

# Projet de loi de finances pour 2005

Agences de l'eau



## SOMMAIRE

<b>Note liminaire</b>	<b>5</b>
<b>Bilan d'activités pour l'année 2003</b>	<b>9</b>
<b>Annexes : données nationales chiffrées et graphes</b>	<b>57</b>
<b>Circonscriptions des bassins et chiffres-clefs du VIII<sup>e</sup> programme</b>	<b>72</b>
<b>Agence de l'eau Adour-Garonne</b>	<b>73</b>
<b>Agence de l'eau Artois-Picardie</b>	<b>89</b>
<b>Agence de l'eau Loire-Bretagne</b>	<b>103</b>
<b>Agence de l'eau Rhin-Meuse</b>	<b>119</b>
<b>Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse</b>	<b>135</b>
<b>Agence de l'eau Seine-Normandie</b>	<b>149</b>
<b>Glossaire</b>	<b>163</b>
<b>Rectificatif au PLF 2004</b>	<b>165</b>



## **Note liminaire**

---

Créées par la loi sur l'eau du 16 décembre 1964, les six agences de l'eau (agences des bassins d'Adour-Garonne, d'Artois-Picardie, de Loire-Bretagne, de Rhin-Meuse, de Rhône-Méditerranée et de Corse et de Seine-Normandie) sont des établissements publics de l'État à caractère administratif.

Les agences apportent aux personnes publiques et privées, qui réalisent des opérations d'intérêt commun au bassin, leurs moyens techniques et financiers, les agences elles-mêmes n'étant ni maîtres d'ouvrage, ni maîtres d'œuvre.

Dans le respect des directives européennes en vigueur et conformément aux orientations nationales, les agences définissent une politique d'interventions qui contribue à la mise en œuvre dans la circonscription du bassin de la politique de l'eau. Ainsi, le programme quadriennal d'intervention de chaque agence, adopté par son conseil d'administration après avis de son comité de bassin au sein desquels sont représentés toutes les catégories d'usagers ou acteurs locaux de l'eau, contribue à l'amélioration de la dépollution, de la protection des ressources en eau et de l'équilibre des milieux aquatiques.

Le programme d'interventions en cours est le VIII<sup>e</sup> programme des agences de l'eau, et s'étend de 2003 à 2006.

Le présent document a pour objet de présenter le compte rendu d'activité des agences de bassin pour l'année 2003, en application de l'article 14-2 de la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964, introduit par la loi de finances rectificative pour 1974, n° 74-1114 du 27 décembre 1974 (*JO* du 27 décembre 1974), et qui prévoit qu'« Un compte rendu d'activité des agences de bassin faisant état des recettes et des dépenses réalisées dans le cadre de ce programme (programme pluriannuel d'intervention dressé en conformité avec les orientations du plan de développement économique et social) et de ses modifications éventuelles est annexé chaque année au projet de loi de finances ».

Pour financer l'application de leur programme quadriennal, les agences de l'eau perçoivent dans leur circonscription de bassin des redevances pour pollution et prélèvements, prélevées sur les collectivités locales ou les producteurs de pollution domestique, les activités industrielles et agricoles.

Pour mémoire :

L'article 17 du décret n° 66-700 du 14 septembre 1966 relatif aux agences financières de bassin (*JO* du 23 septembre 1966) dispose que « Le montant global des redevances à percevoir susceptibles d'être mises en recouvrement par l'agence en vertu des dispositions de l'article 14 de la loi du 16 décembre 1964 est fixé en fonction des dépenses de toutes natures devant incomber à l'agence dans le cadre d'un programme pluriannuel d'intervention approuvé par le Premier ministre après avis de la mission interministérielle de l'eau ».

L'arrêté du 14 novembre 1991 modifiant l'arrêté du 14 septembre 1966 relatif aux circonscriptions des agences financières de bassin dispose que la dénomination de ces dernières a été remplacée par « Agence de l'eau ».

Le décret n° 2002-823 du 3 mai 2002, chapitre II section V, article 12, dispose que « le Comité de bassin Rhône-Méditerranée tel que mentionné à l'article 6 se substitue au Comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse à compter de la date de réception par le préfet coordonnateur de bassin Rhône-Méditerranée de la délibération de l'Assemblée de Corse fixant la liste des membres du Comité de bassin de Corse ».

Le présent document comporte trois parties :

### **Première partie : Bilan d'activité 2003.**

### **Deuxième partie : Tableaux et graphes récapitulatifs de l'activité de l'ensemble des six agences.**

**Annexe n° 1** : Dépenses et recettes réalisées par les agences de l'eau en 2003.

Les redevances industrielles sont nettes des primes pour épuration versées aux industriels par les agences.

**Annexe n° 2 :** État d'avancement du VI<sup>e</sup> programme d'intervention au 31 décembre 2003  
**Annexe n° 3 :** État d'avancement du VII<sup>e</sup> programme d'intervention au 31 décembre 2003  
**Annexe n° 4 :** État d'avancement du VIII<sup>e</sup> programme d'intervention au 31 décembre 2003  
**Annexe n° 5 :** Montant des engagements du VIII<sup>e</sup> programme pour l'année 2004 ;  
Carte des circonscriptions des bassins, portant les montants des engagements totaux et des montants de redevances autorisés du VIII<sup>e</sup> programme par bassin.

### **Troisième partie : Compte rendu d'activité de chacune des six agences**

#### **Tableau n° 1 :**

Recettes et dépenses réalisées par l'agence en 2003.

Il est précisé que ces tableaux ont été établis à partir des comptes financiers 2003 des agences en adoptant toutefois un regroupement approprié des chapitres et articles des sections I et II du cadre 2 des comptes financiers en vue de faire apparaître les données les plus caractéristiques de l'activité des agences. Les redevances industrielles sont nettes des primes pour épuration versées aux industriels par l'agence.

#### **Tableau n° 2 :**

Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2003.

Il s'agit des décisions de principe de l'octroi d'aides de l'agence prises par le conseil d'administration au cours de l'année 2003. On distingue ici :

- les interventions au titre de la lutte contre la pollution ;
- les interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux ;
- et les opérations de soutien aux interventions.

#### **Tableau n° 3 :**

État d'avancement des opérations prises en considération engagées et payées par rapport aux prévisions du VI<sup>e</sup> programme d'intervention (1992-1996) au 31 décembre 2003.

#### **Tableau n° 4 :**

État d'avancement des opérations prises en considération, engagées et payées par rapport aux prévisions du VII<sup>e</sup> programme d'intervention (1997-2002) au 31 décembre 2003.

#### **Tableau n° 5 :**

État d'avancement des opérations prises en considération, engagées et payées par rapport aux prévisions du VIII<sup>e</sup> programme d'intervention (2003-2006) au 31 décembre 2003.

#### **Tableau n° 6 :**

Taux des redevances perçues au titre de la détérioration de la qualité de l'eau depuis 1992.

#### **Tableau n° 7 :**

Indicateurs d'actions de l'activité de l'agence sur la base des aides accordées en 2003.

#### **Tableau n° 8 :**

Indicateurs d'effet sur la base des redevances et primes de 2002 ;

#### **Tableau n° 9 :**

Indicateurs de la qualité des cours d'eau superficiels en 2002.





## **Bilan d'activités pour l'année 2003**

---

## **Bilan global d'intervention**

Les agences de l'eau ne disposent d'aucun crédit budgétaire. Leurs recettes proviennent à 100 % de ressources propres. Les comptes rendus détaillés des dépenses et recettes des agences de l'eau pour 2003 sont joints en annexe ainsi que le budget prévisionnel 2004. Le montant global des aides autorisées sur le VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) s'élève à 8,125 milliards d'€, et le montant global des redevances autorisées s'élève à 6 milliards d'€.

Les orientations générales du VIII<sup>e</sup> programme sont les suivantes :

Pour toutes les interventions, les agences auront pour priorité de :

- contribuer à l'application des engagements internationaux de la France (directives communautaires : Directive ERU ; Directive Cadre, dont l'échéance est à l'horizon 2015);
- assurer la cohérence avec le SDAGE et la coordination avec les schémas de services ;
- accroître la sélectivité des projets au regard de leur intérêt collectif.

En ce qui concerne la politique contractuelle, les agences devront mettre l'accent sur la mise en place des procédures contractuelles (associant éventuellement les Régions) pour faciliter la coopération intercommunale, sur une logique de bassin versant, avec élargissement aux eaux littorales, aux milieux remarquables, à la pollution diffuse et à l'entretien des cours d'eau.

En ce qui concerne la politique d'intervention assainissement, les priorités sont les suivantes :

- achever l'équipement des collectivités au regard des exigences de la directive ERU ;
- généraliser les procédures d'autosurveillance et rendre plus incitative l'aide au bon fonctionnement (ainsi que les primes). L'accroissement de l'aide au bon fonctionnement doit concourir à un allègement du prix de l'eau lié à une gestion plus efficace des systèmes d'assainissement ;
- porter une attention particulière à la fiabilisation du traitement des boues ;
- privilégier l'assainissement non collectif en zone rurale : inciter à la mise en place de services d'assainissement non collectif et de structures d'appui et d'assistance ;
- réaliser des études d'évaluation de l'impact des rejets thermiques et de radioéléments et des moyens pour les réduire ;
- donner priorité aux interventions visant à la réduction des rejets toxiques des PME/PMI ;
- généraliser les procédures d'autosurveillance et rendre plus incitative l'aide au bon fonctionnement (ainsi que les primes) ;
- porter une attention particulière à la fiabilisation du traitement des boues.

En ce qui concerne la politique d'interventions Pollutions agricoles diffuses, les VIII<sup>e</sup> programmes devront :

- poursuivre la mise en œuvre du PMPOA décidée par le gouvernement, mais sur des bases réformées vers plus d'équité et d'efficacité ;
- élargir le champ d'intervention de l'agence au-delà des élevages, compte tenu du lien fort avec l'AEP ;
- privilégier les actions coordonnées par bassins versants prioritaires, avec sélectivité et en incluant toutes les formes de pollution, y compris les petits élevages (lien à établir avec les schémas de services, la loi d'orientation agricole et les CTE).

En ce qui concerne la politique d'intervention ressource eau potable, les actions prioritaires seront :

- favoriser la maîtrise des consommations d'eau là où les prélèvements excèdent la ressource disponible ; comptage en irrigation, soutien aux actions collectives de gestion de la ressource (SAGE, zones de répartition des eaux) ;

- les efforts de maîtrise des prélèvements seront préalables à toute décision publique de renforcement de la ressource ;

- donner la priorité, en matière d'eau potable, à la bactériologie et à l'élimination, à court terme, du plomb. Privilégier la contractualisation avec les collectivités dans ce but.

Alimenté par prélèvement sur les recettes des agences, le FNSE est destiné jusqu'au 31 décembre 2003 à financer les actions de solidarité nationale (zones humides, actions

d'intérêt commun aux bassins, économies d'eau dans l'habitat social dégradé, concentration géographique des pollutions diffuses agricoles, assainissement outre-mer, Haut Conseil). En 2003, les agences contribuent à hauteur de 81,63 millions d'€. En 2004, le FNSE a été supprimé en tant que compte spécial du Trésor, et a fait l'objet d'une budgétisation totale en LFL. Pour les six agences, l'année 2004 a été marquée par le renouvellement des membres des comités de bassin et des Conseils d'administration, suite aux élections régionales et cantonales. Conformément aux orientations définies dans la communication en Conseil des Ministres du 20 mai 1998 sur la réforme des instruments d'intervention publique dans le domaine de l'eau, les décrets n° 99-764 et n° 99-765 du 6 septembre 1999 ont élargi la représentation dans les comités de bassin. Ainsi, pour les collectivités, cela se traduit par une meilleure représentation des grandes villes et grandes agglomérations ainsi que leurs établissements publics ou ententes interdépartementales exerçant une compétence dans le domaine de l'eau, et, pour les usagers, par une augmentation des représentants des associations de consommateurs, de protection de la nature, de l'agriculture et l'introduction d'une représentation des PME/PMI pour l'industrie.

Le budget global des six agences atteint 2,23 milliards d'€ en 2003 (hors primes pour épuration industrielle). Globalement le montant des aides aux travaux a atteint 1 977 millions d'€ en 2003, montant pour l'essentiel financé par 1 639 millions d'€ de redevances nettes (1 713 M€ en 2002).

### Le programme d'amélioration de la qualité des eaux en 2003

Au cours de l'année 2003, les agences ont attribué, pour le programme d'amélioration de la qualité des eaux près de 1 325 M€. L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par les agences est retracée dans le tableau ci-dessous :

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	1 728	2 506	2 770	2 814	2 726	2 611	2 367
Aides	1 299	1 488	1 562	1 585	1 589	1 602	1 325

### Dans le bassin d'ADOUR-GARONNE

En 2003, l'agence a décidé d'attribuer, au titre de la dépollution, 109,96 M€ d'aides financières pour la réalisation de 328,98 M€ de travaux. Ainsi, dans sa première année d'exécution, le niveau d'interventions du VIII<sup>e</sup> programme est légèrement inférieur à celui de la moyenne du VII<sup>e</sup> programme, qui s'élève à 115,9 M€/an.

L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Adour Garonne est retracée dans le tableau ci-après :

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	140,05	182,94	304,89	304,9	245,3	280,72	328,98
Aides	98	109	133	119,67	116,14	120,15	109,96

Plusieurs faits marquants dans le niveau d'exécution du programme « lutte contre la pollution » sont à souligner à l'heure du bilan de cette année 2003 :

- une pression soutenue sur la ligne des ouvrages d'épuration avec notamment d'importants projets liés à la Directive Eaux Résiduaires Urbaines (ERU),
- un engagement moindre que prévu sur les réseaux d'assainissement,
- une très forte demande dans le domaine de la lutte contre la pollution industrielle,
- le non-démarrage du PMPOA2 (Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole) pour lequel aucun dossier n'a pu être présenté en décision d'aide en 2003.

### ***L'assainissement domestique : un démarrage lent du programme surtout pour l'assainissement urbain***

Ce démarrage lent du programme urbain est en grande partie lié à la difficulté du bordage administratif des dossiers. Pour les collectivités rurales, le volume engagé est légèrement inférieur aux prévisions, essentiellement en raison de la baisse des crédits du FNDAE.

Le contexte réglementaire de la directive européenne relative aux eaux résiduaires urbaines a conduit néanmoins les collectivités à privilégier les investissements visant à réaliser ou mettre en conformité leurs stations d'épuration, au détriment des opérations de création ou de réhabilitation des réseaux. Au total, le montant des travaux aidés par l'Agence en 2003 en assainissement s'est élevé à 200 M€ pour 50 M€ d'aides (dont 67 % pour les stations d'épuration). L'effort fait par les collectivités sur les ouvrages d'épuration a permis de respecter le rythme nécessaire à l'obtention des objectifs fixés par le VIII<sup>e</sup> Programme pour le traitement de la pollution organique. Ce rythme a même été dépassé pour les capacités de traitement de l'azote et du phosphore. Par ailleurs, si le ralentissement des investissements concernant les réseaux d'assainissement a été général, c'est surtout pour les opérations de réhabilitation qu'il a été le plus sensible. Ces opérations ne représentaient en effet que 10 % des travaux aidés, contre 21 % en 2002. Le taux de dépollution des agglomérations du bassin est passé de 35 % fin 1991 à 54,8 % fin 2002, avec une augmentation de 1,3 % par rapport à 2001. Le taux de collecte a quant à lui progressé de près de 1 % pour atteindre 66,6 %, mais il demeure inférieur à l'objectif. Enfin, c'est sur les rendements épuratoires des stations que les résultats sont les plus satisfaisants : 82,3 %, en dépassement par rapport aux objectifs. Cette évolution est le résultat de l'important effort réalisé dans le cadre de la mise en conformité au regard de la directive ERU (mise en service de nouvelles stations et aménagement de stations existantes).

### ***Une forte demande dans le domaine de la lutte contre la pollution industrielle***

Face à la forte demande dans ce domaine d'intervention, une adaptation de la dotation 2003 a été nécessaire en fin d'année : 10 M€ sont venus abonder la dotation initiale de l'année.

Les interventions financières de l'Agence se sont élevées à 22,2 M€ pour un montant de travaux de l'ordre de 58 M€. L'activité agroalimentaire constitue toujours le secteur prépondérant d'intervention (42 % des aides) et les opérations de traitement externe de dépollution restent largement majoritaires dans le domaine des interventions (69 % des aides). L'aide aux technologies propres occupe la 2<sup>e</sup> place avec seulement 8 dossiers et 14 % des aides. Les différentes aides attribuées en 2003 devraient permettre de réduire la pollution de près de 22 tonnes par jour de matières oxydables, soit environ 385 000 équivalent-habitants (EH). Cet abattement de pollution attendu correspond à près de 50 % de l'objectif de l'ensemble du VIII<sup>e</sup> Programme.

### ***L'amélioration des pratiques agricoles***

L'amélioration des pratiques agricoles dans le but notamment de lutter contre les pollutions diffuses est une priorité du VIII<sup>e</sup> Programme dans le contexte de la Directive Cadre Européenne et des réglementations nationales. Pour 2003, l'essentiel de l'activité a porté sur les opérations avec les Chambres d'Agriculture avec l'application des critères de sélectivité issus de l'évaluation contradictoire des accords d'intervention (1997-2001).

Le programme des actions menées avec les Chambres d'Agriculture comprend :

- des opérations de conseil collectif portant sur une surface totale de 800 000 ha et concernant environ 50 000 agriculteurs,
- des opérations de conseil individuel auprès de 2 800 agriculteurs.

Par ailleurs, l'Agence est de plus en plus impliquée dans les travaux des Groupes Régionaux d'Actions Phytosanitaires (GRAP).

Ce partenariat renforcé s'est traduit en 2003 par la participation de l'Agence à des programmes d'acquisition de références importants en matière de pollution des eaux par les produits phytosanitaires. Ces dossiers concernent des expérimentations sur site où l'impact de la modification de certaines pratiques sur la qualité de l'eau est étudié, ainsi que la mise en œuvre et l'évaluation de plans d'actions pilotes.

L'année 2003 fut également marquée par les difficultés de démarrage du PMPOA2 pour plusieurs raisons :

- les exploitations concernées sont généralement plus petites que celles éligibles au PMPOA1 : le poids de l'autofinancement peut les inciter à ne pas s'engager ;
- le dispositif reste complexe malgré les premières simplifications administratives engagées par les ministères.

### **Dans le bassin d'ARTOIS-PICARDIE**

En 2003, l'agence a attribué, au titre de la dépollution, 89,65 M€ d'aides financières pour la réalisation de 152,91 M€ de travaux.

L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Artois Picardie est retracée dans le tableau ci-dessous :

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	272,27	213,43	204,28	205	189,04	183,79	152,91
Aides	90	122	115	135	127,29	130,68	89,65

L'année 2003 est la première année du VIII<sup>e</sup> Programme. Elle est caractérisée par une stabilisation des dotations d'engagement compatibles avec les redevances établies à produit net constant par rapport à la dernière année du VII<sup>e</sup> Programme.

Ces dispositions se traduisent pour chaque année du VIII<sup>e</sup> Programme par une baisse des dotations des lignes d'investissement de lutte contre la pollution (par comparaison avec les dotations annuelles du VII<sup>e</sup> Programme). Ainsi en 2003, l'Agence a attribué au titre de la dépollution 89,65 M€ pour une dotation de 89,98 M€ soit un taux d'engagement de 99,6 %.

## ***La lutte contre la pollution des collectivités locales***

### **Les aides à l'investissement**

L'agence Artois-Picardie a en 2003 attribué 55,17 M€ de participations financières correspondant à 109,25 M€ de travaux répartis dans les domaines suivants :

*les réseaux d'assainissement* : 22,27 M€ de participations financières correspondant à 51,2 M€ de travaux pour l'amélioration ou la création de réseaux, correspondant à la création ou à l'amélioration de la desserte de 35 600 logements ;

*les stations d'épuration des collectivités locales* : 22,20 M€ de participations financières pour 38,51 M€ de travaux de création ou d'amélioration de stations, permettant à terme l'amélioration ou l'extension d'une capacité épuratoire de 242 400 équivalents habitants ; 73 % de ces montants ont été engagés pour 4 des 14 stations classées prioritaires pour le VIII<sup>e</sup> Programme au titre de la Directive ERU ;

*le raccordement à l'égout* : 7,44 M€ de participations financières pour un montant de travaux de 18,5 M€ ;

*l'assainissement non collectif* : 2,76 M€ de participations financières correspondant à 3,14 M€ de travaux.

### **Les aides à l'exploitation**

L'aide apportée par l'Agence pour l'exploitation des ouvrages prend trois formes :

*la prime d'épuration*, versée proportionnellement aux quantités de pollutions éliminées. En 2003, 362 stations sur les 420 que compte le Bassin ont obtenu une prime d'épuration qui totalise 15,16 M€ de participations financières ;

*la surprime d'épuration* (ou aide au bon fonctionnement) versée en fonction notamment du rendement de l'ouvrage pris en compte pour le calcul de la prime d'épuration : 263 stations se sont ainsi partagé 1,38 M€ durant l'année 2003. L'agence a versé pour la dernière fois la surprime d'épuration, ce dispositif d'aides n'ayant pas été reconduit pour le VIII<sup>e</sup> Programme. Toutefois il restait à payer les surprimes issues de l'exploitation des ouvrages durant l'année 2002 ;

*l'assistance technique des exploitants des ouvrages* pour laquelle l'agence a engagé 0,60 M€ de participations financières. Ces participations financières sont destinées à soutenir les dépenses d'équipement et de fonctionnement des « Services d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration » (SATESE) du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme pour son conseil à l'exploitation.

## ***La lutte contre la pollution des industries***

### **Les aides à l'investissement**

L'année 2003 est marquée par une diminution des opérations de lutte contre la pollution classique et une émergence de lutte contre la pollution toxique. En 2003, 13,8 M€ de participations financières ont été décidées pour un montant de travaux de 22,4 M€. Ces réalisations devraient permettre une réduction de 4,4T/j des rejets de MO et de 0,4 T/j des rejets d'azote global, ce qui est proche de l'objectif annuel fixé dans le VIII<sup>e</sup> Programme.

### **Les aides à l'exploitation**

Elles concernent le fonctionnement des ouvrages d'épuration ainsi que l'élimination des déchets dangereux pour l'eau. En 2003, sur les 2,35 M€ totaux de participations financières au titre des aides à l'exploitation, 675 k€ ont été apportés dans les domaines suivants :

*l'assistance technique et le conseil en exploitation*, où les participations financières s'élèvent à 0,295 M€ ; ce domaine reste un outil efficace d'amélioration du fonctionnement des ouvrages d'épuration industrielle ;

*la collecte et l'élimination des déchets* pour 0,38 M€ de participations financières. Cette participation versée pour les déchets collectés et traités dans 15 centres homologués et 14 collecteurs conventionnés a permis le traitement de 2 000 tonnes (valeur estimée) de Déchets Toxiques en Quantités Dispersées.

### **Les sites pollués**

La sauvegarde de la ressource en eau potable passe par l'identification des sols pollués susceptibles de dégrader la qualité des eaux souterraines. Le MEDD a préconisé le recensement des sites qui ont pu être pollués par des activités industrielles. Cette recherche s'appuie principalement sur les archives départementales ou autres et conduit à l'élaboration d'une fiche descriptive pour chaque site retenu. Ces inventaires historiques régionaux sont maintenant très avancés tant dans le Nord-Pas-de-Calais (16 000 fiches) qu'en Picardie (2 500 fiches). Par ailleurs en 2003, l'agence a consacré 0,35 M€ de participations financières pour la réalisation de 9 études, dont une concerne 72 sites de traitement de surface. Il est à noter également que 0,04 M€ ont été attribués pour la dépollution d'un site pollué par les hydrocarbures.

### **La lutte contre la pollution agricole**

#### **La maîtrise des pollutions des élevages**

L'agriculture, comme toute activité humaine, a des pratiques qui comportent des risques de détérioration de la qualité des eaux. Dès 1994, l'État s'est engagé dans le Programme de Maîtrise des Pollutions Agricoles (PMPOA) et a demandé aux agences ainsi qu'aux départements et aux régions de contribuer au financement de cette action d'envergure. Ce Programme a été largement réformé après la publication d'un rapport d'inspection. Le nouveau Programme de Maîtrise des Pollutions liées aux Effluents d'Élevages (PMPLEE) se met en place très progressivement et aucun engagement n'a été fait à ce titre en 2003. Environ 50 dossiers ont été instruits par les Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt et feront l'objet d'un engagement par l'agence en 2004.

#### **La gestion de la fertilisation**

Pour réduire les risques de pollution des eaux souterraines et superficielles liés au phénomène de ruissellement et à l'excès de fertilisation des sols, l'Agence incite au développement d'une gestion fine et raisonnée de la fertilisation. Cette action passe par la prise en charge d'une partie des coûts de réalisation de reliquats azotés. En 2003, cette pratique a permis d'affiner la fertilisation sur 25 000 hectares pour une participation de 0,05 M€.

#### **La gestion des boues de stations d'épuration**

La réglementation des épandages d'effluents en agriculture a évolué en 1998 et est désormais très exigeante en matière de précaution et de contrôle. Dans notre bassin, les partenaires concernés ont mis en place une charte de bassin relative au recyclage en agriculture des effluents urbains, industriels et agricoles.

Cette charte s'appuie sur :

- un service d'Assistance Technique à la Gestion des Épandages (SATEGE) à l'échelle départementale. Les SATEGE sont destinés à vérifier et valider toutes les étapes de la filière depuis la production jusqu'à l'épandage. En 2003, l'Agence a engagé 0,57 M€ de subventions au titre du fonctionnement des SATEGE pour un coût total de dépenses estimé à 0,81 M€ ;
- une conférence permanente à l'échelle du Bassin, réunissant l'ensemble des acteurs du Bassin et présidée par le coordonnateur de bassin. Elle a pour mission principale de fixer les orientations pour le bon fonctionnement de la filière des épandages et le respect des principes de la charte.

## Dans le bassin de LOIRE-BRETAGNE

En 2003, l'agence a décidé d'attribuer, au titre de la dépollution, 183,92 M€ d'aides financières pour la réalisation de 422 M€ de travaux.

L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Loire Bretagne est retracée dans le tableau ci-dessous :

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	518,33	594,55	579,31	698,21	537,77	466	422
Aides	181	242	224	238	194	193	138,92

L'année 2003 est la première année du VIII<sup>e</sup> programme. Celui-ci a fait l'objet d'une adaptation, en décembre 2003, rendu nécessaire par :

- l'incertitude pesant sur le rythme de réalisation du PMPOA2 ;
- la nécessité d'accélérer les mises aux normes liées à la directive ERU ;
- la poursuite du décroisement, dans le domaine des milieux aquatiques, entre aides du FNSE et des agences de l'eau.

Les objectifs d'engagement n'ont été atteints qu'à hauteur de 83 % du fait du retard pris par la station d'épuration de Saint-Étienne et la persistance des problèmes rencontrés pour le PMPOA.

*Les éléments chiffrés, ci-dessous, sont des montants nets strictement relatifs à l'année 2003 (engagements pris en 2003 après déduction des seules réductions-annulations au titre de l'exercice 2003).*

### **La lutte contre la pollution des collectivités locales**

330 M€ de travaux d'épuration et d'assainissement ont été engagés en 2003 et ont reçu 107 M€ d'aides. 473 projets de stations ont été financés ; ils assurent une capacité supplémentaire d'épuration de 284 000 équivalent-habitants (EH) pour les matières oxydables et 289 000 EH pour la déphosphatation. L'année 2003 est marquée par le financement d'un grand nombre de petites et moyennes opérations et de peu d'opérations importantes. Parmi les stations d'épuration, les dossiers les plus importants concernent St-Jean-de-Monts (98 000 EH), Le Guilvinec (26 000 EH), le syndicat du Val-de-Seiche et d'Ise (32 000 EH), Romorantin (25 000 EH). Pour la directive ERU (échéances 98 ou 2000), le seul dossier engagé en 2003 est celui de St-Jean-de-Monts.

### **L'état de l'assainissement au regard des objectifs du programme et de la directive européenne**

Le VIII<sup>e</sup> Programme a défini comme objectif prioritaire pour fin 2004 la mise en œuvre d'outils d'épuration performants sur l'azote et le phosphore pour toutes les collectivités du bassin et plus particulièrement d'achever la mise en conformité des agglomérations échéances 1998 et 2000.

Le tableau ci-après résume, pour l'ensemble des agglomérations supérieures à 10 000 habitants en zones sensibles, l'état de la conformité des ouvrages en service, au 31 décembre 2002. Ces chiffres se basent sur les agglomérations définies par les services de l'État dans la collecte de données de 2002 et en tenant compte des informations acquises par l'agence au titre du fonctionnement des stations d'épuration pour l'année 2002.



Zones sensibles	Nombre d'agglomérations	Capacité d'épuration (en millions d'EH)	Nombre de stations d'épuration conformes en fonction du type de traitement (au 31 décembre 2002)			
			MO seul	MO + MA	MO + MP	MO + MA + MP
Loire	39	2,65	31	20	20	17
Vilaine	18	1,09	17	17	14	14
Dordogne	1	0,03	0	0	0	-
Autres zones						
Cher-Indre-Rance	13	0,98	12	7	8	7

MO : matières organiques, MA : matières azotées, MP : matières phosphorées.

On note ainsi :

- un bon taux d'avancement sur la zone Vilaine, 75 % des agglomérations concernées assurant correctement l'élimination de l'azote et du phosphore. Il reste quelques agglomérations à mettre en conformité (Redon, Ploërmel, ...), Malestroit ayant été mise en service en 2003 ;
- un faible taux de réalisation (50 %) sur la zone « Loire », en cours d'amélioration par la poursuite de travaux sur Tours, Montluçon, Clermont-Ferrand ou programmés à partir de 2004 sur Saint-Etienne (300 000 EH), le Creusot-Montceau les Mines (70 000 EH). 2003 a vu la mise en eau de la nouvelle station de Vichy et d'une file de celle de Montluçon ;
- un bon taux d'avancement sur les autres zones (plus de 50 %), [l'Indre est d'ores et déjà conforme], conforté par les travaux engagés sur plusieurs collectivités (Dinan mise en service en 2003).

Pour les autres collectivités (2 000 -10 000 habitants) en zones sensibles, qui représentent plus de 250 stations pour une capacité installée en 2002 de 1,45 M EH, un peu plus de 50 % d'entre elles assurent d'ores et déjà une épuration performante (rendement supérieur à 80 %) de l'azote, et 33 % de l'azote et du phosphore. Une collecte nationale menée début 2003 a dressé l'état de la conformité des agglomérations relevant de l'échéance 2000 (agglomération de plus de 15 000 EH et rejetant hors zone sensible). Sur 146 stations relevant de cette échéance, 74 % disposent du traitement requis (traitement secondaire) et 35 % disposent de traitements performants (rendement supérieur à 80 %) pour les MO, l'azote et le phosphore. La poursuite de l'amélioration des performances des outils d'épuration, avec un effort particulier sur la déphosphatation, doit continuer à rester une priorité pour les années à venir, notamment pour les petites et moyennes collectivités (2 000 - 15 000 hab.). Les travaux relatifs aux réseaux d'assainissement connaissent une nette progression, tant en termes de travaux financés que de nombre d'études de schémas d'assainissement. Ceci a conduit à renforcer de façon significative la dotation prévue par le programme pour les aides aux réseaux d'assainissement. Enfin, on constate un quasi-doublement du nombre de logements concernés par une opération d'assainissement non collectif, qui intéressent, en 2003, 4500 EH.

### ***L'épuration des rejets industriels***

L'année 2003, première année d'application de l'encadrement communautaire, est marquée par une forte diminution des aides à l'industrie : 19,7 M€ pour 42,3 M€ de travaux. Ceci s'explique par la conjoncture économique difficile et, dans une moindre mesure, par l'impact de l'encadrement des aides aux entreprises. L'analyse de l'activité montre une diminution particulièrement nette des investissements pour le traitement de surface, la mécanique et la métallurgie. Au contraire, 2003 se distingue par le dynamisme des projets du secteur chimie-caoutchouc. Enfin, on constate une pause dans les équipements de dépollution des industries agro-alimentaires. La répartition entre les différents types de travaux conforte la place des opérations de réduction de pollution à la source qui passe de 15 % en 2002 à 35 % en 2003 (15 projets de technologie propre ont été aidés).

Parmi les opérations importantes, il faut citer :

- la construction d'une station d'épuration (85 000 EH) par le groupe SMURFIT-SOCAR à Bigny (18) pour traiter la pollution de son activité papier-carton et recycler une part importante du volume d'eau consommée ; le projet permettra la réduction des flux rejetés au milieu (630 kg/j de DCO, 330 kg/j de DBO<sub>5</sub>) ;
- l'engagement d'opérations de raccordement et de prévention des pollutions accidentelles pour Michelin à Clermont-Ferrand (63) avec, en particulier, la création de deux bassins de stockage représentant 8 000 m<sup>3</sup> ;
- la mise en rejet zéro pour Renault Véhicules Industriels sur son site de Limoges (87), le projet prévoit d'importantes économies d'eau (3 000 m<sup>3</sup>/an), la construction d'une station d'épuration physico-chimique couplée à un évaporateur.

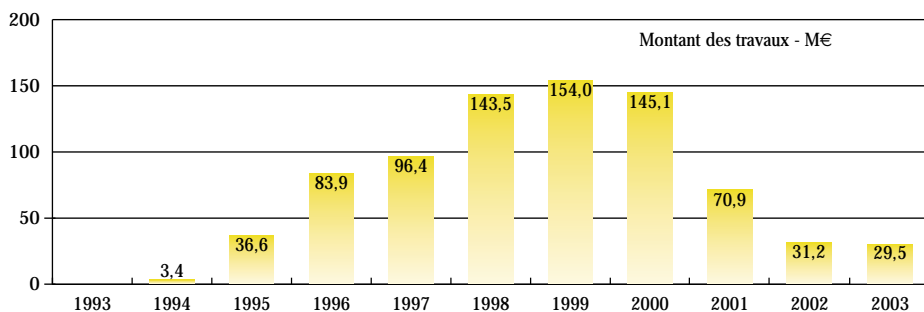
L'aide à l'élimination des déchets toxiques a connu un quasi-doublement, lié à une simplification des procédures (39 entreprises de collecte conventionnées par l'agence, près de 2 500 tonnes de déchets traitées en centres conventionnés).

### ***Lutte contre les pollutions d'origine agricole***

L'année 2003 est la troisième année consécutive de blocage du PMPOA ; les décisions de financement n'ont intéressé que 600 exploitations représentant 68 000 UGBN.

Ce programme a redémarré, fin 2003, dans le cadre d'un mandat de gestion des dossiers confié par l'agence de l'eau au CNASEA. Les travaux de résorption en zones d'excédent structurel progressent encore modestement (65 unités de traitement en 2003, contre 51 en 2002). L'agence leur a apporté une aide de 5,4 M€ de subvention. Les quantités d'azote soustraites à l'épandage, par les unités de traitement aidées en 2003, représentent près de 2 200 tonnes d'azote. Globalement, à fin 2003, et à l'échelle des 104 cantons bretons, classés en ZES, les projets aidés par l'agence permettront d'atteindre 22 % de l'objectif estimé en 2002.

Les opérations de bassin versant aidées par l'agence sont au nombre de 72, dont 44 dans le cadre de Bretagne Eau Pure. Deux nouvelles opérations ont été présélectionnées : le Nohain (58) avec un objectif « milieu » et la ria d'Étel (56) avec un objectif « littoral ». Conformément à la nouvelle disposition du VIII<sup>e</sup> Programme, l'agence a apporté une aide aux opérations de collecte et destruction des produits phytosanitaires non utilisables. Cette opération menée par ADIVALOR a concerné 16 départements.



### **Dans le bassin de RHIN-MEUSE**

En 2003, l'agence a attribué, au titre de la dépollution, 106,27 M€ d'aides financières pour la réalisation de 127,59 M€ de travaux.

L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Rhin-Meuse est retracée dans le tableau ci-dessous :

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	180	182,94	152,45	186	250,09	178,98	127,59
Aides	127	118	111	122	166	142,4	106,27

### **La lutte contre la pollution des collectivités**

#### **La répartition sectorielle des aides à l'investissement**

En 2003, les aides accordées aux collectivités pour leurs travaux de lutte contre la pollution se sont élevées à 12 M€ pour les stations d'épuration contre 19 M€ en 2002 et à 24,5 M€ pour les réseaux contre 25,6 M€ en 2002. Au total près de 36,3 M€ ont été engagés pour l'assainissement des collectivités. La répartition des décisions d'aides en 2003 entre les stations d'épuration et les réseaux est de 30 % pour les stations et 70 % pour les réseaux. 75 % du montant des aides ont été attribués aux communes rurales représentant un nombre total de demande d'aide de 514 contre 90 en milieu urbain. Ce constat met en évidence la mobilisation et les efforts entrepris par les collectivités rurales en matière de lutte contre la pollution. Les nouvelles modalités d'aides arrêtées fin 2003 concernant notamment le relèvement des coûts plafonds (+ 30 %) permettront d'accompagner ces efforts.

- Les aides aux stations d'épuration

### **État et fonctionnement du parc de stations en 2002**

	< 2000 EH	2000<EH<5000	5 000<EH<10 000	>10 000 EH	Total
Stations	253	104	65	88	<b>510</b>
Âge moyen	20,2	21	17	15	<b>18,3</b>
% de la capacité épuratoire totale	3,3	5,4	7,8	83,5	<b>100</b>
Rendement moyen en MO (%)	79	81	92	91	

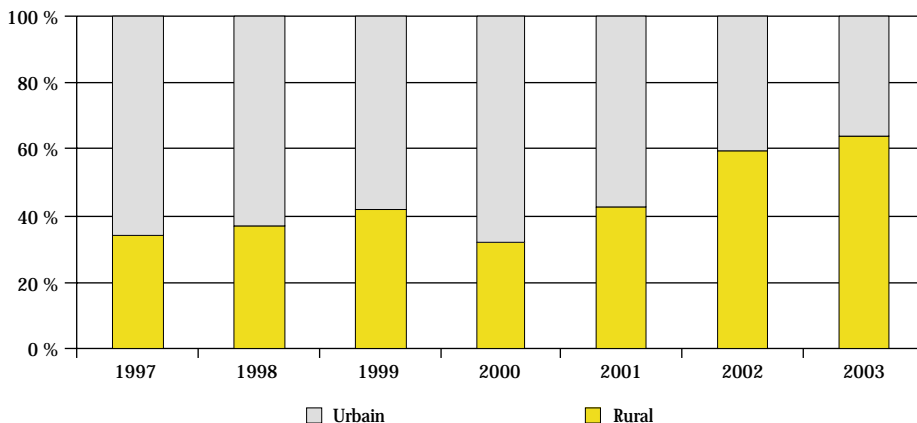
Globalement, à l'échelle du bassin, 90,1 % de la pollution organique collectée est éliminée par les stations d'épuration.

### **En 2003, les montants d'aides sont les suivants :**

	Montant d'aide total	Nombre de demande	Capacité épuratoire supplémentaire
Station neuve	7.4 M€	22	73 122 EH
Réhabilitation de station	0.7 M€	2	7 000 EH
Équipement annexe	0.5 M€	16	0 EH

Comme cela avait été déjà observé l'année passée, les communes rurales bénéficient désormais de la majorité des financements de l'Agence après une longue prédominance des collectivités urbaines ce qui est illustré par le graphe ci-après. On entend par rural ou urbain, le contexte dans lequel se situe la commune (seuil 5 000 habitants).

## Répartition des montants d'aides « stations » en euros selon secteur urbain et rural



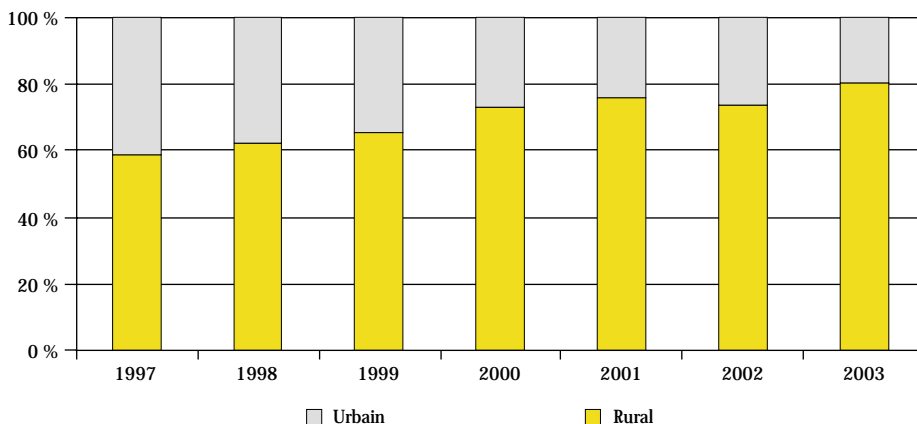
### ■ Les aides allouées aux réseaux d'assainissement

Une proportion de 70 % des aides à l'assainissement a été consentie pour des opérations de pose de réseaux ou de réhabilitation de réseau pour un montant total d'aide de 17.05 M€ et une pollution collectée de 67 463 EH selon la répartition suivante.

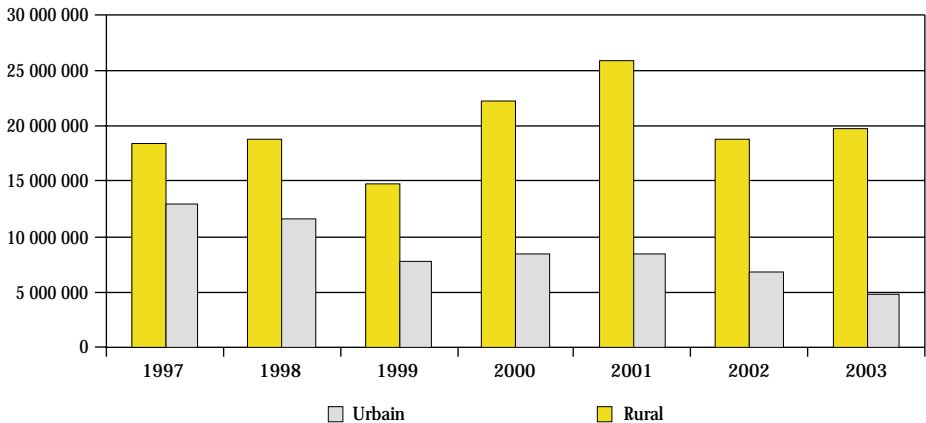
Nature des travaux	Montant d'aides	Pollution collectée (EH)
Amélioration de la collecte	11,70 M€	24 431 EH
Transport vers une station	5,35 M€	43 032 EH
<b>Total</b>	<b>17,05 M€</b>	<b>67 463 EH</b>

Ces travaux ont été mis en œuvre principalement, comme chaque année, par les collectivités rurales selon l'évolution et la répartition suivante :

## Répartition des montants d'aides « réseaux » en euros selon secteur rural et urbain



## Évolution des montants d'aides « réseaux » en euros selon secteur rural et urbain



La lutte contre la pollution pluviale a représenté une part de 8 % des aides de l'agence soit un montant de 2,12 M€ et se traduit par la mise en place d'un volume total de stockage des eaux pluviales de 12 330 m<sup>3</sup>. Ces chiffres se situent dans la tendance des années précédentes et montrent l'émergence de ces préoccupations pour les plus grosses collectivités.

### ■ Les aides aux études

Les études représentent à elles seules 16 % du montant d'aide accordée dans le cadre de la dépollution des collectivités. Le montant d'aide alloué est de 5,80 M€ pour 219 opérations. 85 % de ces études sont menées par des collectivités du secteur rural et représentent un montant d'étude de 6,24 M€ pour un montant d'aide de 4,83 M€.

### ■ La problématique des boues d'épuration urbaines

Un montant d'aide de 1,9 M€ a été accordé aux collectivités dans le cadre de leur projet d'amélioration de leur filière boues. La majorité des financements a été accordée pour les opérations suivantes :

#### – Le séchage des boues

Ainsi en 2003, 87 % des montants d'aide en matière boues ont été consacrés à l'amélioration de la filière boues de la station d'épuration du SIVOM de l'Agglomération Messine (1,37M€ d'aide) par ses équipements de séchage et de stockage, et celle de la station d'épuration d'Ensisheim (0,26 M€) pour la mise en place d'un sécheur solaire.

#### – Le stockage des boues

Les capacités de stockage des boues ont été augmentées de plus de 500 m<sup>3</sup> au cours de l'année 2003. Cette préoccupation reste très forte notamment dans les secteurs concernés par la directive nitrate où les dates d'autorisation d'épandage sont réduites.

### **L'aide au bon fonctionnement au bénéfice des collectivités**

Aides au bon fonctionnement 2002 versées en 2003.

Sur 510 dossiers instruits au cours de l'exercice 2003, 62 % ont bénéficié de l'aide au bon fonctionnement (contre 41 % en 2002). Le montant total distribué s'élève à près de 7,55 M€ (contre 6,17 M€ en 2002). Cette très nette progression du nombre de bénéficiaires, essentiellement dans les tranches de stations de petite capacité, est la conséquence directe de l'application des nouvelles règles d'attribution de l'aide.

## ***La lutte contre la pollution des industries***

### **La répartition sectorielle des aides à l'investissement**

Le montant total des aides s'élève à 12,7 M€, pour un montant de travaux de 21,5 M€. L'année 2003 est fortement marquée par ce recul des investigations industrielles, puisqu'on se situe encore en dessous du niveau d'investissement industriel observé durant les années 1997 à 2000. Le monde industriel n'est représenté qu'à hauteur de 5 % du nombre total des demandes instruites, pour un montant d'aides représentant 18 % des financements consentis par l'agence. Cette diminution de l'investissement industriel avait été appréhendée lors de la construction du VIII<sup>e</sup> Programme, puisque à taux de couverture des travaux inchangé, il avait été tablé sur une réduction des AP de 30 %. Cette baisse (50 %) supérieure en début de programme n'est pas anormale, du fait des anticipations d'AP de 2001 et 2002 et de la conjoncture économique. La contribution financière de l'agence se maintient à hauteur de 60 % du montant de travaux, valeur correspondant à la moyenne observée tout au long du VII<sup>e</sup> Programme sauf pour l'année 2000, où le niveau de participation atteignait les 50 %. On note trois postes d'investissement important en volume financier. Se dégagent ainsi :

- la dépollution de sites contaminés qui restera un enjeu fort sur le VIII<sup>e</sup> Programme,
- les ouvrages de dépollution, dont les volumes financiers stagnent,
- la prévention des pollutions accidentelles émergentes.

On remarque également l'importance des travaux menés en matière de valorisation des boues. On note surtout que l'année 2003 aura été très faible en ce qui concerne les aides aux ouvrages de dépollution classique.

#### ■ Les aides en faveur de la dépollution

La participation aux travaux de dépollution s'élève à 2,5 M€ et se répartit au travers de 20 demandes d'aides instruites. 30 % des aides concernent le traitement des effluents par évaporation, permettant de réduire la quantité de déchets sans influence directe sur la qualité de l'eau, et 50 % des aides ont été consentis pour la mise en place de station de traitement physico-chimique et détoxication.

#### ■ La prévention des pollutions accidentelles et pluviales

Les opérations de préventions des pollutions accidentelles et pluviales représentent un montant d'aide de 2,5 M€, et auront permis d'imperméabiliser près de 4 500 m<sup>2</sup>, de construire des bassins de rétention et de confinement d'un volume total de 5 000 m<sup>3</sup> et de mettre en place un certain nombre d'équipement (séparateurs/débourbeurs, piézomètres...)

#### ■ La dépollution des sites et sols pollués

Une importante aide a été attribuée, au titre de la dépollution des sites et sols pollués, aux Mines de Potasse d'Alsace pour un montant total d'aide de 2,8 M€ (montant de travaux de 5,7 M€). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme de la dissolution et végétalisation des terrils et la mise en place de puits de dépollution.

Par ailleurs, une aide complémentaire a été accordée à l'entreprise Steelcase SA (67) pour la réalisation d'une étude de définition de mesures visant à enrayer une pollution historique par du tétrachloroéthylène. De tels travaux sont amenés à se poursuivre au cours du VIII<sup>e</sup> Programme, compte tenu de la nécessaire reconversion de sites industriels lourds en Lorraine, dans les Ardennes, avec bien entendu la poursuite de l'opération des MDPAs jusqu'en 2010 avec un volume d'AP prévisionnel de 8,5 M€ pour la période 2003-2006.

#### ■ La confortation des filières boues

Ce poste a été moins sollicité en nombre que les années précédentes. Les aides accordées en 2003 portent quasi exclusivement sur la confortation de la valorisation agronomique. Ceci concourt à la stabilité et au bon équilibre entre les différents débouchés. Le recyclage agricole reste la deuxième destination en tonnage après l'incinération et l'une des premières en nombre d'établissements concernés.

#### ■ Les aides aux études

Le nombre d'études avant investissement s'élève à un total de 20, pour un montant d'aide total de 614 K€. Ces études portent principalement sur la caractérisation et traitabilité des effluents rejetés.

### Typologie des bénéficiaires d'aides à l'investissement

#### ■ Les PME/PMI — artisanat

Les secteurs d'activités rencontrés en 2003 auprès des bénéficiaires PME PMI sont principalement le textile, la métallurgie/ traitement de surface et l'agroalimentaire et les pressings. Les aides portent pour l'essentiel sur des technologies propres, et sur des ouvrages de dépollution. La stratégie d'action développée par l'agence s'appuie sur la mise en place d'emplois relais dans des structures professionnelles.

#### ■ Les grandes entreprises

48 grandes entreprises ont été bénéficiaires d'un montant d'aide de près de 9,8 M€, soit encore près de 77 % des aides attribuées à l'industrie. Les travaux entrepris concernent principalement la construction d'ouvrage de dépollution, le traitement par évaporation et la prévention des pollutions accidentelles et pluviales.

### La politique d'aides aux investissements en matière de déchets

#### ■ Les aides à l'investissement des centres de traitement ou de transit

Deux opérations ont permis respectivement de créer une nouvelle filière d'élimination des effluents minéraux et d'augmenter la capacité d'accueil des huiles usagées.

#### ■ L'équipement des déchetteries des collectivités

On dénombre 23 collectivités ou groupements de collectivités ayant bénéficié d'une aide pour l'équipement de leur déchetterie en matériel d'accueil de déchets dangereux pour les ménages.

#### ■ La collecte des déchets

En 2002, ce sont 4 642 tonnes de DTQD qui ont été traités dans des centres spécialisés dont 1 250 tonnes au travers de seules opérations collectives sectorielles.

Bien que significative et encourageante, cette progression des tonnages de déchets dangereux rejoignant des filières spécialisées ne doit pas masquer l'importance du problème restant à traiter.

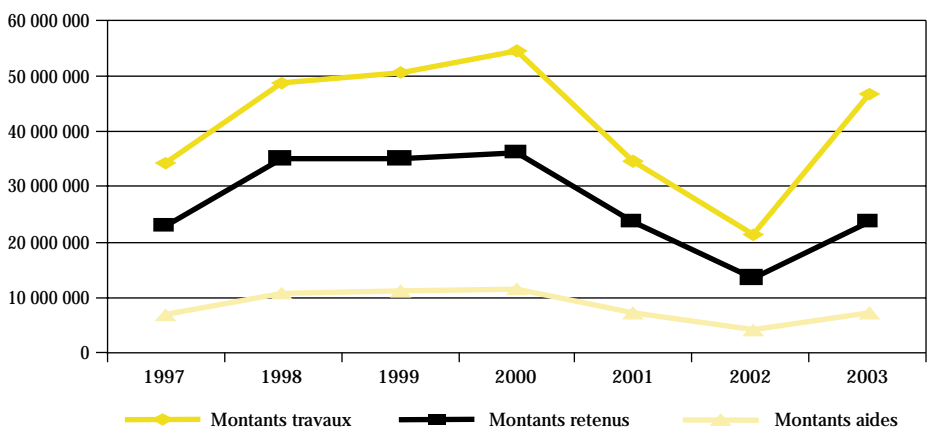
### La politique d'aides au fonctionnement en matière de collecte des déchets

En 2003, l'Agence a attribué 4 349 457 € d'aides à l'élimination des déchets dangereux pour l'eau.

### La lutte contre la pollution agricole

861 aides ont été engagées en 2003, dont le montant total s'élève à 7,4 M€ pour un montant de travaux de 46,46 M€

## Évolution des volumes financiers « agriculture » en euros depuis 1997



La reprise du niveau d'investissement par rapport à 2002 est principalement liée aux demandes d'aides portant sur les mises en conformité par les élevages. En 2003, la lutte contre la pollution par les élevages a mobilisé une part prépondérante des financements de l'agence à hauteur de 4,86 M€, contre 1,71 M€ en 2002, en liaison avec la mise en œuvre du PMPLEE. Les actions visant à la modification des pratiques culturales sont en hausse et enfin, le programme d'aide aux irrigants a maintenu un rythme soutenu avec 436 aides instruites en 2003.

■ La lutte contre la pollution par les élevages : le programme PMPLEE

À l'échéance du 31/12/2003, 37 % du cheptel dispose désormais de l'équipement à la bonne gestion des déjections et 13 % est en cours de travaux. La mise en application tardive du PMPLEE en octobre 2002 aura fait reculer la dynamique d'investissement en matière de maîtrise des effluents d'élevage de 2 ans, en retrouvant à peine pour 2003 le niveau d'aide observé en 2001.

■ Les actions en matière de conseil agricole

16 opérations anciennement labellisées FERTIMIEUX couvrent 328 300 ha de nappes et de bassins versants des cours d'eau les plus concernés par la pollution agricole. Ces opérations permettent à 9 850 agriculteurs dont 1 850 viticulteurs de bien maîtriser leurs apports d'engrais azotés. Ce constat d'amélioration des effets sur le milieu ne peut donc encore être généralisé, la dégradation de la ressource se poursuivant mais à un rythme qui tend à diminuer. En revanche, on peut mettre en évidence une diminution très nette des excédents d'azote agricole dans les sols, source de pollution des nappes.

■ Les actions en matière de pollution diffuse agricole

L'agence a accordé 39 aides, d'un montant total de 889 K€, pour la modification des pratiques culturales (couverture des sols nus en automne et lutte non chimique).

Conformément aux orientations du VIII<sup>e</sup> Programme, trois champs d'action ont été investis : les cultures intermédiaires (CIPAN), le traitement biologique contre la pyrale et la technique de confusion sexuelle évitant l'usage de traitement chimique.

■ La lutte contre les pollutions ponctuelles

Vis-à-vis de la lutte contre les phytosanitaires en 2003, la mise en œuvre des aides à la sécurisation des locaux de stockage s'avère difficile compte tenu de leur nouveauté. Seulement cinq aides ont été attribuées au cours de l'année 2003 à des coopératives, pour un montant d'aide total de 255 K€, et ne concernent qu'une vingtaine d'exploitations agricoles.

■ Les aides en matière d'irrigation

En 2003 l'agence a poursuivi ses aides aux bonnes pratiques à l'irrigation avec 436 dossiers et de 393 K€ d'aides. Cela porte à 877 le nombre total d'aides depuis le début du programme en 2001 et à environ 30 000 hectares la surface potentielle concernée. Le programme a été encouragé par un taux d'aide renforcé jusqu'au 30 juin pour la mise en place des compteurs.

■ Mission recyclage agricole des boues

Les missions de recyclage agricole, en place auprès des Conseils généraux ou des Chambres d'agriculture sur l'ensemble du Bassin, assurent une expertise externe indépendante sur les opérations de recyclage des boues domestiques et industrielles. En 2003 l'agence a apporté 579 000 € d'aides pour leur fonctionnement.

## **Dans le bassin de RHONE-MEDITERRANEE et dans le bassin de CORSE**

En 2003, l'agence a attribué, au titre de la dépollution, 313,21 M€ d'aides financières pour la réalisation de 530,77 M€ de travaux.

L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence RM et C est retracée dans le tableau ci-après :



en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Travaux</b>	<b>380</b>	<b>396,37</b>	<b>600,65</b>	<b>538,15</b>	<b>542,51</b>	<b>445,25</b>	<b>530,77</b>
Aides	253	283	378	350	360	317	313

### ***La lutte contre la pollution des collectivités locales***

Les aides attribuées aux collectivités par l'agence en l'an 2003 s'élèvent au total à 189,6 M€ (171,5 M€ en 2002).

Le montant des travaux neufs financés pour l'année 2003 : 576,5 M€, est en très forte progression par rapport aux années précédentes (345 M€ en 2002 et 360 M€ en 2001). Cette forte augmentation est justifiée par la taille des projets, et en particulier la décision concernant la 1<sup>ère</sup> tranche de l'extension en biologique de la station d'épuration de la Communauté d'Agglomération de Marseille (52 M€ de travaux).

Quant au montant des aides, il est très substantiellement supérieur aux montants prévisionnels inscrits au programme, à savoir 163 M€ (95 M€ sur la ligne 110 (traitement) ; 52 sur la ligne 120 (collecte) ; 16 sur la ligne 290 (bonus), mais cependant très proche de celui accordé en 2002, et globalement assez stable depuis quatre ans. A l'inverse, le nombre de décisions est en très forte diminution (pratiquement 30 % de moins en une année ; 42 % par rapport à l'année 1999). Ceci est évidemment le résultat des règles de sélectivité introduites au VIII<sup>e</sup> Programme. Le bilan 2003 permet donc de vérifier a posteriori de leur effet (en nombre de dossiers présumés écartés) mais aussi leur pertinence (au vu du constat fait sur le niveau des engagements mais aussi du volume des investissements retenus : 441,8 M€ contre 360,1 M€ en 2002).

Le taux moyen d'intervention (calculé sur les travaux retenus) continue également de baisser avec une baisse de presque 6 % en un an et 9 % en deux ans (35,7 en 2003, 41,5 % en 2002, 44,8 % en 2001). On retrouve donc, comme prévu, en cette première année du VIII<sup>e</sup> Programme, des taux d'intervention proches du VI<sup>e</sup> (36,3 % en moyenne entre 1992 et 1996). Par rapport à l'année passée, on note une répartition différente entre les lignes de programme 110 (stations) et 120 (collecte) : les stations concernent 64,1 % des aides attribuées (34,5 % des opérations) à comparer à un taux de 53,1 % en 2002 (35,4 % des opérations).

Cette évolution est due en partie aux règles de sélectivité qui touchent les réseaux, et en partie au financement de grands projets de station, notamment celle de la Communauté d'Agglomération de Marseille. Le VIII<sup>e</sup> Programme avait anticipé cette évolution puisqu'il prévoyait globalement de consacrer 64,4 % d'aides aux stations, chiffre tout à fait conforme à celui observé en 2003.

Le montant des aides apportées aux études s'établit à 3,9 M€, en net recul par rapport à 2002 (5,3 M€).

## Principales opérations aidées 2003, (hors contrats départementaux)

Objet de l'opération	Montants de travaux		Montants d'aides		
	réel	retenu	Subvention	Avance	Aide total
Extension biologique de la station de Marseille : 1 <sup>re</sup> tranche financière	52 000 000	52 000 000	15 600 000	10 400 000	26 000 000
Emissaire en mer de Montpellier - 3 <sup>e</sup> tranche financière	73 175 528	18 287 764	4 571 941	1 828 776	6 400 717
Station d'épuration de Vitrolles et des Pennes Mirabeau : 1 <sup>re</sup> tranche financière	25 743 200	12 737 000	3 821 100	2 547 400	6 368 500
Station d'épuration de Dranguignan - Trans	12 060 000	12 060 000	3 618 000	2 412 000	6 030 000
Extension de la station d'épuration de Thonon : 1 <sup>re</sup> tranche financière	12 000 000	12 000 000	3 600 000	2 400 000	6 000 000
Collecteur Nord Vaulx-en-Velin : 1 <sup>re</sup> tranche	16 000 000	16 000 000	4 000 000	1 600 000	5 600 000
Mise aux normes de la station d'épuration de Canet en Roussillon	10 550 000	10 550 000	3 161 500	2 103 000	5 264 500
Extension-amélioration station d'épuration d'Oyonnax (1 <sup>re</sup> tranche financière)	7 722 500	7 722 500	2 255 900	1 422 800	3 678 700
Réhabilitation de la station d'épuration de Vesoul : 1 <sup>re</sup> tranche	7 200 000	7 200 000	2 160 000	1 440 000	3 600 000
Mise au normes de la station du Barcarès	6 960 000	6 960 000	2 088 000	1 392 000	3 480 000
Extension-amélioration station d'épuration de Cluses : tranche 2	5 978 600	5 978 600	1 889 300	1 195 700	3 085 000
Mise aux normes et extension de la station d'épuration de Saint-Pierre-la-Mer	6 041 000	6 041 000	1 812 300	1 208 200	3 020 500
Dégâts des crues du 8 et 9 septembre 2002 dans le Gard : Tranche 2	10 000 000	10 000 000	3 000 000	0	3 000 000
Réhabilitation de la filière boues ; station de Ste-Suzanne (Montbéliard)	6 000 000	6 000 000	1 800 000	1 200 000	3 000 000
Mise aux normes de la station d'épuration des Roumigières	6 097 700	5 844 700	1 753 500	1 169 000	2 922 500
Mise en conformité et extension de la station d'épuration de Miramas-Saint-Chamas	5 833 500	5 833 500	1 750 100	1 166 700	2 916 800
Améliorations des réseaux de la COURLY - Programme 2003	9 380 600	8 200 000	2 050 000	820 000	2 870 000
Emissaire en mer de Montpellier : Bonus contractuel	0	0	914 388	1 828 776	2 743 165
Amélioration-extension de la station d'épuration du S.I.T.T.E.U	4 103 000	4 103 000	1 230 900	820 600	2 051 500
Mise aux normes de la station intercommunale du Bréda	4 020 000	4 020 000	1 206 000	804 000	2 010 000
<b>Total M. euros</b>					<b>100 041 882</b>

Une vingtaine d'opérations (3,6 % des décisions d'aides) représentent individuellement plus de 2 M€ d'aides chacune, et un montant total dépassant 100 M€ (52,7 % des autorisations de programme). La première d'entre elles concerne l'extension biologique de la station de Marseille avec une première tranche financière de 26 M€ d'aide, correspondant approximativement au tiers de l'opération. Il s'agit bien entendu de l'opération majeure du VIII<sup>e</sup> Programme, tous domaines confondus. Au titre des grands projets du bassin, on note également le financement de la troisième tranche de l'émissaire en mer de la station de Montpellier, ce qui clôt pour l'essentiel les engagements de l'agence dans le cadre du contrat d'agglomération signé avec la collectivité (au total près de 9,5 M€ d'aides avec les différents bonus garantissant le maintien des aides du VII<sup>e</sup> Programme). Sur les vingt principales opérations, 15 concernent des stations d'épuration de grande taille dont la mise en conformité avec la Directive Eaux Résiduaires Urbaines est désormais engagée. On note en particulier dans cette liste les agglomérations de Vitrolles, Thonon et Vesoul, toutes trois situées en zone sensible à l'eutrophisation. On note également deux importantes opérations de réseaux sur la Communauté Urbaine de Lyon et 3 M€ d'aides accordées, via le Conseil Général du Gard, aux communes ayant subi des dégâts à leurs ouvrages d'assainissement lors des crues violentes de septembre 2002.

L'état d'avancement de la mise en conformité des stations d'épuration avec la Directive Eaux Résiduaires Urbaines peut être résumé par le tableau suivant :

		Nombre	Capacité
zone normale (>1 5 000 EH)	en conformité ou travaux engagés	123	9 600 000
	non conformes	56	3 600 000
<b>Total</b>		<b>179</b>	<b>13 200 000</b>
zone sensible (> 10 000 EH)	en conformité ou travaux engagés	42	2 350 000
	non conformes	12	450 000
<b>Total</b>		<b>54</b>	<b>2 800 000</b>

En zone normale : 56 stations, représentant une capacité cumulée de 3 600 000 EH, restent encore à mettre en conformité. Pour 21 d'entre elles, représentant une capacité cumulée de 1 900 000 EH, les travaux débiteront en 2004 ou 2005.

En zone sensible : il s'agit de 12 stations à mettre en conformité, représentant une capacité cumulée de 450 000 EH, dont 4, représentant une capacité cumulée de 300 000 EH, sont prévues pour 2004 ou 2005.

Le bilan des aides à l'exploitation versées en 2003 au titre de l'année 2002 est le suivant : Le montant des aides au bon fonctionnement des ouvrages de traitement (ABF) versées en 2003 s'élève à 20,84 M€, dont 0,06 M€ pour des ABF relatives à l'année 2001 qui n'avaient pu être versées en 2002. Au titre de 2002, 438 ouvrages ont bénéficié de l'ABF (397 en 2001) pour un montant total de 20,78 M€, le montant des primes attribuées à ces mêmes ouvrages s'élevant à 34,36 M€. Comme les années précédentes, ce sont les grandes stations qui bénéficient le plus de l'ABF.

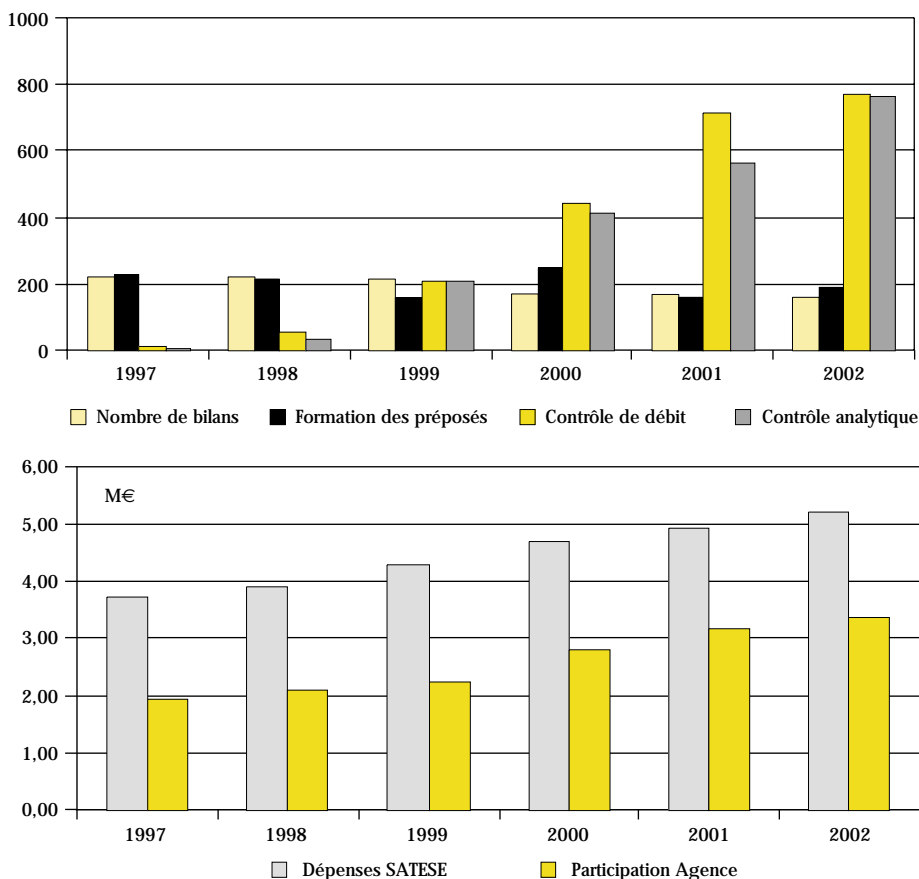
Capacité (EH)	Nombre d'ABF versées	ABF (M€)	Primes correspondantes (M€)
=< 2 000	114	0,28	0,47
2 001 à 10 000	175	1,96	3,38
10 001 à 50 000	108	6,09	10,12
> 50 000	41	12,45	20,38
<b>Total</b>	<b>438</b>	<b>20,78</b>	<b>34,35</b>

L'aide à la bonne gestion des boues, créée par le VIII<sup>e</sup> Programme, connaîtra ses premiers versements en 2004. Au 31 décembre 2003, 10 centres d'élimination étaient conventionnés (2 centres d'incinération, 8 centres de compostage) et l'agence avait reçu environ 200 demandes d'aides provenant des collectivités.

Les services d'assistance technique :

■ Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration (SATESE)

L'activité des SATESE a évolué au cours du VII<sup>e</sup> Programme avec la montée en puissance de l'assistance à la mise en place et du contrôle de l'autosurveillance. Corrélativement, le nombre de visites, bilans et formations de préposés est en légère diminution. Les dépenses cumulées s'élèvent pour les prestations réalisées en 2002 (payées en 2003) à 5,3 M€ et les aides de l'agence à 3,4 M€, soit 64 % des dépenses réelles.



#### ■ Service d'Assistance Technique à l'Assainissement Autonome (SATAA)

En 2003, une participation de 175 000 € a été versée aux Départements du Gard, du Jura et de la Haute-Savoie qui ont signé une convention avec l'agence.

#### ■ Mission d'Expertise et de Suivi des Épandages (MESE)

Les MESE sont maintenant présentes sur 20 départements du bassin, dans le cadre de conventions signées entre l'État, les Chambres d'Agriculture et l'Agence. Il n'existe pas de MESE dans les départements des Alpes-Maritimes, de l'Ardèche, les Pyrénées-Orientales et en Corse. Les aides attribuées par l'agence depuis 1998 sont en augmentation et dépassent désormais 250 k€ par an.

### ***La lutte contre la pollution des activités économiques (hors élevage)***

Le montant des décisions d'aides à l'investissement, 20 M€ en 2003, est en très forte baisse par rapport aux années précédentes (49,9 M€ en 2002, 53,3 M€ en 2001). Le nombre de décisions est pratiquement dans un ordre de grandeur de 50 % de l'année passée (718 décisions d'aide en 2002). Ce résultat est la conséquence de quatre facteurs concomitants : les effets de l'encadrement communautaire des aides; le contexte économique global de la France qui ne favorisait pas les investissements; les effets des mesures de sélectivité introduites au VIII<sup>e</sup> Programme (par exemple le non-financement d'opérations d'un coût inférieur à 15 000 €, hors contrats); enfin, vraisemblablement un effet d'aubaine en 2002 (taux d'interventions plus favorables) qui ont conduit à anticiper des demandes d'aides.

Lorsque l'on compare ces montants à une série de données couvrant 1997 à 2002, on constate que le nombre de dossiers et le volume de travaux présentés baissent respectivement de 26,5 % et de 24 % environ par rapport au VII<sup>e</sup> Programme, alors que le

volume d'aides (en équivalent subvention) baisse de 40 %. Ceci permet d'apprécier les effets respectifs des différentes causes (conjoncture économique et effet d'aubaine d'un côté, encadrement communautaire et sélectivité de l'autre), même si elles ne peuvent être totalement isolées les unes des autres.

On note par ailleurs que la situation de l'année 2003 est assez proche de celle de l'année 1997 sur de nombreux paramètres, si ce n'est un taux moyen d'intervention inférieur de plus de neuf points (24,3 % contre 33,5 %). Ce taux moyen d'intervention (calculé sur les travaux présentés) est globalement inférieur de 6,6 % par rapport à la moyenne du VII<sup>e</sup> Programme (30,9 %). Il faut en fait se référer aux V<sup>e</sup> et au VI<sup>e</sup> Programme pour retrouver des taux d'intervention du même ordre de grandeur (respectivement 22,2 et 28,1 %).

Enfin, les bonus par rapport aux règles d'intervention classiques de l'agence sont restés stables (220 k€ en 2002 ; 213 k€ en 2003). Ils ont bénéficié à 17 opérations pour un montant approximatif de 213 k€ (1 M€ de travaux présentés, 0,79 M€ retenus).

Les aides aux économies d'eau ont, quant à elles, diminué de moitié (0,68 contre 1,34 M€).

Le montant des aides apportées aux études et actions d'animation s'établit à 5,1 M€, en nette progression par rapport à 2002 (2 M€) malgré un plus faible nombre d'opérations (79 contre 105). C'est également le cas des opérations concernant la prévention des pollutions accidentelles (32 opérations en 2003 contre 75 en 2002, mais aides progressant de 2,7 M€ à 4,6 M€).

Le nombre d'opérations de réduction des pollutions chroniques a été divisé par 2 (118 contre 250), les travaux correspondants pratiquement par 3 (30,3 M€ contre 83,4 en 2002), les aides correspondantes par un facteur proche de 6 (6,3 M€ contre 36,5 M€ en 2002).

Les opérations de restauration des sites et sols pollués se sont résumées à une vingtaine d'études (régime d'aide notifié à la Commission Européenne mais toujours en discussion fin 2003), d'où un volume d'aides divisé par 2,5 par rapport à 2002.

#### Principales opérations industrielles aidées en 2003

Treize opérations dépassent individuellement 300 k€ en équivalent subvention. Ces treize opérations totalisent 38,1 M€ de travaux et 10,1 M€ d'aides, soit respectivement 48 et 51 % du total des opérations aidées en industrie. Parmi ces opérations, 3 concernent les campagnes substances dangereuses dans les régions Rhône-Alpes, PACA et Bourgogne.

Opération	Bénéficiaire	Dép	Montant Travaux	Assiette	Equivalent subvention
Réfrigération en circuit fermé	TOTAL France	13	12 300 000	7 100 000	2 130 000
Collecte séparative des effluents (Marcoule)	CO GE MA	30	5 060 000	5 060 000	1 518 000
Campagne d'analyse substances dangereuses	APORA	69	2 394 000	2 394 000	1 197 000
Traitement physico chimique des effluents	ISOCHEM	38	3 889 500	2 934 500	880 400
Rétention et aménagement des réseaux d'eaux pluviales	EDF - CNPE du Bugey	01	4 954 300	2 696 200	808 900
Campagne d'analyse substances dangereuses	CCI Marseille	13	1 278 200	1 278 200	639 100
Traitement des effluents	CHOMARAT Frères	07	1 800 000	1 800 000	540 000
Traitement des effluents de 4 caves par évaporation naturelle	SARL VIII-TAVE	30	1 569 000	1 569 000	470 700
Etudes préalables aux investissements	MESSIER BUGATTI	69	842 000	842 000	421 000
Destockage et élimination des PPNU en Rhône-Alpes	FED. REG. COOP. AGR.R.A.	69	823 300	823 300	411 700
Traitement complémentaire sur les effluents	ADISSEO France SAS	38	1 323 000	1 323 000	396 900
Traitement physico-chimique des effluents	SOLVAY France	13	1 256 000	1 256 000	376 800
Campagne d'analyse substances dangereuses	CRCI Bourgogne	21	646 600	646 600	323 300
<b>Total</b>			<b>38 135 900</b>	<b>29 722 800</b>	<b>10 113 800</b>

Comme en 2002, le secteur des caves et négoce de vins constitue la branche la plus active (142 opérations) du fait de l'engagement de contrats de branches viti-vinicoles dans la plupart des régions du bassin. Ces contrats touchant souvent de petites entreprises, le montant global de travaux et d'aides reste cependant en deçà des aides accordées à l'industrie chimique (27 opérations pour un volume d'aides de 5,85 M€). L'industrie du lait (comptée ici dans l'agro-alimentaire), qui représentait 99 décisions d'aides en 2002 (13,8 % des décisions et 6 % des aides), ne représente plus en 2003 que 22 décisions (6,2 % du total) et 312 k€ d'aides (1,6 % du total). Enfin, à noter que dans la rubrique « multi-branches », l'essentiel des opérations est constitué de démarches collectives d'animation et d'inventaires, parmi lesquelles figurent les campagnes substances dangereuses, lancées désormais dans toutes les régions, les inventaires et actions d'animation lancés dans le cadre des opérations ports propres, et les actions contractuelles locales initiées sur la Bourbre et le lac du Bourget. L'essentiel de ces opérations s'intéresse notamment aux rejets toxiques.

### **La lutte contre la pollution d'origine agricole**

En 2003, 251 décisions d'aides ont été prises par l'agence pour un montant total d'aides de 8,2 M€, entièrement versées sous forme de subventions. Sur le total, une seule opération a été bonifiée.

La lutte contre la pollution par les élevages mobilise la très grande majorité des financements de l'agence (75 % du nombre d'opérations, 83 % des montants) dans le cadre du Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole (PMPOA). Aucune décision d'aide n'a été prise dans le cadre des contrats départementaux, contrairement aux années précédentes pour le PMPOA1, compte tenu du nouveau dispositif mis en place avec le CNASEA et les DDAF.

La lutte contre les pollutions diffuses (nitrates et pesticides) fait plus largement appel à des actions collectives de conseil et de communication. Le bilan est en progression par rapport à l'année passée (882 k€ contre 673 en 2002). On note en particulier l'engagement de 8 opérations pilotes. Le sous-bassin Saône a généré à lui seul 85 opérations (presque 1/3 du total) et 862 k€ d'aides. Aucune opération n'a été réalisée en Corse.

Principales opérations financées en 2003 :

En dehors du versement au CNASEA de 5 M€, seules quatre opérations dépassent 60 k€ d'aides.

Opération	Bénéficiaire	Montant travaux	Aide totale
Suivis agronomiques et diagnostic environnemental après épandage de matières organiques agricoles	CH. AGR. PYRÉNÉES ORIENTALES	576 500	201 800
Étude sur les pesticides en Camargue : Sources, transport et devenir	UNIVERSITÉ DE PROVENCE	197 900	80 200
Création d'aires de remplissage et lavage de pulvérisateurs ; acquisition de l'unité de traitement (EPU mobil)	COM. COM. CORBIÈRES EN MÉDITERRANÉE	480 000	79 200
Opération groupée : réalisation des cartes des sources d'exclusion et de portance des sols	CH. AGR. HAUTE MARNE	200 900	60 300

Quatre opérations ont été programmées en 2003 dans le cadre du contrat de rivière de la Seille. L'agence finance des prestations d'assistance technique à l'épandage (« ATE ») des déjections, assistance généralement réalisée par des Chambres d'Agriculture. Cet outil est principalement utilisé sur les territoires des Délégations de Lyon et de Besançon. Pour l'année 2003, 6 organismes agricoles ont bénéficié de cette aide pour un montant de subventions de 50 624 € (72 331 € de dépenses retenues). Le dispositif a profité à 187 agriculteurs, dont plus de 60 % étaient signataire du Protocole Jeunes Agriculteurs. Les nouvelles demandes d'ATE (en première année) ont concerné 22 nouveaux agriculteurs et 7 Jeunes Agriculteurs.

## Dans le bassin de SEINE-NORMANDIE

Au cours de la première année du VIII<sup>e</sup> Programme (2003-2006), l'agence a attribué, au titre de la dépollution, 567,11 M€ d'aides financières pour la réalisation de 804,71 M€ de travaux.

L'évolution du montant des travaux relatifs à l'amélioration de la qualité des eaux et l'évolution des montants attribués par l'agence Seine Normandie est retracée dans le tableau ci-dessous :

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	838,47	929,94	914,69	930	960,96	1 056	804,71
Aides	549	610	602	617	625	699	567,11

Ces travaux portent sur 2 974 opérations et ont été orientés selon les priorités retenues lors de l'adoption du programme du respect des engagements internationaux de la France (directive eaux résiduaires urbaines, PMPOA 2, aides aux entreprises telles que notifiées) et aux contrats pluriannuels signés qui reprennent notamment les objectifs du SDAGE.

### ***La lutte contre la pollution des collectivités locales***

Les aides à l'investissement apportées en 2003 aux collectivités locales portent sur 1 851 opérations, pour un montant de 406,1 millions d'euros, permettant ainsi la réalisation de 702,7 millions d'euros de travaux. Les capacités épuratoires supplémentaires ont concerné 645 800 équivalents habitants. La gestion décentralisée du programme de l'agence, par secteur géographique, permet une intervention adaptée aux besoins spécifiques des sous-bassins et formalisée dans les « plans territoriaux d'actions prioritaires » adoptés après concertations au sein des commissions géographiques.

### **Les aides à l'investissement contractualisées**

Outre les aides directes ponctuelles apportées aux collectivités locales, l'agence a mis en place des contrats spécifiques.

#### ■ Les petites communes

Pour faciliter la programmation des ouvrages, des contrats départementaux sont conclus entre l'agence et des conseils généraux. Ils permettent de financer des opérations d'eau potable et d'assainissement. En 2003, trois départements ont bénéficié de ces contrats pour un montant d'aides de 4,9 millions d'euros permettant ainsi la réalisation de 11,7 millions d'euros de travaux. Les « contrats territoriaux » constituent un cadre adapté aux actions en milieu rural qui concernent en premier lieu les petites communes.

#### ■ Les grandes collectivités

Les contrats d'agglomération pluriannuels conclus avec les collectivités locales prévoient un programme de travaux relatifs à l'eau potable et à l'assainissement. Trois nouveaux contrats d'agglomération ont été signés en 2003 avec la Communauté de communes Migennoise dans l'Yonne, la Communauté d'agglomération havraise en Seine-Maritime et la commune de Verrière-le-Buisson dans l'Essonne. Le montant global des travaux retenus porte sur 162,4 millions d'euros financés par l'agence à hauteur de 86,5 millions d'euros. Durant l'année 2003, les collectivités ont poursuivi leurs travaux de mise aux normes en application de la Directive « eaux résiduaires urbaines » (DERU).

### **Les aides au fonctionnement des ouvrages**

Les aides au fonctionnement comprennent la prime réglementaire ainsi que l'aide à la qualité d'exploitation (AQUEx).

#### ■ Les primes pour épuration

Les primes pour épuration versées aux collectivités locales, en fonction de l'efficacité du traitement des eaux par les stations d'épuration, se sont élevées en 2003 à 73,2 millions d'euros. La part du Syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), qui concerne les départements 75, 92, 93, 94 et quelques communes périphériques, est de 34,4 millions d'euros.

#### ■ L'aide à la qualité d'exploitation

L'Aquex est destinée à aider et accompagner la mise en place d'une gestion globale des systèmes d'assainissement des collectivités locales, depuis le réseau jusqu'à la station d'épuration. En 2003, l'Aquex a été attribuée à 141 maîtres d'ouvrage pour un montant total de 34,8 millions d'euros dont 17,5 millions d'euros à cinq maîtres d'ouvrage de la zone SIAAP.

### **Quelques opérations majeures financées par l'agence**

#### ■ La réhabilitation de la qualité de la Seine et de la Marne

Le contrat de bassin signé début 2000 avec le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et la Région Ile-de-France constitue l'acte majeur pour la réalisation du « scénario C » issu de l'étude d'assainissement de la zone centrale Ile-de-France. Un avenant à ce contrat a été signé en juin 2003. Le coût de l'ensemble des travaux s'élève à 2,4 milliards d'euros, financés par l'Agence à hauteur de 40 % en subvention et 20 % en avance remboursable sur 15 ans. Le contrat prévoit notamment la dépollution des eaux de pluie, la réduction des nuisances pour les riverains, des niveaux de traitement des stations d'épuration plus performants grâce à un rééquilibrage des volumes d'eaux usées à traiter entre les différentes usines du SIAAP en délestant la station historique d'Achères, au profit des unités de l'est de l'agglomération parisienne (doublement de Valenton et reconstruction de Noisy) et la création d'usines nouvelles (Les Grésillons à Triel-sur-Seine et la Morée au Blanc-Mesnil).

#### *La maîtrise de la pollution par temps de pluie*

Il est prévu la création de stockages permettant d'assurer la régulation des eaux excédentaires avant restitution vers les unités de traitement. Pour les secteurs Est de Paris (Ivry-Charenton), Bièvre et amont de Paris jusqu'à la confluence de la Seine et de la Marne, le volume de stockage a été estimé à 245 000 m<sup>3</sup>.

Le vaste « Complexe des Cormailles » comprend un bassin de stockage de 55 000 m<sup>3</sup> et des tunnels de stockage (liaison Cachan-Charenton : 110 000 m<sup>3</sup>, tunnel Ivry-Massena : 80 000 m<sup>3</sup>). La construction du complexe de stockage des Cormailles représentera le volume de stockage d'eaux unitaires le plus important de l'agglomération parisienne. Ce volume permettra une meilleure gestion des flux polluants au sud-est de Paris. Le volume stocké aura pour destination l'usine d'épuration de Seine Amont à Valenton. Le montant des travaux en cours s'élève à 41,3 millions d'euros, auxquels l'agence apporte une aide de 25 millions d'euros (dont 5,6 millions d'euros financés sur l'exercice 2004).

Concourant aux mêmes objectifs, le département de la Seine-Saint-Denis a engagé la construction d'un bassin de stockage-décantation de 15 000 m<sup>3</sup> sur la commune de Villemonble destiné à réguler les flots de temps de pluie et à permettre leur traitement. Le coût total de l'opération s'élève à 14,8 millions d'euros. La première tranche du projet, d'un montant de 1,5 million d'euros, a été lancée en 2003 et financée par l'agence à hauteur de 0,9 million d'euros.



### *Les stations d'épuration*

La modernisation de l'usine Seine-Aval (Achères) suit son cours. Les études de conception et de réalisation de l'unité de nitrification et de dénitrification partielle sont bien avancées et les travaux préparatoires à l'exécution des travaux du génie civil ont été lancés. Le coût des travaux financés en 2003 est de 81,6 millions d'euros, l'agence apporte une aide de 44,2 millions d'euros dont 20 millions d'euros financés sur 2004.

Les travaux d'extension de l'usine Seine-amont (Valenton), se poursuivent. La capacité de Valenton II passera à 600 000 m<sup>3</sup>/j. Par temps de pluie le traitement physico-chimique (clarifloculation) d'une capacité de 10,5 m<sup>3</sup>/s sera mis en place. A terme, 250 000 m<sup>3</sup>/j seront soustraits de la zone de collecte d'Achères. Le coût des travaux financés en 2003 est de 115 millions d'euros, l'aide de l'Agence porte sur 69 millions d'euros.

### *Les réseaux d'assainissement*

La ville de Paris poursuit son programme de mise en place de bouches d'égout sélectives. L'objectif est de retenir les débris charriés par les eaux de ruissellement avant qu'ils ne pénètrent dans les égouts où ils perturbent le fonctionnement des réseaux et celui des usines d'épuration. Ces travaux portent sur le remplacement de 2 060 bouches en 2003 pour un montant de 3 millions d'euros avec une aide de l'Agence de 1,9 million d'euros.

#### ■ La préservation des rivières Etampes et Juine

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Région d'Etampes (SIARE), la Société des Eaux de l'Essonne et l'Agence ont mis en place une gestion environnementale du système d'assainissement du SIARE qui a obtenu en 2003 la reconnaissance Iso 14 001. La station d'épuration a été inaugurée en 2003. Elle rejette une eau compatible avec la faune et la flore des rivières d'Etampes et de la Juine. Les équipements générateurs de bruits et d'odeurs sont conçus pour éviter toute nuisance aux riverains. Le traitement des boues (séchage thermique) permet de réduire la quantité de déchets produits. En outre, cette station s'intègre dans le paysage de la Vallée de la Juine classée en site sensible et est conçue pour être visitée par le public afin de le sensibiliser aux problèmes liés à l'eau et à l'environnement.

#### ■ Limiter la dégradation de la Voulzie

La Ville de Provins, 11 600 habitants, fait partie du bassin versant de la Voulzie, affluent rive droite de la Seine, qui présente une qualité bonne à passable vis-à-vis des paramètres azote et phosphore. La nouvelle station d'épuration est conçue de manière à traiter également les matières de vidanges et les produits de curage des réseaux. Les boues biologiques sont entièrement recyclées en agriculture. La mise en service de la station devrait contribuer à limiter la dégradation de la qualité de la Voulzie à l'aval de Provins et de conserver une qualité 1B conformément à l'objectif fixé. Ce projet a présenté un coût total de 4,6 millions d'euros. Parallèlement, la Ville de Provins a créé et restructuré les réseaux d'assainissement.

*En seine aval*, le contrat d'agglomération a été signé entre la Communauté d'agglomération havraise et l'agence. Les opérations inscrites, qui s'échelonnent jusqu'en 2007, représentent 143 millions d'euros de travaux, financés par l'agence pour 56 millions d'euros en subvention et 20 millions d'euros en avance. Parmi les opérations les plus importantes, figurent la nouvelle station d'épuration de l'agglomération, la dépollution des principaux rejets d'eaux pluviales et les bassins d'orage destinés à limiter les inondations du centre ville par débordement des réseaux d'assainissement.

Par ailleurs la station d'épuration de Louviers qui rejette dans l'Eure a été inaugurée par la Communauté d'agglomération Seine-Eure. D'une capacité de 33 000 EH et de type boues activées en aération prolongée, elle est conçue pour dénitrifier et traiter le phosphore.

#### ■ L'assainissement individuel

L'assainissement individuel est inscrit dans de nombreux schémas d'assainissement en milieu rural. Cependant, un nombre encore très insuffisant de programmes de travaux a été mis en œuvre.

En 2003, les travaux d'assainissement individuel réalisés avec l'aide de l'agence ont concerné environ 4 772 habitants, soit un quasi-quadruplement par rapport à l'année 2002, mais restant à un niveau sans commune mesure avec les efforts à réaliser dans ce domaine. Les causes évoquées de cette insuffisance sont les difficultés juridiques que rencontrent les collectivités pour ces interventions sous domaine privé, la faiblesse de l'offre de service d'entreprises réellement professionnelles pour la conception, la réhabilitation et l'entretien de ces dispositifs, et enfin le peu d'engouement des usagers pour cette solution qui leur apparaît peu moderne et dont ils ne mesurent pas souvent l'intérêt écologique et économique.

## ***La lutte contre la pollution des industries***

### **Les aides aux investissements**

Suite à la publication par la Commission européenne d'un nouvel encadrement des aides d'État pour la protection de l'environnement, les modalités d'aides pour l'industrie ont été remaniées pour être conformes aux textes européens en matière de concurrence. Afin de conserver un caractère incitatif des aides de l'agence et une plus grande facilité de financement pour les PME, la part apportée sous forme d'avance remboursable sans intérêt a été accrue.

Parallèlement, la conjoncture économique défavorable a entraîné une baisse sensible des investissements industriels dans tous les secteurs d'activité. Au cours de cette année, les travaux soutenus par l'agence représentent 55,7 millions d'euros. Le montant des aides apporté par l'agence s'élève à 33,6 millions d'euros répartis sur 500 conventions. Les principaux secteurs industriels engagés dans la protection des eaux en 2003 ont été les industries mécaniques et de traitement de surface, la chimie-pétrochimie énergie et les industries agro-alimentaires. Par ailleurs, les actions menées vers les très petites entreprises, les artisans et les activités de service se sont concrétisées en 2003 par la mise en place de plusieurs contrats « métiers » engageant ces professions vers la maîtrise de leurs pollutions selon un calendrier et des objectifs quantifiés. Ces projets ont notamment concerné la branche pressing, la coutellerie dans le Nogentais et une zone portuaire en Seine-Maritime.

### **L'aide au traitement des déchets**

Le dispositif a été recentré autour des PME. Seules les PME au sens communautaire et les artisans sont éligibles à ces aides, dans la limite de 50 t/an et par site. L'objectif est d'aider en fin de programme 20 000 t/an pour 7 000 producteurs, contre actuellement environ 12 000 t/an pour 2 500 producteurs.

L'agence a établi des conventions financières avec près de 50 opérateurs (collecteurs de déchets ou centres de traitement et de collecte).

Par ailleurs, près de 200 industriels « gros producteurs » bénéficient des aides à l'élimination des déchets, limitées à la première année du VIII<sup>e</sup> Programme, de façon à assurer la transition avec le VII<sup>e</sup> Programme.

Les aides apportées à la collecte s'élèvent à 5,3 millions d'euros.

## ***Le milieu rural et la lutte contre la pollution agricole***

### **Milieu rural**

L'Agence s'est impliquée aux côtés du monde rural – élus, entrepreneurs, associations et agriculteurs – dans des actions locales pour maîtriser les pollutions diffuses et mettre en place une gestion raisonnée et équilibrée de la ressource en eau dans le respect des spécificités locales environnementales, économiques et sociales

En 2003, 6 contrats territoriaux ont été adoptés dans la continuité des 31 contrats ruraux signés durant le VII<sup>e</sup> programme. Le premier contrat rural celui de la Hague (50), est arrivé à son terme avec un bilan d'exécution de 89 % des projets contractualisés.

Il est important de noter que les résultats les plus favorables sont atteints dans les contrats ruraux où la mobilisation des élus est forte et où la cellule d'animation est renforcée par la création d'un poste de technicien spécialisé dans ce domaine. En effet, celui-ci assure une animation et un suivi technique sur le terrain auprès de la population et des artisans.

### Lutte contre la pollution agricole

L'année 2003 a vu le financement des premiers dossiers dans le cadre du nouveau PMPOA (Programme de maîtrise des pollutions liées aux effluents d'élevage) dont les textes réglementaires avaient été publiés en 2002. Ce programme national prévoit, d'ici à la fin 2006, la mise aux normes de toutes les exploitations situées en zones vulnérables ainsi que les établissements de plus de 90 UGB hors zone vulnérable. Le montant des aides attribuées au cours de l'année pour 6,1 millions d'euros a permis le financement proche de 250 dossiers, représentant près de 58 000 unités gros bovins (UGB).

En complément de ce programme, l'Agence apporte son soutien à la mise en œuvre de l'assistance technique à la fertilisation raisonnée. En 2003, 400 éleveurs du bassin ont ainsi bénéficié de ce programme d'accompagnement. L'Agence a signé, en 2003, une convention cadre avec la société Adivalor pour l'aide à la collecte et à la destruction des produits phytosanitaires non utilisables. L'objectif est d'en éliminer sur le bassin 1 000 tonnes d'ici à 2006. Plusieurs actions de collecte ont d'ores et déjà démarré en Ile-de-France, Seine-Maritime, Basse-Normandie et dans l'Oise.

## LE PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DES RESSOURCES EN EAUX EN 2003

Au cours de l'année 2003, les agences ont attribué, pour le programme d'aménagement des ressources en eau près de 290,3 M€ d'aides financières pour la réalisation de 750,74 M€ de travaux.

L'évolution du montant des travaux relatifs à l'aménagement des ressources en eau et l'évolution des montants attribués par les agences est retracée dans le tableau ci-dessous :

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	616,14	716,51	725,66	859,81	908,55	754,22	750,74
Aides	260	295	297	320	320	281,92	290,30

### Dans le bassin d'ADOUR-GARONNE

En 2003, l'agence a attribué, au titre de la gestion de la ressource et des milieux aquatiques, 25,57 M€ d'aides financières pour la réalisation de 92,77 M€ de travaux.

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	98	105,95	87,65	114,03	111,83	96,94	92,77
Aides	25	31	30	29	31	30,86	25,57

### ***Des ressources en eau préservées***

En 2003, l'agence a encore été fortement mobilisée par la préparation des Plans de Gestion des Étiages (PGE) préconisés par les SDAGE.

Outre les PGE de l'Adour amont (à l'amont de sa confluence avec la Midouze) et du système Neste et rivières gasconnes déjà validés, 3 nouveaux PGE ont été approuvés en 2003 : Garonne-Ariège, Dropt et Tescou. Ces diverses procédures rassemblent les acteurs de l'eau d'un bassin dans une perspective de gestion durable des ressources en eau : elles permettent de disposer sur les bassins concernés d'un état des lieux et d'objectifs de gestion qui mettent en particulier l'accent sur les économies d'eau et le respect d'un débit d'objectif pour le bon état de la rivière. Les PGE confirment donc les objectifs d'économie d'eau et de valorisation de ressources existantes mais aussi la nécessité des opérations structurantes de soutien d'étiage. Le recours aux réserves existantes, avec en particulier les accords de déstockage d'ouvrages EDF, ont permis notamment d'affecter chaque année, depuis 1989, 78 Mm<sup>3</sup> au soutien d'étiage de la Garonne, de l'Agout et du Lot. Les PGE confirment qu'il manque encore globalement sur le bassin, économies d'eau déduites, environ 190 Mm<sup>3</sup> de réserves nouvelles (ou de déstockages EDF). Par ailleurs, en appui aux opérations de conseil auprès des agriculteurs irrigants pour une meilleure conduite de leur irrigation, l'agence a participé au financement d'équipements de maîtrise des apports d'eau à la parcelle. En 2003, l'agence a ainsi accordé 0,33 M€ d'aides pour le financement de 1380 équipements.

### ***Eau potable : confirmation d'une forte demande***

Malgré une sélectivité accrue de l'éligibilité aux aides de l'agence, l'année 2003 a confirmé la progression des demandes concernant l'alimentation en eau potable. Conformément aux orientations du programme et pour répondre aux objectifs du SDAGE, la politique « eau potable » s'est déployée selon 3 axes d'intervention :

- la protection de la ressource (9,54 M€ de travaux et 1,96 M€ d'aides) : 217 périmètres de protection des captages d'eau souterraine ont été financés en 2003.
- l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée (24,64 M€ de travaux et 6,75 M€ d'aides, soit 70 % du total des aides « eau potable ») : les opérations regroupées sous le thème « qualité » auront permis de mettre aux normes de potabilité 123 unités de distribution desservant 97 000 abonnés. Rapporté à l'objectif de mise en conformité de 400 UDNC (Unités de Distribution Non Conformées) sur l'ensemble du programme, le rythme des opérations aidées en 2003 apparaît donc élevé. Globalement, les opérations les plus nombreuses ont concerné les non-conformités bactériologiques (79 UDNC mises aux normes), puis les non-conformités liées aux pesticides et aux nitrates (respectivement 19 et 11 UDNC mises aux normes).
- les économies d'eau (1,11 M€ de travaux et 0,29 M€ d'aides) : les opérations dans ce domaine ont concerné la réalisation de diagnostics de réseaux pour 27 collectivités dont les rendements étaient inférieurs à 60 %, et la pose de 96 compteurs dans 38 communes, permettant de mesurer l'eau prélevée dans le milieu naturel. L'essentiel des opérations d'économies d'eau s'est concentré sur la Gironde dans le cadre des dispositions du SAGE « nappes profondes » visant à diminuer les prélèvements dans l'aquifère éocène.

### ***Les actions menées dans la restauration et l'entretien des milieux aquatiques***

Le VIII<sup>e</sup> Programme a mis l'accent sur l'accompagnement technique des opérations de restauration et de gestion des cours d'eau, en demandant aux maîtres d'ouvrage de se doter de techniciens rivière. Dans ce cadre, 115 maîtres d'ouvrages intervenant sur un linéaire géré de 10 000 km de berges de cours d'eau ont été aidés pour des travaux de restauration ou d'entretien selon l'état d'avancement de leurs programmes pluriannuels. La politique restauration et gestion des milieux humides s'est développée sous l'impulsion notamment des Conservatoires Régionaux d'Espaces naturels. Au total, 3500 ha ont bénéficié d'une aide de l'agence en 2003,

dont 80 % situés en zone littorale où l'on rencontre les milieux humides les plus étendus. Dans le domaine de la restauration des poissons migrateurs, 16 créations et 2 améliorations d'équipements de franchissement ont été aidées. Sur ce thème, il faut noter la mobilisation des partenaires du département de la Corrèze, qui ont mené une opération coordonnée sur 12 seuils situés sur les affluents de la Corrèze. Enfin, les Fédérations de Pêche du bassin ont été aidées pour l'amélioration des milieux aquatiques : inventaires piscicoles et astacicoles du Céou, étude des Plans de gestion piscicoles départementaux du Cantal et de la Dordogne...

### ***La confirmation d'une approche territoriale sur le bassin à travers les défis territoriaux***

En complément des outils institutionnels de gestion intégrée de l'eau (SAGE et contrats de rivière), l'Agence a instauré le concept de défis territoriaux pour son nouveau programme d'intervention. Le Conseil d'Administration a, en effet, acté que l'action de l'agence en termes de défis concerne des enjeux territoriaux majeurs sur le bassin, s'appuyant sur des actions de développement local et de valorisation économique. Les défis territoriaux ne visent pas simplement la protection des milieux aquatiques mais doivent identifier des actions améliorant la gestion qualitative ou quantitative des milieux, dans le but de garantir, sur des territoires pertinents, le bon déroulement d'activités socio-économiques largement tributaires de cette gestion. Fin 2003, 2 défis étaient en phase de mise en œuvre : le programme d'économies d'eau sur les nappes profondes en Gironde, et le programme de lutte contre la pollution métallique du Cadmium sur le Lot-Marennes Oléron.

### **Dans le bassin de ARTOIS-PICARDIE**

En 2003, l'agence a attribué, au titre de la gestion de la ressource et des milieux aquatiques, 18,84 M€ d'aides financières pour la réalisation de 50,24 M€ de travaux.

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	46,78	20,73	47,41	53,05	40,98	33,34	50,24
Aides	13	9	16	14	12,89	12,63	18,84

### ***L'acquisition des données sur l'eau et les milieux aquatiques***

#### **Le financement de réseaux de mesure de la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface**

En 2003, l'agence a participé à hauteur de 1,8 M€ pour le réseau patrimonial piézométrique et qualité, le réseau national de bassin, le réseau complémentaire eaux de surface, le réseau complémentaire eaux souterraines, le réseau complémentaire de mesures sur les eaux littorales, et le réseau micropolluants.

#### **L'irrigation**

L'irrigation permet de réduire les effets des aléas climatiques sur la production végétale. On constate aujourd'hui une stabilisation de l'irrigation dans le Bassin Artois-Picardie. Les surfaces destinées à l'irrigation s'élèvent à 20 millions de m<sup>3</sup> se rapprochant du volume de l'année 2000. Ces prélèvements sont inférieurs à la normale et sont causés par un été 2002 pluvieux.

L'agence incite à la préservation de l'équilibre entre les besoins des différents usagers et les ressources en eaux disponibles. Ceci se traduit notamment par le financement de compteurs. Lors de l'année 2003, l'agence a participé financièrement à la pose de 13 compteurs ainsi qu'à une étude sur le pilotage de l'irrigation qui est actuellement en cours. Le montant de la participation financière s'élève à 0,03 M€.

### ***La restauration des milieux aquatiques***

#### **La restauration et l'entretien des rivières**

Devant le constat de l'insuffisance d'entretien par les riverains, l'agence a décidé de développer depuis plusieurs années une politique active de restauration puis d'entretien des cours d'eau. Cette politique a permis de développer des structures pérennes d'entretien, après une phase d'initiation menée en soutenant financièrement les chantiers d'insertion. En 2003, 1,75 M€ ont été engagés pour l'entretien de 1700 Km de cours d'eau environ.

#### **La lutte contre l'érosion**

La lutte contre l'érosion et les phénomènes de ruissellement avec leurs conséquences sur les inondations et la qualité des eaux superficielles sont sensibles dans le Bassin. L'agence a participé financièrement à des études et à titre expérimental à des travaux anti-érosifs afin de trouver des parades agronomiques et hydrauliques à ces phénomènes nuisibles. En 2003, l'agence n'a pas mené de nouvelles études mais suit la réalisation des travaux engagés et des premiers résultats.

### ***L'eau potable***

#### **L'alimentation en eau potable**

Concernant l'alimentation en eau potable, la politique de l'agence vise essentiellement à restructurer les unités confrontées à des problèmes qualitatifs, à sécuriser la production et la distribution ainsi qu'à prévenir les pollutions accidentelles. Au cours de l'année 2003, l'agence a subventionné 65 nouveaux dossiers d'intervention en faveur de l'alimentation en eau potable pour près de 7,2 M€ de participations financières soit un quasi-doublement des montants engagés en 2002. Les actions menées permettront de rendre l'eau potable distribuée conforme aux normes de potabilité pour une population supplémentaire de 29 586 habitants ainsi que de sécuriser l'alimentation en eau potable de 106 984 habitants supplémentaires.

#### **La protection et mise en valeur des eaux souterraines**

La protection et mise en valeur des eaux souterraines incitent l'agence, en collaboration avec les conseils généraux, les services de police des eaux et les collectivités du bassin, à privilégier les Déclarations d'Utilité Publique (DUP) portant sur les périmètres de protection des captages d'eau potable. En fin d'année 2003, compte tenu des perspectives d'abandon des forages, le nombre de DUP de protection de forages a atteint 453, sur les 746 environ à prononcer, soit 60,7% du nombre total de dossiers. Au total, 3,5 M€ de participations financières ont été octroyées représentant un financement de 70% des montants des travaux retenus.

### ***Diverses ressources***

Cette rubrique concerne :

- le financement des réseaux de mesure des débits des cours d'eau et des canaux du Nord Pas-de-Calais, pour lesquels l'agence s'est impliquée en 2003 à hauteur de 0,53 M€ pour le déploiement de stations de mesures débitimétriques par ultra sons ;
- l'étude hydraulique du bassin minier pour laquelle le montant total estimé est de 1,7 M€.

## Dans le bassin de LOIRE-BRETAGNE

En 2003, l'agence a attribué, au titre de la gestion de la ressource et des milieux aquatiques, 36,74 M€ d'aides financières pour la réalisation de 129 M€ de travaux.

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	63,72	130,34	152,45	190,56	205,23	127,89	129
Aides	37,5	37	48	57	52	35,63	36,74

### **Améliorer la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable**

Globalement, 66 M€ de travaux ont bénéficié de 17,5 M€ d'aide. 2003 est marquée par une forte augmentation (+ 74 %) des dossiers d'aide à la mise en place des Périmètres de Protection des Captages. A contrario, le montant des travaux de production d'eau potable recule sensiblement (-55 %). En particulier, on note un fort ralentissement de la réalisation des grands travaux d'infrastructures AEP. Parmi les unités de traitement lancées en 2003, une seule dépasse 1 M€ d'aide, c'est la station de potabilisation d'Orléans. Enfin, 82 actions ont été financées au titre du plan BIOTOX, pour un montant de travaux de 1,2 M€.

### **Améliorer la gestion de la ressource en eau**

Les travaux ont représenté 21,4 M€ et ont bénéficié de 6,2 M€ d'aide. Pour les eaux superficielles, l'année 2003 est marquée par le lancement des premiers grands projets de retenue de substitution, dans les zones de déséquilibre du sud-ouest du bassin. Les actions de soutien d'étiage ont été particulièrement importantes, dans un contexte de sécheresse exceptionnelle. Le fonctionnement des ouvrages régulateurs de l'Allier (Naussac) et de la Loire (Villerest) a été particulièrement stratégique. Les interventions pour la gestion des eaux souterraines ont, d'abord, concerné les nappes intensément exploitées. Pour la nappe de Beauce, la gestion volumétrique se poursuit : calage du modèle de l'aquifère et achèvement de la phase diagnostic du SAGE. Pour la nappe du Berry, les prémices de la gestion volumétrique ont montré tout leur intérêt. Le SAGE Yèves-Auron est lancé. Pour les autres NIE (Aunis, Clain), 2003 a vu la poursuite de la mise en place des dispositifs préalables à la gestion volumétrique. L'autre domaine d'action concerne la nappe réservée à l'alimentation en eau potable du Cénomaniens pour laquelle un important programme d'études et de modélisation est désormais lancé. 3,4 M€ d'aides ont, enfin, été accordés pour les études et les actions d'animation concernant les politiques territoriales (44 SAGE, 72 opérations de bassin versant, ...).

### **Restaurer et entretenir les milieux aquatiques**

19,4 M€ de travaux ont bénéficié de 6 M€ de subvention. Les travaux de restauration-entretien de cours d'eau sont en augmentation et ont porté sur 1760 km ; par contre, le volume des aides sur les zones humides baisse sensiblement. 21 nouveaux contrats de restauration-entretien ont été signés, portant sur 2300 km de cours d'eau et 35 000 ha de zones humides.

Les aides aux poissons migrateurs sont en forte augmentation en raison de l'engagement de deux importantes opérations (Belleville sur Loire, Descartes sur la Creuse).

### **Les perspectives de la fin du VIII<sup>e</sup> programme**

Après une actualisation décidée en décembre 2002, le VIII<sup>e</sup> programme doit faire l'objet d'une importante révision fin 2004. Les instances de bassin ont arrêté, à mi 2004, les orientations de cette révision qui comprennent :

- le maintien de l'enveloppe globale d'autorisations de programme, soit environ 1400 M€ ;

- le redimensionnement du PMPOA qui serait réduit d'une centaine de M€, devant les grandes difficultés de réalisation de ce programme liées à la situation économique de l'élevage ;
- la réduction d'une vingtaine de millions de la dotation « pollution industrielle », compte tenu de la conjoncture économique défavorable ;
- l'augmentation très sensible (plus d'une centaine de millions) de l'enveloppe des collectivités locales, pour faire face aux obligations de la directive ERU.

L'évolution de l'équilibre financier du programme a été l'occasion d'un examen attentif du Conseil d'administration. Celui-ci a souhaité que les différents scénarios explorés en matière de redevances lui soient, à nouveau, présentés en octobre 2004, à l'éclairage de la réalisation des objectifs de l'année 2004, en matière d'engagement et de paiement.

## Dans le bassin de RHIN-MEUSE

En 2003, l'agence a attribué, au titre de la gestion de la ressource et des milieux aquatiques, 15,79 M€ d'aides financières pour la réalisation de 42,92 M€ de travaux.

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Travaux</b>	<b>19,58</b>	<b>34,60</b>	<b>24,85</b>	<b>67,84</b>	<b>36,01</b>	<b>50,87</b>	<b>42,92</b>
Aides	11	14	13	21	14,53	20,31	15,79

## L'alimentation en eau potable

### La répartition sectorielle des aides à l'investissement

L'année 2003 connaît un niveau d'investissement à hauteur de 24,85 M€ et un montant d'aides de 9,06 M€. La baisse (- 40 %) par rapport aux niveaux d'engagement 2002 peut s'expliquer par :

- le fort recentrage du programme sur la mise en œuvre de mesures préventives de protection et de reconquête de la ressource en eau, et sur la diversification de l'approvisionnement en eau ;
- le caractère atypique à cet égard des années de clôture du VII<sup>e</sup> Programme, où les collectivités avaient fait des demandes d'aides d'opportunité sur des travaux désormais exclus du VIII<sup>e</sup> Programme et/ou financés à hauteur de 50 %.

La majorité des financements consentis concernent : les travaux d'amélioration de la qualité de l'eau, (aide de 4,89 M€, les travaux de sécurisation de l'approvisionnement (aide de 1,65 M€), la protection des captages par la mise en place de périmètres de protection (aide de 1,28 M€).

- Les aides pour les procédures de mise en place de périmètres de protection (DUP)

L'eau distribuée dans le bassin est captée par 3 883 ouvrages de prélèvement, répartis en 45 captages d'eau superficielle et 3 838 en eau souterraine. Globalement, le nombre de captages reste stable avec une augmentation du nombre de déclarations d'utilité publique (DUP) de 5 % entre 1998 et 2003. Seule un peu plus de la moitié de ces captages (52,5 %) bénéficie d'une DUP instaurant un périmètre de protection. Ces actions restent prioritaires pour le VIII<sup>e</sup> Programme et figurent parmi les indicateurs SDAGE à surveiller. En 2003, 93 collectivités, principalement rurales, se sont engagées à différents stades d'avancement dans une démarche de DUP de leurs captages :



#### ■ Les aides vis-à-vis des traitements AEP

Les travaux d'amélioration de la qualité de l'eau ont principalement porté sur la mise en place de dispositifs de désinfection, de neutralisation. Les paramètres traités sont cohérents avec l'état qualitatif des ressources dressé par l'autorité sanitaire. Le montant total des aides allouées à ces opérations d'amélioration de la qualité de l'eau est de 4,89 M€. Une population estimée de 92 597 habitants a été concernée par ces travaux d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée.

#### ■ Les aides vis-à-vis de la problématique plomb

Sous l'impulsion de la DDASS du Haut-Rhin, l'agence a soutenu financièrement la réalisation de 77 études du potentiel de dissolution du plomb dans l'eau dans le département du Haut-Rhin. Par ailleurs, cinq collectivités (dont la CUGN) ont mis en œuvre des programmes de remplacement des branchements en plomb.

#### ■ Les aides vis-à-vis de la sécurité de l'approvisionnement

Les demandes d'aides ont porté sur la diversification de la ressource en cas de rupture de la l'approvisionnement en eau lié à un risque de pollution accidentelle. Les travaux consistent principalement en la pose de conduites d'adduction permettant de diversifier ou de substituer la ressource en eau. Les montants d'aides allouées pour ces opérations de sécurisation de l'approvisionnement s'élèvent à 1,65 M€. Une population estimée de 29 458 habitants a ainsi été sécurisée.

### **État d'avancement par rapport aux objectifs du VIII<sup>e</sup> Programme**

Deux priorités fortes complémentaires sous-tendent l'intervention du VIII<sup>e</sup> programme : la protection (physique) des ressources en eau potable d'intérêt, et la diversification des ressources en eau sujettes à un risque de pollution accidentelle.

Cette première année d'exercice démontre que, malgré la rupture dans la doctrine d'intervention en AEP, le taux de consommation d'AP reste honorable. On peut estimer que l'objectif raisonnable de la réalisation du nombre de DUP s'établit à 300 procédures nouvelles (contre 350 pour le VII<sup>e</sup> Programme). Cela montre que le niveau se situe actuellement à globalement 12 % de cet objectif cible, aussi faut-il continuer à inciter les collectivités à engager ces opérations.

### ***La restauration des milieux aquatiques***

#### **La répartition sectorielle des aides à l'investissement**

Avec 168 aides accordées en matière de restauration des milieux aquatiques, l'année 2003 connaît un niveau d'investissement à hauteur de 25,6 M€ et un montant d'aide de 5,12 M€, soit une augmentation par rapport à l'année 2002 en volume financier de 84 %, et de 40 % en nombre de demandes instruites. Ces premiers chiffres mettent en lumière une activité soutenue dans le domaine de la restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques.

#### ■ La restauration des cours d'eau

La nette prédominance du volet restauration de cours d'eau se maintient et progresse d'année en année en totalisant un nombre de 97 opérations financées et un montant d'aide de 3,43 M€. L'année 2003 est marquée par une augmentation de 15 % du linéaire restauré par rapport à l'exercice 2002. Les actions de restauration ne concernent pas seulement les 7 000 km de cours d'eau principaux du bassin mais aussi le linéaire des plus petits cours d'eau (20 000 km de chevelu de cours d'eau). Sur l'aspect piscicole, le programme de restauration a été complété par la mise en place de 5 passes à poissons en 2003 pour un montant de travaux retenus de 480 K€.

### ■ Les actions nouvelles du VIII<sup>e</sup> Programme

Initiées en 2002, les modalités d'aides pour inciter à l'enherbement des berges des cours d'eau et la création de zone tampon auront permis d'acquérir près de 8 ha en 2003. Par ailleurs, les interventions sur canaux et la renaturation sur lit mineur en zone urbaine sont actuellement menées en opération pilote tant au niveau du bassin qu'au niveau national.

### État d'avancement par rapport aux objectifs du programme

en M€

Nature de l'opération	2003 réalisation	VIII <sup>e</sup> programme objectif	% de réussite
Opérations de restauration de cours d'eau	475 km	350 km/an	143 %
Rivières en zones urbaines canaux	15	20 km/an	75 %
Nombre de passe à poisson	5	10 /an	50 %
Surface ZH acquise	93 ha	180 ha/an	51 %
Surface Bandes Enherbées	8 ha	20 ha/an	40 %
ABER (aide au bon entretien des rivières)	188 et 47 ha	200 km/an et 50 ha/an	94 %

### **La protection des eaux souterraines**

Le montant d'aide alloué en 2003 sur la ligne 230 est de 1,15 M€ pour 13 opérations instruites. Ainsi, on totalise pour les plus représentatives :

- 55 K€ pour la décontamination d'urgence des ressources AEP polluées (collectivités),
- 2 861 K€ pour la dépollution de sites industriels et sols contaminés (industries),
- 2 527 K€ pour la prévention des pollutions industrielles accidentelles et pluviales (industries),
- 11 699 K€ pour la pose et réhabilitation des réseaux d'assainissement des collectivités (collectivités),
- 1 286 K€ pour la modification des pratiques culturales, le conseil agricole auprès des agriculteurs (agriculture),

soit un total de 18 428 M€ d'aides consenties aux opérations de protection et préservation des eaux souterraines venant en complément aux 1,15 M€ précités.

### **La communication**

En 2003, 30 partenaires ont bénéficié de l'aide technique et financière de l'agence de l'eau pour la mise en place de leurs opérations d'information, de sensibilisation, d'éducation et de participation des acteurs et du public. En 2003, les collectivités et les organismes agricoles ont été les principaux bénéficiaires des aides en matière de communication.

### **La gestion concertée : les SAGE et les contrats de rivière**

En vue de permettre une application de ses dispositions, sont définis dans le SDAGE 33 périmètres de référence « SAGE ». 6 démarches SAGE ont vu le jour dans le bassin.

Le nombre de contrats de rivière en 2003 se maintient à 8.

### **Les aides au fonctionnement pour le bon entretien des rivières ( ABER)**

En 2003, 24 syndicats ont sollicité des aides au titre du programme ABER. dont 10 nouvelles demandes. Le montant réservé pour l'aide au bon entretien des rivières (ABER) pour l'année 2003 est de 278 544€.

### Le bilan de la 1<sup>re</sup> année du VIII<sup>e</sup> programme

#### ■ Évolution en volume financier

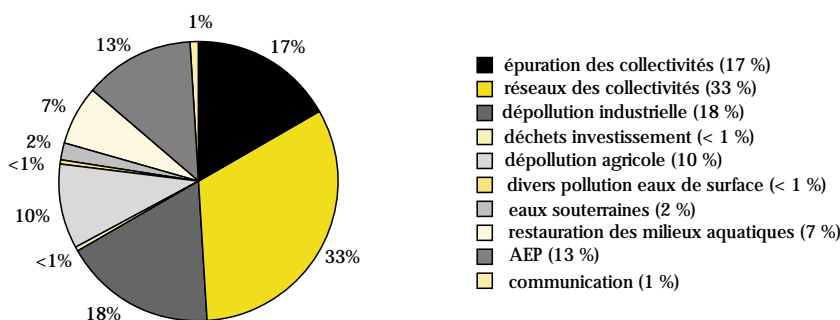
Au titre de l'aide à l'investissement, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse a attribué 72 217 M€ d'aides financières pour la réalisation d'un montant de 217 919 M€ de travaux engagés au cours de l'année 2003. Ainsi, en 2003, le niveau des aides d'investissement est en baisse de 26 % par rapport à 2002.

#### ■ Évolution en nombre d'opérations

Le nombre d'opérations instruites s'élève à 2133 contre 2 095 en 2002 et se répartit de la manière suivante : la proportion la plus élevée (39 % des demandes d'aides) concerne le nombre d'AP au bénéfice des agriculteurs pour un montant d'aide n'excédant pas 7,5 M€, soit 10 % du montant des aides.

Les collectivités locales restent les bénéficiaires principaux avec une représentation, toute nature d'opération confondue, à hauteur de 52 %.

### Bilan 2003 — Répartition des montants d'aides par champs d'intervention de l'agence Montant total des aides accordées : 72 217 M€



### Dans le bassin de RHÔNE MÉDITERRANÉE et CORSE

En 2003, l'agence a attribué, au titre de la gestion de la ressource et des milieux aquatiques, 71,96 M€ d'aides financières pour la réalisation de 192,51 M€ de travaux.

en M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	174,63	176,84	195,89	216,32	294,32	246,06	192,51
Aides	66	67	77	82	101	85,67	71,96

### La gestion de la ressource

En 2003, 236 décisions d'aides (y compris les décisions concernant les bonus) ont été prises par l'agence pour un montant total d'aides de 5,1 M€ versées en totalité en subventions. Le taux moyen d'intervention est de 30,6 % du montant des opérations (34,5 % du montant retenu en fonction principalement des critères d'éligibilité ou de coûts plafonds appliqués). On notera qu'une dizaine de programmes départementaux ont été accompagnés pour un montant total d'aides de 381 k€ (882 k€ de travaux). Enfin, des bonus par rapport aux règles d'intervention classiques de l'agence ont été accordées en faveur de 5 opérations pour un montant approximatif de 346 k€ (bonifications de taux, aucun élargissement d'assiette).

Comme on pouvait s'y attendre, les actions concernant l'irrigation agricole diminuent par rapport à 2002 de façon importante (- 28 %). La diminution est également importante pour les eaux souterraines (- 36 %) du fait de la sélectivité vis-à-vis des recherches d'eau (abandon des interventions de sécurisation quantitative en AEP). À l'inverse, les autres interventions en matière de gestion quantitative des eaux superficielles progressent légèrement (+ 8.5 %). Pour mémoire, les interventions en matière d'économie d'eau en industrie et pour les collectivités représentent : 2,2 M€ d'aides pour les collectivités (66 opérations) ; 0.68 M€ d'aides pour l'industrie (13 opérations).

Principales opérations financées en 2003 :

Trois opérations individuelles seulement dépassent 150 k€ d'aides. Ces opérations totalisent cependant à elles seules 2,4 M€ d'aides, soit 47 % des montants apportés dans le domaine de la ressource. Parmi ces opérations, on note en particulier l'engagement de la retenue de Juanon, prévue dans le cadre du SAGE de la Drôme et du défi correspondant. Cette opération a bénéficié d'une aide bonifiée de 40 % du coût des travaux (1,35 M€).

Opération	Montant des travaux	Assiette	Aide ordinaire	Bonus	Aide Totale
Construction et raccordement de la retenue de Juanon	3 369 100	3 369 100	1 010 800	337 000	1 347 800
Modernisation des réseaux gravitaires à l'aval de Manosque (1 <sup>re</sup> tranche)	2 576 000	2 576 000	772 800	0	772 800
Confortement du canal de Craponne, branche d'Arles – prog. 2003	965 000	965 000	289 500	0	289 500
<b>Total</b>					<b>2 410 100</b>

L'élément marquant de la programmation 2003 est l'absence de la Corse dans les décisions d'aide. En nombre de décisions, le sous bassin Côtiers Ouest représente plus de 51 % des décisions d'aide. Par contre, les sous-bassins Durance et Isère Drôme totalisent à eux deux 62 % des aides attribuées.

### ***La Restauration et Mise en Valeur des Milieux Aquatiques***

En 2003, 641 opérations totalisant 94,4 M€ de travaux (dont 84,5 M€ éligibles) ont été financées pour un montant total d'aides de 25 M€, intégralement accordées sous forme de subventions. Le taux moyen d'intervention est de 26,5 % du montant des opérations (29,6 % du montant retenu en fonction principalement des critères d'éligibilité ou de coûts plafonds appliqués). Une dizaine de décisions concernent des programmes départementaux dans le cadre des contrats signés avec les départements. 43 opérations ont été ainsi retenues, et concernent essentiellement des opérations de restauration de berges et de lits des cours d'eau (trois d'entre elles concernent des réparations de dégâts de crues). Des bonus par rapport aux règles d'intervention classiques de l'agence ont été accordés en faveur de 15 opérations pour un montant approximatif de 1,25 M€. On peut rapporter ces chiffres à ceux des dernières années du VII<sup>e</sup> Programme : le nombre d'opérations aidées (540 en 2002 ; 512 en 2001) croît fortement (+ 18,7 %) de même que le montant des aides attribuées (+45,3 %). Le montant des aides apportées aux études s'établit à 2,5 M€, en net recul par rapport à 2002 (5,1 M€) et même 2001 (3,6 M€). Celles apportées aux travaux croissent par contre très fortement (13,6 M€ hors bonus) soit +72 % par rapport à l'année 2002. Toutefois, ce montant

est dû en grande partie aux interventions de secours consécutives aux crues de septembre et novembre 2002 dans le sud du bassin, et du dispositif exceptionnel voté par le Conseil d'Administration pour y faire face : 113 décisions portant sur 5,3 M€ ont été consacrées à ces interventions, soit plus de 38 % des investissements aidés. En dehors de cette ligne exceptionnelle, les investissements se trouvent ramenés à un montant comparable à l'année passée. En matière de soutien aux structures de gestion et d'animation, les volumes d'aides continuent d'augmenter avec 3,9 M€ (3,4 M€ en 2002, 2,5 en 2001), ce qui confirme le dynamisme de ces structures. Enfin, en matière d'actions de communication, on note également une forte progression avec presque 1,2 M€ d'aides (0,8 M€ en 2002, 0,7 en 2001).

Une quinzaine d'opérations représente plus de 200 000 € d'aides chacune avec deux éléments marquants : tout d'abord, les opérations faisant partie intégrante du programme de restauration hydraulique et écologique du Rhône. L'augmentation du débit réservé dans le tronçon court-circuité de Chautagne et les travaux de restauration des lônes et annexes fluviales de ce tronçon ont ainsi bénéficié de 2,85 M€ d'aides, dont 0,9 M€ de bonus au titre du défi Haut-Rhône. À noter également la poursuite du financement de la restauration des milieux fluviaux de l'île de Miribel-Jonage et la poursuite du suivi scientifique du programme décennal. Ensuite, le financement des réparations des crues : 8 des 15 principales opérations financées relèvent de cette logique.

### Principales opérations financées en 2003 :

Opération	Bénéficiaire	Montant des travaux	Aide totale (y.c. bonus)
RCC de Chautagne : augmentation du débit réservé	CNR	5 032 000	2 516 000
Contrat Lac du Bourget – Bras de décharge de la Leyse	SICEC (bassin chambérien)	6 006 700	801 100
Remise en état d'ouvrages (crues sept. et nov. 2002)	ARAMON	3 713 495	742 699
Remise en état d'ouvrages (crues sept. et nov. 2002)	SIBO	3 275 000	646 500
	Mont Ventoux		
Remise en état d'ouvrages (crues sept et nov 2002)	SIAB Ouvèze	1 993 600	544 100
Aménagement du Lez à l'aval de Bollène (1 <sup>re</sup> tranche)	SIAERH Nord Vaucluse	2 231 500	446 300
RCC de Chautagne : travaux de restauration des lônes et annexes fluviales	CNR	1 368 000	342 000
Suivi scientifique du programme décennal de restauration du Rhône	LUNIVAL	553 100	276 600
Miribel-Jonage : restauration des milieux naturels fluviaux	SM Miribel-Jonage	950 000	260 800
Brigades vertes et rivières-travaux 2003	DEP du Rhône	1 125 000	253 100
Remise en état d'ouvrages (crues sept. et nov. 2002)	ASA MEYN ORANGE	1 400 000	244 700
Désembaclement et traitement des principaux points d'érosion (crues de sept. et nov. 2002)	SIPR Basse-Cèze	669 436	234 303
Projet pilote de réhabilitation du Buffalon – site du Lycée agricole de Rodilhan	SMBV Vistre	730 000	292 000
Remise en état d'ouvrages (crues sept. et nov. 2002)	SIA Aigues	1 070 000	217 700
Remise en état d'ouvrages (crues sept. et nov. 2002)	AS Beal et Ruade	708 700	203 500

Environ 100 opérations inscrites dans des contrats de milieu (contrats de rivières ou contrats de lac) ont été financées en 2003, pour un montant d'aides avoisinant les 5,6 M€ (18,2 M€ de travaux soit un taux moyen de subvention de 30,7 %). Quatorze contrats sont concernés, essentiellement dans la région Rhône-Alpes (treize contrats, le dernier se situant en Saône-et-Loire). Les deux contrats les plus actifs en 2003 ont été ceux de la Seille (71) et du lac du Bourget avec 44 opérations financées à eux deux. C'est également au titre de ce dernier contrat (hors Haut-Rhône déjà cité plus haut) qu'a été financée l'opération la plus marquante, à savoir la restauration du bras de décharge de la Leyse pour un montant d'opération dépassant les 6 M€, et une aide légèrement supérieure à 0,9 M€.

### ***L'alimentation en eau potable***

En 2003, 386 décisions d'aides (y compris les décisions concernant les bonus) ont été prises par l'agence pour un montant de travaux de 88,1M€ (dont 80,5 éligibles) conduisant à un total d'aides de 31,7 M€ (27,6 M€ en subventions, 4,1 M€ en avances). Le taux moyen d'intervention (en équivalent subvention) est de 32,9 % du montant des opérations (36,1 % du montant retenu en fonction principalement des critères d'éligibilité ou de coûts plafonds appliqués). Ces montants concrétisent l'effet très significatif de la sélectivité introduite au VIII<sup>e</sup> Programme dans le domaine de l'AEP, puisque les aides accordées sont proches de 45 % du montant atteint en 2002 (78,4 M€ de décisions d'aides, sachant toutefois que ce montant avait été ramené à 61,9 M€ après déduction des annulations et soldes en retrait). On note qu'un tiers des décisions porte sur des programmes départementaux (101 décisions). Dans ce cadre, au total 984 opérations ont pu être engagées sur les domaines de la ressource en eau et de l'AEP (souvent étroitement mêlés). Enfin, des bonus par rapport aux règles d'intervention classiques de l'agence ont été accordées en faveur de 32 opérations (24 programmes départementaux et 8 opérations individuelles) pour un montant approximatif de 3,7 M€ d'aides supplémentaires dont 2,9 en subvention. Pour 21 opérations, il s'agit d'une augmentation du taux d'intervention ; pour les autres, il s'agit de l'élargissement de l'assiette (conditions d'éligibilité). On peut également indiquer que le montant des aides est d'environ 20 % de l'enveloppe initialement inscrite au programme (32 M€ sur la LCF 250 à comparer avec 25,3 M€ d'aides accordées hors bonus). Bien évidemment, la suppression des aides à la sécurisation de l'AEP explique la forte diminution des aides en 2003. Alors que les aides en 2002 se montaient à 48,4 M€ pour les volets potabilisation et sécurisation, elles se réduisent à 17,6 M€ en 2003. Il en est de même pour la maîtrise de l'eau en distribution publique (2,2 M€ d'aides contre 7 M€ en 2002). Enfin les opérations de protection des captages sont également en légère diminution (5 M€ contre 5,6 en 2002). Les interventions de secours sont par contre en nette augmentation avec 2,3 M€ d'aides (presque 8 % du total). En dehors des programmes départementaux AEP, treize opérations dépassent 300 k€ d'aides. Ces opérations totalisent cependant à elles seules 11,2 M€ d'aides (9 M€ en équivalent subvention), soit 35 % des montants apportés dans le domaine de l'AEP.

Parmi ces opérations, on note en particulier :

- des opérations d'amélioration de la qualité de l'eau dans de grandes agglomérations (Carcassonne, Chalon-sur-Saône, Besançon...);
- trois opérations importantes de remplacement des branchements au plomb (Montpellier, La Seyne-sur-Mer, Chambéry) ;
- le programme de réparation des dégâts des crues de l'automne 2002 dans le Gard.

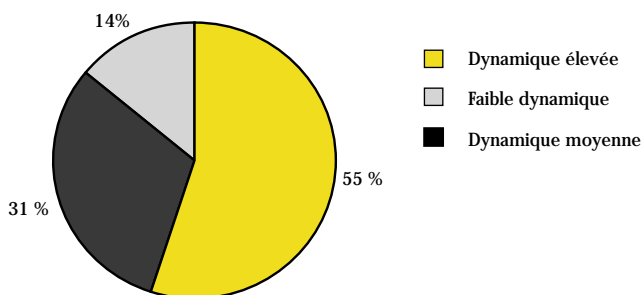
**Principales opérations financées en 2003 :**

Opération	Bénéficiaire	Montant travaux	Aide totale	Equivalent subvention
Adaptation du traitement de l'eau à Maquens	Carcassonne	4 700 400	2 350 300	1 739 235
Dégâts des crues du 8 et 9 sept. 2002-Tranche 2	DEP du Gard Conseil Général	5 000 000	1 500 000	1 500 000
Modernisation de l'usine de Chalon-sur-Saône	Lyonnaise des eaux France	3 563 400	1 642 400	1 215 350
Interconnexion des réseaux du Nord Ardèche (tranche 2003)	Syndicat inter. Annonay Serrières	2 744 000	809 700	809 700
Adduction d'eau traitée aux zones de Piémont	SIVOM Rive Sud Golf d'Ajaccio	1 931 600	965 900	714 740
Interconnexions ressources Chailluz et la Loue – 2 <sup>e</sup> phase	Besançon	2 098 200	873 000	600 195
Suppression des branchements au plomb (3 <sup>e</sup> tranche)	Montpellier	1 793 000	627 600	511 055
Réalisation de la liaison Ouest-Est (1 <sup>re</sup> tranche)	Com. Agglo. Pays Voironnais	1 882 300	500 000	407 115
Amélioration filière usine du Senebier (1 <sup>re</sup> phase)	Saintes Maries	1 067 000	533 500	394 790
Traitement des sources du Coupet et des Gorges	de la mer Syndicat des eaux du Grandvaux	970 000	429 900	318 100
Suppression des branchements au plomb – tranche 2003	La Seyne sur mer	1 122 300	351 300	286 040
Suppression des branchements au plomb – tranche 2003	Chambéry Métropole	900 000	315 000	256 500
Adduction à la station de traitement de Maquens	Carcassonne	800 000	332 800	228 800
	<b>TOTAL</b>		<b>11 231 400</b>	<b>8 981 620</b>

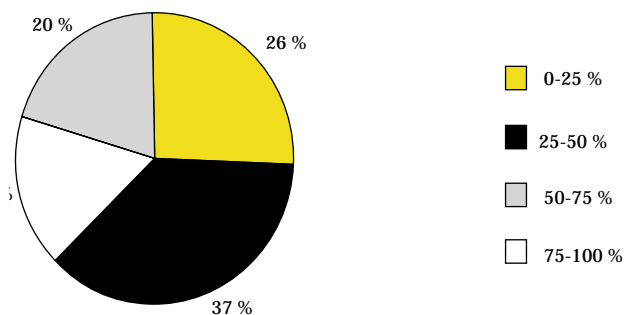
Le sous-bassin Saône a généré à lui seul 110 opérations (28 % du total). En volume d'aides, c'est le sous-bassin Côtiers-ouest qui se dégage avec plus de 8 M€ en équivalent-subvention. Ceci est dû en partie aux interventions de secours. On peut noter toutefois que ce même sous-bassin était déjà en tête des aides accordées en 2002. Neuf opérations ont été programmées en 2003 dans le cadre de contrats d'agglomérations, dont 7 correspondent à des bonus). 5 contrats et 4 départements sont concernés (Ardèche, Aude, Doubs et Var). 5,1 M€ d'aides ont été accordées dans ce cadre. La très forte croissance des opérations de suppression des branchements publics en plomb au cours du VII<sup>e</sup> Programme s'est confirmé en 2002. La directive européenne relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine (n° 98/83/CEE, du 3 novembre 1998) prévoit l'abaissement de la concentration maximale de plomb dans l'eau potable. Si le seuil intermédiaire de 25 µg/l (à respecter en décembre 2003) semble pouvoir être respecté grâce à un traitement de l'eau, en revanche, le respect de la norme de 10 µg/l (à respecter en décembre 2013) nécessitera vraisemblablement la suppression de toutes les conduites et branchements en plomb dans les installations publiques et privées, quelles que soient les caractéristiques des eaux captées.

## La 1<sup>re</sup> année du VIII<sup>e</sup> programme : état des lieux des 35 défis

### Dynamique globale des 35 défis 2003-2004



### Engagement global des 35 défis 2003-2004



Deux défis n'ont pas démarré :

Basse vallée du Doubs et Miocène du Vaucluse

Sept défis peuvent être considérés comme totalement engagés à mi-2004 :

Ht Rhône, Ardèche, Bourbre, Reyssouze, lagunes du Languedoc-Roussillon, rade de Toulon, Biguglia.



## Synthèse des défis 2003-2006

N°	Milieu	Enjeux retenus	Enjeux financiers (K€)	Engagement global du défi	Dynamique	Commentaires
1	Savoireuse/ Allan/Allaine	Pollution toxique	1000	100 % 75 % 50 % 25 %	↓	La partie diagnostic milieu a du mal à démarrer du fait de l'absence de porteur Dynamique engagée avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard
2	Doubs franco-suisse	Restauration par l'amélioration de la gestion des débits	3700	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Toutes les opérations sont quasiment engagées
3	Haut Doubs-Haute Loue	Gestion quantitative et eutrophisation	2400	100 % 75 % 50 % 25 %	→	Pas de dynamique particulière liée au défi. Cependant certaines actions sont mises en œuvre
4	Basse vallée du Doubs	Gestion physique et espace de liberté	500	100 % 75 % 50 % 25 %	↓	Le contexte PPRI est peu favorable. Le rendu des études hydrauliques et géomorphologiques laisse entrevoir le démarrage effectif de ce défi
5	Ouche	Qualité des eaux et restauration physique	61000	100 % 75 % 50 % 25 %	→	Difficulté de mise en place du comité de pilotage Néanmoins il existe une réelle dynamique sur ce défi
6	Val de Saône	Qualité des eaux souterraines et zones humides	1000	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	La mise en place effective du Contrat de Vallée Inondable va conforter la réalisation des objectifs du défi. Complémentarité à trouver entre les outils
7	Reyssouze	Eutrophisation et pollution agricole	60	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Étude en cours, prochain comité de pilotage été 2004, achèvement de l'étude prévue pour la fin de l'année 2004
8	Agglomération lyonnaise	Pollution toxique	7100*	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Recrutement des agents chargés du conventionnement effectué, rédaction cahier des charges recherches toxiques dans les réseaux en cours
9	Bourbre	Pollution toxique	200	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	L'arrivée du chargé de mission en avril 2004 dynamise fortement la démarche engagée. Mise en place du comité de suivi et démarrage de l'état des lieux

## Synthèse des défis 2003-2006 (suite)

N°	Milieu	Enjeux retenus	Enjeux financiers (K€)	Engagement global du défi	Dynamique	Commentaires
10	Basse Vallée de l'Ain	Gestion quantitative eaux de surface et nappe	100**	100 % 75 % 50 % 25 %	→	Une seule étude a été lancée. Il n'y a pas d'échéancier prévu pour les autres, cela n'empêche pas d'avancer sur les autres problématiques du secteur
11	Arve	Restauration physique	1000	100 % 75 % 50 % 25 %	→	Les études sont lancées, les acquisitions foncières bientôt réalisées. Les travaux commenceront à la fin des études et de la DIG, d'ici 2005
12	Haut Rhône	Restauration physique du Rhône et des lônes	7500	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Toutes les opérations prévues ont fait l'objet de décision d'aide. Les travaux devraient être réalisés d'ici fin 2004 voire milieu de l'année 2005
13	Arc de Maurienne	Mise en place d'une structure de gestion	480	100 % 75 % 50 % 25 %	↘	Le plan de gestion a été engagé, mais les opérations prévues sur l'Arc sont actuellement en panne en raison du départ des deux chargés de mission
14	Lac du Bourget	Réduction de la pollution industrielle	7400	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Toutes les opérations sont engagées. Le faible taux d'engagement du défi est lié à un problème administratif aujourd'hui résolu
15	Haut-Drac	Gestion physique et structure de gestion	320	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Structure de gestion créée et chargé de mission en cours de recrutement. Pas d'avancée sur la gestion physique et piscicole
16	Bourne	Gestion quantitative	4000	100 % 75 % 50 % 25 %	→	L'étude pour l'optimisation de la gestion des régimes de débits de la Bourne est lancée suite à l'acquisition des données fin 2003
17	Drôme	Gestion quantitative	4000	100 % 75 % 50 % 25 %	→	La construction du barrage des Juanons est suspendue suite à la remise en cause du plan de financement, les essais de pompage dans le karst de la Gervanne sont prévus à l'été 2005
18	Ardèche	Mise en place d'une procédure de concertation	650	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Le défi peut être considéré comme achevé. L'arrêt de mise en place de la CLE date du 14 octobre 2003
19	Miocène du Vaucluse	Préservation qualitative et quantitative	250	100 % 75 % 50 % 25 %	↘	Pas d'avancée significative. Problème de mise en place d'une structure de gestion

N°	Milieu	Enjeux retenus	Enjeux financiers (K€)	Engagement global du défi	Dynamique	Commentaires
20	Calavon	Fonctionnement physique et gestion quantitative	1500	100 % 75 % 50 % 25 %	→	Gestion physique : fin 2004 demande d'aide à prévoir Gestion quantitative : en cours d'étude
21	Durance	Gestion physique et renforcement de la structure	1700	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Demande d'aide pour 4 postes en cours d'instruction Étude des seuils en cours (demande d'aide pour les travaux d'ici fin 2004)
22	Étang de Berre	Qualité du milieu	56500	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Le défi a permis aux maîtres d'ouvrage d'engager les travaux nécessaires sur les réseaux d'assainissement. Attente de nouvelles saisines pour 2 <sup>e</sup> semestre 2004
23	Camargue	Mise en place d'une procédure de concertation	700	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Contexte difficile mais bon développement de la dynamique locale
24	Var	Gestion physique et protection de la nappe	450	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Dossier en cours d'instruction (observatoire et chargé de mission)
25	Rade de Toulon	Qualité du milieu littoral	3100	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Les opérations assainissement (réseaux, émissaire) sont engagées. Engagement des opérations milieu (études, Chargé de mission) d'ici fin 2004
26	Gardons	Gestion de la ressource et concertation	1500	100 % 75 % 50 % 25 %	↘	Suite aux crues de 2002, le porteur du défi s'est concentré sur l'urgence de la reconstruction
27	Vistre/ Vistrenque/ Camargue gardoise	Eutrophisation et gestion physique	1700	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Gestion physique : tous les chantiers de renaturation sont en cours Eutrophisation : actions engagées à 60 -70 %
28	Orb	Gestion quantitative	2000	100 % 75 % 50 % 25 %	→	En perte de vitesse, la dynamique s'est ralentie
29	Lagunes littorales du Languedoc-Roussillon	Connaissance des rejets et aide à la décision	250	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Suivis step en cours sur les 3 départements ; site pour renaturation en vue ; les apports agricoles vont être intégrés à l'outil

**Synthèse des défis 2003-2006 (suite et fin)**

N°	Milieu	Enjeux retenus	Enjeux financiers (K€)	Engagement global du défi	Dynamique	Commentaires
30	Étangs palavasiens	Restauration des zones humides	300	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Cahier de charge pour l'inventaire des zones humides en cours d'élaboration ; chargé de mission en place depuis mai 2004
31	Bages Sigean	Pollution Toxique	2700	100 % 75 % 50 % 25 %	→	Chargé de mission recruté
32	Tech	Restauration Physique	1500	100 % 75 % 50 % 25 %	→	Difficultés rencontrées sur la récupération de données, sur le montage du financement, ... Lancement appel d'offres été 2004
33	Têt	Connaissance et planification	2100	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Le schéma sera terminé fin 2004 et le projet de structuration semble émerger
34	Multicouches du Roussillon	Mise en place d'une structure de gestion	400	100 % 75 % 50 % 25 %	→	Le chargé de mission est en place depuis avril 2004, la phase d'information devrait démarrer pendant l'été, le bilan de connaissance a été réalisé.
35	Étang de Biguglia	Protection des zones humides et élaboration SAGE	2100	100 % 75 % 50 % 25 %	↗	Défi réalisé en grande partie. L'acquisition des zones humides et les études pour l'élaboration du SAGE sont quasiment achevés

\* pour ce qui concerne la communauté urbaine de Lyon. À préciser pour les industriels.

\*\* hors compensations financières éventuelles.

**Dans le bassin de SEINE-NORMANDIE**

Au cours de la première année du VIII<sup>e</sup> Programme (2003-2006) l'agence a attribué au titre de la gestion de la ressource et de la préservation des milieux aquatiques et humides 121,4 M€ répartis sur 1 396 opérations pour le financement de 243,3 M€ de travaux.

En M€

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Travaux	213,43	248,49	216,02	217,85	220,17	199,11	243,3
Aides	108	135	111	114	108	96,8	121,4

### ***L'alimentation en eau potable***

L'un des objectifs est d'assurer aux consommateurs une eau potable de bonne qualité et en quantité suffisante. Cette situation implique une surveillance permanente des ouvrages de production, d'aménée et de stockage des eaux.

#### **Traiter les eaux de la Voulzie, du Loing-Lunain, de la Vanne et de l'Avre**

La Ville de Paris est alimentée pour la moitié de ses besoins par de l'eau souterraine captée dans un rayon de 150 km. L'autre moitié des besoins est assurée par trois usines qui traitent les eaux de la Seine et de la Marne. Or la qualité des eaux des sources se dégrade et ne répond plus aux exigences sanitaires définies par le décret 2001-1220 du 20 décembre 2001. Les principaux paramètres incriminés sont les pesticides et leurs métabolites, les nitrates, la turbidité et les parasites qui peuvent y être associés. La Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris (SAGEP) a décidé de traiter les eaux de ses sources : Voulzie, Loing-Lunain, Vanne et Avre. Les eaux des sources de la Voulzie, captées dans la nappe du calcaire de Champigny, vont être traitées dans l'usine élévatoire de Longueville (77). Les eaux des sources du Loing et du Lunain, captées dans la nappe de la craie dans la région de Nemours seront traitées sur le site de l'usine élévatoire de Sorques. Le montant des travaux pour ces deux ouvrages s'élève à 15 M€, l'aide de l'Agence à 9 M€.

#### **Respecter les nouvelles normes sur le plomb**

La norme sur le plomb dans l'eau du robinet fixée à 10µg/l fin 2013 ne pourra être respectée qu'en supprimant ou en réhabilitant l'ensemble des canalisations publiques et privées. Certaines collectivités, dont le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France, ont d'ores et déjà engagé des programmes de travaux pluriannuels, dont l'objectif est l'éradication des branchements publics en plomb à cette date. En 2003 et sur l'ensemble du bassin, l'aide de l'agence a porté sur le remplacement de 25 700 branchements, représentant un montant de travaux de 61,5 M€ et un montant d'aide de 30,7 M€ sous forme d'avance. Pour atteindre le seuil transitoire de 25 µg/l de plomb, imposé par le décret « eau potable » et applicable fin 2003, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) a mis en place dans les usines de Neuilly-sur-Marne et de Choisy-le-Roi un traitement par ajout de produits inhibiteurs de corrosion. Ce traitement permet la formation d'un film protecteur à l'intérieur des canalisations. Le coût de l'opération s'élève à 2,8 M€ et l'aide de l'agence à 1,4 M€, sous forme d'avance remboursable sur 15 ans. Dans ces deux usines, le SEDIF met en place un procédé pour diminuer les risques de formation de bromates dans les filières de traitement. Le montant des travaux s'élève à 9,5 M€ et l'agence apporte une aide de 5,7 M€.

#### **Traiter les eaux des champs captants d'Asnières-sur-Oise**

En 2003, l'agence a été sollicitée par le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise pour le financement d'une usine de traitement des pesticides d'une capacité de 1 000 m<sup>3</sup>/h. Actuellement 35 000 habitants sont alimentés par les quatre forages. Toutefois, les champs captants constituent un pôle d'alimentation du réseau d'interconnexions des communes de l'Est du Val-d'Oise et devront être en mesure d'alimenter une population de 95 000 habitants. Le coût de cette opération a été estimé 3,6 M€, financé par l'agence à 60 % (40 % en subvention et 20 % en avance remboursable sur 15 ans).

### ***Les eaux superficielles***

Si globalement l'ensemble du bassin affiche en 2003 une pluviométrie sensiblement inférieure à la normale, le déficit avoisine tout de même 30 % sur les bassins amont de l'Aisne, de la Marne, de l'Aube et de l'Yonne à l'est, et sur les bassins de la Sée, de la Sienne et de la Vire en amont de Saint-Lô à l'ouest. D'une manière générale, l'année 2003 reste marquée par sa

sécheresse estivale et figure parmi les plus sèches des 50 dernières années à Langres, à Saint-Dizier, à Paris, à Creil et à Châtillon-sur-Seine. Les barrages réservoir du bassin et l'alimentation par les nappes ont largement contribué au soutien des débits. La situation hydrologique, restée normale sur la plus grande partie du bassin, s'est cependant avérée difficile sur tout l'est et le sud-est du bassin ainsi que sur le secteur est de Basse-Normandie. Cette situation difficile a entraîné de nombreux arrêts de limitation des usages de l'eau. Une incidence plus forte des rejets ponctuels sur la qualité de l'eau a également été ressentie. C'est le cas par exemple en Bourgogne ou en Champagne, où l'impact saisonnier des vendanges, déjà marqué en année normale, a été très fortement ressenti, ou en Basse-Normandie sur la Vire avec le rejet de la station de Vire. Des phénomènes d'eutrophisation ont pu être constatés sur les retenues en Basse-Normandie (Selune) avec prolifération de cyanobactéries et dans le Morvan (retenue des Settons). Des mortalités piscicoles ou du moins une diminution des potentialités piscicoles ont été observées sur l'ensemble du bassin, à l'exception de la Haute-Normandie et de l'Ile-de-France. Elles ont touché principalement le chevelu hydrographique dont les petits cours d'eau de Basse-Normandie (Vire) et du Morvan (Côte-d'Or). Il est souligné que malgré les conditions exceptionnelles de sécheresse, la canicule et l'indisponibilité du barrage Marne en vidange décennale, les équipements mis en place les années précédentes ont permis une alimentation sans crise des populations et des activités économiques.

### ***Les eaux souterraines***

L'année 2003 succédant à plusieurs années de pluviométrie excédentaire, les niveaux des nappes sont restés d'une manière générale normaux à légèrement supérieurs à la normale, en étant toutefois plus bas que ceux de l'année 2002. Les niveaux les plus bas ont été observés pour les nappes alluviales et les calcaires du Jurassique dans la partie amont de la Seine. À l'inverse la nappe de Beauce a toujours présenté des niveaux élevés. La qualité des eaux souterraines reste toujours très préoccupante pour les nitrates et les pesticides (en particulier à cause des triazines), et l'état des lieux réalisé pour la Directive cadre sur l'eau montre que les masses d'eau présentant un risque de non-atteinte des objectifs en 2015 pour les nitrates, le présentent également pour les pesticides. Ainsi, sur les 52 masses d'eau souterraines intra-bassin Seine - Normandie, 46 présentent un risque de non atteinte du bon état chimique (dont 39 vis-à-vis des nitrates et 41 vis-à-vis des pesticides). À cette même échéance, seulement 6 masses d'eau apparaissent en bon état, dont la masse d'eau captive de l'Albien-Néocomien.

### ***La préservation des milieux aquatiques et humides***

L'agence a poursuivi en 2003 sa politique incitative visant aux acquisitions foncières en zones humides par les collectivités territoriales ainsi qu'aux opérations de restauration de ces mêmes zones. Il convient de noter l'opération emblématique conduite dans les zones alluviales de la Bassée en Val-de-Seine, permettant de contribuer à la protection contre les risques d'inondation de l'agglomération parisienne. Les aides apportées pour la préservation des milieux aquatiques et humides ont légèrement progressé : 12 millions d'euros en 2002, 14,1 millions d'euros en 2003. Cette hausse est surtout imputable aux actions d'entretien. En effet, de 5 millions d'euros en 2002, elles représentent 7,3 millions d'euros en 2003. Cela se traduit par une augmentation des linéaires restaurés (722 km contre 684 km l'année précédente) ou entretenus (4 734 km contre 3 975 km en 2002). En 2003, l'agence a contribué par ses subventions à l'acquisition de 166 ha de zones humides par le Conservatoire du Littoral pour un montant d'aides de 327 000 euros.

### ***Les eaux littorales***

L'année 2003 a apporté de très bons résultats pour la qualité des eaux de baignades avec seulement 1 plage classée en catégorie C (eau pouvant être momentanément polluée) sur tout le littoral de Seine Normandie. Par ailleurs 53,9 % des plages ont été classées A (bonne qualité) et 44,2 % ont été classées en catégorie B (qualité moyenne) c'est-à-dire conformes mais fragiles. Ces bons classements sont le résultat d'une part des efforts de dépollution des collectivités littorales, et d'autre part de la situation climatique estivale exceptionnellement sèche. En effet par temps de pluie un certain nombre de plages restent très fragiles quant à leur qualité microbiologique notamment celles classées en catégorie B. La dégradation microbiologique des eaux de mer par temps de pluie affecte particulièrement les coquillages, qui concentrent la pollution et qui font l'objet d'une surveillance tout au long de l'année. C'est ainsi qu'en 2003 trois zones de production conchylicole de l'Ouest cotentin ont fait l'objet d'un déclassement de A en B par arrêté préfectoral, obligeant les producteurs à reparquer ou purifier leur production avant commercialisation.

### ***Le suivi du SDAGE***

Comme les années précédentes, un tableau de bord annuel de suivi des orientations du SDAGE a été réalisé en étroite collaboration entre l'agence et la DIREN de bassin avec la participation des services de l'État. L'évolution observée des milieux aquatiques et des actions prioritaires du SDAGE a été développée dans les paragraphes précédents sur la qualité des eaux de surface, souterraines et littorales d'une part, et sur les actions entreprises par les collectivités locales, les industries et l'agriculture d'autre part. Une proposition de révision du SDAGE concernant les règles de gestion des nappes de l'Albien et du Néocomien a été approuvée par le Comité de Bassin en décembre 2003, de même qu'un vœu pour leur classement en zone de répartition des eaux.

Trois arrêtés préfectoraux retracent les décisions prises au cours de l'année 2003 :

Institution du périmètre pour le SAGE du bassin de la Bresle le 7 avril ; Constitution de la Commission Locale de l'Eau (CLE) pour le SAGE du bassin de la Risle le 16 avril ; Approbation du SAGE du bassin de l'Automne le 16 décembre.

### ***Perspectives pour le VIII<sup>e</sup> Programme***

Les orientations retenues pour le VIII<sup>e</sup> Programme se caractérisent comme suit :

- au plan des redevances par une répartition plus équitable des charges au profit des usagers domestiques (baisse du coefficient de collecte) qui s'oriente vers une stabilisation voire une réduction de leur contribution ;
- au plan des actions aidées par la mise en œuvre des priorités suivantes :
- travaux nécessaires au respect de la directive « eaux résiduaires urbaines » DERU ;
- aides au 2<sup>ème</sup> programme national de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA 2) ;
- mise en cohérence des aides aux industries avec les règles communautaires ;
- territorialisation des actions pour obtenir une efficacité accrue sur le milieu naturel exprimée dans les « plans territoriaux d'actions prioritaires » élaborés dans la concertation locale avec les Commissions géographiques et adoptés par le Comité de Bassin ;
- préparation à l'obtention des objectifs de la « directive-cadre » sur l'eau.

Il est à noter d'autre part que l'exécution des contrats de travaux pluriannuels (notamment avec le SIAAP) constituera une part importante des engagements de 2005, et se traduira par des besoins d'engagements à un niveau au moins équivalent à 2004. Bien que pour 2006, la programmation ne soit pas aussi individualisée, les plans d'actions prioritaires soumis début 2004 aux Commissions géographiques se situent encore largement aux niveaux affichés les années précédentes.

## Budget et équilibre financier

En 2003, le budget global des agences de l'eau atteint 2,234 milliards d'€, ce chiffre ne comprenant pas les primes pour épuration industrielle. Les montants de budget global ont été respectivement de 1,812, 1,847, 1,874, 2,006, 2,127 et 2,174 milliards d'€ en 1997, 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002.

### Recettes

Les recettes comprennent pour l'essentiel le produit des redevances, complété de celui des remboursements des prêts et avances remboursables. En 2003, le montant des redevances atteint 1,639 milliards d'€. Les montants des redevances ont été respectivement de 1,506, 1,494, 1,518, 1,557, 1,595, et 1,713 milliards d'€ en 1997, 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002.

### Dépenses

Les paiements relatifs aux interventions représentent l'essentiel des dépenses propres (89,33 %), soit 1,977 milliard d'€. Ces paiements ont été respectivement 1,479, 1,616, 1,631, 1,689, 1,782 et 1,905 milliard d'€ en 1997, 1998, 1999, 2000, 2001 et 2002. La part des dépenses propres consacrée au personnel et au fonctionnement des agences (hors immobilisations) atteint 9,75 % en 2003 (6,2 % en 1997, 6,1 % en 1998, 6,4% en 1999, 10,33 % en 2000, et 10,22 % en 2001, 10,56 % en 2002).

Cette évolution est pour l'essentiel due à la contribution des agences au FNSE (Fonds National de Solidarité pour l'eau), créé en 2000, via le prélèvement de solidarité sur l'eau, qui s'élève à 81,634 M€ en 2003 (76,22 M€ en 2000 et 2001, 81,634 M€ en 2002). Hors FNSE, cette part de dépenses propres se maintient à 6,06 %.



## **Annexes : données nationales chiffrées et graphes**

---

### **Annexe n° 1**

Dépenses et recettes réalisées par les agences de l'eau en 2003 en €.

### **Annexe n° 2**

Opérations du VI<sup>e</sup> programme (1992-1996)

prises en considération au 31 décembre 2003 engagées et payées par rapport aux prévisions.

### **Annexe n° 3**

Opérations du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002)

prises en considération au 31 décembre 2003 engagées et payées par rapport aux prévisions.

### **Annexe n° 4**

Opérations du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006)

prises en considération au 31 décembre 2003 engagées et payées par rapport aux prévisions.

### **Annexe n° 5**

Dotation du VIII<sup>e</sup> programme des agences de l'eau pour 2004.

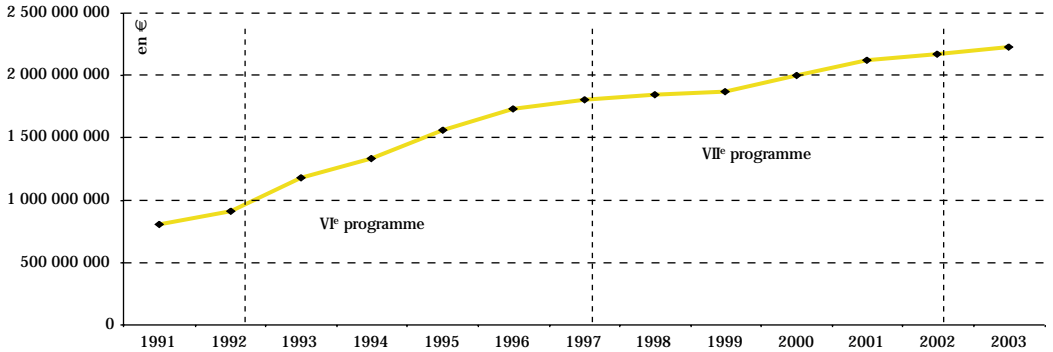
## ANNEXE N° 1

## Dépenses et recettes réalisées par les agences en 2003

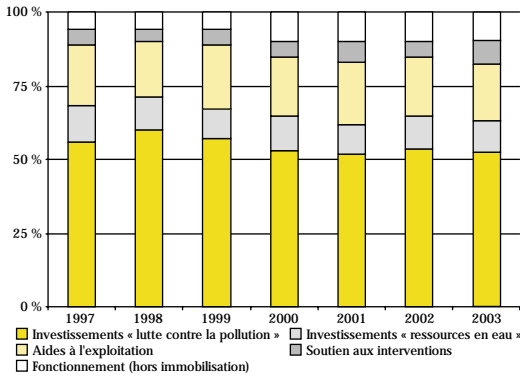
En euros

DEPENSES		RECETTES	
Rubriques	Montants nets	Rubriques	Montants nets
<b>Dépenses d'interventions</b>	<b>1 977 286 555</b>	<b>Redevances</b>	<b>1 639 496 986</b>
<b>Aides aux investissements</b>	<b>1 389 833 148</b>	<b>Redevances de prélèvement</b>	<b>284 849 437</b>
Subventions	1 003 679 559	- collectivités locales	203 907 248
- dépollution des collectivités locales	689 380 842	- industrie	65 666 870
- dépollution des industries	81 116 942	- agriculture	15 275 319
- dépollution d'origine agricole	48 265 221	<b>Redevances de pollution</b>	<b>1 354 647 549</b>
- gestion de la ressource en eau et des milieux	184 916 554	- collectivités locales (contre-valeur)	1 204 808 133
Avances d'intervention	386 153 590	- industrie (nettes des primes pour épuration)	143 135 692
- dépollution des collectivités locales	225 376 755	- agriculture	6 703 724
- dépollution des industries	104 682 106	- <b>Opérations en capital</b>	<b>352 700 884</b>
- dépollution d'origine agricole		Remboursements des avances d'interventions	338 150 851
- gestion de la ressource en eau et des milieux	56 094 729	dont :	
<b>Aides à l'exploitation</b>	<b>419 562 969</b>	- les transformations des avances en subventions	31 432 403
Primes d'épuration des collectivités locales	238 487 368	- les remboursements hors programme	1 216 798
Aides à la qualité d'exploitation	92 261 951	Intérêts des avances	14 550 033
Aides à l'élimination des déchets toxiques	27 834 597	<b>Gestion courante</b>	<b>13 174 122</b>
Aides à l'entretien des milieux	11 961 555	Prestations de services	
Assistance technique	17 290 760	et ventes de documents agence	2 506 258
Dépenses diverses	31 726 738	Subventions d'exploitation	1 202 849
<b>Études et mesures de contrôles mandatées</b>	<b>48 784 180</b>	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	9 465 015
<b>Dépenses exceptionnelles d'interventions</b>	<b>119 106 258</b>		
dont :			
- annulation ou réduction des redevances des exercices antérieurs	18 128 323		
- remboursement de trop-perçu de contre-valeur	65 251 046	<b>Produits divers</b>	<b>28 268 449</b>
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>235 771 697</b>	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	17 972 569
Dépenses de personnel	95 828 760	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 220 400
Dépenses de gestion courante	32 465 478	Cessions d'immobilisation	1 075 480
Prélèvement de solidarité pour l'eau	81 634 000		
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières...)	6 003 965		
Acquisition d'immobilisation	19 809 494		
<b>Total des dépenses propres</b>	<b>2 213 058 252</b>	<b>Total des recettes propres</b>	<b>2 033 640 441</b>
Ressources affectées		- Ressources affectées	-
<b>Total des dépenses</b>	<b>2 213 058 252</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>2 033 640 441</b>
Augmentation du fonds de roulement		- Prélèvement sur le fonds de roulement	185 010 085
Dotations aux amortissements et provisions	21 425 086	Reprise sur amortissements et provisions	4 785 212
		Amortissements, provisions, divers	11 047 600
<b>Total général</b>	<b>2 234 483 338</b>	<b>Total général</b>	<b>2 234 483 338</b>

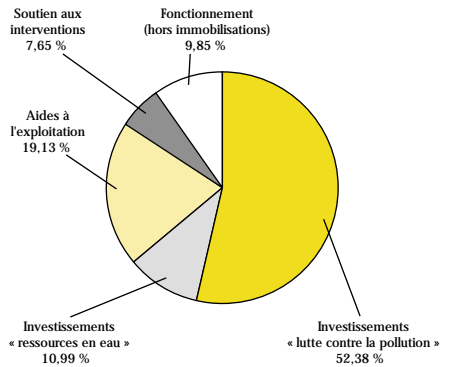
**Graphe n° 1 : Évolution du montant des dépenses et recettes réalisées par les 6 agences de l'eau depuis 1991**



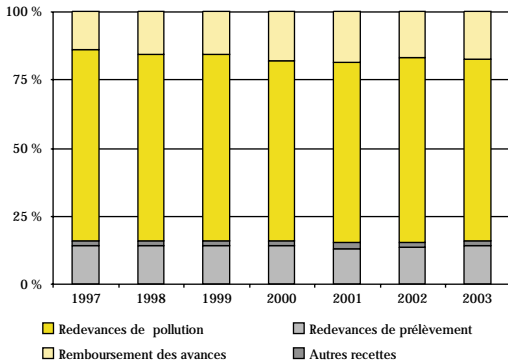
**Graphe n° 2 : Répartition des dépenses annuelles des agences depuis 1997**



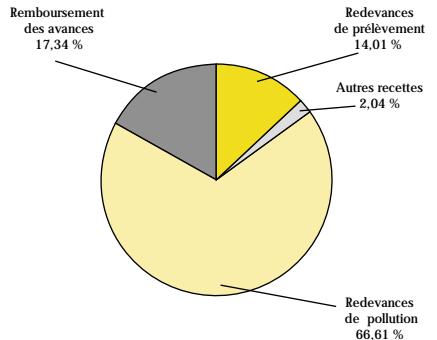
**Graphe n° 3 : Répartition des dépenses des agences en 2003**



**Graphe n° 4 : Répartition des recettes annuelles des agences depuis 1997**

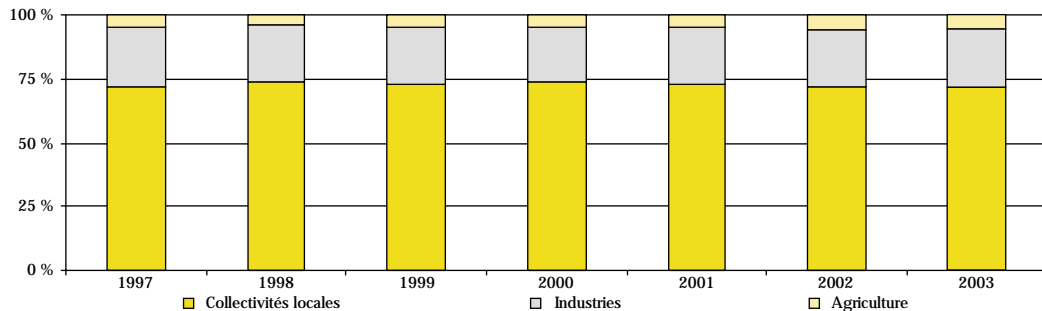


**Graphe n° 5 : Répartition des recettes des agences en 2003**

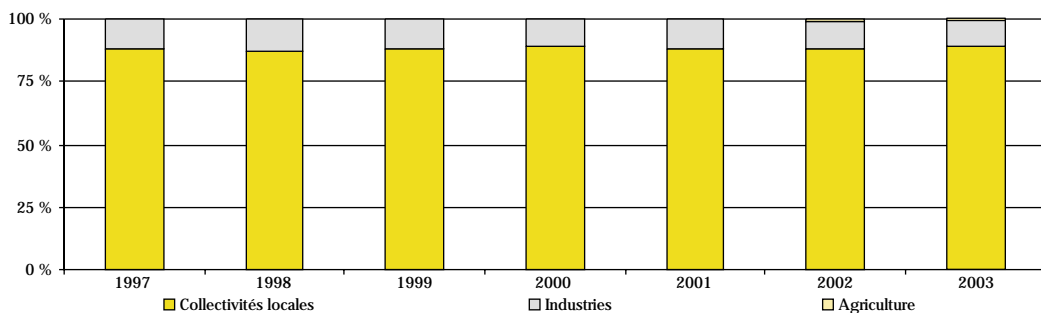


## Répartition par type d'utilisateur des redevances prélèvement et pollution depuis 1997

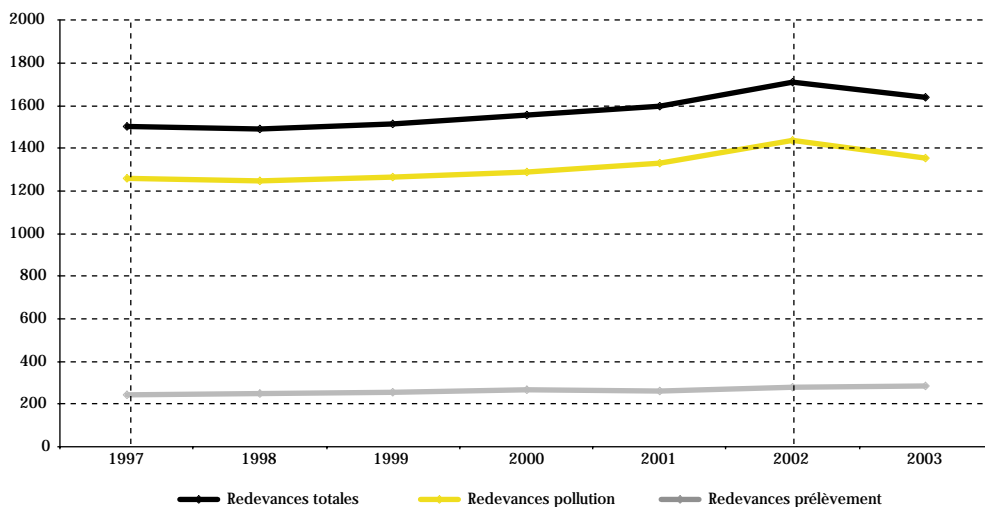
**Graphique n° 6 : Répartition de la redevance prélèvement annuelle émise par type d'utilisateur**



**Graphique n° 7 : Répartition de la redevance pollution annuelle émise par type d'utilisateur**

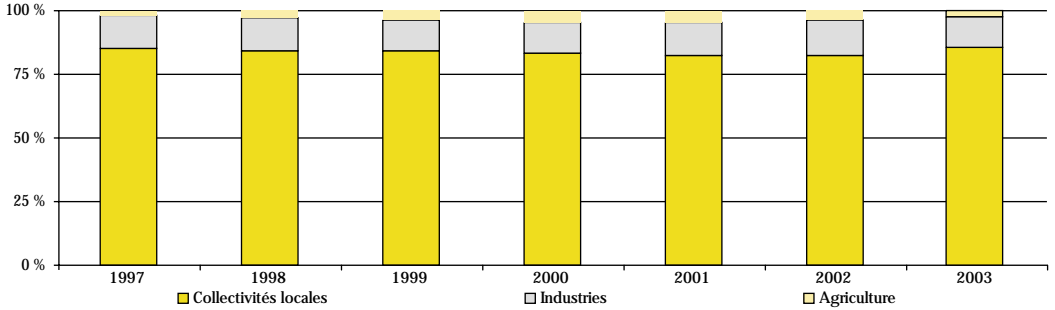


**Graphique n° 8 : Montant des redevances annuelles émises en M€ depuis 1997**

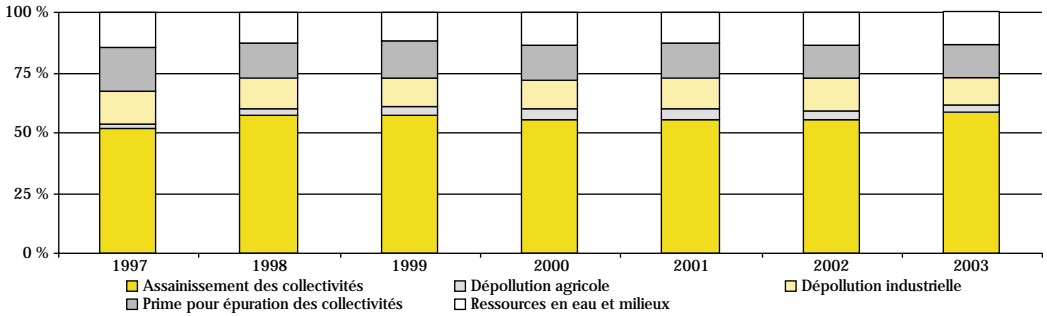


**Répartition par type d'utilisateur et par type d'intervention des aides attribuées depuis 1997**

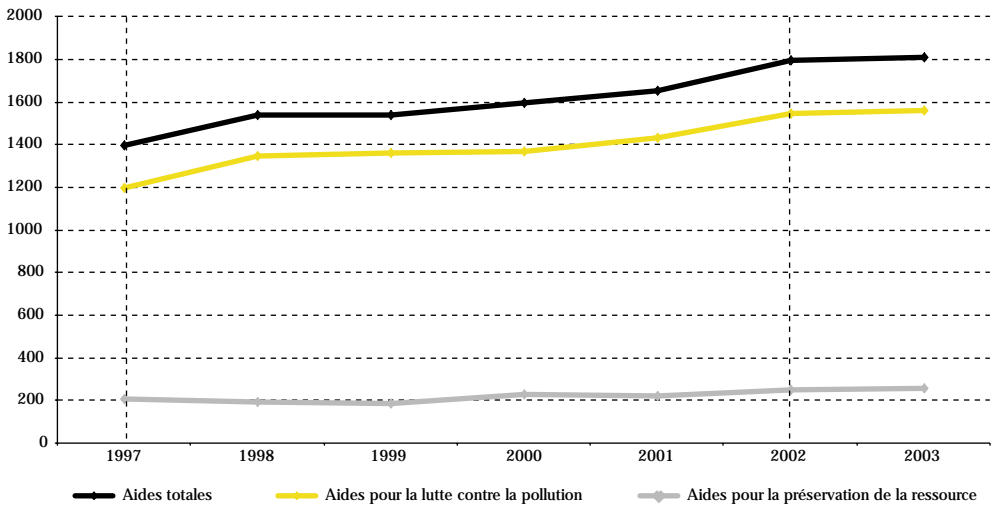
**Graphe n° 9 : Répartition des aides annuelles par type d'utilisateur**



**Graphe n° 10 : Répartition des aides annuelles par type d'intervention**



**Graphe n° 11 : Montant des aides annuelles attribuées en M€ depuis 1997**



## ANNEXE N° 2 - Les six agences de l'eau

### Opérations du VI<sup>e</sup> programme d'intervention (1992-1996) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

En euros

Ventilation par nature d'opérations	AP prévisionnelles initiales (1)	AP prévisionnelles actualisées (2)	AP engagées au 31-12-1996 (3)	AP désengagées au 31-12-2003 (4)	Soldes d'AP engagées (5) = (3 - 4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5 - 6)
<b>I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité</b>							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	1 346 950 820	1 799 822 847	1 669 327 308	127 210 941	1 542 116 367	1 533 375 546	8 740 821
Réseaux d'assainissement	1 683 758 043	1 760 522 562	1 789 382 328	162 276 710	1 627 105 618	1 621 598 544	5 507 074
Lutte contre la pollution industrielle	938 232 467	954 922 295	958 037 424	127 570 838	830 466 586	827 756 238	2 710 347
Lutte contre la pollution agricole	140 911 140	108 250 676	91 307 567	15 997 088	75 310 479	73 295 512	2 014 966
Élimination des déchets	133 599 795	135 657 048	139 516 488	6 698 437	132 818 051	132 689 911	128 140
Assistance technique	69 579 828	66 218 827	62 818 404	4 909 485	57 908 919	57 635 964	272 955
Primes d'épuration des collectivités locales	796 670 783	818 161 447	803 691 573	17 597 760	786 093 813	785 769 512	324 301
Aide au fonctionnement	83 332 616	75 947 263	70 724 235	554 487	70 169 748	70 164 991	4 757
Divers	6 555 307	10 770 656	10 458 249	503 634	9 954 615	9 679 743	274 872
<b>Total pollution</b>	<b>5 199 590 799</b>	<b>5 730 273 621</b>	<b>5 595 263 575</b>	<b>463 319 381</b>	<b>5 131 944 194</b>	<b>5 111 965 962</b>	<b>19 978 233</b>
<b>II. Interventions au titre de la ressource en quantité</b>							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	204 761 462	195 302 187	108 509 847	11 521 704	96 988 143	95 690 579	1 297 564
Retenues d'eau d'intérêt local	33 538 783	24 372 217	23 295 453	2 187 965	21 107 488	21 044 353	63 135
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	123 220 560	138 786 417	111 224 247	20 759 353	90 464 894	87 351 007	3 113 887
Aménagement des rivières	86 895 823	119 051 058	107 844 552	15 207 123	92 637 429	91 512 950	1 124 479
Réseaux d'alimentation en eau	650 384 378	723 982 013	690 113 609	67 245 515	622 868 094	616 511 491	6 356 604
Divers	41 164 283	50 388 039	56 437 909	7 004 466	49 433 443	49 244 391	189 052
<b>Total ressource</b>	<b>1 139 965 289</b>	<b>1 251 881 931</b>	<b>1 097 425 617</b>	<b>123 926 126</b>	<b>973 499 491</b>	<b>961 354 771</b>	<b>12 144 721</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études, réseaux, banques de données et dépenses exceptionnelles	193 930 910	244 109 077	247 801 970	30 550 261	217 251 709	215 672 376	1 579 333
<b>Total soutien aux interventions</b>	<b>193 930 910</b>	<b>244 109 077</b>	<b>247 801 970</b>	<b>30 550 261</b>	<b>217 251 709</b>	<b>215 672 376</b>	<b>1 579 333</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	375 034 623	408 749 773	402 130 669	1 153 421	400 977 248	397 678 251	3 298 997
Immobilisations	5 000 328	8 979 247	6 078 110	-	6 078 110	6 078 110	-
Divers	5 259 491	7 378 532	7 516 890	-	7 516 890	7 516 890	-
Fonds de concours	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>385 294 442</b>	<b>425 107 552</b>	<b>415 725 669</b>	<b>1 153 421</b>	<b>414 572 248</b>	<b>411 273 251</b>	<b>3 298 997</b>
<b>Total général</b>	<b>6 918 781 440</b>	<b>7 651 372 181</b>	<b>7 356 216 832</b>	<b>618 949 189</b>	<b>6 737 267 643</b>	<b>6 700 266 360</b>	<b>37 001 283</b>

## ANNEXE N° 2 bis - Les six agences de l'eau

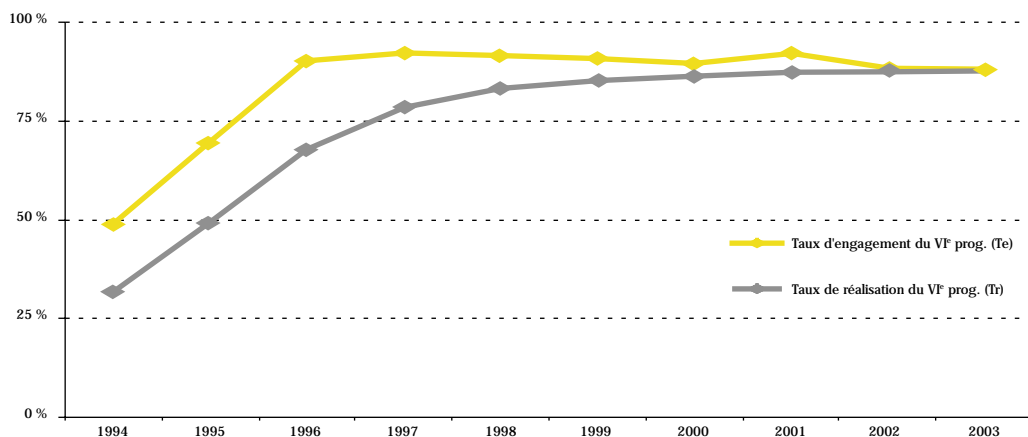
### Opérations du VI<sup>e</sup> programme d'intervention (1992-1996) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

En %

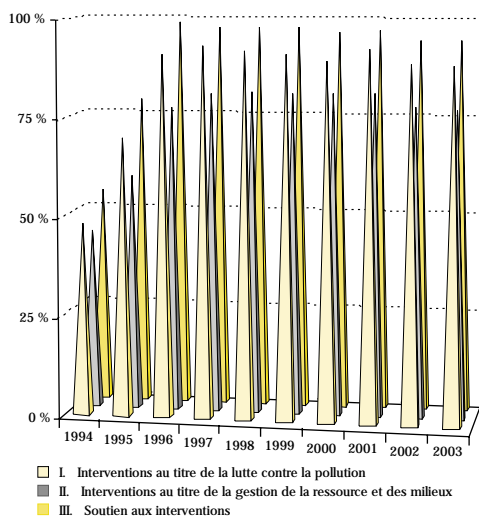
Ventilation par nature d'opérations	Taux d'engagement	Taux de réalisation CP/AP	
	Te (solde d'AP engagées/ AP prévisionnelles actualisées (5)/(2))	Tr (CP/AP prévisionnelles actualisées (6)/(2))	Tr' (CP/AP engagées) (6)/(5)
<b>I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité</b>			
Lutte contre la pollution des collectivités locales	85,68	85,20	99,43
Réseaux d'assainissement	92,42	92,11	99,66
Lutte contre la pollution industrielle	86,97	86,68	99,67
Lutte contre la pollution agricole	69,57	67,71	97,32
Élimination des déchets	97,91	97,81	99,90
Assistance technique	87,45	87,04	99,53
Primes d'épuration des collectivités locales	96,08	96,04	99,96
Aide au fonctionnement	92,39	92,39	99,99
Divers	92,42	89,87	97,24
<b>Total pollution</b>	<b>89,56</b>	<b>89,21</b>	<b>99,61</b>
<b>II. Interventions au titre de la ressource en quantité</b>			
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	49,66	49,00	98,66
Retenues d'eau d'intérêt local	86,60	86,35	99,70
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	65,18	62,94	96,56
Aménagement des rivières	77,81	76,87	98,79
Réseaux d'alimentation en eau	86,03	85,16	98,98
Divers	98,11	97,73	99,62
<b>Total ressource</b>	<b>77,76</b>	<b>76,79</b>	<b>98,75</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>			
Études, réseaux, banques de données et dépenses exceptionnelles	89,00	88,35	99,27
<b>Total soutien aux interventions</b>	<b>89,00</b>	<b>88,35</b>	<b>99,27</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>			
Fonctionnement hors amortissements	98,10	97,29	99,18
Immobilisations	67,69	67,69	100,00
Divers	101,88	101,88	100,00
Fonds de concours			
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>97,52</b>	<b>96,75</b>	<b>99,20</b>
<b>Total général</b>	<b>88,05</b>	<b>87,57</b>	<b>99,45</b>

## Opérations du Vf programme (1992-1996) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

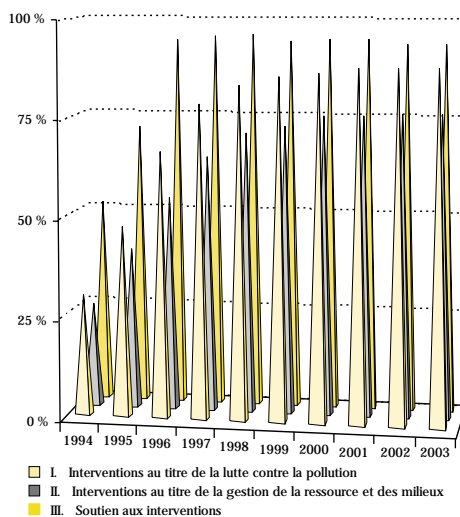
**Graphe n° 12 : Taux d'engagement et de réalisation du Vf programme des agences de l'eau au 31-12-année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations**



**Graphe n° 13 : Taux d'engagement du Vf programme (Te)**



**Graphe n° 14 : Taux de réalisation du Vf programme (Tr)**





## ANNEXE N° 3 - Les six agences de l'eau

### Opérations du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP	Montants d'AP	AP engagées	AP désengagées	Soldes d'AP	Paiements	Restes
	prévisionnelles	prévisionnelles	au	au	engagées	effectués	à payer
	initiales	actualisées	31-12-2002	31-12-2003	(5) = (3 - 4)	(6)	(7) = (5 - 6)
	(1)	(2)	(3)	(4)			
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	2 114 226 510	2 475 536 791	2 372 847 026	23 961 871	2 348 885 155	1 907 652 792	441 232 363
Réseaux d'assainissement collectifs	2 154 623 227	2 659 045 936	2 759 748 483	55 457 234	2 704 291 249	2 264 862 960	439 428 289
Lutte contre la pollution industrielle	1 014 436 651	1 152 332 089	1 217 626 645	38 017 108	1 179 609 537	932 744 402	246 865 136
Élimination des déchets	167 356 411	195 661 855	183 424 133	1 541 321	181 882 812	180 596 523	1 286 289
Assistance technique :	105 616 634	97 333 216	95 862 981	6 483 274	89 379 706	81 530 250	7 849 456
- collectivités locales	83 597 739	77 721 425	77 441 028	6 061 149	71 379 878	66 271 265	5 108 613
- industries	22 018 895	19 611 791	18 421 953	422 125	17 999 828	15 258 985	2 740 843
Primes d'épuration des collectivités locales	1 295 426 249	1 436 981 771	1 401 485 702	162 797	1 401 322 905	1 401 083 253	239 652
Aide au bon fonctionnement :	356 409 621	414 250 547	388 391 291	722	388 390 569	388 019 275	371 294
- collectivités locales	264 894 644	306 621 914	283 698 410	-	283 698 410	283 328 641	369 769
- industries	91 514 977	107 628 633	104 692 881	722	104 692 159	104 690 634	1 525
Lutte contre la pollution agricole	361 694 072	469 495 571	478 424 208	19 999 065	458 425 143	344 614 288	113 810 855
Divers pollution	17 003 656	26 509 443	26 303 309	822 550	25 480 759	17 212 667	8 268 092
<b>Total Pollution</b>	<b>7 586 793 031</b>	<b>8 927 147 219</b>	<b>8 924 113 779</b>	<b>146 445 942</b>	<b>8 777 667 836</b>	<b>7 518 316 410</b>	<b>1 259 351 426</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles	188 913 968	143 421 391	140 110 346	6 333 642	133 776 704	112 293 199	21 483 505
Eaux souterraines	105 299 747	86 536 679	68 985 018	2 079 520	66 905 498	55 260 559	11 644 939
Restauration des milieux aquatiques	250 316 806	292 936 083	292 788 875	10 847 135	281 941 741	225 325 619	56 616 121
Alimentation en eau potable	934 277 622	1 094 697 545	1 147 398 346	20 384 780	1 127 013 566	906 013 457	221 000 109
Appui à la gestion concertée	148 694 395	147 062 782	145 711 570	3 143 318	142 568 252	100 499 472	42 068 780
<b>Total Ressource</b>	<b>1 627 502 537</b>	<b>1 764 654 480</b>	<b>1 794 994 155</b>	<b>42 788 395</b>	<b>1 752 205 760</b>	<b>1 399 392 307</b>	<b>352 813 454</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	160 091 501	199 780 476	200 513 596	21 868 114	178 645 482	175 105 171	3 540 311
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	76 581 045	81 171 116	110 057 181	1 189 438	108 867 743	101 375 052	7 492 691
Autres	28 318 265	89 830 439	104 019 303	122 558	103 896 745	65 915 258	37 981 488
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>264 990 811</b>	<b>370 782 031</b>	<b>414 590 080</b>	<b>23 180 110</b>	<b>391 409 970</b>	<b>342 395 481</b>	<b>49 014 490</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	533 499 805	843 470 234	795 533 818	-	795 533 818	792 917 702	2 616 116
Immobilisations	15 371 402	78 281 590	68 345 257	-	68 345 257	66 802 006	1 543 251
Divers	11 293 000	74 869 499	74 869 499	-	74 869 499	73 913 893	955 606
FNSE	27 450 331	166 280 925	166 249 225	-	166 249 225	166 260 631	-11 406
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>587 614 538</b>	<b>1 162 902 248</b>	<b>1 104 997 799</b>	<b>-</b>	<b>1 104 997 799</b>	<b>1 099 894 232</b>	<b>5 103 567</b>
<b>Total général</b>	<b>10 066 900 918</b>	<b>12 225 485 977</b>	<b>12 238 695 812</b>	<b>212 414 447</b>	<b>12 026 281 365</b>	<b>10 359 998 429</b>	<b>1 666 282 936</b>

## ANNEXE N° 3 bis

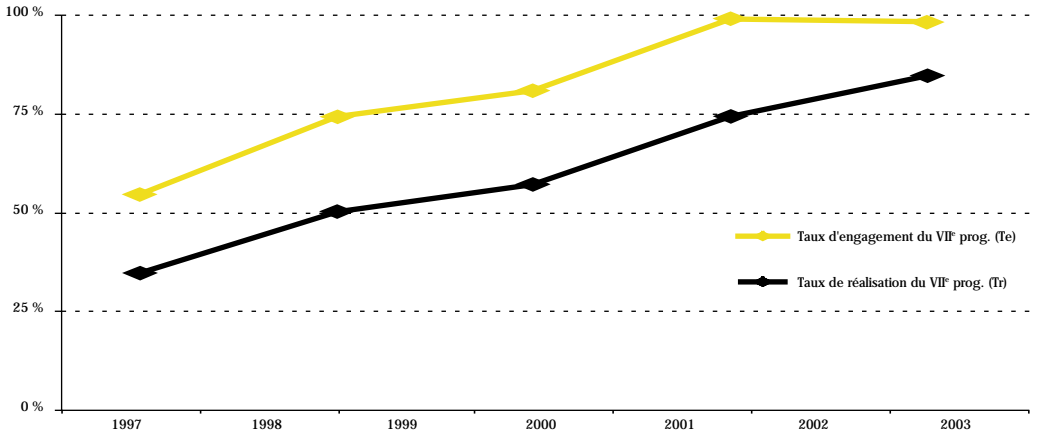
Opérations du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002) prises en considération  
au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

En %

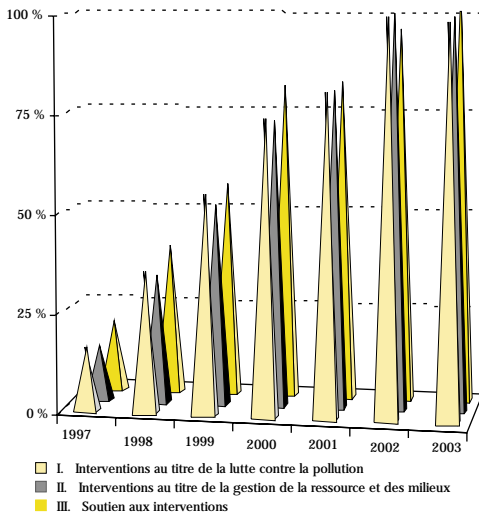
Ventilation par nature d'opérations	Taux d'engagement	Taux de réalisation CP/AP	
	Te (solde d'AP engagées/ AP prévisionnelles) actualisées (5)/(2)	Tr (CP/AP prévisionnelles) actualisées (6)/(2)	Tr' (CP/AP engagées) (6)/(5)
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>			
Stations d'épuration des collectivités locales	94,88	77,06	81,22
Réseaux d'assainissement collectivités	101,70	85,18	83,75
Lutte contre la pollution industrielle	102,37	80,94	79,07
Élimination des déchets	92,96	92,30	99,29
Assistance technique :	91,83	83,76	91,22
- collectivités locales	91,84	85,27	92,84
- industries	91,78	77,81	84,77
Primes d'épuration des collectivités locales	97,52	97,50	99,98
Aide au bon fonctionnement :	93,76	93,67	99,90
- collectivités locales	92,52	92,40	99,87
- industries	97,27	97,27	100,00
Lutte contre la pollution agricole	97,64	73,40	75,17
Divers pollution	96,12	64,93	67,55
<b>Total pollution</b>	<b>98,33</b>	<b>84,22</b>	<b>85,65</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>			
Eaux superficielles	93,28	78,30	83,94
Eaux souterraines	77,31	63,86	82,59
Restauration des milieux aquatiques	96,25	76,92	79,92
Alimentation en eau potable	102,95	82,76	80,39
Appui à la gestion concertée	96,94	68,34	70,49
<b>Total ressource</b>	<b>99,29</b>	<b>79,30</b>	<b>79,86</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>			
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	89,42	87,65	98,02
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	134,12	124,89	93,12
Autres	115,66	73,38	63,44
<b>Total soutien aux interventions</b>	<b>105,56</b>	<b>92,34</b>	<b>87,48</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>			
Fonctionnement hors amortissements	94,32	94,01	99,67
Immobilisations	87,31	85,34	97,74
Divers	100,00	98,72	98,72
FNSE	99,98	99,99	100,01
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>95,02</b>	<b>94,58</b>	<b>99,54</b>
<b>Total général</b>	<b>98,37</b>	<b>84,74</b>	<b>86,14</b>

### Opérations du VIF programme (1997-2002) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

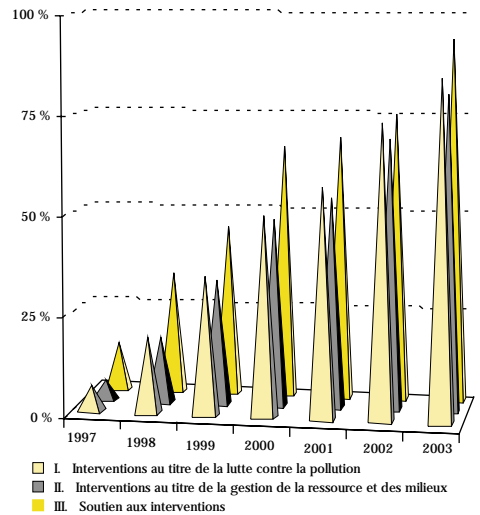
**Graphe n° 15 : Taux d'engagement et de réalisation du VIF programme des agences de l'eau au 31-12-année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations**



**Graphe n° 16 : Taux d'engagement du VIF programme (Te)**



**Graphe n° 17 : Taux de réalisation du VIF programme (Tr)**



## ANNEXE N° 4 - Les six agences de l'eau

### Opérations du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31-12-2002 (3)	AP désengagées depuis le 31-12-2003 (4)	Soldes d'AP engagées (5) = (3 - 4)	Paielements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5 - 6)
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	1 790 900 000	1 805 600 000	493 882 211	2 513 376	491 368 835	118 102 614	373 266 221
Réseaux d'assainissement collectivités	1 273 600 000	1 273 690 000	345 944 221	771 875	345 172 346	85 339 305	259 833 042
Lutte contre la pollution industrielle	595 000 000	582 050 000	121 010 902	291 744	120 719 158	24 309 659	96 409 499
Élimination des déchets	76 900 000	78 400 000	19 530 237	-	19 530 237	8 188 433	11 341 804
Assistance technique :	87 340 000	88 170 000	33 775 342	3 578	33 771 764	6 158 551	27 613 213
- collectivités locales	73 000 000	74 130 000	28 816 387	2 865	28 813 522	4 246 727	24 566 795
- industries	14 340 000	14 040 000	4 958 955	713	4 958 242	1 911 824	3 046 418
Primes d'épuration des collectivités locales	1 016 500 000	1 012 300 000	241 273 604	-	241 273 604	206 920 156	34 353 448
Aide à la performance épuratoire maximale	237 600 000	251 100 000	74 023 155	-	74 023 155	52 530 081	21 493 074
- collectivités locales	212 900 000	219 700 000	59 708 284	-	59 708 284	42 260 331	17 447 953
- industries	24 700 000	31 400 000	14 314 871	-	14 314 871	10 269 750	4 045 121
Lutte contre la pollution agricole	570 800 000	556 645 000	43 448 832	270 253	43 178 579	4 891 980	38 286 599
Divers pollution	13 100 000	10 243 000	1 078 950	-	1 078 950	468 536	610 414
<b>Total Pollution</b>	<b>5 661 740 000</b>	<b>5 658 198 000</b>	<b>1 373 967 455</b>	<b>3 850 826</b>	<b>1 370 116 629</b>	<b>506 909 315</b>	<b>863 207 314</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles	99 000 000	96 400 000	21 355 827	13 680	21 342 147	3 591 455	17 750 692
Eaux souterraines	68 140 000	65 530 000	10 541 242	27 814	10 513 428	3 082 840	7 430 588
Restauration des milieux aquatiques	261 100 000	294 110 000	59 083 087	253 710	58 829 377	8 992 397	49 836 980
Alimentation en eau potable	618 100 000	633 580 000	171 350 634	562 712	170 787 922	55 705 769	115 082 153
Appui à la gestion concertée	172 180 000	160 612 000	28 981 510	116 256	28 865 254	8 299 317	20 565 936
<b>Total Ressource</b>	<b>1 218 520 000</b>	<b>1 250 232 000</b>	<b>291 312 300</b>	<b>974 172</b>	<b>290 338 128</b>	<b>79 671 778</b>	<b>210 666 350</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	107 980 000	107 660 000	25 748 964	-	25 748 964	14 013 804	11 735 160
Réseaux de mesures, banques de données, mesures contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	102 000 000	101 960 000	21 565 983	100 010	21 465 973	18 264 487	3 201 486
Autres	70 300 000	79 160 000	25 258 019	-	25 258 019	24 319 201	938 818
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>280 280 000</b>	<b>288 780 000</b>	<b>72 572 965</b>	<b>100 010</b>	<b>72 472 955</b>	<b>56 597 492</b>	<b>15 875 464</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	560 020 000	561 160 000	127 478 390	-	127 478 390	126 415 425	1 062 965
Immobilisations	26 200 000	35 400 000	14 463 370	-	14 463 370	14 290 075	173 295
Divers	51 060 000	55 800 000	15 229 542	-	15 229 542	12 312 714	2 916 828
Fonds de concours exceptionnel FNSE	327 040 000	331 026 000	81 634 000	-	81 634 000	81 634 000	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>964 320 000</b>	<b>1 193 386 000</b>	<b>238 805 301</b>	<b>-</b>	<b>238 805 301</b>	<b>234 652 213</b>	<b>4 153 088</b>
<b>Total général</b>	<b>8 124 860 000</b>	<b>8 390 596 000</b>	<b>1 976 658 021</b>	<b>4 925 008</b>	<b>1 971 733 013</b>	<b>877 830 798</b>	<b>1 093 902 215</b>

## ANNEXE N° 4 bis - Les six agences de l'eau

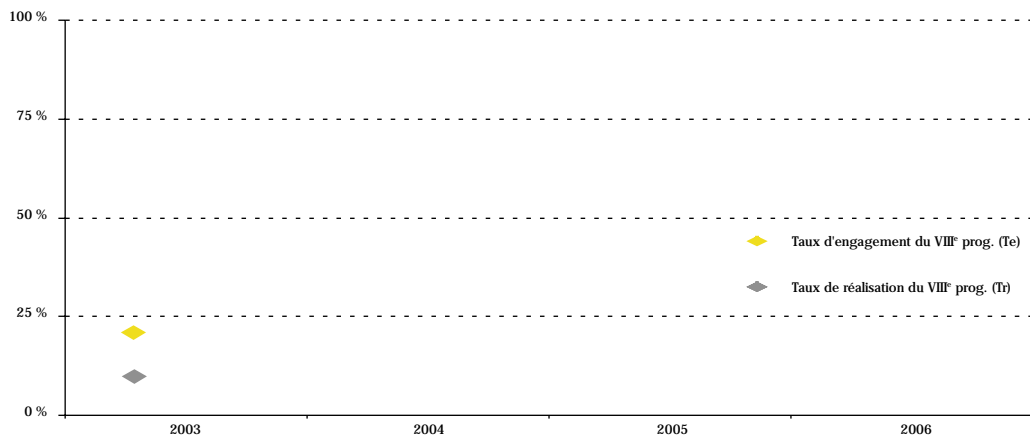
### Opérations du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

En %

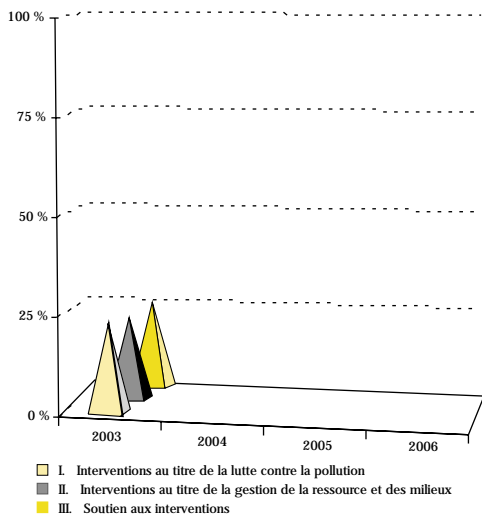
Ventilation par nature d'opérations	Taux d'engagement	Taux de réalisation CP/AP	
	Te (solde d'AP engagées/ AP prévisionnelles actualisées (5)/(2))	Tr (CP/AP prévisionnelles actualisées (6)/(2))	Tr' (CP/AP engagées) (6)/(5)
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>			
Stations d'épuration des collectivités locales	27,21	6,54	24,04
Réseaux d'assainissement collectivités	27,10	6,70	24,72
Lutte contre la pollution industrielle	20,74	4,18	20,14
Élimination des déchets	24,91	10,44	41,93
Assistance technique :	38,30	6,98	18,24
- collectivités locales	38,87	5,73	14,74
- industries	35,32	13,62	38,56
Primes d'épuration des collectivités locales	23,83	20,44	85,76
Aide à la performance épuratoire maximale :	29,48	20,92	70,96
- collectivités locales	27,18	19,24	70,78
- industries	45,59	32,71	71,74
Lutte contre la pollution agricole	7,76	0,88	11,33
Divers pollution	10,53	4,57	43,43
<b>Total pollution</b>	<b>24,21</b>	<b>8,96</b>	<b>37,00</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>			
Eaux superficielles	22,14	3,73	16,83
Eaux souterraines	16,04	4,70	29,32
Restauration des milieux aquatiques	20,00	3,06	15,29
Alimentation en eau potable	26,96	8,79	32,62
Appui à la gestion concertée	17,97	5,17	28,75
<b>Total ressource</b>	<b>23,22</b>	<b>6,37</b>	<b>27,44</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>			
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	23,92	13,02	54,42
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	21,05	17,91	85,09
Autres	31,91	30,72	96,28
<b>Total soutien aux interventions</b>	<b>25,10</b>	<b>19,60</b>	<b>78,09</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>			
Fonctionnement hors amortissements	22,72	22,53	99,17
Immobilisations	40,86	40,37	98,80
Divers	27,29	22,07	80,85
Fonds de concours exceptionnel FNSE	24,66	24,66	100
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>20,01</b>	<b>19,66</b>	<b>98,26</b>
<b>Total général</b>	<b>23,50</b>	<b>10,46</b>	<b>44,52</b>

## Opérations du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

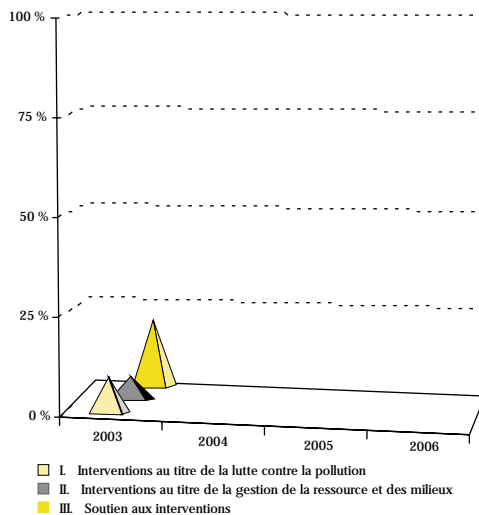
**Graphe n° 18 : Taux d'engagement et de réalisation du VIII<sup>e</sup> programme des agences de l'eau au 31-12-année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations**



**Graphe n° 19 : Taux d'engagement du VIII<sup>e</sup> programme (Ie)**



**Graphe n° 20 : Taux de réalisation du VIII<sup>e</sup> programme (Ii)**



## ANNEXE N° 5

Dotation du VIII<sup>e</sup> programme des agences de l'eau pour 2004

En euros

Dotations en AP	ADOUR- GARONNE	ARTOIS- PICARDIE	LOIRE- BRETAGNE	RHIN- MEUSE	RM et C	SENE- NORMANDIE	TOTAL AGENCES
<b>Programme pollution : (LP 100)</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	36 500 000	25 000 000	105 000 000	15 100 000	95 000 000	218 000 000	494 600 000
Réseaux d'assainissement des collectivités locales	30 660 000	27 500 000	60 000 000	22 900 000	52 000 000	162 000 000	355 060 000
Lutte contre la pollution industrielle	13 670 000	14 300 000	38 000 000	18 000 000	28 000 000	50 000 000	161 970 000
Élimination des déchets	1 000 000	400 000	1 000 000	4 000 000	8 000 000	3 900 000	18 300 000
Assistance technique	4 000 000	1 690 000	4 200 000	3 660 000	6 000 000	2 700 000	22 250 000
Primes pour épuration	22 000 000	16 000 000	35 500 000	29 000 000	77 000 000	76 700 000	256 200 000
Aides à la performance épuratoire maximale	1 500 000	0	2 200 000	9 000 000	15 000 000	30 500 000	58 200 000
Lutte contre la pollution agricole	11 370 000	6 700 000	36 200 000	11 500 000	12 000 000	28 300 000	106 070 000
Divers pollution	0	200 000	200 000	600 000	2 000 000	0	3 000 000
<b>Sous-total pollution</b>	<b>120 700 000</b>	<b>91 790 000</b>	<b>282 300 000</b>	<b>113 760 000</b>	<b>295 000 000</b>	<b>572 100 000</b>	<b>1 475 650 000</b>
<b>Programme ressource : (LP 200)</b>							
Eaux superficielles	9 000 000	0	4 600 000	0	6 000 000	6 300 000	25 900 000
Eaux souterraines	1 035 000	1 500 000	3 000 000	1 000 000	2 000 000	7 000 000	15 535 000
Restauration des milieux aquatiques	7 000 000	5 210 000	8 000 000	8 000 000	22 500 000	27 000 000	77 710 000
Alimentation en eau potable	11 940 000	6 900 000	22 500 000	9 500 000	40 000 000	75 800 000	166 640 000
Appui à la gestion concertée	3 135 000	1 000 000	7 000 000	740 000	30 500 000	1 100 000	43 475 000
<b>Sous-total ressource</b>	<b>32 110 000</b>	<b>14 610 000</b>	<b>45 100 000</b>	<b>19 240 000</b>	<b>101 000 000</b>	<b>117 200 000</b>	<b>329 260 000</b>
<b>Soutien aux interventions : (LP 300)</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage agence	620 000	300 000	3 050 000	10 000 000	2 100 000	17 700 000	33 770 000
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur	4 150 000	2 468 750	5 000 000	0	4 500 000	2 200 000	18 318 750
Autres	0	2 231 250	2 950 000	0	13 400 000	1 300 000	19 881 250
<b>Sous-total soutien aux interventions</b>	<b>4 770 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>11 000 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>20 000 000</b>	<b>21 200 000</b>	<b>71 970 000</b>
<b>Total des interventions</b>	<b>157 580 000</b>	<b>111 400 000</b>	<b>338 400 000</b>	<b>143 000 000</b>	<b>416 000 000</b>	<b>710 500 000</b>	<b>1 876 880 000</b>
<b>Autres dépenses : (LP 400,500,600)</b>							
Fonctionnement hors amort. (LP 410) (1)	18 350 000	9 736 200	24 000 000	17 420 000	26 200 000	37 250 000	159 356 200
Immobilisations (LP 420) (1)	900 000	500 000	15 800 000		1 700 000	7 500 000	
Divers (LP 500)	2 980 000	3 263 800	5 000 000		1 500 000	3 300 000	
Fonds de concours exceptionnel FNSE (LP 600)	7 640 000	6 359 000	13 300 000	7 021 800	19 200 000	29 600 000	83 120 800
<b>Total des autres dépenses</b>	<b>29 870 000</b>	<b>19 859 000</b>	<b>96 100 000</b>	<b>70 941 800</b>	<b>67 400 000</b>	<b>184 350 000</b>	<b>468 520 800</b>
<b>Total VIII<sup>e</sup> programme</b>	<b>187 450 000</b>	<b>131 259 000</b>	<b>434 500 000</b>	<b>213 941 800</b>	<b>483 400 000</b>	<b>894 850 000</b>	<b>2 345 400 800</b>

(1) Pour chacune des lignes programmes 410 et 420, du fait de la réponse groupée d'une agence, le total pour les 6 agences, le total pour les 6 agences n'est pas calculable

## CIRCONSCRIPTIONS DES BASSINS ET CHIFFRES CLEFS DU VIII<sup>e</sup> PROGRAMME (2003-2006)

### Bassin Artois-Picardie

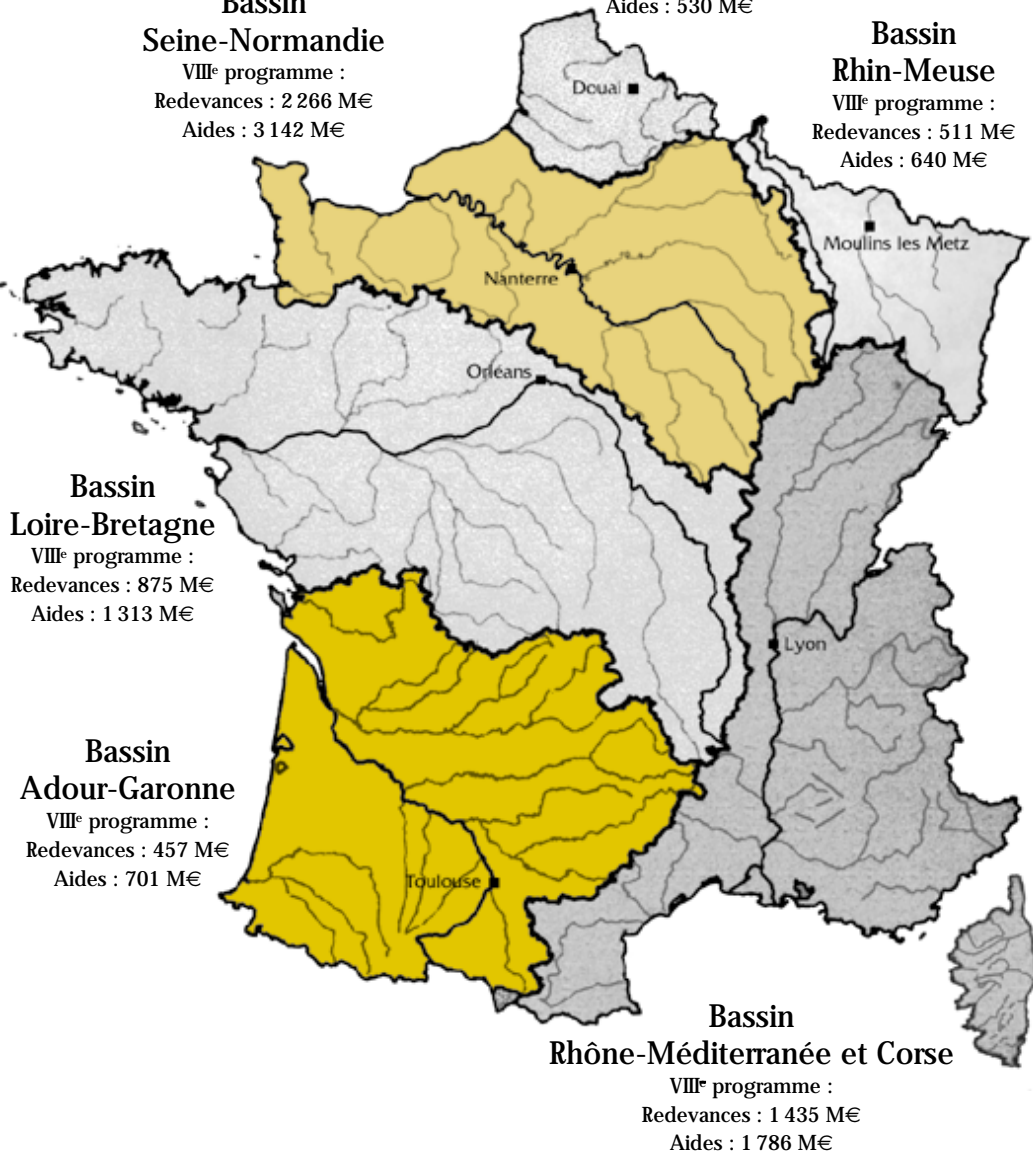
VIII<sup>e</sup> programme :  
Redevances : 468 M€  
Aides : 530 M€

### Bassin Seine-Normandie

VIII<sup>e</sup> programme :  
Redevances : 2 266 M€  
Aides : 3 142 M€

### Bassin Rhin-Meuse

VIII<sup>e</sup> programme :  
Redevances : 511 M€  
Aides : 640 M€



■ Siège de l'agence de l'eau



**Agence de l'eau  
Adour-Garonne**

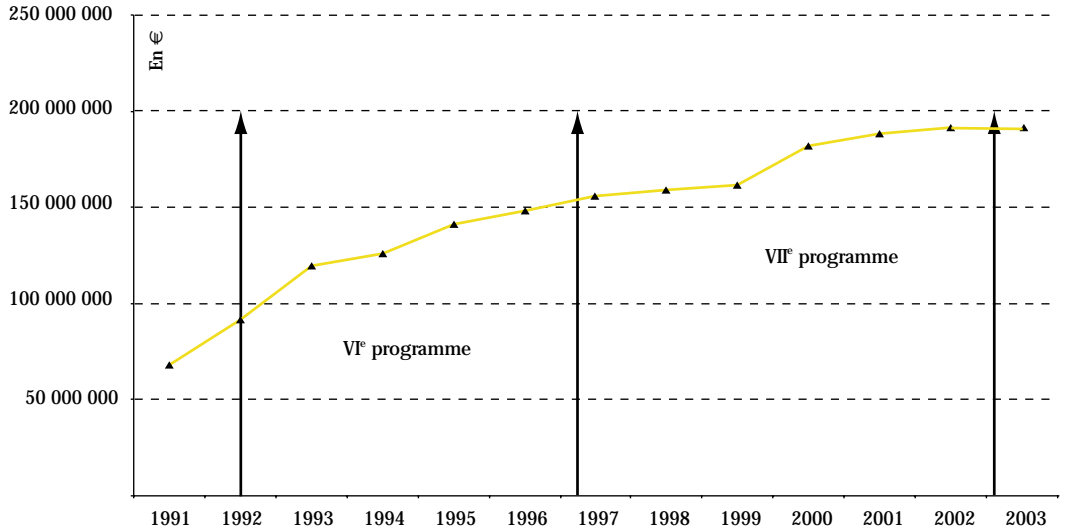
---

**TABLEAU N° 1****Dépenses et recettes réalisées par l'agence Adour-Garonne en 2003**

En euros

<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>Rubriques</b>	<b>Montants nets</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Montants nets</b>
<b>Dépenses d'interventions</b>	<b>161 981 178</b>	<b>Redevances</b>	<b>141 051 711</b>
<b>Aides aux investissements</b>	<b>122 149 535</b>	<b>Redevances de prélèvement</b>	<b>35 616 499</b>
Subventions	101 609 467	- collectivités locales	24 428 590
- dépollution des collectivités locales	62 474 339	- industrie	8 291 988
- dépollution des industries	7 354 785	- agriculture	2 895 921
- dépollution d'origine agricole	5 205 014	<b>Redevances de pollution :</b>	<b>105 435 212</b>
- gestion de la ressource en eau et des milieux	26 575 329	- collectivités locales (contre-valeur)	89 207 026
Avances d'intervention	20 540 068	- industrie (nettes des primes pour épuration)	15 345 223
- dépollution des collectivités locales	2 515 272	- agriculture	882 963
- dépollution des industries	15 553 527	- <b>Opérations en capital</b>	<b>31 842 876</b>
- dépollution d'origine agricole		Remboursements des avances d'interventions	31 337 419
- gestion de la ressource en eau et des milieux	2 471 269	dont :	
<b>Aides à l'exploitation</b>	<b>26 813 026</b>	- les transformations des avances en subventions	
Primes d'épuration des collectivités locales	20 940 615	- les remboursements hors programme	
Aides à la qualité d'exploitation	1 269 989	Intérêts des avances	505 457
Aides à l'élimination des déchets toxiques	810 171		
Aides à l'entretien des milieux	0		
Assistance technique	2 234 293		
Dépenses diverses	1 557 958		
<b>Études et mesures de contrôles mandatées</b>	<b>5 428 077</b>	<b>Gestion courante</b>	<b>904 625</b>
<b>Dépenses exceptionnelles d'interventions</b>	<b>7 590 540</b>	Prestations de services	
dont :		et ventes de documents agence	526 121
- annulation ou réduction des redevances des exercices antérieurs	1 558 297	Subventions d'exploitation	271 500
- remboursement de trop-perçu de contre-valeur	6 032 243	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	107 004
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>26 135 061</b>	<b>Produits divers</b>	<b>2 067 608</b>
Dépenses de personnel	13 646 564	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	1 655 605
Dépenses de gestion courante	3 317 198	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	412 003
Prélèvement de solidarité pour l'eau	7 510 000	Cessions d'immobilisation	0
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières...)	182 677		
Acquisition d'immobilisation	1 478 622		
<b>Total des dépenses propres</b>	<b>188 116 239</b>	<b>Total des recettes propres</b>	<b>175 866 820</b>
Ressources affectées	0	Ressources affectées	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>188 116 239</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>175 866 820</b>
Augmentation du fonds de roulement	0	Prélèvement sur le fonds de roulement	12 134 499
Dotations aux amortissements et provisions	3 135 279	Reprise sur amortissements et provisions	706 210
		Amortissements, provisions, divers	2 543 989
<b>Total général</b>	<b>191 251 518</b>	<b>Total général</b>	<b>191 251 518</b>

## Dépenses et recettes réalisées par l'agence de l'eau Adour-Garonne depuis 1991



### Données

en €

Année	Total général
1991	68 268 652
1992	91 488 314
1993	119 866 394
1994	126 069 239
1995	141 212 458
1996	148 411 405
1997	155 980 194
1998	158 866 511
1999	161 625 381
2000	181 671 512
2001	188 156 145
2002	191 442 407
2003	191 251 518

## TABLEAU N° 2

### Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2003 du VIII<sup>e</sup> programme (2002-2003) – Agence Adour-Garonne

En euros

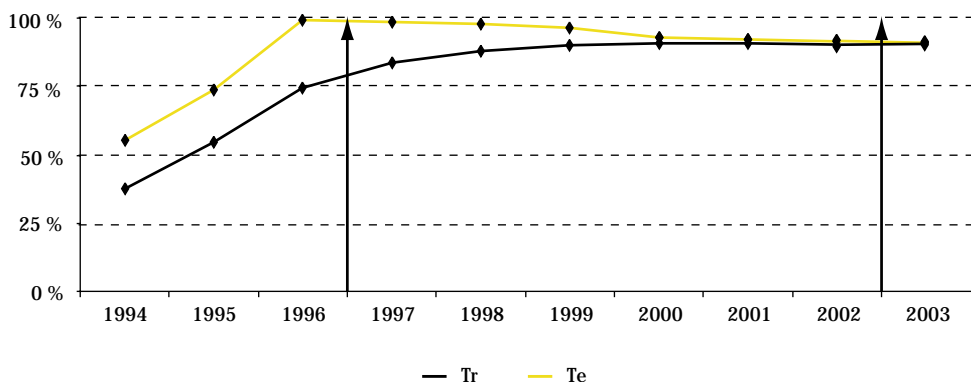
Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées (1)		Autres dépenses (2)	Total (= 1 + 2)
		Subventions	Avances		
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>					
Stations d'épuration des collectivités locales	107 869 910	33 755 085	319 400	-	34 074 485
Réseaux d'assainissement collectivités	67 644 327	14 988 954	1 440 348	-	16 429 302
Lutte contre la pollution industrielle	102 430 880	7 993 055	14 119 506	-	22 112 561
Elimination des déchets	-	880 000	-	-	880 000
Assistance technique :	-	-	-	-	-
- collectivités locales	25 468 000	12 734 000	-	-	12 734 000
- industries	240 000	120 000	-	-	120 000
Primes d'épuration des collectivités locales	20 940 615	20 940 615	-	-	20 940 615
Aide à la performance épuratoire maximale	-	-	-	-	-
- collectivités locales	-	1 269 989	-	-	1 269 989
- industries	-	-	-	-	-
Lutte contre la pollution agricole	4 393 385	1 405 503	-	-	1 405 503
Divers pollution	-	-	-	-	-
<b>Total Pollution</b>	<b>328 987 117</b>	<b>94 087 201</b>	<b>15 879 254</b>	<b>-</b>	<b>109 966 455</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>					
Eaux superficielles	34 080 662	9 666 784	-	-	9 666 784
Eaux souterraines	1 383 442	753 000	-	-	753 000
Restauration des milieux aquatiques	15 784 743	4 302 367	-	-	4 302 367
Alimentation en eau potable	38 989 972	5 741 191	3 933 204	-	9 674 395
Appui à la gestion concertée	2 533 948	1 174 000	-	-	1 174 000
<b>Total Ressource</b>	<b>92 772 766</b>	<b>21 637 342</b>	<b>3 933 204</b>	<b>-</b>	<b>25 570 546</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>					
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	-	619 982	-	-	619 982
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	-	-	-	-	-
et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	-	2 419 034	-	-	2 419 034
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>-</b>	<b>3 039 016</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 039 016</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>					
Fonctionnement hors amortissements	-	-	-	16 963 761	16 963 761
Immobilisations	-	-	-	1 478 622	1 478 622
Divers	-	-	-	1 821 737	1 821 737
Fonds de concours exceptionnel	-	-	-	-	-
FNSE	-	-	-	7 510 000	7 510 000
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 774 120</b>	<b>27 774 120</b>
<b>Total général</b>	<b>421 759 883</b>	<b>118 763 559</b>	<b>19 812 458</b>	<b>27 774 120</b>	<b>166 350 137</b>

**TABLEAU N° 3****Opérations du VIème programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP	Montants d'AP	AP engagées	AP désengagées	Soldes d'AP	Paiements	Restes
	prévisionnels	prévisionnels	au	au	engagées	effectués	à payer
	initiaux	actualisés	31-12-1996	31-12-2003	(5) = (3 - 4)	(6)	(7) = (5 - 6)
	(1)	(2)	(3)	(4)		(6)	(7) = (5 - 6)
<b>I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité</b>							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	118 147 988	124 627 072	124 622 752	29 678 014	94 944 738	94 897 266	47 472
Réseaux d'assainissement	118 147 988	159 919 019	159 887 562	9 985 529	149 902 033	149 827 082	74 951
Lutte contre la pollution industrielle	118 147 988	127 447 379	127 529 404	3 557 401	123 972 003	123 972 003	-
Lutte contre la pollution agricole	-	5 030 817	4 933 159	464 266	4 468 893	4 255 280	213 613
Elimination des déchets	15 244 901	10 366 533	10 287 100	-	10 287 100	10 366 533	-79 433
Assistance technique	7 622 450	8 476 165	7 963 681	192 671	7 771 010	7 732 155	38 855
Primes d'épuration des collectivités locales	58 387 973	58 692 871	58 403 000	-	58 403 000	58 403 000	-
Aide au fonctionnement	19 818 372	6 860 205	6 860 205	-	6 860 205	6 860 205	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Pollution</b>	<b>455 517 660</b>	<b>501 420 061</b>	<b>500 486 863</b>	<b>43 877 881</b>	<b>456 608 982</b>	<b>456 313 524</b>	<b>295 458</b>
<b>II. Interventions au titre de la ressource en quantité</b>							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	70 888 793	36 770 703	36 559 802	3 166 745	33 393 057	32 935 572	457 485
Retenues d'eau d'intérêt local	5 335 715	4 344 797	4 304 403	370 958	3 933 445	3 927 545	5 900
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	11 433 676	21 190 413	21 156 392	2 654 983	18 501 409	17 252 564	1 248 845
Aménagement des rivières	7 622 450	15 061 963	15 037 049	1 507 537	13 529 512	13 380 687	148 825
Réseaux d'alimentation en eau	30 489 803	34 987 049	34 923 138	2 198 470	32 724 668	32 384 331	340 337
Divers	4 195 396	4 161 858	3 839 473	129 275	3 710 198	3 651 948	58 250
<b>Total Ressource</b>	<b>129 965 833</b>	<b>116 516 783</b>	<b>115 820 257</b>	<b>10 027 968</b>	<b>105 792 289</b>	<b>103 532 647</b>	<b>2 259 642</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Etudes, Réseaux, Banques de données et dépenses exceptionnelles	18 293 882	24 986 394	23 882 069	-	23 882 069	23 484 562	397 507
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>18 293 882</b>	<b>24 986 394</b>	<b>23 882 069</b>	<b>-</b>	<b>23 882 069</b>	<b>23 484 562</b>	<b>397 507</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	53 997 442	51 908 890	51 026 291	-	51 026 291	51 026 291	-
Immobilisations	5 000 328	8 979 247	6 078 110	-	6 078 110	6 078 110	-
Divers	5 259 491	7 378 532	7 516 890	-	7 516 890	7 516 890	-
Fonds de concours	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>64 257 261</b>	<b>68 266 669</b>	<b>64 621 291</b>	<b>-</b>	<b>64 621 291</b>	<b>64 621 291</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>668 034 636</b>	<b>711 189 907</b>	<b>704 810 480</b>	<b>53 905 849</b>	<b>650 904 631</b>	<b>647 952 024</b>	<b>2 952 607</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VI<sup>e</sup> programme (1992-1996) de l'agence de l'eau Adour-Garonne au 31/12/année n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



#### Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; (5)/(2) En %

Taux d'engagement Te	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	55,27	74,85	99,80	99,33	98,50	96,67	91,59	91,07	91,08	91,06
II. Interventions « Ressources »	55,53	71,34	99,39	96,95	96,16	95,27	94,18	92,83	92,10	90,80
III. Interventions « Soutien aux interventions »	58,18	73,13	96,80	96,80	96,38	96,38	96,38	96,38	95,58	95,58
<b>Total</b>	<b>54,97</b>	<b>74,00</b>	<b>99,35</b>	<b>98,62</b>	<b>97,85</b>	<b>96,40</b>	<b>92,62</b>	<b>92,03</b>	<b>91,75</b>	<b>91,52</b>

#### Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; (6)/(2) En %

Taux de réalisation Tr	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	37,64	54,99	73,64	83,94	88,43	89,99	90,92	90,48	90,51	91,00
II. Interventions « Ressources »	28,25	42,49	61,19	74,30	80,49	84,16	85,81	87,68	87,83	88,86
III. Interventions « Soutien aux interventions »	54,72	72,28	96,38	96,38	96,38	96,38	96,38	96,38	93,98	93,99
<b>Total</b>	<b>37,72</b>	<b>54,95</b>	<b>74,47</b>	<b>83,93</b>	<b>88,13</b>	<b>89,83</b>	<b>90,77</b>	<b>90,77</b>	<b>90,59</b>	<b>91,11</b>

#### Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; (6)/(5) En %

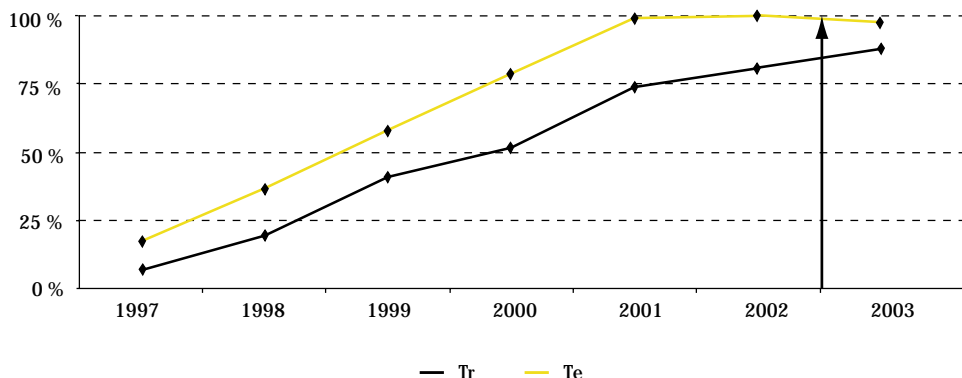
Taux de réalisation Tr'	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	68,10	73,47	73,79	84,50	89,78	93,09	99,27	99,35	99,38	99,94
II. Interventions « Ressources »	50,88	59,57	61,57	76,64	83,70	88,33	91,11	94,45	95,36	97,86
III. Interventions « Soutien aux interventions »	94,06	98,84	99,56	99,56	100,00	100,00	100,00	100,00	98,32	98,34
<b>Total</b>	<b>68,63</b>	<b>74,25</b>	<b>74,96</b>	<b>85,10</b>	<b>90,07</b>	<b>93,19</b>	<b>98,00</b>	<b>98,62</b>	<b>98,74</b>	<b>99,55</b>

**TABLEAU N° 4****Opérations du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31-12-2003 (3)	AP désengagées depuis le 31-12-2002 (4)	Soldes d'AP engagées (5) = (3 - 4)	Paielements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5 - 6)
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	147 877 782	192 660 000	195 444 207	2 906 394	192 537 813	150 566 920	41 970 893
Réseaux d'assainissement collectifs	176 234 527	180 950 000	187 399 994	6 822 258	180 577 736	168 590 676	11 987 060
Lutte contre la pollution industrielle	128 055 331	122 370 000	131 004 878	9 857 097	121 147 781	114 387 286	6 760 495
Elimination des déchets	14 328 166	15 030 000	14 934 000	-	14 934 000	14 934 000	-
Assistance technique :							
- collectivités locales	17 072 656	17 370 000	19 467 962	5 039 569	14 428 393	13 038 080	1 390 313
- industries	460 000	460 000	458 502	12 263	446 239	403 240	42 999
Primes d'épuration des collectivités locales	112 269 410	108 460 000	107 817 000	-	107 817 000	107 817 000	-
Aide au bon fonctionnement :							
- collectivités locales	15 812 862	4 090 000	5 187 469	-	5 187 469	5 187 469	-
- industries	6 300 000	6 300 000	6 230 531	-	6 230 531	6 230 531	-
Lutte contre la pollution agricole	24 971 636	47 100 000	49 183 225	3 518 545	45 664 680	34 937 512	10 727 168
Divers pollution	9 530 941	5 049 000	5 325 675	355 920	4 969 755	4 007 018	962 737
<b>Total Pollution</b>	<b>652 913 311</b>	<b>699 839 000</b>	<b>722 453 443</b>	<b>28 512 046</b>	<b>693 941 397</b>	<b>620 099 731</b>	<b>73 841 666</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles	80 034 302	48 850 000	53 792 516	4 861 067	48 931 449	44 603 407	4 328 042
Eaux souterraines	5 793 062	2 720 000	2 696 018	94 914	2 601 104	2 510 835	90 269
Restauration des milieux aquatiques	29 954 087	36 620 000	39 432 770	3 183 940	36 248 830	29 578 557	6 670 273
Alimentation en eau potable	54 730 215	72 930 000	76 442 112	4 340 479	72 101 633	57 680 248	14 421 385
Appui à la gestion concertée	28 489 475	17 521 000	18 532 968	1 210 164	17 322 804	14 303 940	3 018 864
<b>Total Ressource</b>	<b>199 001 141</b>	<b>178 641 000</b>	<b>190 896 384</b>	<b>13 690 564</b>	<b>177 205 820</b>	<b>148 676 987</b>	<b>28 528 833</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	13 866 836	12 910 903	11 687 349	-	11 687 349	11 442 521	244 828
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	19 526 045	16 253 502	16 252 183	73 453	16 178 730	14 778 215	1 400 515
Autres	7 841 710	5 464 538	5 425 582	-	5 425 582	5 124 780	300 802
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>41 234 591</b>	<b>34 628 943</b>	<b>33 365 114</b>	<b>73 453</b>	<b>33 291 661</b>	<b>31 345 516</b>	<b>1 946 145</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	92 093 361	87 686 094	87 686 094	-	87 686 094	87 686 094	-
Fonctionnement hors amortissements	92 093 361	87 686 094	87 686 094	-	87 686 094	87 686 094	-
Immobilisations	12 627 320	13 627 320	13 627 320	-	13 627 320	13 395 084	232 236
Divers	11 293 000	10 187 029	10 187 029	-	10 187 029	10 187 029	-
FNSE	27 450 331	27 450 331	27 450 331	-	27 450 331	27 450 331	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>143 464 012</b>	<b>138 950 774</b>	<b>138 950 774</b>	<b>-</b>	<b>138 950 774</b>	<b>138 718 538</b>	<b>232 236</b>
<b>Total général</b>	<b>1 036 613 055</b>	<b>1 052 059 717</b>	<b>1 085 665 715</b>	<b>42 276 063</b>	<b>1 043 389 652</b>	<b>938 840 772</b>	<b>104 548 880</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002) de l'agence de l'eau Adour-Garonne au 31/12/année n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2)** En %

Taux d'engagement Te	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	18,34	37,35	58,30	79,05	99,45	99,85	99,16
II. Interventions « Ressources »	14,59	35,48	57,07	77,99	98,27	99,65	99,20
III. Interventions « Soutien aux interventions »	13,01	30,04	53,86	70,65	90,63	96,14	96,14
<b>Total</b>	<b>17,28</b>	<b>36,64</b>	<b>57,89</b>	<b>78,52</b>	<b>98,87</b>	<b>99,71</b>	<b>99,18</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2)** En %

Taux de réalisation Tr	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	7,66	19,60	41,89	51,74	75,18	79,18	88,61
II. Interventions « Ressources »	4,88	16,37	34,30	46,42	64,49	70,63	83,23
III. Interventions « Soutien aux interventions »	0,00	30,04	53,86	70,65	75,32	81,71	90,52
<b>Total</b>	<b>6,75</b>	<b>19,34</b>	<b>40,79</b>	<b>51,42</b>	<b>73,66</b>	<b>80,54</b>	<b>89,24</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5)** En %

Taux de réalisation Tr'	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions "Pollution"	41,75	52,47	71,86	65,46	75,60	79,30	89,36
II. Interventions "Ressources"	33,43	46,12	60,10	59,52	65,62	70,88	83,90
III. Interventions "Soutien aux interventions"	0,00	100,00	100,00	100,00	100,00	96,96	94,15
<b>Total</b>	<b>39,04</b>	<b>52,78</b>	<b>70,46</b>	<b>65,49</b>	<b>74,50</b>	<b>80,77</b>	<b>89,98</b>

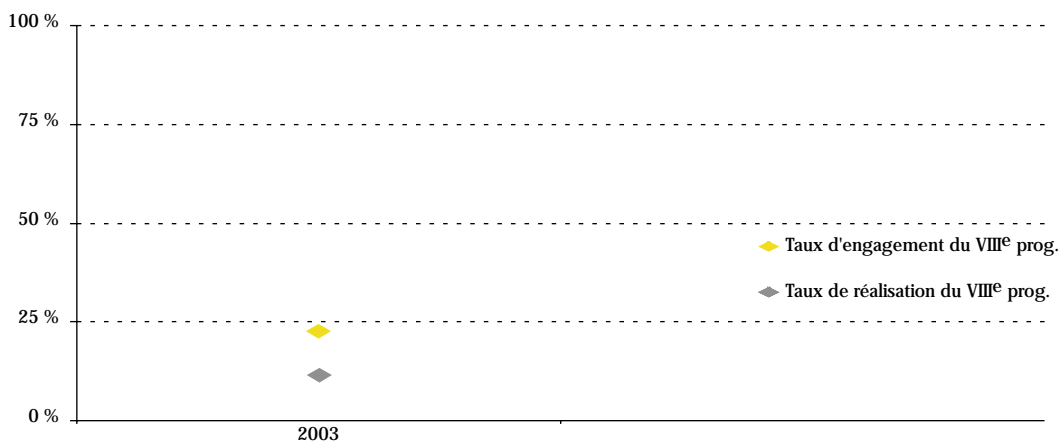


**TABLEAU N° 5****Opérations du VIII<sup>ème</sup> programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels	Montants d'AP prévisionnels	AP engagées au	AP désengagées depuis le	Soldes d'AP engagées	Paiements effectués	Restes à payer
	initiaux (1)	actualisés (2)	31-12-2003 (3)	31-12-2002 (4)	(5) = (3 - 4)	(6)	(7) = (5 - 6)
<b>I Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	120 500 000	124 300 000	34 074 485	-	34 074 485	12 554 282	21 520 203
Réseaux d'assainissement collectivités	120 500 000	103 010 000	16 429 302	-	16 429 302	3 946 131	12 483 171
Lutte contre la pollution industrielle	69 800 000	69 350 000	22 112 561	-	22 112 561	11 684 084	10 428 477
Elimination des déchets	4 000 000	4 000 000	880 000	-	880 000	271 642	608 358
Assistance technique :	-	-	-	-	-	-	-
- collectivités locales	15 900 000	15 900 000	12 734 000	-	12 734 000	971 014	11 762 986
- industries	-	-	120 000	-	120 000	-	120 000
Primes d'épuration des collectivités locales	94 000 000	91 000 000	20 940 615	-	20 940 615	20 940 615	-
Aide à la performance épuration maximale :	-	-	-	-	-	-	-
- collectivités locales	4 000 000	7 000 000	1 269 989	-	1 269 989	1 269 989	-
- industries	-	-	-	-	-	-	-
Lutte contre la pollution agricole	35 800 000	35 800 000	1 405 503	-	1 405 503	61 142	1 344 361
Divers pollution	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Pollution</b>	<b>464 500 000</b>	<b>450 360 000</b>	<b>109 966 455</b>	<b>-</b>	<b>109 966 455</b>	<b>51 698 899</b>	<b>58 267 556</b>
<b>II Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles	36 800 000	36 800 000	9 666 784	-	9 666 784	2 216 379	7 450 405
Eaux souterraines	4 140 000	4 140 000	753 000	-	753 000	141 772	611 228
Restauration des milieux aquatiques	20 000 000	26 000 000	4 302 367	-	4 302 367	320 021	3 982 346
Alimentation en eau potable	39 800 000	47 210 000	9 674 395	-	9 674 395	1 367 522	8 306 873
Appui à la gestion concertée	11 220 000	11 220 000	1 174 000	-	1 174 000	181 424	992 576
<b>Total Ressource</b>	<b>111 960 000</b>	<b>125 370 000</b>	<b>25 570 546</b>	<b>-</b>	<b>25 570 546</b>	<b>4 227 118</b>	<b>21 343 428</b>
<b>III Soutien aux interventions</b>							
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	2 480 000	2 480 000	619 982	-	619 982	619 982	-
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés	16 200 000	16 300 000	2 419 034	-	2 419 034	2 419 034	-
à l'extérieur de l'agence	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>18 680 000</b>	<b>18 780 000</b>	<b>3 039 016</b>	<b>-</b>	<b>3 039 016</b>	<b>3 039 016</b>	<b>-</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-
hors amortissements	72 400 000	72 650 000	16 963 761	-	16 963 761	16 963 761	-
Immobilisations	3 600 000	3 600 000	1 478 622	-	1 478 622	1 478 622	-
Divers	11 920 000	11 920 000	1 821 737	-	1 821 737	1 821 737	-
Fonds de concours exceptionnel	-	-	-	-	-	-	-
FNSE	30 040 000	30 420 000	7 510 000	-	7 510 000	7 510 000	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>117 960 000</b>	<b>118 590 000</b>	<b>27 774 120</b>	<b>-</b>	<b>27 774 120</b>	<b>27 774 120</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>713 100 000</b>	<b>713 100 000</b>	<b>166 350 137</b>	<b>-</b>	<b>166 350 137</b>	<b>86 739 153</b>	<b>79 610 984</b>

**Opérations du VIII<sup>ème</sup> programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**  
**Taux d'engagement et de réalisation du VIII<sup>e</sup> programme de l'agence Adour-Garonne au 31 décembre année-n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP**



**Taux d'engagement :  $T_e$  : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2)** En %

Taux d'engagement $T_e$	2003
I. Interventions « Pollution »	24,42
II. Interventions « Ressources »	20,40
III. Interventions « Soutien aux interventions »	16,18
<b>Total</b>	<b>23,33</b>

**Taux de réalisation :  $T_r$  : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2)** En %

Taux de réalisation $T_r$	2003
I. Interventions « Pollution »	11,48
II. Interventions « Ressources »	16,18
<b>Total</b>	<b>12,16</b>

**Taux de réalisation :  $T_r'$  : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5)** En %

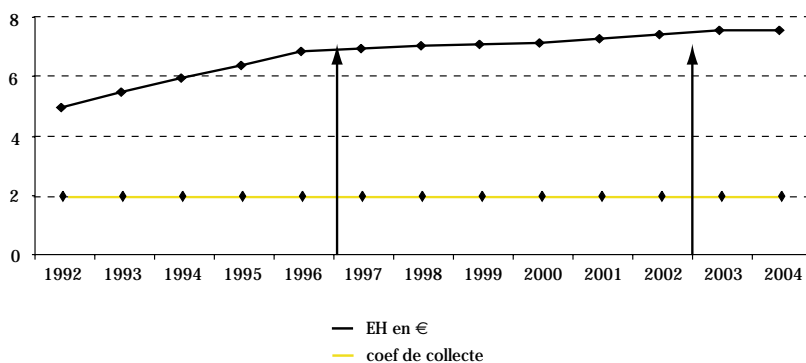
Taux de réalisation $T_r'$	2003
I. Interventions « Pollution »	47,01
II. Interventions « Ressources »	16,53
III. Interventions « Soutien aux interventions »	100
<b>Total</b>	<b>52,14</b>

## TABLEAU N° 6

### TAUX DES REDEVANCES AU TITRE DE LA DETERIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU

#### A. Évolution des taux de base

ANNEES	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (en €/kilo équinox/j)	Sels dissous mho (€/m <sup>3</sup> /j cm)	Coefficient de collecte	Equivalent habitant en €
1992	24,13	38,87	34,49	16,28	-	-	819,11	-	2,00	4,97
1993	25,17	41,30	38,33	21,70	76,22	-	819,11	-	2,00	5,46
1994	26,86	44,60	41,13	33,27	77,90	-	903,72	-	2,00	5,91
1995	28,40	47,93	43,78	45,07	94,98	-	918,20	-	2,00	6,33
1996	30,62	51,61	44,78	57,63	97,16	-	939,39	-	2,00	6,81
1997	28,89	52,92	52,30	70,25	102,90	123,79	998,08	-	2,00	6,91
1998	29,18	53,45	52,82	70,95	103,93	125,03	1007,99	-	2,00	6,98
1999	29,41	53,88	53,25	71,52	104,76	126,03	1016,07	-	2,00	7,04
2000	29,59	54,20	53,57	71,95	105,39	126,78	1022,17	-	2,00	7,08
2001	30,18	55,28	54,64	73,39	107,49	129,32	1042,60	-	2,00	7,22
2002	30,75	56,33	55,68	74,78	109,54	131,78	1062,00	-	2,00	7,36
2003	30,66	57,17	56,52	75,90	133,42	160,51	1293,52	-	2,00	7,47
2004	30,66	57,17	56,52	75,90	133,42	160,51	1293,52	-	2,00	7,47



#### B. Situation des coefficients de zone en 2003

Le bassin est réparti en zones représentatives des orientations et priorités du SDAGE :

- les zones sensibles à l'eutrophisation : coefficient de zone de 1,2 appliqué sur le taux de base du phosphore
- les zones de baignade et d'activité conchylicole : un coefficient de 1,2 est appliqué sur le taux de base du paramètre « matières en suspension » (MES)

taux de l'équivalent-habitant 2003 (en €/EH)  
selon les zones

zones sensibles (ZS) : 7,53

zones de baignades et conchylicoles (ZS + ZB) : 8,02

ZS + ZB : 8,08

**C. Taux moyens des redevances dans le bassin en 2003**

Matières oxydables, matières en suspension, azote et phosphore :

7,31 €/équivalent-habitant hors coefficient de collecte  
12,57 €/équivalent-habitant y compris coefficient de collecte

Substances Inhibitrices : 1 293,50 €/k.équitox hors coefficient de collecte  
1 798,80 €/k.équitox y compris coefficient de collecte

Métaux et métalloïdes : 160,50 €/k.métox hors coefficient de collecte  
231,30 €/k.métox y compris coefficient de collecte

**TABLEAU N° 7****Les indicateurs d'actions sur la base des aides accordées en 2003**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Equivalent-Habitant (EH)	460 000
		Matières en suspension (MES) en EH	356 000
		Matières oxydables (MO) en EH	356 000
		Azote réduit (NR) en EH	480 000
		Matières phosphorées (MP) en EH	145 000
		Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour (T/j)	10
	Créations, extensions, réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH	43 900
		Création, extension de la desserte en EH	32 850
		Réhabilitation, reprise de l'existant en EH	NC
		Création, extension de réseau de transport, Restructuration des réseaux en EH	174 800
Bassins de dépollution en m3		6 300	
Assainissement non collectif	EH concernés	1 200	
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en kg/J	3 700
		MO en Kg/j	21 865
		NR en Kg/j	270
		MP en Kg/j	113
		Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j)	97 800
		Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en Kg/j	0
		Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j	86
	Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	11	
	Elevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies*	0
	Grandes cultures	Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	800
Aménagement, protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm3	6
		Capacités des ouvrages de transferts en Mm3 pour les périodes d'étiage	78
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP	217
		Captages aménagés	102
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5m de large) en km	NC
		Restaurées en Km	5 027
		Entretenues en Km	NC
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha)	52 700
		Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	3 500
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable	6 700 000
		Rendue conforme aux normes de potabilité	97 000
		De qualité améliorée **	0
		Sécurisée	0

N.B. : Chiffres communiqués par l'agence

\* : la donnée est de 0 car le PMPOA2 n'a pas démarré

\*\* : la donnée est de 0 car les opérations visant à l'amélioration de la qualité d'une eau conforme aux normes de potabilité ne sont plus éligibles.

\*\*\* : la donnée est de 0 car cet item ne fait plus partie du domaine d'intervention de l'agence depuis 2003

NC : non communiqué.

**TABLEAU N° 8****Les indicateurs d'effets sur la base des redevances et primes de 2002**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en tonnes par jour (T/j)	510
		Matières oxydables (MO) en tonnes par jour (T/j)	403
		Azote réduit (NR) en T/j	93
Pollutions domestiques éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines		Matières phosphorées (MP) en T/j	25
		MES en T/j	224
		MO en T/j	206
		NR en T/j	29
Boues en tonnes par jour		MP en T/j	4
		Tonnage brut produit	NC
		Mises en filières fiabilisées	NC
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/j	68
		MO en T/j	94
		NR en T/j	8
		MP en T/j	3
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	367
		Composés organohalogénés "adsorbables" sur charbon actif (AOX) en T/j	0
Industries raccordées	Pollutions éliminées par les industries raccordées	Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	699
		MES en T/j	14
		MO en T/j	12
		NR en T/j	0
		MP en T/j	1
		MI en kEq/j	3 354
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	AOX en T/j	0
		METOX en T/j	302
		Tonnage brut produit	0
		Mises en filières fiabilisées	0
		MES en T/j	933
		MO en T/j	528
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	NR en T/j	21
		MP en T/j	7
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	4 422
		Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j	2
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	6
		MES en T/j	884
Industrie non raccordées	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	MO en T/j	425
		NR en T/j	11
		MP en T/j	4
		MI en kEq/j	3 698
		AOX en T/j	1
		METOX en T/j	5
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m <sup>3</sup> d'eau par an	Tonnage brut produit	NC
		Mises en filières fiabilisées	NC
		Réseaux publics	747
		Industries (hors EDF)	445
		EDF	296
		Agriculture	662

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence.

**TABLEAU N° 9****Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2002**

État des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau classes de qualité (état physico-chimique) aux stations RNB-RCB (284 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité)	0,00 %
		% de classes « vert » (bonne qualité)	49,00 %
		% de classes « jaune » (qualité moyenne)	36,00 %
		% de classes « orange » (qualité médiocre)	9,00 %
	SEQ -Bio : IBGN classes de qualité (indice biologique-invertébrés) aux stations RNB-RCB (162 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité)	10,00 %
		% de classes « vert » (bonne qualité)	55,00 %
		% de classes « jaune » (qualité moyenne)	27,00 %
		% de classes « orange » (qualité médiocre)	7,00 %
	% de classes « rouge » (qualité mauvaise)	6,00 %	
	% de classes « rouge » (qualité mauvaise)	1,00 %	

N.B. - Chiffres communiqués par l'agence.

données traitées de 2003





**Agence de l'eau  
Artois-Picardie**

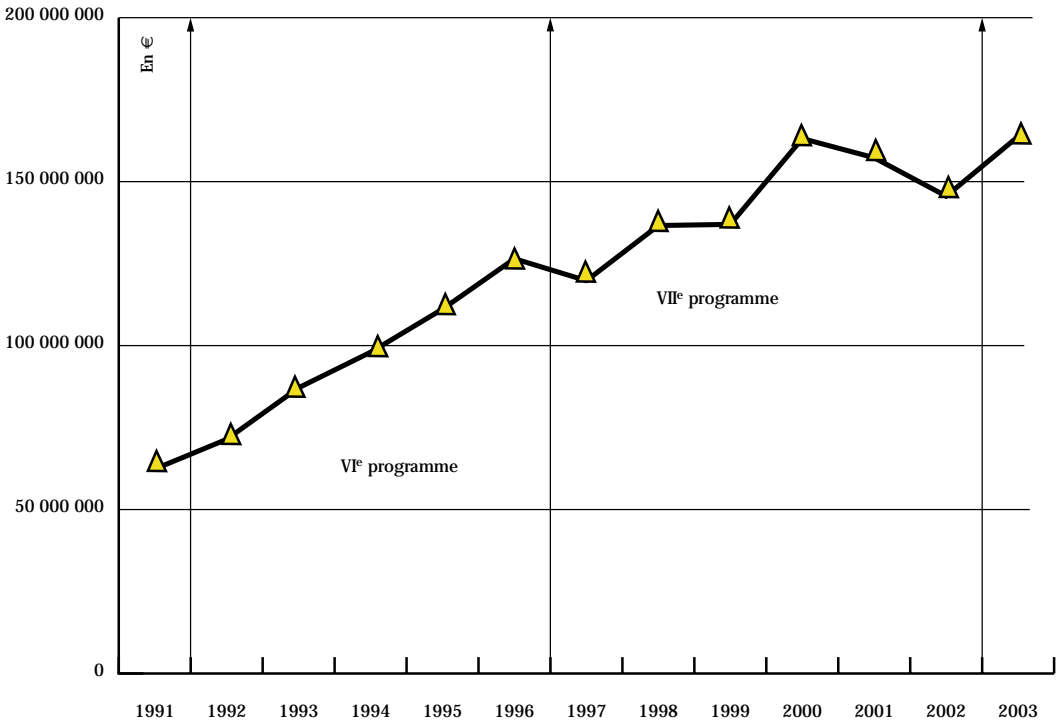
---

**TABLEAU N° 1****Dépenses et recettes réalisées par l'agence de l'eau Artois-Picardie en 2003**

En euros

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Rubriques</b>	<b>Montants nets</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Montants nets</b>
<b>Dépenses d'interventions</b>	<b>142 239 462</b>	<b>Redevances</b>	<b>118 988 408</b>
<b>Aides aux investissements</b>	<b>114 445 176</b>	<b>Redevances de prélèvement :</b>	<b>22 071 898</b>
Subventions :	57 729 949	- collectivités locales	17 362 340
- dépollution des collectivités locales	35 935 990	- industrie	4 445 735
- dépollution des industries	5 654 323	- agriculture	263 823
- dépollution d'origine agricole	5 735 083	<b>Redevances de pollution :</b>	<b>96 916 510</b>
- gestion de la ressource en eau et des milieux	10 404 553	- collectivités locales (contre-valeur)	84 879 665
Avances d'intervention :	56 715 227	- industrie (nettes des primes pour épuration)	11 598 880
- dépollution des collectivités locales	29 363 560	- agriculture	437 965
- dépollution des industries	27 351 667	- <b>Opérations en capital</b>	<b>27 443 762</b>
- dépollution d'origine agricole		Remboursements des avances d'interventions	27 432 285
- gestion de la ressource en eau et des milieux		dont :	
<b>Aides à l'exploitation</b>	<b>21 019 904</b>	- transformations des avances en subventions	5 551 108
Primes d'épuration des collectivités locales	15 281 890	- remboursements hors programme	135 934
Aides à la qualité d'exploitation	2 958 805	Intérêts des avances	11 477
Aides à l'élimination des déchets toxiques	2 018 161		
Aides à l'entretien des milieux	0		
Assistance technique	761 048		
Dépenses diverses	-		
<b>Études et mesures de contrôles mandatées</b>	<b>3 198 529</b>	<b>Gestion courante</b>	<b>2 570 018</b>
<b>Dépenses exceptionnelles d'interventions</b>	<b>3 575 853</b>	Prestations de services	-
dont :		et ventes de documents agence	11 054
- annulation ou réduction des redevances des exercices antérieurs	263 685	Subventions d'exploitation	
- remboursement de trop-perçu de contre-valeur	1 499 136	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	2 558 964
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>20 296 323</b>	<b>Produits divers</b>	<b>1 939 045</b>
Dépenses de personnel	8 676 037	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	1 922 984
Dépenses de gestion courante	3 819 384	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	7 652
Prélèvement de solidarité pour l'eau	6 253 000	Cessions d'immobilisation	8 409
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières...)	1 276 158		
Acquisitions d'immobilisation	271 744		
<b>Total des dépenses propres</b>	<b>162 535 785</b>	<b>Total des recettes propres</b>	<b>150 941 233</b>
Ressources affectées	0	Ressources affectées	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>162 535 785</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>150 941 233</b>
Augmentation du fonds de roulement	0	Prélèvement sur le fonds de roulement	11 535 886
Dotations aux amortissements et provisions	1 235 200	Reprise sur amortissements et provisions	935 420
		Amortissements, provisions, divers	358 446
<b>Total Général</b>	<b>163 770 985</b>	<b>Total Général</b>	<b>163 770 985</b>

**Dépenses et recettes réalisées par l'agence de l'eau Artois Picardie depuis 1991**



**Données**

en €

Année	Total général
1991	62 351 343
1992	71 409 102
1993	87 145 651
1994	97 968 159
1995	111 125 272
1996	126 488 779
1997	119 796 877
1998	136 620 236
1999	136 964 923
2000	163 137 980
2001	157 279 748
2002	145 581 855
2003	163 770 985

**TABLEAU N° 2****Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2003  
du VIII<sup>e</sup> Programme (2003-2006)**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	montant des travaux retenus	Aides décidées (1)		autres dépenses (2)	total (= 1 + 2)
		subventions	avances		
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>					
Stations d'épuration des collectivités locales	44 380 242	15 969 095	8 611 146	382 965	24 963 206
Réseaux d'assainissement collectivités	64 871 082	17 300 441	10 987 035	1 924 164	30 211 640
Lutte contre la pollution industrielle	22 117 965	810 486	13 395 608		14 206 094
Élimination des déchets		384 459			384 459
Assistance technique :					
- collectivités locales		595 417		1 794	597 211
- industries		868 230			868 230
Primes d'épuration des collectivités locales		15 281 890			15 281 890
Aide à la performance épuratoire maximale :					
- collectivités locales		1 379 866			1 379 866
- industries		1 671 844			1 671 844
Lutte contre la pollution agricole	205 964	79 684		4 850	84 534
Divers pollution					
<b>Total Pollution</b>	<b>131 575 253</b>	<b>54 341 412</b>	<b>32 993 789</b>	<b>2 313 773</b>	<b>89 648 974</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>					
Eaux superficielles					
Eaux souterraines	1 536 774	121 163		1 265 247	1 386 410
Restauration des milieux aquatiques	28 815 938	5 452 584		927 772	6 380 356
Alimentation en eau potable	19 886 057	4 636 509	4 991 421	139 575	9 767 505
Appui à la gestion concertée		757 254		553 252	1 310 506
<b>Total Ressource</b>	<b>50 238 769</b>	<b>10 967 510</b>	<b>4 991 421</b>	<b>2 885 846</b>	<b>18 844 777</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>					
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence				126 242	126 242
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence				3 527 181	3 527 181
Autres				1 104 793	1 104 793
<b>Total Soutien aux interventions</b>				<b>4 758 216</b>	<b>4 758 216</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>					
Fonctionnement hors amortissements				10 544 574	10 544 574
Immobilisations				271 744	271 744
Divers				4 116 562	4 116 562
Fonds de concours exceptionnel FNSE				6 253 000	
<b>Total des Autres Dépenses</b>				<b>21 185 880</b>	<b>14 932 880</b>
<b>Total général</b>	<b>181 814 022</b>	<b>65 308 922</b>	<b>37 985 210</b>	<b>31 143 715</b>	<b>134 437 847</b>

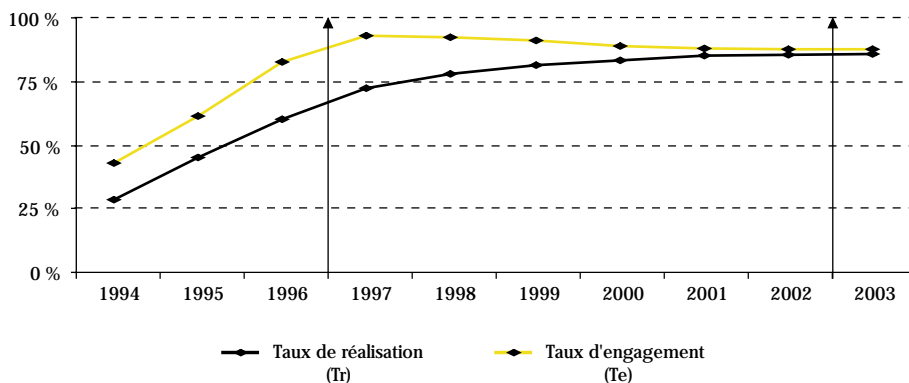
### TABLEAU N° 3

#### Opérations du VF Programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux 1	Montants d'AP prévisionnels actualisés 2	AP engagées au 31/12/96 3	AP désengagées au 31/12/2003 4	Solde d'AP engagées (5) = (3 - 4)	Paie- ments effectués (6)	Restes à payer (7) = (5 - 6)
<b>I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité</b>							
Lutte contre la pollution							
des collectivités locales	67 839 813	115 206 332	113 495 593	23 069 368	90 426 225	87 424 997	3 001 228
Réseaux d'assainissement	128 209 623	125 343 125	124 656 568	18 082 777	106 573 791	105 406 838	1 166 953
Lutte contre la pollution industrielle	134 764 931	111 986 609	111 174 477	15 497 371	95 677 106	94 465 664	1 211 442
Lutte contre la pollution agricole	22 714 904	8 057 998	8 057 497	1 157 463	6 900 034	5 971 812	928 222
Élimination des déchets	7 774 900	8 095 043	8 027 338	873 503	7 153 835	7 153 682	153
Assistance technique	3 811 225	3 671 582	3 620 635	237 795	3 382 840	3 382 368	472
Primes d'épuration des collectivités locales	65 248 179	56 694 265	56 694 279	2 142	56 692 137	56 485 914	206 223
Aide au fonctionnement	11 433 676	11 057 585	11 028 295	-	11 028 295	11 024 975	3 320
Divers	3 506 327	1 949 213	1 868 694	115 902	1 752 792	1 686 934	65 858
<b>Total Pollution</b>	<b>445 303 578</b>	<b>442 061 752</b>	<b>438 623 376</b>	<b>59 036 321</b>	<b>379 587 055</b>	<b>373 003 184</b>	<b>6 583 871</b>
<b>II. Interventions au titre de la ressource en quantité</b>							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	1 524 490	1 537 753	1 323 176	63 142	1 260 034	1 257 815	2 219
Retenues d'eau d'intérêt local	-	1 811 704	1 811 704	8 784	1 802 920	1 745 685	57 235
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	5 335 716	5 572 621	5 434 796	1 130 820	4 303 976	3 965 109	338 867
Aménagement des rivières	7 622 451	6 356 514	6 207 670	993 559	5 214 111	5 104 854	109 257
Réseaux d'alimentation en eau	26 526 129	27 410 943	27 358 476	1 573 946	25 784 530	23 396 378	2 388 152
Divers	2 286 735	1 250 082	1 079 419	459 135	620 284	620 284	-
<b>Total Ressource</b>	<b>43 295 521</b>	<b>43 939 617</b>	<b>43 215 241</b>	<b>4 229 386</b>	<b>38 985 855</b>	<b>36 090 125</b>	<b>2 895 730</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études, réseaux, banques de données et dépenses exceptionnelles	29 738 230	29 738 230	27 098 423		27 098 423	26 430 796	667 627
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>29 738 230</b>	<b>29 738 230</b>	<b>27 098 423</b>		<b>27 098 423</b>	<b>26 430 796</b>	<b>667 627</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	44 680 673	44 680 673	43 240 639		43 240 639	43 240 639	-
Immobilisations							
Divers							
Fonds de concours							
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>44 680 673</b>	<b>44 680 673</b>	<b>43 240 639</b>		<b>43 240 639</b>	<b>43 240 639</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>563 018 002</b>	<b>560 420 272</b>	<b>552 177 679</b>	<b>63 265 707</b>	<b>488 911 972</b>	<b>478 764 744</b>	<b>10 147 228</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VI<sup>e</sup> Programme (1992-1996) de l'agence de l'eau Artois-Picardie au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



#### Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %

Taux d'engagement Te	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	41,72	60,84	78,85	92,10	91,29	89,77	87,26	86,41	85,93	85,87
II. Interventions « Ressources »	45,15	54,00	86,98	93,89	94,45	92,86	91,21	89,44	89,04	88,73
III. Interventions « Soutien aux interventions »	47,34	68,15	99,97	94,57	94,57	94,57	94,52	94,52	91,12	91,12
<b>Total</b>	<b>42,76</b>	<b>61,24</b>	<b>82,15</b>	<b>92,57</b>	<b>91,98</b>	<b>90,65</b>	<b>88,53</b>	<b>87,72</b>	<b>87,31</b>	<b>87,24</b>

#### Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %

Taux de réalisation Tr	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	26,30	42,50	55,41	68,86	75,53	79,46	81,67	83,73	84,12	84,38
II. Interventions « Ressources »	23,15	34,72	48,42	67,89	73,60	74,83	77,22	79,47	81,16	82,14
III. Interventions « Soutien aux interventions »	46,09	66,44	97,42	92,84	93,29	93,46	93,47	93,60	88,88	88,88
<b>Total</b>	<b>28,68</b>	<b>45,04</b>	<b>60,09</b>	<b>71,97</b>	<b>77,74</b>	<b>80,96</b>	<b>82,89</b>	<b>84,71</b>	<b>85,15</b>	<b>85,43</b>

#### Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %

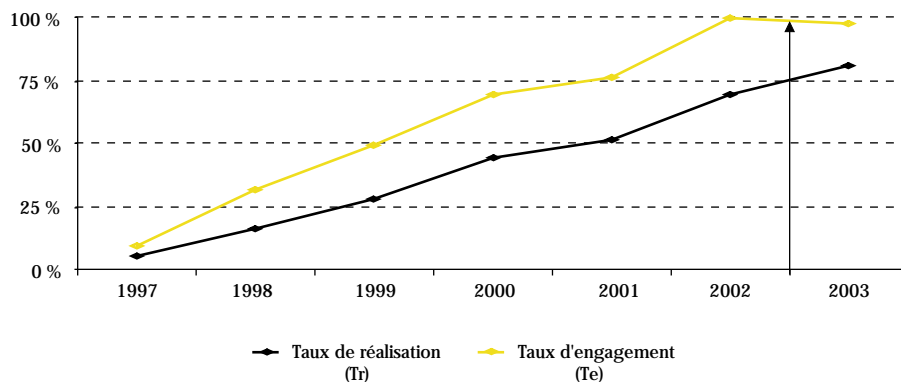
Taux de réalisation Tr'	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	63,05	69,85	70,27	74,77	82,74	88,52	83,60	96,91	97,90	98,27
II. Interventions « Ressources »	51,27	64,31	55,66	72,31	77,93	80,59	84,67	88,86	91,15	92,57
III. Interventions « Soutien aux interventions »	97,36	97,49	97,44	98,17	98,65	98,83	98,89	99,03	97,54	97,54
<b>Total</b>	<b>67,08</b>	<b>73,55</b>	<b>73,15</b>	<b>77,75</b>	<b>84,52</b>	<b>89,31</b>	<b>93,63</b>	<b>96,57</b>	<b>97,52</b>	<b>97,92</b>

**TABLEAU N° 4****Opérations du VII<sup>e</sup> Programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux 1	Montants d'AP prévisionnels actualisés 2	AP engagées au 31/12/03 3	AP désengagées depuis le 31/12/2002 4	Solde d'AP engagées (5) = (3 - 4)	Paievements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5 - 6)
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	147 113 302	179 156 061	178 791 847	2 835 725	175 956 122	136 826 744	39 129 378
Réseaux d'assainissement collectivités	139 480 851	210 409 241	210 260 544	5 698 143	204 562 401	158 299 783	46 262 618
Lutte contre la pollution industrielle	109 763 292	149 672 961	148 767 368	5 687 488	143 079 880	117 752 929	25 326 951
Élimination des déchets	9 604 288	15 545 032	15 532 334	990 113	14 542 221	13 712 847	829 374
Assistance technique :							
- collectivités locales	2 515 409	3 103 649	3 103 384	149 029	2 954 355	2 473 513	480 842
- industries	2 820 307	4 497 965	4 488 001	256 936	4 231 065	3 195 531	1 035 534
Primes d'épuration des collectivités locales	88 877 777	93 586 329	93 163 584	133 353	93 030 231	93 030 232	1
Aide au bon fonctionnement :							
- collectivités locales	5 335 716	6 620 383	6 620 383		6 620 383	6 616 449	3 934
- industries	8 384 696	10 136 861	10 102 177		10 102 177	10 100 652	1 525
Lutte contre la pollution agricole	30 794 701	45 035 929	44 389 250	2 707 762	41 681 488	29 942 653	11 738 835
Divers pollution	1 524 490	702 259	647 287	2 222	645 065	539 164	105 901
<b>Total Pollution</b>	<b>546 214 829</b>	<b>718 466 670</b>	<b>715 866 159</b>	<b>18 460 771</b>	<b>697 405 388</b>	<b>572 490 497</b>	<b>124 914 891</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles							
Eaux souterraines	5 335 716	5 793 841	5 771 335	106 950	5 664 385	4 850 196	814 189
Restauration des milieux aquatiques	21 723 985	33 306 635	32 334 807	179 018	32 155 789	20 021 897	12 133 892
Alimentation en eau potable	38 112 254	34 250 549	34 002 702	341 643	33 661 059	23 050 446	10 610 613
Appui à la gestion concertée	5 335 716	9 271 358	8 110 494	106 671	8 003 823	7 241 560	762 263
<b>Total Ressource</b>	<b>70 507 671</b>	<b>82 622 383</b>	<b>80 219 338</b>	<b>734 282</b>	<b>79 485 056</b>	<b>55 164 099</b>	<b>24 320 957</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	5 488 165	5 089 756	5 089 756	-	5 089 756	4 481 073	608 683
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	7 508 000	13 793 280	13 793 280		13 793 280	11 725 255	2 068 025
Autres	7 279 555	14 402 294	12 794 910		12 794 910	12 438 296	356 614
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>20 275 720</b>	<b>33 285 330</b>	<b>31 677 946</b>		<b>31 677 946</b>	<b>28 644 624</b>	<b>3 033 322</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements		62 276 000	62 276 000	-	62 276 000	59 582 770	2 693 230
Immobilisations		5 878 133	5 878 133		5 878 133	5 878 133	-
Divers		9 229 283	9 229 283		9 229 283	9 229 283	-
FNSE		17 930 594	17 930 594		17 930 594	17 930 000	594
<b>Total des Autres Dépenses</b>		<b>95 314 010</b>	<b>95 314 010</b>		<b>95 314 010</b>	<b>92 620 186</b>	<b>2 693 824</b>
<b>Total général</b>	<b>636 998 220</b>	<b>929 688 393</b>	<b>923 077 453</b>	<b>19 195 053</b>	<b>903 882 400</b>	<b>748 919 406</b>	<b>154 962 994</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002) de l'agence de l'eau Artois-Picardie au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %**

Taux d'engagement Te	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	8,88	31,31	48,87	70,90	77,29	99,68	97,07
II. Interventions « Ressources »	7,37	27,31	42,41	58,47	69,81	97,09	96,20
III. Interventions « Soutien aux interventions »	23,17	54,61	80,11	60,04	62,89	95,47	95,17
<b>Total</b>	<b>9,16</b>	<b>31,56</b>	<b>49,06</b>	<b>69,04</b>	<b>75,87</b>	<b>99,32</b>	<b>97,22</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

Taux de réalisation Tr	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	5,00	15,04	26,52	44,91	52,51	66,17	79,68
II. Interventions « Ressources »	2,75	12,93	23,28	32,69	37,65	54,06	66,77
III. Interventions « Soutien aux interventions »	21,26	52,69	78,20	58,48	61,38	88,63	86,06
<b>Total</b>	<b>5,25</b>	<b>15,92</b>	<b>27,68</b>	<b>44,25</b>	<b>51,29</b>	<b>69,13</b>	<b>80,56</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %**

Taux de réalisation Tr'	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	56,33	48,02	54,27	63,35	67,95	66,38	82,09
II. Interventions « Ressources »	37,25	47,35	54,91	55,91	53,94	55,68	69,40
III. Interventions « Soutien aux interventions »	91,74	96,50	97,61	97,41	97,60	96,05	90,42
<b>Total</b>	<b>57,38</b>	<b>50,43</b>	<b>56,42</b>	<b>64,10</b>	<b>67,60</b>	<b>69,60</b>	<b>82,86</b>

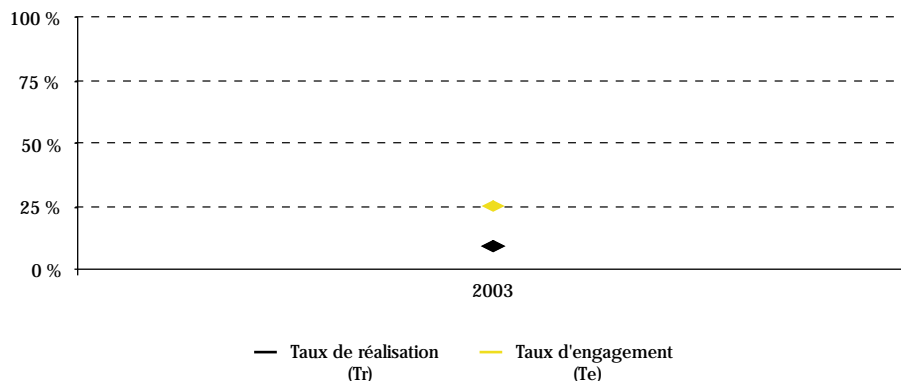


**TABLEAU N° 5****Opérations du VIII<sup>e</sup> Programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels	Montants d'AP prévisionnels actualisés	AP engagées au 31/12/2003	AP désengagées depuis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées	Paiements effectués	Restes à payer
	1	2	3	4	(5) = (3 - 4)	(6)	(7) = (5 - 6)
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	100 000 000	100 000 000	25 886 385	923 179	24 963 206	18 609	24 944 597
Réseaux d'assainissement collectivités	110 000 000	112 780 000	30 269 367	57 726	30 211 641	970 012	29 241 629
Lutte contre la pollution industrielle	57 200 000	57 200 000	14 454 244	248 150	14 206 094	637 840	13 568 254
Élimination des déchets	1 600 000	1 600 000	384 359	-	384 359	52 021	332 338
Assistance technique :							
- collectivités locales	2 400 000	2 830 000	599 005	1 794	597 211	1 794	595 417
- industries	3 600 000	3 600 000	868 230	-	868 230	43 378	824 852
Primes d'épuration des collectivités locales	66 500 000	66 300 000	15 281 890	-	15 281 890	15 281 890	-
Aide à la performance épuratoire maximale :							
- collectivités locales	1 400 000	1 400 000	1 379 866	-	1 379 866	1 310 538	69 328
- industries	1 700 000	1 700 000	1 671 844	-	1 671 844	1 626 723	45 121
Lutte contre la pollution agricole	26 800 000	20 195 000	84 534	-	84 534	14 141	70 393
Divers pollution	800 000	600 000	-	-	-	-	-
<b>Total Pollution</b>	<b>372 000 000</b>	<b>368 205 000</b>	<b>90 879 724</b>	<b>1 230 849</b>	<b>89 648 875</b>	<b>19 956 946</b>	<b>69 691 929</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles							
Eaux souterraines	6 000 000	5 890 000	1 409 961	23 551	1 386 410	1 169 392	217 018
Restauration des milieux aquatiques	21 600 000	22 310 000	6 471 413	91 057	6 380 356	372 854	6 007 502
Alimentation en eau potable	27 600 000	30 470 000	9 893 816	126 310	9 767 506	32 431	9 735 075
Appui à la gestion concertée	4 000 000	4 325 000	1 377 793	67 287	1 310 506	551 671	758 835
<b>Total Ressource</b>	<b>59 200 000</b>	<b>62 995 000</b>	<b>19 152 983</b>	<b>308 205</b>	<b>18 844 778</b>	<b>2 126 348</b>	<b>16 718 430</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	1 200 000	1 200 000	126 242	-	126 242	91 293	34 949
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	13 800 000	13 800 000	3 527 181	-	3 527 181	3 527 181	-
Autres	4 800 000	4 800 000	1 104 793	-	1 104 793	1 104 793	-
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>19 800 000</b>	<b>19 800 000</b>	<b>4 758 216</b>	<b>-</b>	<b>4 758 216</b>	<b>4 723 267</b>	<b>34 949</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	35 200 000	35 200 000	10 544 574	-	10 544 574	10 544 574	-
Immobilisations	2 000 000	2 000 000	271 744	-	271 744	271 744	-
Divers	16 800 000	16 800 000	4 116 562	-	4 116 562	4 116 562	-
Fonds de concours exceptionnel	-	-	-	-	-	-	-
FNSE	25 200 000	25 376 000	6 253 000	-	6 253 000	6 253 000	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>79 200 000</b>	<b>79 376 000</b>	<b>21 185 880</b>	<b>-</b>	<b>21 185 880</b>	<b>21 185 880</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>530 200 000</b>	<b>530 376 000</b>	<b>135 976 803</b>	<b>1 539 054</b>	<b>134 437 749</b>	<b>47 992 441</b>	<b>86 445 308</b>

**Opérations du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) de l'agence Artois Picardie prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**  
**Taux d'engagement et de réalisation du VIII<sup>e</sup> programme de l'agence Artois-Picardie au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP**



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %**

Taux d'engagement Te	2003
I. Interventions « Pollution »	24,35
II. Interventions « Ressources »	29,91
III. Interventions « Soutien aux interventions »	24
<b>Total</b>	<b>25,35</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

Taux de réalisation Tr	2003
I. Interventions « Pollution »	5,42
II. Interventions « Ressources »	3,38
III. Interventions « Soutien aux interventions »	23,85
<b>Total</b>	<b>9,05</b>

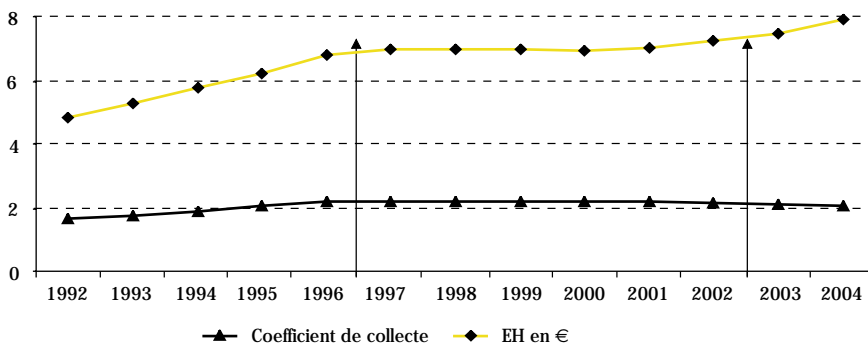
**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %**

Taux d'engagement Tr'	2003
I. Interventions « Pollution »	22,26
II. Interventions « Ressources »	11,28
III. Interventions « Soutien aux interventions »	99,26
<b>Total</b>	<b>35,70</b>

**TABLEAU N° 6****Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau - Agence Artois-Picardie****A. Évolution des taux de base**

Années	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (€/kilo équinox/j)	Sels dissous mho (€/m <sup>3</sup> /j . cm)	Coefficient de collecte	Équivalent habitant en €
1992	19,21	38,42	21,80	102,90	0,00	0,00	714,68	304,90	1,65	4,80
1993	21,04	41,77	23,63	112,20	0,00	0,00	778,71	313,44	1,75	5,23
1994	22,87	45,43	25,61	121,65	152,45	190,56	845,94	321,21	1,85	5,73
1995	24,39	48,78	27,75	130,95	228,67	201,99	909,05	325,63	2,03	6,16
1996	26,68	53,66	30,34	143,76	311,91	218,31	998,08	337,37	2,19	6,77
1997	26,22	55,19	35,67	146,81	318,47	222,881	1018,97	344,38	2,19	6,92
1998	25,61	55,03	39,64	146,81	318,47	222,881	1018,97	344,38	2,19	6,91
1999	25,15	54,58	44,21	146,81	318,47	222,881	1018,97	344,38	2,19	6,91
2000	24,54	54,27	48,78	146,81	318,47	222,881	1018,97	344,38	2,19	6,91
2001	24,39	54,42	53,97	148,49	322,28	225,471	1031,17	348,50	2,19	6,99
2002	24,76	55,24	58,67	161,69	372,51	263,671	1046,64	353,73	2,15	7,21
2003	25,64	57,21	60,76	167,45	385,77	273,061	1083,90	366,32	2,10	7,44
2004	27,03	60,30	64,05	176,50	406,63	287,82	1142,51	386,14	2,05	7,87

Depuis le 1-1-1992, EH = (MES x 0,09) + (MO x 0,057) + (NR x 0,015) + (P x 0,004) + (MI x 0,0002) + (METOX x 0,00023) + (AOX x 0,00005)

**Évolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992****B. Situation des coefficients de zone en 2003**

Zones de pollution : MES, MO, MI, NR, METOX, AOX :

Zone D : Coef = 1,3

Zone E : Coef = 1

Zones de pollution :

Zone Phosphore : Coef = 1

Zone sels solubles : Coef = 1

**TABLEAU N° 7****Les indicateurs d'actions sur la base des aides accordées en 2003  
par l'agence Artois-Picardie**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Équivalent-Habitant (EH) Matières en suspension (MES) en EH Matières oxydables (MO) en EH Azote réduit (NR) en EH Matières phosphorées (MP) en EH Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour (T/j)	242 404 242 404 89 634 88 164 91 564 8
	Créations, extensions réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH Création, extension de la desserte en EH Réhabilitation, reprise de l'existant en EH Création, extension de réseau de transport, restructuration des réseaux en EH Bassins de dépollution en m <sup>3</sup>	157 567 107 793 0 49 774 15 270
	Assainissement non collectif	EH concernés	1 320
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en Kg/j MO en Kg/j NR en Kg/j MP en Kg/j Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j) Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en Kg/j Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	885 4 411 384 69 8 000 91 12 81
	Élevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies	0
	Grandes cultures	Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	25
Aménagement et protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm <sup>3</sup> Capacités des ouvrages de transferts en Mm <sup>3</sup> pour les périodes d'étiage	0 0
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP Captages aménagés	25 29
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5 m de large) en km Restaurées en km Entretenues en km	4 000 0 1 700
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha) Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	inventaire en cours 0
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable Rendue conforme aux normes de potabilité De qualité améliorée Sécurisée	4 684 900 29 586 35 637 106 984

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence

**TABLEAU N° 8****Les indicateurs d'effets sur la base des redevances et primes de 2002 – Agence Artois-Picardie**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en tonnes par jour (T/j)	477
		Matières oxydables (MO) en tonnes par jour (T/j)	347
		Azote réduit (NR) en T/j	79
		Matières phosphorées (MP) en T/j	21
	Pollutions domestiques éliminées par des stations d'épuration (STEP) urbaines	MES en T/j MO en T/j NR en T/j MP en T/j	170 149 24 3
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	183
		Mises en filières fiabilisées	165
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/j	50
		MO en T/j	122
		NR en T/j	6,80
		MP en T/j	2,50
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j) Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	2 500 0,50 2,50
Industrie raccordées	Pollutions éliminées par les industries raccordées	MES en T/j	40
		MO en T/j	57
		NR en T/j	1,40
		MP en T/j	0,70
		MI en kEq/j AOX en T/j METOX en T/j	2 000 0,15 2,00
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	50
		Mises en filières fiabilisées	17
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MES en T/j	450
		MO en T/j	607
		NR en T/j	36
		MP en T/j	4,80
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j) Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	6 500 0,50 22,50
Industries non raccordées	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	MES en T/j	390
		MO en T/j	569
		NR en T/j	29,70
		MP en T/j	3,60
		MI en kEq/j AOX en T/j METOX en T/j	5 000 0,10 18
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	400
		Mises en filières fiabilisées	133
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m <sup>3</sup> d'eau par an	Réseaux publics	352
		Industries (hors EDF)	281
		EDF	2,60
		Agriculture	19

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence

**TABLEAU N° 9****Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2002 – Agence Artois-Picardie**

Etat des cours d'eau superficiels	SEQ-Eau Classes de qualité (état physico-chimique) aux stations RNB-RCB (196 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité)	0,0 %
		% de classes « vert » (bonne qualité)	26,0 %
		% de classes « jaune » (qualité moyenne)	32,0 %
		% de classes « orange » (qualité médiocre)	18,5 %
		% de classes « rouge » (qualité mauvaise)	23,5 %
	SEQ-Bio : IBGN Classes de qualité (indice biologique – invertébrés) Aux stations RNB-RCB (60 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité)	1,67 %
		% de classes « vert » (bonne qualité)	25,0 %
		% de classes « jaune » (qualité moyenne)	58,33 %
		% de classes « orange » (qualité médiocre)	11,67 %
		% de classes « rouge » (qualité mauvaise)	3,33 %

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence

**Agence de l'eau  
Loire-Bretagne**

---

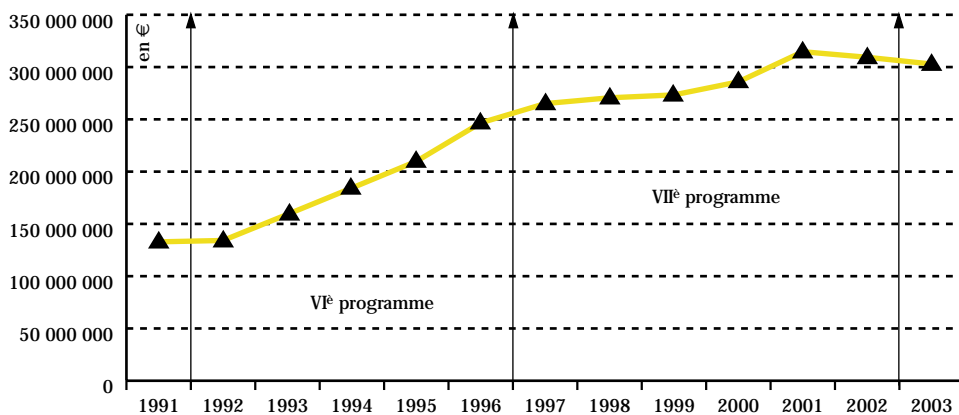
**TABLEAU N° 1****Dépenses et recettes réalisées par l'agence Loire-Bretagne en 2003**

En euros

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Rubriques</b>	<b>Montants nets</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Montants nets</b>
<b>Dépenses d'interventions</b>	<b>263 215 261</b>	<b>Redevances</b>	<b>237 949 717</b>
<b>Aides aux investissements</b>	<b>192 082 322</b>	<b>Redevances de prélèvement :</b>	<b>52 788 498</b>
Subventions versées :	159 814 925	- collectivités locales	31 941 512
- dépollution des collectivités locales	102 313 726	- industrie	17 642 826
- dépollution des industries	15 352 490	- agriculture	3 204 160
- dépollution d'origine agricole	19 266 154	<b>Redevances de pollution :</b>	<b>185 161 219</b>
- gestion de la ressource en eau et des milieux	22 882 555	- collectivités locales (contre-valeur)	162 405 309
Avances d'intervention :	32 267 398	- industrie (nettes des primes pour épuration)	20 517 495
- dépollution des collectivités locales	19 917 332	- agriculture	2 238 415
- dépollution des industries	12 121 436	- <b>Opérations en capital</b>	<b>42 301 693</b>
- dépollution d'origine agricole	-	Remboursements des avances d'interventions	41 966 672
- gestion de la ressource en eau et des milieux	228 630	dont :	
<b>Aides à l'exploitation</b>	<b>57 338 144</b>	- transformations des avances en subventions	
Primes d'épuration des collectivités locales	31 996 693	- remboursements hors programme	1 080 864
Aides à la qualité d'exploitation	4 093 642	Intérêts des avances	335 021
Aides à l'élimination des déchets toxiques	1 049 290		
Aides à l'entretien des milieux	4 799 528		
Assistance technique	3 268 863		
Dépenses diverses	12 130 128		
<b>Études et mesures de contrôles mandatées</b>	<b>9 765 359</b>	<b>Gestion courante</b>	<b>2 542 642</b>
<b>Dépenses exceptionnelles d'interventions</b>	<b>4 029 435</b>	Prestations de services	
dont :		et vente de documents agence	1 546 335
- annulation ou réduction des redevances des exercices antérieurs	1 251 397	Subventions d'exploitation	388 256
- remboursement de trop-perçu de contre-valeur	2 778 038	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	608 051
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>38 518 858</b>	<b>Produits divers</b>	<b>3 912 173</b>
Dépenses de personnel	15 929 451	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	3 325 033
Dépenses de gestion courante	6 212 017	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	532 787
Prélèvement de solidarité pour l'eau	13 012 000	Cessions d'immobilisation	54 353
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières...)	1 683 172		
Acquisitions d'immobilisation	1 682 218		
<b>Total des dépenses propres</b>	<b>301 734 119</b>	<b>Total des recettes propres</b>	<b>286 706 225</b>
Ressources affectées	0	Ressources affectées	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>301 734 119</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>286 706 225</b>
Augmentation du fonds de roulement		- Prélèvement sur le fonds de roulement	15 027 894
Dotations aux amortissements et provisions	1 183 852	Reprise sur amortissements et provisions	0
		Amortissements, provisions, divers	1 183 852
<b>Total Général</b>	<b>302 917 971</b>	<b>Total Général</b>	<b>302 917 971</b>



## Dépenses et recettes réalisées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne depuis 1991



### Données

en €

Année	Total général
1991	132 843 921
1992	134 161 690
1993	159 135 584
1994	184 377 635
1995	209 827 169
1996	246 628 666
1997	265 051 215
1998	270 614 385
1999	273 390 634
2000	285 849 682
2001	314 690 811
2002	309 364 858
2003	302 917 971

## TABLEAU N° 2

### Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2003 du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006)

En euros

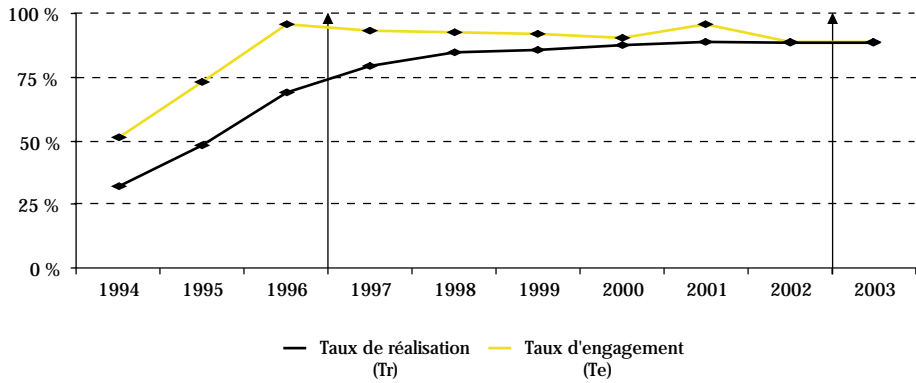
Ventilation par nature d'opérations	montant des travaux retenus	Aides décidées (1)		autres dépenses (2)	total (= 1 + 2)
		subventions	avances		
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution :</b>					
Stations d'épuration des collectivités locales	159 727 836	54 799 000	2 694 400	-	57 493 400
Réseaux d'assainissement collectivités	173 302 196	41 890 840	7 511 410	-	49 402 250
Lutte contre la pollution industrielle	38 564 176	8 421 880	10 353 410	-	18 775 290
Élimination des déchets	970 204	620 410	-	-	620 410
Assistance technique :					
- collectivités locales	8 991 938	4 063 660	-	-	4 063 660
- industries	263 803	132 120	-	-	132 120
Primes d'épuration des collectivités locales	32 000 000	32 000 000	-	-	32 000 000
Aide au bon fonctionnement :					
- collectivités locales	3 250 000	3 250 000	-	-	3 250 000
- industries	250 000	250 000	-	-	250 000
Lutte contre la pollution agricole	62 769 820	17 832 850	-	-	17 832 850
Divers pollution	236 560	108 870	-	-	108 870
<b>Total pollution</b>	<b>480 326 533</b>	<b>163 369 630</b>	<b>20 559 220</b>	-	<b>183 928 850</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux :</b>					
Eaux superficielles	9 701 335	3 508 770	-	-	3 508 770
Eaux souterraines	11 682 366	2 742 320	-	-	2 742 320
Restauration des milieux aquatiques	19 489 718	5 999 602	-	-	5 999 602
Alimentation en eau potable	68 433 131	17 123 160	370 000	-	17 493 160
Appui à la gestion concertée	22 022 568	6 999 310	-	-	6 999 310
<b>Total ressource</b>	<b>131 329 118</b>	<b>36 373 162</b>	<b>370 000</b>	-	<b>36 743 162</b>
<b>III. Soutien aux interventions :</b>					
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence				3 362 000	3 362 000
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence				4 178 000	4 178 000
Autres				1 640 000	1 640 000
<b>Total soutien aux interventions</b>				<b>9 180 000</b>	<b>9 180 000</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>					
Fonctionnement hors amortissements				23 100 000	23 100 000
Immobilisations				1 800 000	1 800 000
Fonds de concours exceptionnel				-	-
Divers				4 600 000	4 600 000
FNSE				13 012 000	13 012 000
<b>Total des autres dépenses</b>				<b>42 512 000</b>	<b>42 512 000</b>
<b>Total général</b>	<b>611 655 652</b>	<b>199 742 792</b>	<b>20 929 220</b>	<b>51 692 000</b>	<b>272 364 012</b>

**TABLEAU N° 3****Opérations du VI<sup>e</sup> programme d'intervention (1992-1996) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux	Montants d'AP prévisionnels actualisés	AP engagées au 31/12/1996	AP désengagées au 31/12/2003	Solde d'AP engagées	Paielements effectués	Restes à payer
	1	2	3	4	(5) = 3 - 4	(6)	(7) = (5 - 6)
<b>I Interventions au titre de l'amélioration de la qualité :</b>							
Lutte contre la pollution							
des collectivités locales	105 189 822	175 984 248	183 074 660	20 063 305	163 011 355	162 744 572	266 783
Réseaux d'assainissement	246 967 408	208 980 668	231 910 052	32 185 033	199 725 019	199 676 541	48 478
Lutte contre la pollution industrielle	191 399 741	195 873 040	201 432 297	37 971 239	163 461 058	162 337 183	1 123 876
Lutte contre la pollution agricole	44 896 236	45 945 528	43 636 795	11 143 601	32 493 194	32 146 108	347 086
Élimination des déchets	6 097 961	4 215 878	5 623 067	2 403 855	3 219 212	3 219 212	-
Assistance technique	11 433 676	9 128 571	9 166 744	1 811 021	7 355 723	7 355 723	-
Primes d'épuration des collectivités locales	113 086 681	120 654 607	122 575 687	4 613 929	117 961 758	117 961 758	-
Aide au fonctionnement							
Divers	3 048 980	3 994 907	4 084 246	252 003	3 832 243	3 830 314	1 929
<b>Total pollution</b>	<b>722 120 505</b>	<b>764 777 447</b>	<b>801 503 548</b>	<b>110 443 986</b>	<b>691 059 562</b>	<b>689 271 410</b>	<b>1 788 152</b>
<b>II Interventions au titre de la ressource en quantité :</b>							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	34 758 376	51 621 919	37 609 191	3 799 239	33 809 952	32 972 092	837 860
Retenues d'eau d'intérêt local	24 391 843	13 891 038	13 369 340	710 155	12 659 185	12 659 185	-
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	22 714 904	23 814 930	24 872 738	5 057 589	19 815 149	19 815 149	-
Aménagement des rivières	6 860 206	9 451 497	9 099 206	1 290 794	7 808 412	7 787 496	20 916
Réseaux d'alimentation en eau	99 854 106	78 287 177	81 823 455	10 699 879	71 123 576	70 688 446	435 130
Divers	5 488 165	11 410 013	11 499 051	480 706	11 018 345	10 887 544	130 801
<b>Total ressource</b>	<b>194 067 600</b>	<b>188 476 574</b>	<b>178 272 981</b>	<b>22 038 362</b>	<b>156 234 619</b>	<b>154 809 912</b>	<b>1 424 707</b>
<b>III Soutien aux interventions :</b>							
Études, réseaux, banques de données et dépenses exceptionnelles	26 221 231	30 082 265	37 959 805	12 405 158	25 554 647	25 423 095	131 552
<b>Total soutien aux interventions</b>	<b>26 221 231</b>	<b>30 082 265</b>	<b>37 959 805</b>	<b>12 405 158</b>	<b>25 554 647</b>	<b>25 423 095</b>	<b>131 552</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements							
Immobilisations							
Divers							
Fonds de concours							
<b>Total des autres dépenses</b>							
<b>Total général</b>	<b>942 409 336</b>	<b>983 336 286</b>	<b>1 017 736 334</b>	<b>144 887 506</b>	<b>872 848 828</b>	<b>868 504 417</b>	<b>3 344 411</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VI<sup>e</sup> programme (1992-1996) de l'agence de l'eau Loire-Bretagne au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %**

Taux d'engagement Te	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	50,96	73,57	97,10	94,64	93,82	93,17	91,31	97,13	90,36	90,36
II. Interventions « Ressources »	50,43	70,25	88,54	85,89	85,06	84,62	83,53	88,54	82,89	82,89
III. Interventions « Soutien aux interventions »	57,20	72,70	97,42	94,79	94,77	94,82	94,72	98,75	84,95	84,95
<b>Total</b>	<b>51,41</b>	<b>72,90</b>	<b>95,59</b>	<b>93,08</b>	<b>92,33</b>	<b>91,78</b>	<b>90,21</b>	<b>95,72</b>	<b>88,76</b>	<b>88,76</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

Taux de réalisation Tr	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	29,97	45,96	66,97	79,03	84,81	87,24	88,63	89,76	90,10	90,13
II. Interventions « Ressources »	27,53	42,87	60,30	68,93	73,93	76,22	78,85	81,66	81,79	82,14
III. Interventions « Soutien aux interventions »	60,85	74,74	100,17	102,34	102,91	90,92	93,64	94,92	84,51	84,51
<b>Total</b>	<b>32,23</b>	<b>47,98</b>	<b>68,72</b>	<b>79,28</b>	<b>84,46</b>	<b>85,60</b>	<b>87,31</b>	<b>88,75</b>	<b>88,33</b>	<b>88,42</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %**

Taux de réalisation Tr'	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	58,81	62,47	68,97	83,50	90,39	93,64	97,06	92,41	99,71	99,74
II. Interventions « Ressources »	54,60	61,03	68,10	80,25	86,92	90,08	94,39	92,23	98,67	99,09
III. Interventions « Soutien aux interventions »	106,37	102,80	102,83	107,96	108,59	95,89	98,86	96,12	99,49	99,49
<b>Total</b>	<b>62,70</b>	<b>65,82</b>	<b>71,89</b>	<b>85,18</b>	<b>91,47</b>	<b>93,26</b>	<b>96,79</b>	<b>92,72</b>	<b>99,51</b>	<b>99,62</b>

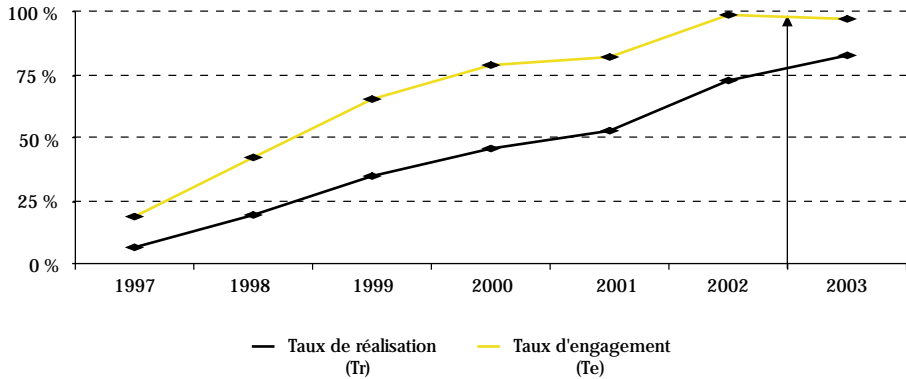
## TABLEAU N° 4

### Opérations du VI<sup>e</sup> programme d'interventions (1997-2002) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux	Montants d'AP prévisionnels actualisés	AP engagées au 31/12/2003	AP désengagées depuis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées	Paiements effectués	Restes à payer
	1	2	3	4	(5) = 3 - 4	(6)	(7) = (5 - 6)
<b>I Interventions au titre de la lutte contre la pollution :</b>							
Stations d'épuration							
des collectivités locales	307 490 000	419 154 773	415 631 976	4 510 490	411 121 486	321 994 222	89 127 264
Réseaux d'assainissement collectivités	257 029 000	287 524 421	287 455 078	5 883 312	281 571 766	259 516 728	22 055 038
Lutte contre la pollution industrielle	208 855 000	162 070 448	161 990 513	3 542 118	158 448 395	116 774 655	41 673 740
Élimination des déchets	9 147 000	5 748 214	4 772 867	417 407	4 355 460	4 237 516	117 944
Assistance technique :							
- collectivités locales	16 617 000	12 435 934	11 973 668	546 996	11 426 672	11 319 568	107 104
- industries							
Primes d'épuration des collectivités locales	221 356 000	198 666 722	197 534 317	29 444	197 504 873	197 504 873	
Aide au bon fonctionnement :							
- collectivités locales	22 794 000	7 583 007	7 312 474		7 312 474	6 946 639	365 835
- industries	2 817 000	497 000	448 670	722	447 948	447 948	
Lutte contre la pollution agricole	142 540 000	194 783 689	186 208 672	7 914 845	178 293 827	127 379 608	50 914 219
Divers pollution	1 677 000	1 254 929	1 087 744	5 661	1 082 083	1 008 681	73 402
<b>Total Pollution</b>	<b>1 190 322 000</b>	<b>1 289 719 137</b>	<b>1 274 415 979</b>	<b>22 850 996</b>	<b>1 251 564 983</b>	<b>1 047 130 438</b>	<b>204 434 545</b>
<b>II Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles	40 247 000	28 911 969	19 929 618	389 810	19 539 808	17 313 018	2 226 790
Eaux souterraines	20 733 000	27 636 664	26 205 170	435 075	25 770 095	24 601 930	1 168 165
Restauration des milieux aquatiques	40 247 000	36 146 135	33 956 716	715 833	33 240 883	28 300 864	4 940 019
Alimentation en eau potable	125 770 000	115 618 678	112 071 809	2 160 428	109 911 381	88 815 014	21 096 367
Appui à la gestion concertée	23 630 000	76 227 649	75 473 450	1 507 368	73 966 082	49 345 178	24 620 905
<b>Total Ressource</b>	<b>250 627 000</b>	<b>284 541 095</b>	<b>267 636 763</b>	<b>5 208 514</b>	<b>262 428 249</b>	<b>208 376 003</b>	<b>54 052 246</b>
<b>III Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	22 562 000	24 601 846	22 646 261	987 707	21 658 554	20 773 920	884 634
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	25 947 000	27 224 334	25 060 279	430 895	24 629 384	23 741 140	888 244
Autres	7 897 000	6 963 607	6 409 998	29 876	6 380 122	6 201 364	178 759
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>56 406 000</b>	<b>58 789 787</b>	<b>54 116 538</b>	<b>1 448 478</b>	<b>52 668 060</b>	<b>50 716 424</b>	<b>1 951 637</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements		118 280 000	118 280 000		118 280 000	118 358 081	- 78 081
Immobilisations		9 840 000	9 840 000		9 840 000	8 528 985	1 311 015
Divers		35 650 000	35 650 000		35 650 000	34 694 394	955 606
FNSE		37 300 000	37 300 000		37 300 000	37 312 000	- 12 000
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>-</b>	<b>201 070 000</b>	<b>201 070 000</b>	<b>-</b>	<b>201 070 000</b>	<b>198 893 460</b>	<b>2 176 540</b>
<b>Total général</b>	<b>1 497 355 000</b>	<b>1 834 120 019</b>	<b>1 797 239 280</b>	<b>29 507 987</b>	<b>1 767 731 293</b>	<b>1 505 116 325</b>	<b>262 614 968</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VI<sup>e</sup> Programme (1997-2002) de l'agence de l'eau Loire-Bretagne au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %**

Taux d'engagement Te	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	18,50	43,34	65,82	80,43	81,85	98,81	97,04
II. Interventions « Ressources »	18,12	33,33	56,41	69,48	80,52	94,06	92,23
III. Interventions « Soutien aux interventions »	17,43	56,05	88,70	74,05	79,50	92,05	89,59
<b>Total</b>	<b>18,39</b>	<b>41,86</b>	<b>64,77</b>	<b>78,19</b>	<b>81,54</b>	<b>97,99</b>	<b>96,38</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

Taux de réalisation Tr	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	6,20	19,11	34,66	46,44	52,94	70,09	81,19
II. Interventions « Ressources »	7,37	16,23	29,55	38,67	47,96	61,90	73,23
III. Interventions « Soutien aux interventions »	8,67	37,57	65,56	56,31	63,55	79,85	86,27
<b>Total</b>	<b>6,50</b>	<b>19,08</b>	<b>34,58</b>	<b>45,39</b>	<b>52,47</b>	<b>72,30</b>	<b>82,06</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %**

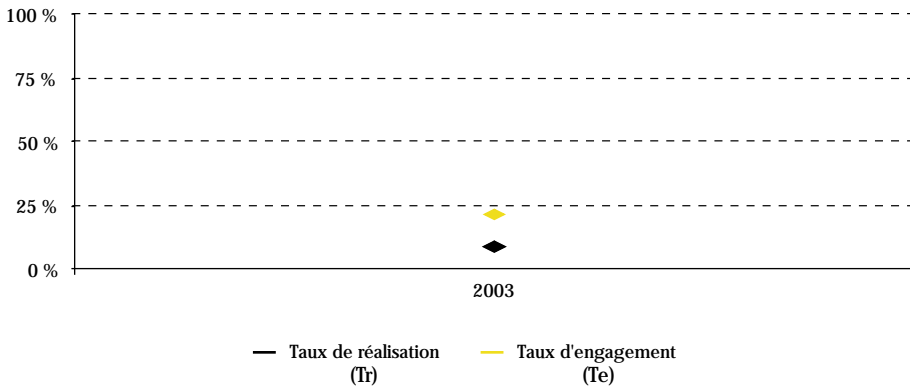
Taux de réalisation Tr'	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	33,49	44,09	52,66	57,74	64,68	70,94	83,67
II. Interventions « Ressources »	40,65	48,71	52,39	55,66	59,56	65,81	79,40
III. Interventions « Soutien aux interventions »	49,77	67,03	73,92	76,04	79,94	86,74	96,29
<b>Total</b>	<b>35,32</b>	<b>45,57</b>	<b>53,39</b>	<b>58,05</b>	<b>64,35</b>	<b>73,78</b>	<b>85,14</b>

**TABLEAU N° 5****Opérations du VIII<sup>e</sup> programme d'interventions (2003-2006) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux	Montants d'AP prévisionnels actualisés	AP engagées au 31/12/2003	AP désengagées depuis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées	Paiements effectués	Restes à payer
	1	2	3	4	(5) = 3 - 4	(6)	(7) = (5 - 6)
<b>I Interventions au titre de la lutte contre la pollution :</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	283 500 000	273 000 000	58 141 560	648 160	57 493 400	14 115 287	43 378 114
Réseaux d'assainissement collectivités	115 000 000	120 000 000	49 878 690	476 440	49 402 250	10 819 033	38 583 218
Lutte contre la pollution industrielle	84 000 000	85 000 000	18 800 950	25 660	18 775 290	2 017 874	16 757 416
Élimination des déchets	4 000 000	4 000 000	620 410		620 410	497 909	122 501
Assistance technique :							
- collectivités locales	16 000 000	16 400 000	4 195 780		4 195 780	1 914 295	2 281 485
- industries							
Primes d'épuration des collectivités locales	132 000 000	131 000 000	32 000 000		32 000 000	31 996 693	3 307
Aide à la performance épuratoire maximale :							
- collectivités locales	9 500 000	9 900 000	3 500 000		3 500 000	3 474 117	25 883
- industries							
Lutte contre la pollution agricole	300 000 000	300 000 000	18 031 855	199 005	17 832 850	1 273 954	16 558 896
Divers pollution	2 000 000	800 000	108 870		108 870	4 520	104 350
<b>Total Pollution</b>	<b>946 000 000</b>	<b>940 100 000</b>	<b>185 278 115</b>	<b>1 349 265</b>	<b>183 928 850</b>	<b>66 113 681</b>	<b>117 815 169</b>
<b>II Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles	12 000 000	12 600 000	3 521 030	12 260	3 508 770	647 550	2 861 220
Eaux souterraines	12 000 000	11 900 000	2 745 870	3 550	2 742 320	532 028	2 210 292
Restauration des milieux aquatiques	26 000 000	34 000 000	6 026 902	27 300	5 999 602	1 169 823	4 829 779
Alimentation en eau potable	80 000 000	65 500 000	17 871 850	378 690	17 493 160	2 967 330	14 525 830
Appui à la gestion concertée	30 000 000	30 000 000	7 047 690	48 380	6 999 310	1 522 325	5 476 985
<b>Total Ressource</b>	<b>160 000 000</b>	<b>154 000 000</b>	<b>37 213 342</b>	<b>470 180</b>	<b>36 743 162</b>	<b>6 839 056</b>	<b>29 904 106</b>
<b>III Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	13 100 000	13 480 000	3 362 000		3 362 000	1 693 709	1 668 291
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	16 300 000	16 760 000	4 278 000	100 000	4 178 000	3 138 247	1 039 753
Autres	6 700 000	6 760 000	1 640 000		1 640 000	1 158 748	481 252
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>36 100 000</b>	<b>37 000 000</b>	<b>9 280 000</b>	<b>100 000</b>	<b>9 180 000</b>	<b>5 990 704</b>	<b>3 189 296</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	97 800 000	96 000 000	23 100 000		23 100 000	22 141 468	958 532
Immobilisations	13 800 000	23 000 000	1 800 000		1 800 000	1 682 219	117 781
Divers	7 300 000	10 000 000	4 600 000		4 600 000	1 683 172	2 916 828
Fonds de concours exceptionnel FNSE	52 000 000	52 900 000	13 012 000		13 012 000	13 012 000	
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>170 900 000</b>	<b>219 900 000</b>	<b>42 512 000</b>		<b>42 512 000</b>	<b>38 518 859</b>	<b>3 993 141</b>
<b>Total général</b>	<b>1 313 000 000</b>	<b>1 351 000 000</b>	<b>274 283 457</b>	<b>1 919 445</b>	<b>272 364 012</b>	<b>117 462 300</b>	<b>154 901 712</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) de l'agence de l'eau Loire-Bretagne au 31/12/ année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %**

Taux d'engagement Te	2003
I. Interventions « Pollution »	19,56
II. Interventions « Ressources »	23,86
III. Interventions « Soutien aux interventions »	24,81
<b>Total</b>	<b>68,23</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

Taux d'engagement Tr	2003
I. Interventions « Pollution »	7,03
II. Interventions « Ressources »	4,44
III. Interventions « Soutien aux interventions »	16,19
<b>Total</b>	<b>27,66</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %**

Taux d'engagement Tr'	2003
I. Interventions « Pollution »	35,95
II. Interventions « Ressources »	18,61
III. Interventions « Soutien aux interventions »	65,25
<b>Total</b>	<b>119,81</b>



**TABLEAU N° 6**

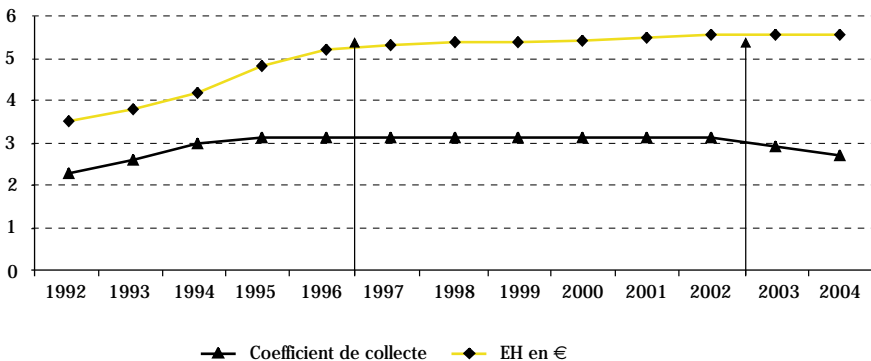
**Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau**

**A. Évolution des taux de base**

Années	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kequiox/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Susbtances inhibitrices (€/kilo équiox/j.)	Sels dissous mho (€/m <sup>3</sup> /j . cm)	Coefficient de collecte	Équivalent habitant en €
<b>1992</b>	14,04	21,60	26,45	87,28	-	-	674,59	-	2,20	3,38
<b>1993</b>	14,44	22,21	31,72	103,53	-	-	924,60	-	2,50	3,64
<b>1994</b>	14,75	22,70	39,37	141,08	-	-	1 181,17	-	2,85	4,01
<b>1995</b>	16,49	29,98	39,99	143,34	-	-	1 200,08	-	3 (2)	4,61
<b>1996</b>	16,78	30,52	47,90	182,39	-	-	1 466,10	-	3 (2)	4,99
<b>1997</b>	16,41	31,99	48,91	186,22	-	-	1 496,74	-	3 (2)	5,08
<b>1998</b>	15,92	33,44	49,54	188,64	73,36	-	1 455,58	-	3 (2)	5,14
<b>1999</b>	15,28	34,37	49,54	188,64	146,71	-	1 394,76	-	3 (2)	5,14
<b>2000</b>	14,83	34,37	49,99	190,34	148,03	-	1 407,26	-	3 (2)	5,19
<b>2001</b>	14,46	36,90	50,59	192,63	149,81	-	1 424,18	-	3 (2)	5,25
<b>2002</b>	14,60	37,40	51,30	195,50	152,00	-	1 445,00	-	3 (2)	5,32 (1)
<b>2003</b>	14,60	37,40	51,30	195,50	152,00	-	1 445,00	-	2,80 (3)	5,32 (1)
<b>2004</b>	14,60	37,40	51,30	195,50	152,00	-	1 445,00	-	2,60 (4)	5,32 (1)

- (1) Avant application du coefficient de collecte
- (2) Coefficient de collecte = 3,00 si population municipale ≥ 1 000 habitants  
= 1,50 si population municipale < 1 000 habitants
- (3) Coefficient de collecte = 2,80 si population municipale ≥ 1 000 habitants  
= 1,40 si population municipale < 1 000 habitants
- (4) Coefficient de collecte = 2,60 si population municipale ≥ 1 000 habitants  
= 1,30 si population municipale < 1 000 habitants

**Évolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992**



**B. Situation des coefficients de zone en 2003**

Zones	Coefficients
ZAR littorale	1,15 sur paramètres MO et MES
Autres ZAR	1,15 sur MO et N
Autres zones	1,00 sur l'ensemble des paramètres

**C. Taux de la redevance par équivalent habitant en 2003**

- Taux de base : 5,32 €/équivalent-habitant (avant application des coefficients de zone et de collecte).

- Taux de redevance par équivalent-habitant et par zone :

Euros/EH	ZAR littoral	Autres ZAR	Autres zones
Communes de moins de 1 000 habitants	8,17	8,05	7,44
Communes de plus de 1 000 habitants	16,34	16,11	14,89

**TABLEAU N° 7****Les indicateurs d'actions sur la base des aides accordées en 2003**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Équivalent-Habitant (EH) Matières en suspension (MES) en EH Matières oxydables (MO) en EH Azote réduit (NR) en EH Matières phosphorées (MP) en EH Boues (procédés lourds d'élimination)	283 691 NC 283 691 357 658 288 609 1 123
	Créations, extensions réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH Création, extension de la desserte en EH Réhabilitation, reprise de l'existant en EH Création, extension de réseau de transport, restructuration des réseaux en EH Bassins de dépollution en m <sup>3</sup>	92 616 } 92 600 93 546 7 683
	Assainissement non collectif	EH concernés	4 500
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en Kg/j	NC
		MO en Kg/j	19 345
		NR en Kg/j	1 862
		MP en Kg/j	181
		Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j)	52 000
		Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en Kg/j	NC
		Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j	69
		Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	55
	Élevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies	68 000
	Grandes cultures	Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	NC
Aménagement protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm <sup>3</sup> Capacités des ouvrages de transferts en Mm <sup>3</sup> pour les périodes d'étiage	2,46 NC
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP Captages aménagés	238 113
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5 m de large) en km	25 000
		Restaurées en km Entretenues en km	} 1 526
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha) Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	28 000 516
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable Rendue conforme aux normes de potabilité De qualité améliorée Sécurisée	11.5 millions } 97 860 125 900

N.B. - Chiffres communiqués par l'agence.

**TABLEAU N° 8****Les indicateurs d'effets sur la base des redevances et primes de 2002**  
**Agence Loire-Bretagne**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en tonnes par jour (T/j)	910
		Matières oxydables (MO) en tonnes par jour (T/j)	576
		Azote réduit (NR) en T/j	151
		Matières phosphorées (MP) en T/j	40
	Pollutions domestiques, éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines	MES en T/j MO en T/j NR en T/j MP en T/j	476 306 68 11
Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	555	
		487	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/j	183
		MO en T/j	276
		NR en T/j	25
		MP en T/j	6
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j) Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	534 nc 0 1
Industries raccordées	Pollutions éliminées par les industries raccordées	MES en T/j	52
		MO en T/j	67
		NR en T/j	4
		MP en T/j	1
		MI kEq/j AOX en T/j METOX en T/j	131 nc 0
Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	nc	
		nc	
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MES en T/j	524
		MO en T/j	600
		NR en T/j	41
		MP en T/j	14
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j) Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	16 249 nc 12
Industries non raccordées	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	MES en T/j	459
		MO en T/j	490
		NR en T/j	25
		MP en T/j	10
		MI kEq/j AOX en T/j METOX en T/j	14 798 nc 10
Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	nc	
		nc	
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m <sup>3</sup> d'eau par an	Réseaux publics	980
		Industries (hors EDF)	192
		EDF	2 120
		Agriculture	542

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence.

N.C. – Chiffres non communiqués par l'agence.

**TABLEAU N° 9****Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2002 - Agence Loire-Bretagne**

État des cours d'eau superficiels	SEQ-Eau Classes de qualité (état physico-chimique) aux stations RNB-RCB (269 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité)	1,00 %
		% de classes « vert » (bonne qualité)	34,00 %
		% de classes « jaune » (qualité moyenne)	49,00 %
		% de classes « orange » (qualité médiocre)	12,00 %
		% de classes « rouge » (qualité mauvaise)	4,00 %
	SEQ-Bio : IBGN Classes de qualité (indice biologique – invertébrés) Aux stations RNB-RCB (186 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité)	37,00 %
		% de classes « vert » (bonne qualité)	45,00 %
		% de classes « orange » (qualité médiocre)	5,00 %
	% de classes « rouge » (qualité mauvaise)	0,00 %	

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence.



**Agence de l'eau  
Rhin-Meuse**

---

## TABLEAU N° 1

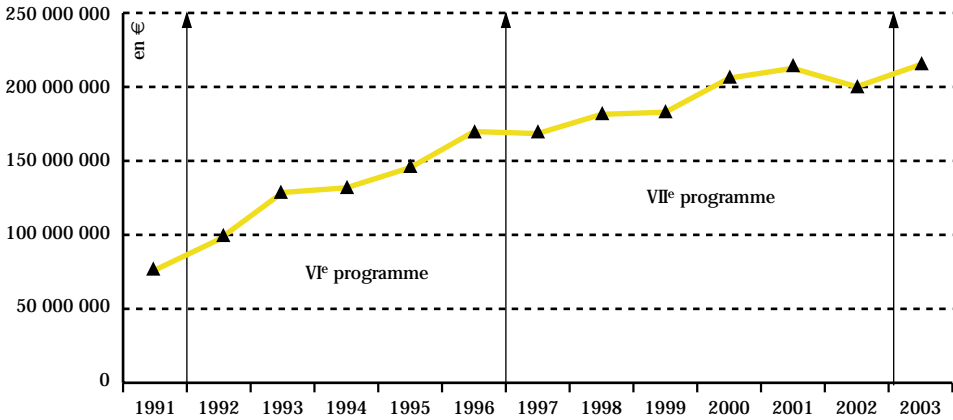
### Dépenses et recettes réalisées par l'agence Rhin-Meuse en 2003

En euros

Dépenses		Recettes	
Rubriques	Montants nets	Rubriques	Montants nets
<b>Dépenses d'intervention</b>	<b>191 191 129</b>	<b>Redevances</b>	<b>148 088 859</b>
<b>Aides aux investissements</b>	<b>103 660 313</b>	<b>Redevances de prélèvement :</b>	<b>21 778 093</b>
Subventions :	68 799 373	- collectivités locales	10 587 298
- dépollution des collectivités locales	39 045 588	- industrie	11 080 546
- dépollution des industries	11 391 278	- agriculture	110 249
- dépollution d'origine agricole	6 849 574	<b>Redevances de pollution :</b>	<b>126 310 766</b>
- gestion de la ressource en eau et des milieux	11 512 933	- collectivités locales (contre-valeur)	108 031 785
Avances d'intervention :	34 860 940	industrie (nettes des primes pour épuration)	17 787 480
- dépollution des collectivités locales	11 415 216	- agriculture	491 501
- dépollution des industries	18 791 821		
- dépollution d'origine agricole		<b>Opérations en capital</b>	<b>46 334 888</b>
- gestion de la ressource en eau et des milieux	4 653 903	Remboursements des avances d'interventions	46 178 631
<b>Aides à l'exploitation</b>	<b>48 339 295</b>	dont :	
Primes d'épuration des collectivités locales	24 895 352	- les transformations des avances en subventions	25 881 295
Aides à la qualité d'exploitation	16 347 138	- les remboursements hors programme	0
Aides à l'élimination des déchets toxiques	4 349 457	Intérêts des avances	156 257
Aides à l'entretien des milieux	-		
Assistance technique	2 747 348		
Dépenses diverses	-		
<b>Études et mesures de contrôles mandatées</b>	<b>8 539 508</b>	<b>Gestion courante</b>	<b>1 562 586</b>
<b>Dépenses exceptionnelles d'interventions</b>	<b>30 652 013</b>	Prestations de services et ventes de documents agence	-
dont :		Subventions d'exploitation	199 063
- annulation ou réduction des redevances des exercices antérieurs	1 958 358	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	1 363 523
- remboursement de trop-perçu de contre-valeur	1 456 320		
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>21 676 882</b>	<b>Produits divers</b>	<b>2 438 813</b>
Dépenses de personnel	10 884 156	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	1 106 782
Dépenses de gestion courante	2 765 999	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 269 930
Prélèvement de solidarité pour l'eau	6 906 000	Cessions d'immobilisation	62 101
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières...)	41 391		
Acquisitions d'immobilisation	1 079 336		
<b>Total des dépenses propres</b>	<b>212 868 011</b>	<b>Total des recettes propres</b>	<b>198 425 146</b>
Ressources affectées	0	Ressources affectées	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>212 868 011</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>198 425 146</b>
Augmentation du fonds de roulement	-	Prélèvement sur le fonds de roulement	14 442 865
Dotations aux amortissements et provisions	2 252 100	Reprises sur amortissements et provisions	-
		Amortissements, provisions, divers	2 252 100
<b>Total Général</b>	<b>215 120 111</b>	<b>Total Général</b>	<b>215 120 111</b>



**Dépenses et recettes réalisées par l'agence de l'eau Rhin-Meuse depuis 1991**



**Données**

en €

Année	Total général
1991	76 239 450
1992	96 837 902
1993	128 647 762
1994	131 814 738
1995	145 453 894
1996	169 818 753
1997	168 472 781
1998	181 473 938
1999	182 894 763
2000	205 931 029
2001	212 591 642
2002	200 127 586
2003	215 120 111

**TABLEAU N° 2****Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2003  
du VIII<sup>e</sup> Programme (2003-2006)**

En euros

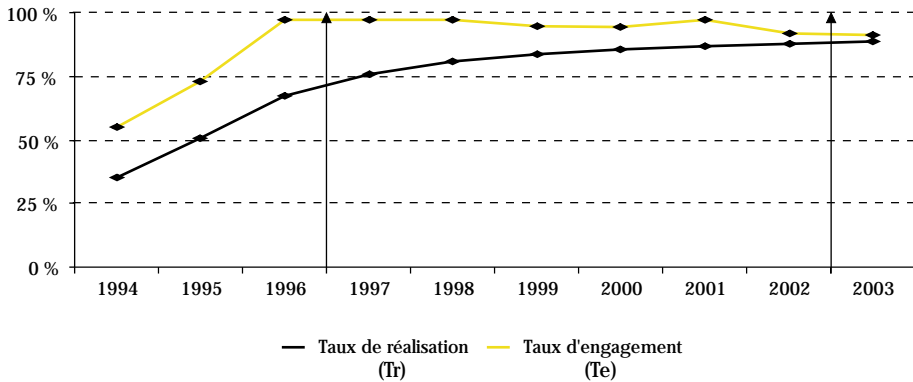
Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées (1)		Autres dépenses (2)	Total = 1 + 2
		subventions	avances		
<b>I Interventions au titre de la lutte contre la pollution :</b>					
Stations d'épuration des collectivités locales	28 648 059	11 866 582	1 077 914	-	12 944 496
Réseaux d'assainissement collectivités	54 399 263	21 003 464	2 383 626	-	23 387 090
Lutte contre la pollution industrielle	20 848 504	5 626 779	7 249 690	-	12 876 469
Élimination des déchets	-	4 349 458	-	-	4 349 458
Assistance technique :	-	-	-	-	-
- collectivités locales	-	1 853 671	-	-	1 853 671
- industries	-	1 681 438	-	-	1 681 438
Primes d'épuration des collectivités locales	-	24 895 352	-	-	24 895 352
Aide à la performance épuratoire maximale	-	-	-	-	-
- collectivités locales	-	7 704 110	-	-	7 704 110
- industries	-	8 643 027	-	-	8 643 027
Lutte contre la pollution agricole	23 655 148	7 409 777	-	-	7 409 777
Divers pollution	48 173	524 180	-	-	524 180
<b>Total Pollution</b>	<b>127 599 147</b>	<b>95 557 839</b>	<b>10 711 229</b>	<b>-</b>	<b>106 269 068</b>
<b>II Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux :</b>					
Eaux superficielles	5 155 644	1 202 001	-	-	1 202 001
Eaux souterraines	13 907 507	4 518 919	605 007	-	5 123 926
Restauration des milieux aquatiques	22 481 089	8 252 172	818 703	-	9 070 875
Alimentation en eau potable	1 379 722	396 397	-	-	396 397
Appui à la gestion concertée	-	-	-	-	-
<b>Total Ressource</b>	<b>42 923 961</b>	<b>14 369 489</b>	<b>1 423 710</b>	<b>-</b>	<b>15 793 199</b>
<b>III Soutien aux interventions :</b>					
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	-	-	-	2 545 264	2 545 264
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	-	-	-	5 938 948	5 938 948
Autres	-	-	-	-	-
<b>Total soutien aux interventions</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 484 212</b>	<b>8 484 212</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>					
Fonctionnement hors amortissements	-	-	-	14 778 843	14 778 843
Immobilisations	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	1 456 320	1 456 320
Fonds de concours exceptionnel	-	-	-	-	-
FNSE	-	-	-	6 906 000	6 906 000
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23 141 163</b>	<b>23 141 163</b>
<b>Total général</b>	<b>170 523 108</b>	<b>109 927 327</b>	<b>12 134 940</b>	<b>31 625 375</b>	<b>153 687 642</b>

**TABLEAU N° 3****Opérations du VI programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Rhin-Meuse**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux	Montants d'AP prévisionnels actualisés	AP engagées au 31/12/1996	AP désengagées au 31/12/2003	Solde d'AP engagées	Paiements effectués	Restes à payer
	1	2	3	4	5 = 3 - 4	6	7 = 5 - 6
<b>I Interventions au titre de l'amélioration de la qualité</b>							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	90 427 421	96 420 954	101 032 049	3 841 979	97 190 070	91 847 113	5 342 957
Réseaux d'assainissement	138 592 164	147 777 979	144 096 580	13 835 604	130 260 976	126 082 210	4 178 765
Lutte contre la pollution industrielle	133 943 231	115 585 320	107 611 170	11 874 683	95 736 487	95 393 957	342 530
Lutte contre la pollution agricole	-	10 671 431	10 880 378	1 326 626	9 554 052	9 077 768	476 284
Élimination des déchets	16 723 657	15 446 134	14 217 332	-	14 217 332	14 009 912	207 420
Assistance technique	10 412 268	8 529 523	6 322 746	-	6 322 746	6 089 119	233 627
Primes d'épuration des collectivités locales	80 336 059	83 900 317	80 596 746	-	80 596 746	80 596 746	-
Aide au fonctionnement	38 507 097	39 060 487	38 833 251	-	38 833 251	38 831 814	1 437
Divers	-	4 826 536	3 396 196	52 625	3 343 571	3 136 486	207 085
<b>Total Pollution</b>	<b>508 941 897</b>	<b>522 218 681</b>	<b>506 986 448</b>	<b>30 931 218</b>	<b>476 055 229</b>	<b>465 065 125</b>	<b>10 990 104</b>
<b>II Interventions au titre de la ressource en quantité</b>							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple							
Retenues d'eau d'intérêt local							
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	17 868 092	20 233 034	13 398 108	1 383 964	12 014 144	10 487 982	1 526 162
Aménagement des rivières	10 685 609	12 099 878	8 826 483	1 116 391	7 710 092	6 864 752	845 340
Réseaux d'alimentation en eau	56 785 734	77 174 266	79 314 945	11 585 260	67 729 685	64 536 718	3 192 967
Divers	686 021	827 798	217 164	381	216 783	216 783	-
<b>Total Ressource</b>	<b>86 025 456</b>	<b>110 334 976</b>	<b>101 756 700</b>	<b>14 085 996</b>	<b>87 670 704</b>	<b>82 106 235</b>	<b>5 564 470</b>
<b>III Soutien aux interventions</b>							
Études, réseaux, banques de données et dépenses exceptionnelles	39 636 744	68 794 144	67 269 653	-	67 269 653	66 887 006	382 647
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>39 636 744</b>	<b>68 794 144</b>	<b>67 269 653</b>		<b>67 269 653</b>	<b>66 887 006</b>	<b>382 647</b>
<b>IV . Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	66 457 100	56 775 063	60 447 560		60 447 560	57 148 563	3 298 997
Immobilisations							
Divers							
Fonds de concours							
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>66 457 100</b>	<b>56 775 063</b>	<b>60 447 560</b>		<b>60 447 560</b>	<b>57 148 563</b>	<b>3 298 997</b>
<b>Total général</b>	<b>701 061 197</b>	<b>758 122 864</b>	<b>736 460 361</b>	<b>45 017 214</b>	<b>691 443 147</b>	<b>671 206 929</b>	<b>20 236 218</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VI<sup>e</sup> programme (1992-1996) de l'agence de l'eau Rhin Meuse au 31/12/ année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



#### Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5) / (2) En %

Taux d'engagement Te	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	52,47	73,18	97,32	97,32	97,32	94,46	93,77	97,08	91,47	91,16
II. Interventions « Ressources »	52,35	59,69	92,20	92,20	92,20	88,35	88,07	92,23	82,66	79,46
III. Interventions « Soutien aux interventions »	68,29	84,53	101,71	101,71	101,71	101,71	101,71	101,71	97,78	97,78
<b>Total</b>	<b>54,96</b>	<b>73,10</b>	<b>97,31</b>	<b>97,31</b>	<b>97,31</b>	<b>94,77</b>	<b>94,25</b>	<b>97,14</b>	<b>91,88</b>	<b>91,20</b>

#### Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (6) / (2) En %

Taux d'engagement Tr	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	32,34	47,40	65,49	74,97	80,90	84,54	85,99	87,14	88,23	89,06
II. Interventions « Ressources »	20,71	33,85	45,10	53,78	59,46	62,44	67,70	71,71	73,30	74,42
III. Interventions « Soutien aux interventions »	63,08	78,56	94,58	97,83	98,55	98,75	98,78	98,78	97,23	97,23
<b>Total</b>	<b>35,31</b>	<b>50,60</b>	<b>67,35</b>	<b>75,68</b>	<b>80,72</b>	<b>83,44</b>	<b>85,44</b>	<b>86,82</b>	<b>87,80</b>	<b>88,54</b>

#### Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6) / (5) En %

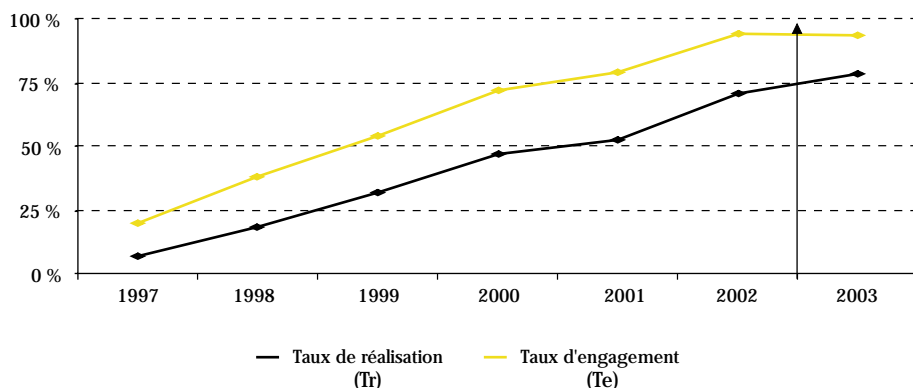
Taux d'engagement Tr'	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	61,63	64,77	67,29	77,03	83,13	89,51	91,70	89,76	96,46	97,69
II. Interventions « Ressources »	39,56	56,72	48,91	58,33	64,49	70,67	76,87	77,75	88,67	93,65
III. Interventions « Soutien aux interventions »	92,37	92,93	92,97	96,18	96,89	97,09	97,12	97,12	99,43	99,43
<b>Total</b>	<b>64,24</b>	<b>69,21</b>	<b>69,22</b>	<b>77,78</b>	<b>82,95</b>	<b>88,30</b>	<b>90,65</b>	<b>89,38</b>	<b>95,56</b>	<b>97,07</b>

**TABLEAU N° 4****Opérations du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Rhin-Meuse**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux 1	Montants d'AP prévisionnels actualisés 2	AP engagées au 31/12/2003 3	AP désengagées depuis le 31/12/2002 4	Solde d'AP engagées 5 = 3 - 4	Paiements effectués 6	Restes à payer 7 = 5 - 6
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	125 804 491	101 163 025	103 195 696	4 290 995	98 904 701	78 020 274	20 884 427
Réseaux d'assainissement collectivités	129 614 491	169 503 908	174 527 150	11 610 714	162 916 436	126 510 270	36 406 166
Lutte contre la pollution industrielle	127 212 983	188 958 099	195 571 087	9 397 892	186 173 195	122 677 959	63 495 236
Élimination des déchets	23 782 047	25 123 384	24 219 068	-	24 219 068	24 219 068	-
Assistance technique :	-	-	-	-	-	-	-
- collectivités locales	9 451 851	8 939 622	8 999 765	-	8 999 765	7 837 499	1 162 266
- industries	10 976 341	5 335 727	5 199 346	-	5 199 346	4 795 572	403 774
Primes d'épuration des collectivités locales	149 480 126	144 801 466	144 188 456	-	144 188 456	144 188 456	-
Aide au bon fonctionnement :	-	-	-	-	-	-	-
- collectivités locales	44 972 459	43 356 499	39 066 945	-	39 066 945	39 066 945	-
- industries	34 301 028	38 621 433	38 305 379	-	38 305 379	38 305 379	-
Lutte contre la pollution agricole	48 310 167	58 644 686	52 855 210	3 829 679	49 025 532	36 751 046	12 274 486
Divers pollution	460 000	3 021 143	2 905 640	324 288	2 581 352	1 960 359	620 994
<b>Total Pollution</b>	<b>704 365 984</b>	<b>787 468 992</b>	<b>789 033 742</b>	<b>29 453 567</b>	<b>759 580 175</b>	<b>624 332 828</b>	<b>135 247 348</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles							
Eaux souterraines	34 604 294	4 722 293	4 754 012	93 805	4 660 206	2 659 454	2 000 752
Restauration des milieux aquatiques	18 900 902	20 343 168	20 553 530	1 291 853	19 261 677	13 598 431	5 663 246
Alimentation en eau potable	75 676 323	64 980 870	65 922 479	3 268 043	62 654 436	40 739 162	21 915 274
Appui à la gestion concertée	1 292 245	4 644 599	3 486 918	92 110	3 394 808	2 818 550	576 258
<b>Total Ressource</b>	<b>130 473 764</b>	<b>94 690 930</b>	<b>94 716 939</b>	<b>4 745 811</b>	<b>89 971 128</b>	<b>59 815 598</b>	<b>30 155 531</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence			13 918 476		13 918 476	12 828 621	1 089 855
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence			31 190 728		31 190 728	30 030 499	1 160 229
Autres						-	-
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>61 270 233</b>	<b>63 311 525</b>	<b>45 109 204</b>	<b>-</b>	<b>45 109 204</b>	<b>42 859 120</b>	<b>2 250 084</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	90 941 513	91 391 238	78 897 582		78 897 582	78 897 582	
Immobilisations	2 744 082	48 936 137	38 999 804		38 999 804	38 999 804	
Divers		19 803 187	19 803 187		19 803 187	19 803 187	
FNSE							
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>93 685 595</b>	<b>160 130 562</b>	<b>137 700 573</b>	<b>-</b>	<b>137 700 573</b>	<b>137 700 573</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>989 795 576</b>	<b>1 105 602 009</b>	<b>1 066 560 458</b>	<b>34 199 378</b>	<b>1 032 361 080</b>	<b>864 708 118</b>	<b>167 652 963</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VI<sup>e</sup> programme (1997-2002) de l'agence de l'eau Rhin-Meuse au 31/12/ année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5) / (2) En %**

Taux d'engagement Te	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	21,37	40,60	56,08	73,16	80,44	97,19	96,46
II. Interventions « Ressources »	10,56	23,57	41,86	67,65	77,08	96,66	95,02
III. Interventions « Soutien aux interventions »	15,87	34,50	50,18	62,08	61,48	71,25	71,25
<b>Total</b>	<b>19,50</b>	<b>37,78</b>	<b>53,99</b>	<b>71,81</b>	<b>78,84</b>	<b>94,04</b>	<b>93,38</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (6) / (2) En %**

Taux de réalisation Tr	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	7,39	19,82	33,28	48,78	54,08	70,33	79,28
II. Interventions « Ressources »	2,10	6,40	18,77	29,82	37,68	50,74	63,17
III. Interventions « Soutien aux interventions »	6,24	20,31	34,31	49,74	52,25	62,41	67,70
<b>Total</b>	<b>6,58</b>	<b>17,93</b>	<b>31,62</b>	<b>46,72</b>	<b>52,31</b>	<b>70,47</b>	<b>78,21</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6) / (5) En %**

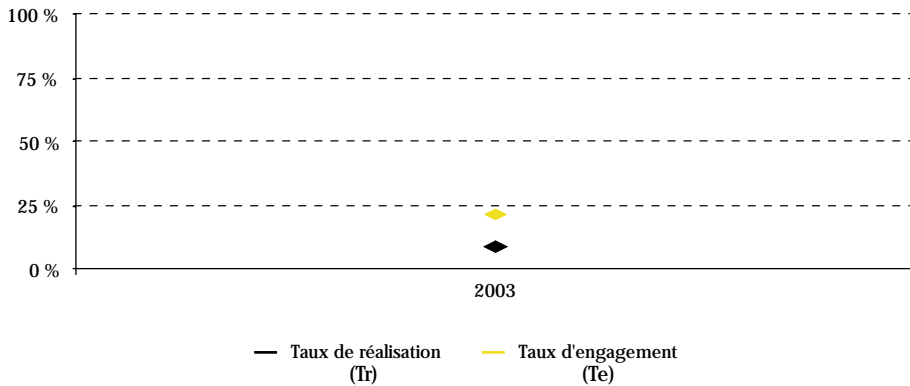
Taux de réalisation Tr'	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	34,58	48,81	59,35	66,67	67,24	72,36	82,19
II. Interventions « Ressources »	19,90	27,15	44,84	44,08	48,89	52,49	66,48
III. Interventions « Soutien aux interventions »	39,32	58,87	68,37	80,12	84,99	87,59	95,01
<b>Total</b>	<b>33,74</b>	<b>47,44</b>	<b>58,56</b>	<b>65,05</b>	<b>66,35</b>	<b>74,93</b>	<b>83,76</b>

**TABLEAU N° 5****Opérations du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux	Montants d'AP prévisionnels actualisés	AP engagées au 31/12/2003	AP désengagées depuis le 31/12/2002	Solde d'AP engagées	Paiements effectués	Restes à payer
	1	2	3	4	5 = 3 - 4	6	7 = 5 - 6
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	53 900 000	53 900 000	12 944 496	389	12 944 107	4 245 479	8 698 628
Réseaux d'assainissement collectivités	81 100 000	81 100 000	23 387 090	1 894	23 385 196	5 519 912	17 865 284
Lutte contre la pollution industrielle	72 000 000	67 200 000	12 876 469	249	12 876 220	2 034 506	10 841 714
Élimination des déchets	14 500 000	16 000 000	4 349 458	-	4 349 458	4 349 458	-
Assistance technique :	-	-	-	-	-	-	-
- collectivités locales	8 220 000	8 520 000	1 853 671	-	1 853 671	697 986	1 155 685
- industries	6 420 000	6 120 000	1 681 438	-	1 681 438	1 427 353	254 085
Primes d'épuration des collectivités locales	104 000 000	104 000 000	24 895 352	-	24 895 352	24 895 352	-
Aide à la performance épuratoire maximale :	-	-	-	-	-	-	-
- collectivités locales	32 000 000	32 000 000	7 704 110	-	7 704 110	7 704 110	-
- industries	5 000 000	11 700 000	8 643 027	-	8 643 027	8 643 027	-
Lutte contre la pollution agricole	47 000 000	43 350 000	7 409 777	22 962	7 386 815	435 880	6 950 935
Divers pollution	2 300 000	2 343 000	524 180	-	524 180	431 496	92 684
<b>Total Pollution</b>	<b>426 440 000</b>	<b>426 233 000</b>	<b>106 269 068</b>	<b>25 494</b>	<b>106 243 574</b>	<b>60 384 559</b>	<b>45 859 015</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles	-	-	-	-	-	-	-
Eaux souterraines	10 000 000	8 500 000	1 202 001	-	1 202 001	119 213	1 082 788
Restauration des milieux aquatiques	21 500 000	23 200 000	5 123 926	1 593	5 122 333	564 616	4 557 717
Alimentation en eau potable	39 500 000	39 200 000	9 070 875	4 386	9 066 489	1 829 655	7 236 834
Appui à la gestion concertée	2 560 000	2 867 000	396 397	229	396 168	259 553	136 615
<b>Total Ressource</b>	<b>73 560 000</b>	<b>73 767 000</b>	<b>15 793 199</b>	<b>6 208</b>	<b>15 786 991</b>	<b>2 773 037</b>	<b>13 013 954</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	12 000 000	12 000 000	2 545 264	-	2 545 264	365 230	2 180 034
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	-	-	-	-	-	-	-
Autres	28 000 000	28 000 000	5 938 948	-	5 938 948	5 211 327	727 621
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>40 000 000</b>	<b>40 000 000</b>	<b>8 484 212</b>	<b>-</b>	<b>8 484 212</b>	<b>5 576 557</b>	<b>2 907 655</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	70 320 000	70 320 000	14 778 843	-	14 778 843	14 778 843	-
Immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
Divers	1 840 000	3 880 000	1 456 320	-	1 456 320	1 456 320	-
Fonds de concours exceptionnel FNSE	28 000 000	27 970 000	6 906 000	-	6 906 000	6 906 000	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>100 160 000</b>	<b>147 170 000</b>	<b>23 141 163</b>	<b>-</b>	<b>23 141 163</b>	<b>23 141 163</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>640 160 000</b>	<b>687 170 000</b>	<b>153 687 642</b>	<b>31 702</b>	<b>153 655 940</b>	<b>91 875 316</b>	<b>61 780 624</b>

**Taux d'engagement et de réalisation du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) de l'agence de l'eau Rhin Meuse au 31/12/ année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP**



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %**

Taux d'engagement Te	2003
I. Interventions « Pollution »	24,93
II. Interventions « Ressources »	21,40
III. Interventions « Soutien aux interventions »	15,72
<b>Total</b>	<b>62,05</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

Taux de réalisation Tr	2003
I. Interventions « Pollution »	14,17
II. Interventions « Ressources »	3,76
III. Interventions « Soutien aux interventions »	15,72
<b>Total</b>	<b>33,65</b>

**Taux d'engagement : Tr' : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

Taux d'engagement Tr'	2003
I. Interventions « Pollution »	56,84
II. Interventions « Ressources »	17,57
III. Interventions « Soutien aux interventions »	100,00
<b>Total</b>	<b>174,41</b>



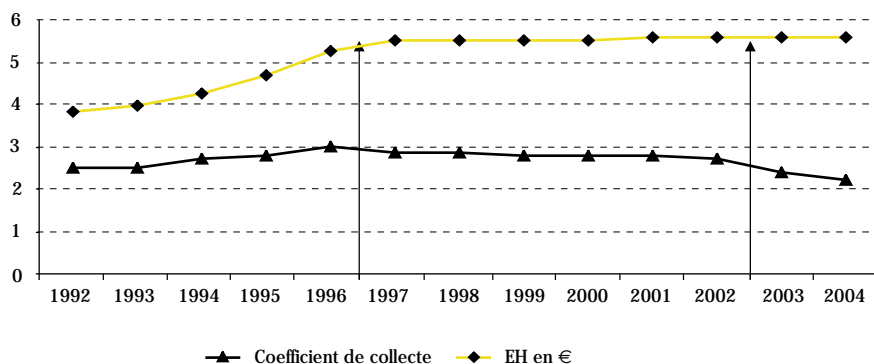
## TABLEAU N° 6

### Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau – Agence Rhin-Meuse

#### A. Évolution des taux de base

Années	MES (€/kg/j)	Mo (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (€/kilo équitox/j)	Sels dissous mho (€/— m <sup>2</sup> /j cm)	Coefficient de collecte	Équivalent habitant en €
1992	15,73	31,46	21,59	35,91	76,22	-	681,90	23,76	2,50	3,83
1993	16,98	33,96	23,30	38,76	97,95	-	700,96	24,42	2,50	3,97
1994	18,22	36,44	25,00	41,59	108,27	392,09	716,36	24,96	2,70	4,26
1995	20,04	40,08	27,50	43,67	112,92	417,71	716,36	24,96	2,80	4,68
1996	22,49	44,98	30,86	46,77	124,16	465,60	730,69	25,46	3,00	5,24
1997	22,83	45,65	31,32	47,47	126,02	472,59	741,65	25,84	2,85	5,52
1998	22,83	45,65	31,32	47,47	126,02	472,59	741,65	25,84	2,85	5,52
1999	22,83	45,65	31,32	47,47	126,02	472,59	741,65	25,84	2,80	5,52
2000	22,83	45,65	31,32	47,47	126,02	472,59	741,65	25,84	2,80	5,52
2001	23,03	46,06	31,60	47,90	127,16	476,84	748,32	26,08	2,80	5,57
2002	23,03	46,06	31,60	47,90	127,16	476,84	748,32	26,08	2,70	5,57
2003	23,03	46,06	31,60	47,90	127,16	476,84	748,32	26,08	2,40	5,57
2004	23,03	46,06	31,60	47,90	127,16	476,84	748,32	26,08	2,20	5,57

#### Évolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992



#### B. Les différentes modulations géographiques des taux

Les communes du bassin sont affectées à une zone hydrographique qui est classée ou non en zone d'action renforcée (ZAR), notion déjà existante au VI<sup>e</sup> Programme, et classée ou non en zone de coefficient de milieu menacé (ZMM) en fonction de la pression de pollution de toutes origines sur le milieu naturel.

Le coefficient de zone d'action renforcée s'applique aux paramètres MES, MO, NR, NO.

Le coefficient de zone milieu menacé s'applique à tous les paramètres sauf le phosphore.

Ces coefficients prennent les valeurs suivantes au cours des VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> programmes :

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Coeff hors ZAR	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00		
Coeff ZAR	1,50	1,45	1,35	1,20	1,10	1,00		
Coeff ZMM 0	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Coeff ZMM 1	1,10	1,25	1,45	1,60	1,70	1,70	1,70	1,70
Coeff ZMM 2	1,20	1,35	1,55	1,70	1,80	1,80	1,80	1,80

Le coefficient de modulation géographique global pour une commune est obtenu par le calcul de :  
[coeff ZAR + coeff ZMM - 1]

Le VII<sup>e</sup> Programme a conduit à une diminution progressive du coefficient ZAR vers une valeur de 1 en 2002 de manière à assurer une transition douce vers un système simplifié. À compter du VIII<sup>e</sup> Programme, seul le coefficient ZMM s'applique aux taux des redevances.

Pour le phosphore, qui constitue un enjeu majeur vis-à-vis de l'eutrophisation, une commune est classée ou non en zone prioritaire selon son appartenance à un bassin versant particulièrement sensible. Si la commune est prioritaire, alors le taux de base pour le phosphore est multiplié par un coefficient de 4.

**TABLEAU N° 7****Les indicateurs d'actions sur la base des aides accordées en 2003**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en équivalent-habitant (EH) Matières en suspension (MES) en EH Matières oxydables (MO) en EH Azote réduit (NR) en EH Matières phosphorées (MP) en EH Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour(T/j)	80 122 NC 41 310 63 087 50 905 5
	Créations, extensions, réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH Création, extension de la desserte en EH Réhabilitation, reprise de l'existant en EH Création, extension de réseau de transport, restructuration des réseaux en EH Bassins de dépollution en m <sup>3</sup>	32 818 9 576 10 641 43 032 12 330
	Assainissement non collectif	EH concernés	0
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en Kg/j MO en Kg/j NR en Kg/j MP en Kg/j Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j) Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en Kg/j Métaux et métalloïdes (METOX) en Kg/j Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	135 411 4 NC NC 10 50 2
	Élevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies	38 110
	Grandes cultures	Milliers d'hectares (SAU) concernés par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	328,30
Aménagement, protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm <sup>3</sup> Capacités des ouvrages de transferts en Mm <sup>3</sup> pour les périodes d'étiage	sans objet sans objet
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP Captages aménagés	101 50
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5 m de large) en km Restaurées en km Entretenues en km	7 000 475 188
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha) Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	93 140
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable Rendue conforme aux normes de potabilité	92 597 NC
		De qualité améliorée Sécurisée	29 458

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence.

## TABLEAU N° 8

### Les indicateurs d'effets sur la base des redevances et primes de 2002 – Agence Rhin-Meuse

	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en tonnes par jour (T/j)	230
		Matières oxydables (MO) en tonnes par jour (T/j)	199
Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques éliminées par des stations d'épuration (STEP) urbaines	Azote réduit (NR) en T/j	41
		Matières phosphorées (MP) en T/j	7
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	82
		Mises en filières fiabilisées	82
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/j	48
		MO en T/j	137
Industries non raccordées	Pollutions éliminées par les industries raccordées	NR en T/j	8
		MP en T/j	4
	Boues en tonnes par jour	Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	2
		Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j	1
	Boues en tonnes par jour	Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	3
		MES en T/j	11
	Boues en tonnes par jour	MO en T/j	74
		NR en T/j	1
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MP en T/j	2
		MI en kEq/j	NC
Industries non raccordées	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	AOX en T/j	1
		METOX en T/j	3
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	NC
		Mises en filières fiabilisées	NC
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MES en T/j	577
		MO en T/j	356
Industries non raccordées	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	NR en T/j	26
		MP en T/j	10
	Boues en tonnes par jour	Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	NC
		Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j	1
	Boues en tonnes par jour	Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	11
		MES en T/j	540
	Boues en tonnes par jour	MO en T/j	302
		NR en T/j	19
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m <sup>3</sup> d'eau par an	MP en T/j	8
		MI kEq/j	NC
	Boues en tonnes par jour	AOX en T/j	1
		METOX en T/j	9
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	225
		Mises en filières fiabilisées	225
	Prélèvements en millions de m <sup>3</sup> d'eau par an	Réseaux publics	384
		Industries (hors EDF)	929
	Prélèvements en millions de m <sup>3</sup> d'eau par an	EDF	3 204
		Agriculture	83

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence.

**TABLEAU N° 9****Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2002 – Agence Rhin-Meuse**

État des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau classes de qualité (état physico-chimique) aux stations RNB-RCB (248 stations)	% classe « bleu » (excellente qualité)	0,00 %
		% classe « vert » (bonne qualité)	35,00 %
		% classe « jaune » (qualité moyenne)	46,00 %
		% classe « orange » (qualité médiocre)	12,00 %
		% classe « rouge » (mauvaise qualité)	7,00 %
	SEQ-Bio : IBGN Classes de qualité (indice biologique-invertébrés) aux stations RNB-RCB (133 stations)	% classe « bleu » (excellente qualité)	8,27 %
		% classe « vert » (bonne qualité)	53,38 %
		% classe « jaune » (qualité moyenne)	30,08 %
		% classe « orange » (qualité médiocre)	7,52 %
		% classe « rouge » (mauvaise qualité)	0,75 %

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence.



**Agence de l'eau  
Rhône-Méditerranée et Corse**

---

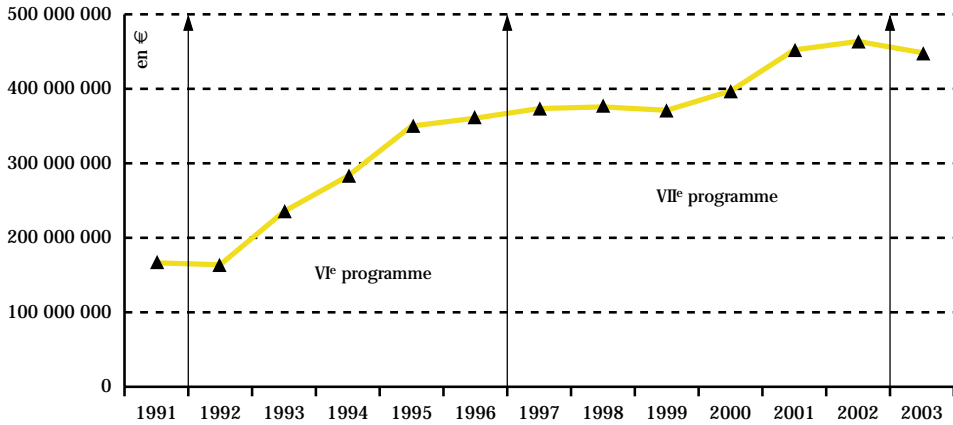
**TABLEAU N° 1****Dépenses et recettes réalisées par l'agence Rhône-Méditerranée et Corse en 2003**

En euros

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Rubriques</b>	<b>Montants nets</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Montants nets</b>
<b>Dépenses d'interventions</b>	<b>398 275 478</b>	<b>Redevances</b>	<b>355 876 085</b>
<b>Aides aux investissements</b>	<b>253 709 334</b>	<b>Redevances de prélèvement :</b>	<b>51 540 593</b>
Subventions :	197 127 881	- collectivités locales	39 526 369
- dépollution des collectivités locales	117 484 864	- industrie	10 606 547
- dépollution des industries	20 987 759	- agriculture	1 407 677
- dépollution d'origine agricole	2 485 278	<b>Redevances de pollution :</b>	<b>304 335 492</b>
- gestion de la ressource en eau et des milieux	56 169 980	- collectivités locales (contre-valeur)	271 907 900
Avances d'intervention :	56 581 453	- industrie (nettes des primes pour épuration)	31 258 289
- dépollution des collectivités locales	42 548 884	- agriculture	1 169 303
- dépollution des industries	5 840 805		
- dépollution d'origine agricole	0	<b>Opérations en capital</b>	<b>51 209 028</b>
- gestion de la ressource en eau et des milieux	8 191 764	Remboursements des avances d'interventions	47 751 214
<b>Aides à l'exploitation</b>	<b>118 764 300</b>	dont :	
Primes d'épuration des collectivités locales	69 823 493	- les transformations des avances en subventions	0
Aides à la qualité d'exploitation	31 386 564	- les remboursements hors programme	0
Aides à l'élimination des déchets toxiques	12 609 599	Intérêts des avances	3 457 814
Aides à l'entretien des milieux	0		
Assistance technique	4 934 837		
Dépenses diverses	9 807		
<b>Études et mesures de contrôles mandatées</b>	<b>4 779 409</b>	<b>Gestion courante</b>	<b>172 715</b>
<b>Dépenses exceptionnelles d'interventions</b>	<b>21 022 435</b>	Prestations de services	0
dont :		et vente de documents agence	156 781
- annulation ou réduction des redevances des exercices antérieurs	6 297 422	Subventions d'exploitation	
- remboursement de trop-perçu de contre-valeur	10 978 089	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	15 934
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>48 718 697</b>	<b>Produits divers</b>	<b>12 682 475</b>
Dépenses de personnel	19 021 726	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	5 560 311
Dépenses de gestion courante	6 844 421	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 174 164
Prélèvement de solidarité pour l'eau	18 809 000	Cessions d'immobilisation	948 000
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières...)	2 780 546		
Acquisitions d'immobilisation	1 263 004		
<b>Total des dépenses propres</b>	<b>446 994 175</b>	<b>Total des recettes propres</b>	<b>419 940 303</b>
Ressources affectées	0	Ressources affectées	0
<b>Total des dépenses</b>	<b>446 994 175</b>	<b>Total des recettes</b>	<b>419 940 303</b>
Augmentation du fonds de roulement		- Prélèvement sur le fonds de roulement	28 633 314
Dotations aux amortissements et provisions	1 579 442	Reprises sur amortissements et provisions	-
		Amortissements, provisions, divers	-
<b>Total Général</b>	<b>448 573 617</b>	<b>Total Général</b>	<b>448 573 617</b>



## Dépenses et recettes réalisées par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse depuis 1991



## Données

en €

Année	Total général
1991	166 367 155
1992	163 887 572
1993	235 296 369
1994	282 880 890
1995	349 993 521
1996	360 616 626
1997	373 520 673
1998	375 738 958
1999	371 168 689
2000	397 058 039
2001	452 227 801
2002	463 612 069
2003	448 573 617

**TABLEAU N° 2****Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2003 du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) – Agence RM et C**

En euros

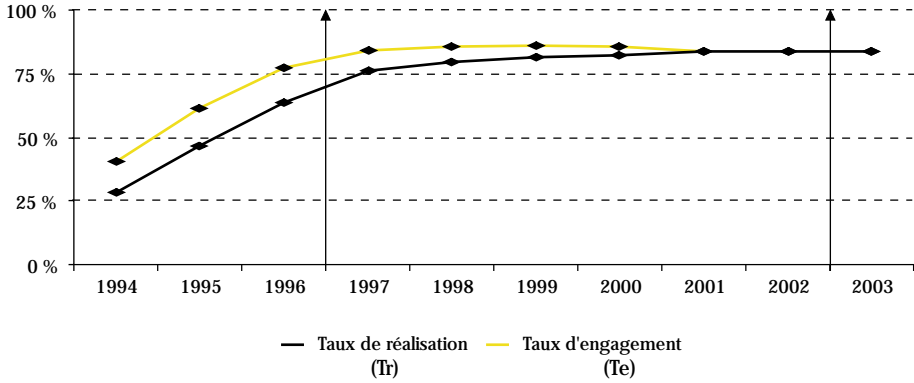
Ventilation par nature d'opérations	montant des travaux retenus	Aides décidées (1)		autres dépenses (2)	total (= 1 + 2)
		subventions	avances		
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution :</b>					
Stations d'épuration des collectivités locales	260 837 726	78 431 515	37 959 800	-	116 391 315
Réseaux d'assainissement collectivités	192 142 683	55 860 729	9 252 876	-	65 113 605
Lutte contre la pollution industrielle	66 906 550	18 627 333	535 500	-	19 162 833
Élimination des déchets	-	8 000 000	-	-	8 000 000
Assistance technique :					
- collectivités locales	-	6 000 000	-	-	6 000 000
- industries	-	-	-	-	-
Primes d'épuration des collectivités locales		75 000 000			75 000 000
Aide au bon fonctionnement :					
- collectivités locales		11 000 000			11 000 000
- industries		4 000 000			4 000 000
Lutte contre la pollution agricole	9 944 978	8 098 894	-	-	8 098 894
Divers pollution	945 200	445 900	-	-	445 900
<b>Total pollution</b>	<b>530 777 137</b>	<b>265 464 371</b>	<b>47 748 176</b>	-	<b>313 212 547</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux :</b>					
Eaux superficielles	12 739 399	3 748 224	-	-	3 748 224
Eaux souterraines	2 271 190	1 013 245	-	-	1 013 245
Restauration des milieux aquatiques	88 051 731	23 032 739	-	-	23 032 739
Alimentation en eau potable	68 861 374	24 701 895	3 267 000	-	27 968 895
Appui à la gestion concertée	20 590 728	13 311 083	2 890 476	-	16 201 560
<b>Total ressource</b>	<b>192 514 422</b>	<b>65 807 186</b>	<b>6 157 476</b>	-	<b>71 964 663</b>
<b>III. Soutien aux interventions :</b>					
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence		775 476			775 476
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence		3 509 750			3 509 750
Autres		21 526 426			21 526 426
<b>Total soutien aux interventions</b>		<b>25 811 651</b>			<b>25 811 651</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>					
Fonctionnement hors amortissements	-	26 991 212	-	-	26 991 212
Immobilisations	-	1 263 004	-	-	1 263 004
Divers	-	3 234 923	-	-	3 234 923
Fonds de concours exceptionnel FNSE	-	18 809 000	-	-	18 809 000
<b>Total des Autres Dépenses</b>	-	<b>50 298 138</b>	-	-	<b>50 298 138</b>
<b>Total général</b>	<b>723 291 559</b>	<b>407 381 347</b>	<b>53 905 653</b>	-	<b>461 287 000</b>

**TABLEAU N° 3****Opérations du VI<sup>e</sup> programme (1992-1996) prises en considération au 31-12-2003 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence RM et C**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/1996 (3)	AP désengagées au 31/12/2003 (4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
<b>I. Interventions au titre de l'amélioration de la qualité</b>							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	251 845 776	407 784 241	368 729 810	16 229 861	352 499 949	352 499 949	-
Réseaux d'assainissement	176 840 860	198 501 771	191 587 101	18 292 162	173 294 939	173 294 939	-
Lutte contre la pollution industrielle	182 176 576	184 329 947	168 918 694	15 693 029	153 225 665	153 225 665	-
Lutte contre la pollution agricole		15 244 902	9 042 971	5 219 711	8 521 000	8 521 000	-
Élimination des déchets	34 758 376	38 333 460	37 300 311	2 750 601	34 549 710	34 549 710	-
Assistance technique	21 800 209	21 112 986	19 928 745	1 331 726	18 597 019	18 597 019	-
Primes d'épuration des collectivités locales	218 611 891	244 519 387	237 481 115	12 981 689	224 499 426	224 499 426	-
Aide au fonctionnement	4 573 471	12 868 986	12 550 823	554 487	11 996 336	11 996 336	-
Divers							-
<b>Total Pollution</b>	<b>890 607 159</b>	<b>1 122 695 680</b>	<b>1 045 539 570</b>	<b>68 355 526</b>	<b>977 184 044</b>	<b>977 184 044</b>	-
<b>II. Interventions au titre de la ressource en quantité</b>							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	30 489 803	34 971 812	22 794 177	3 440 586	19 353 591	19 353 591	-
Retenues d'eau d'intérêt local	3 811 225	4 324 678	3 810 006	1 098 068	2 711 938	2 711 938	-
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	35 368 172	34 175 419	32 737 969	8 500 176	24 237 793	24 237 793	-
Aménagement des rivières	22 105 107	43 281 206	42 193 467	6 378 352	35 815 115	35 815 115	-
Réseaux d'alimentation en eau	138 728 606	193 122 578	155 168 708	25 382 613	129 786 095	129 786 095	-
Divers	28 507 966	32 738 288	30 642 252	5 887 912	24 754 340	24 754 340	-
<b>Total Ressource</b>	<b>259 010 879</b>	<b>342 613 981</b>	<b>287 346 579</b>	<b>50 687 707</b>	<b>236 658 872</b>	<b>236 658 872</b>	-
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études, Réseaux, Banques de données et dépenses exceptionnelles	27 440 823	28 508 044	28 508 044	8 836 633	19 671 411	19 671 411	-
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>27 440 823</b>	<b>28 508 044</b>	<b>28 508 044</b>	<b>8 836 633</b>	<b>19 671 411</b>	<b>19 671 411</b>	-
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	83 999 408	98 985 147	98 985 147		98 985 147	98 985 147	-
Immobilisations							-
Divers							-
Fonds de concours							-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>83 999 408</b>	<b>98 985 147</b>	<b>98 985 147</b>		<b>98 985 147</b>	<b>98 985 147</b>	-
<b>Total général</b>	<b>1 261 058 269</b>	<b>1 592 802 852</b>	<b>1 460 379 340</b>	<b>127 879 866</b>	<b>1 332 499 474</b>	<b>1 332 499 474</b>	-

**Taux d'engagement et de réalisation du VI<sup>e</sup> programme (1992-1996) de l'agence de l'eau RM et C au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP**



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5) / (2)** En %

Taux d'engagement Te	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	41,54	62,44	81,15	87,23	88,28	88,28	87,92	87,04	87,04	87,04
II. Interventions « Ressources »	33,80	45,99	56,29	67,85	71,72	72,89	71,78	69,07	69,07	69,07
III. Interventions « Soutien aux interventions »	51,37	94,86	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	93,07	69,00	69,00
<b>Total</b>	<b>40,66</b>	<b>61,49</b>	<b>77,31</b>	<b>84,08</b>	<b>85,65</b>	<b>85,91</b>	<b>85,42</b>	<b>83,66</b>	<b>83,66</b>	<b>83,66</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (6) / (2)** En %

Taux de réalisation Tr	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	28,29	47,57	65,90	80,11	83,14	84,96	85,67	87,04	87,04	87,04
II. Interventions « Ressources »	22,02	35,97	46,40	57,07	63,18	65,64	67,08	69,07	69,07	69,07
III. Interventions « Soutien aux interventions »	44,23	68,42	89,84	92,08	92,77	93,07	93,07	93,07	69,00	69,00
<b>Total</b>	<b>28,22</b>	<b>46,75</b>	<b>63,62</b>	<b>76,11</b>	<b>79,62</b>	<b>81,45</b>	<b>82,26</b>	<b>83,66</b>	<b>83,66</b>	<b>83,66</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6) / (5)** En %

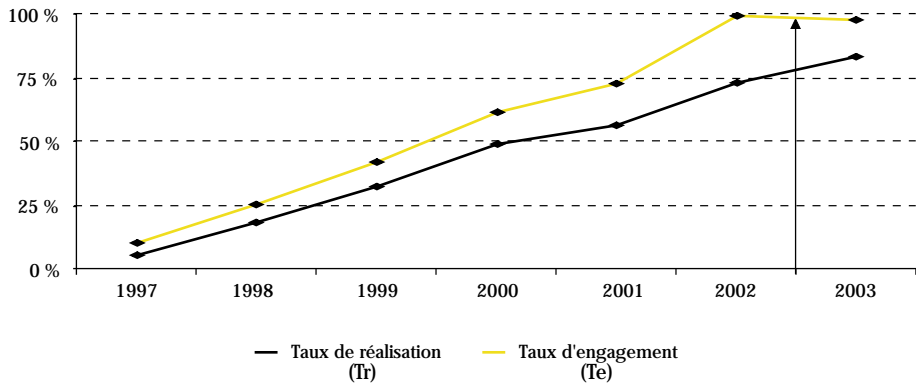
Taux de réalisation Tr'	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	68,09	76,19	81,21	91,85	94,19	96,23	97,44	100,00	100,00	100,00
II. Interventions « Ressources »	65,15	78,20	82,43	84,11	88,10	90,05	93,46	100,00	100,00	100,00
III. Interventions « Soutien aux interventions »	86,09	72,13	89,84	92,08	92,77	93,07	93,07	100,00	100,00	100,00
<b>Total</b>	<b>69,39</b>	<b>76,02</b>	<b>82,29</b>	<b>90,53</b>	<b>92,96</b>	<b>94,81</b>	<b>96,31</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

**TABLEAU N° 4****Opérations du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence RM et C**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2003 (3)	AP désengagées depuis le 31/12/2002 (4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
<b>I Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	475 640 935	506 302 932	508 124 827	2 671 780	505 453 047	391 727 725	113 725 323
Réseaux d'assainissement collectivités	293 464 358	439 658 366	443 986 742	6 626 318	437 360 424	352 544 419	84 816 005
Lutte contre la pollution industrielle	186 750 045	228 960 581	229 660 946	3 701 095	225 959 851	178 661 036	47 298 815
Élimination des déchets	52 594 910	67 415 225	67 254 616	131 130	67 123 486	66 812 632	310 854
Assistance technique :							
- collectivités locales	27 440 823	22 872 219	22 398 835	96 168	22 302 667	21 445 238	857 429
- industries	762 247	618 099	611 161	-	611 161	93 065	518 096
Primes d'épuration des collectivités locales	320 142 936	424 067 254	417 345 567	-	417 345 567	417 345 567	-
Aide au bon fonctionnement :							
- collectivités locales	60 979 607	104 772 025	103 928 891	-	103 928 891	103 928 891	-
- industries	38 112 253	50 173 339	49 098 965	-	49 098 965	49 098 965	-
Lutte contre la pollution agricole	67 077 568	66 531 267	66 464 982	797 328	65 667 654	51 098 334	14 569 319
Divers pollution	3 811 225	16 482 112	16 334 981	134 459	16 200 522	9 695 463	6 505 058
<b>Total pollution</b>	<b>1 526 776 907</b>	<b>1 927 853 419</b>	<b>1 925 210 512</b>	<b>14 158 278</b>	<b>1 911 052 234</b>	<b>1 642 451 335</b>	<b>268 600 900</b>
<b>II Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux :</b>							
Eaux superficielles	51 832 666	45 959 422	45 705 844	683 760	45 022 084	34 888 858	10 133 226
Eaux souterraines	11 433 675	12 463 881	12 422 697	147 861	12 274 836	8 953 833	3 321 003
Restauration des milieux aquatiques	64 790 832	78 120 145	79 061 277	3 061 178	76 000 099	61 670 570	14 329 529
Alimentation en eau potable	220 288 830	309 417 448	310 823 590	3 579 484	307 244 106	232 067 795	75 176 311
Appui à la gestion concertée	83 846 959	32 298 176	32 058 000	227 006	31 830 994	18 740 505	13 090 489
<b>Total Ressource</b>	<b>432 192 962</b>	<b>478 259 072</b>	<b>480 071 408</b>	<b>7 699 288</b>	<b>472 372 120</b>	<b>356 321 561</b>	<b>116 050 558</b>
<b>III Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	38 874 500	53 477 971	53 477 971	20 880 407	32 597 564	32 597 564	-
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence							
Autres							
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>38 874 500</b>	<b>53 477 971</b>	<b>53 477 971</b>	<b>20 880 407</b>	<b>32 597 564</b>	<b>32 597 564</b>	<b>-</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	134 764 931	220 936 902	220 936 902		220 936 902	220 936 902	
Immobilisations							
Divers							
FNSE							
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>134 764 931</b>	<b>220 936 902</b>	<b>220 936 902</b>		<b>220 936 902</b>	<b>220 936 902</b>	
<b>Total général</b>	<b>2 132 609 300</b>	<b>2 680 527 364</b>	<b>2 679 696 793</b>	<b>42 737 973</b>	<b>2 636 958 820</b>	<b>2 252 307 362</b>	<b>384 651 458</b>

**Taux d'engagement et de réalisation du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002) de l'agence de l'eau RM et C au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP**



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (5) / (2) En %**

Taux d'engagement Te	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	10,34	26,23	43,41	61,89	74,67	99,93	99,13
II. Interventions « Ressources »	6,35	18,50	33,87	54,42	63,62	99,78	98,77
III. Interventions « Soutien aux interventions »	18,42	36,74	49,37	74,54	78,94	100,00	60,96
<b>Total</b>	<b>10,18</b>	<b>25,58</b>	<b>42,20</b>	<b>61,81</b>	<b>73,14</b>	<b>99,91</b>	<b>98,37</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP ; = (6) / (2) En %**

Taux de réalisation Tr	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	4,71	17,84	32,40	48,59	56,84	73,61	85,20
II. Interventions « Ressources »	4,47	14,25	26,44	42,53	47,41	63,32	74,50
III. Interventions « Soutien aux interventions »	15,81	32,55	44,32	68,03	72,29	92,39	60,96
<b>Total</b>	<b>5,57</b>	<b>18,36</b>	<b>32,44</b>	<b>49,41</b>	<b>56,74</b>	<b>73,69</b>	<b>84,02</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6) / (5) En %**

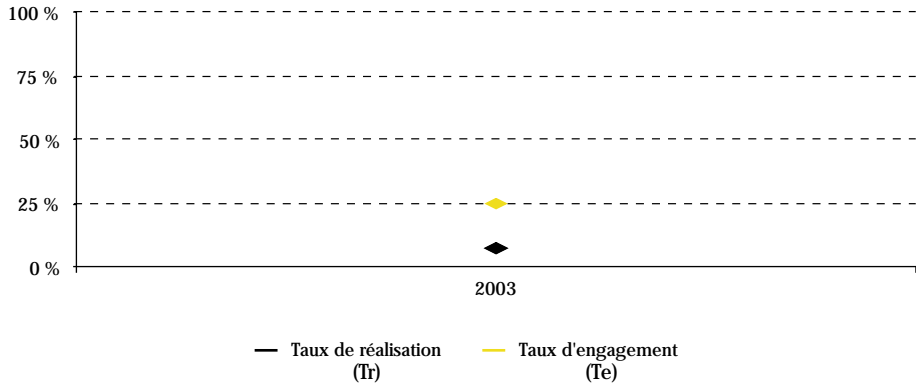
Taux de réalisation Tr'	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	45,60	67,99	74,63	78,51	76,12	73,67	85,94
II. Interventions « Ressources »	70,40	77,05	78,06	78,15	74,52	63,46	75,43
III. Interventions « Soutien aux interventions »	85,83	88,59	89,77	91,26	91,58	92,39	100,00
<b>Total</b>	<b>54,68</b>	<b>71,76</b>	<b>76,87</b>	<b>79,95</b>	<b>77,58</b>	<b>73,76</b>	<b>85,41</b>

**TABLEAU N° 5****Opérations du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence RM et C**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/2003 (3)	AP désengagées depuis le 31/12/2002 (4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	361 000 000	382 400 000	116 391 315	-	116 391 315	11 783 977	104 607 338
Réseaux d'assainissement collectivités	199 000 000	212 200 000	65 150 005	36 400	65 113 605	26 526 420	38 587 185
Lutte contre la pollution industrielle	112 000 000	103 300 000	19 171 233	8 400	19 162 833	3 748 875	15 413 958
Élimination des déchets	34 000 000	34 000 000	8 000 000	-	8 000 000	-	8 000 000
Assistance technique :							
- collectivités locales	24 000 000	24 000 000	6 000 000	-	6 000 000	-	6 000 000
- industries							
Primes d'épuration des collectivités locales	312 000 000	312 000 000	75 000 000	-	75 000 000	40 666 263	34 333 737
Aide à la performance épuratoire maximale :							
- collectivités locales	44 000 000	44 000 000	11 000 000	-	11 000 000	-	11 000 000
- industries	18 000 000	18 000 000	4 000 000	-	4 000 000	-	4 000 000
Lutte contre la pollution agricole	48 000 000	44 100 000	8 140 394	41 500	8 098 894	223 710	7 875 184
Divers pollution	8 000 000	6 500 000	445 900	-	445 900	32 520	413 380
<b>Total pollution</b>	<b>1 160 000 000</b>	<b>1 180 500 000</b>	<b>313 298 848</b>	<b>86 300</b>	<b>313 212 547</b>	<b>82 981 765</b>	<b>230 230 782</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux :</b>							
Eaux superficielles	25 000 000	21 800 000	3 748 583	359	3 748 224	100 276	3 647 948
Eaux souterraines	8 000 000	7 100 000	1 013 245	-	1 013 245	277 504	735 741
Restauration des milieux aquatiques	64 000 000	80 600 000	23 051 939	19 200	23 032 739	2 845 095	20 187 644
Alimentation en eau potable	128 000 000	148 000 000	27 980 895	12 000	27 968 895	9 762 475	18 206 420
Appui à la gestion concertée	120 000 000	107 800 000	16 201 760	200	16 201 560	4 239 974	11 961 585
<b>Total Ressource</b>	<b>345 000 000</b>	<b>365 300 000</b>	<b>71 996 422</b>	<b>31 759</b>	<b>71 964 663</b>	<b>17 225 324</b>	<b>54 739 339</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	8 400 000	7 700 000	775 476	-	775 476	775 476	-
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	18 900 000	18 300 000	3 509 750	-	3 509 750	3 509 750	-
Autres	53 600 000	62 400 000	21 526 426	-	21 526 426	21 526 426	-
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>80 900 000</b>	<b>88 400 000</b>	<b>25 811 651</b>	<b>-</b>	<b>25 811 651</b>	<b>25 811 651</b>	<b>-</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	105 300 000	107 990 000	26 991 212	-	26 991 212	26 991 212	-
Immobilisations	6 800 000	6 800 000	1 263 004	-	1 263 004	1 263 004	-
Divers	13 200 000	13 200 000	3 234 923	-	3 234 923	3 234 923	-
Fonds de concours exceptionnel FNSE	75 200 000	76 410 000	18 809 000	-	18 809 000	18 809 000	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>200 500 000</b>	<b>221 400 000</b>	<b>50 298 138</b>	<b>-</b>	<b>50 298 138</b>	<b>50 298 138</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>1 786 400 000</b>	<b>1 855 600 000</b>	<b>461 405 059</b>	<b>118 059</b>	<b>461 287 000</b>	<b>176 316 879</b>	<b>284 970 121</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) de l'agence de l'eau RM et C au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %**

Taux d'engagement Te	2003
I. Interventions « Pollution »	26,53
II. Interventions « Ressources »	19,70
III. Interventions « Soutien aux interventions »	29,19
<b>Total</b>	<b>75,42</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

Taux de réalisation Tr	2003
I. Interventions « Pollution »	7,03
II. Interventions « Ressources »	4,72
III. Interventions « Soutien aux interventions »	29,19
<b>Total</b>	<b>40,94</b>

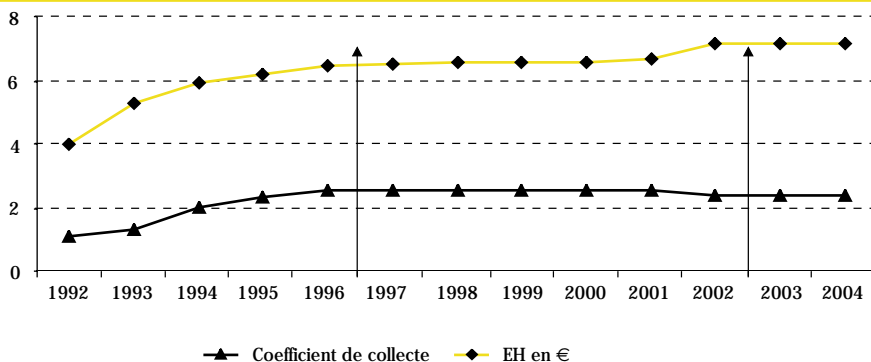
**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %**

Taux de réalisations Tr'	2003
I. Interventions « Pollution »	26,49
II. Interventions « Ressources »	23,94
III. Interventions « Soutien aux interventions »	100,00
<b>Total</b>	<b>144,43</b>



**TABLEAU N° 6****Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau – Agence RM et C****A. Évolution des taux de base**

Années	MES (€/kg/j)	Mo (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	MEIOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (en €/kilo- équinox/j)	Sels dissous mho (€/m <sup>2</sup> / j. cm)	Coefficient de collecte	Équivalent habitant (en €)
<b>1992</b>	12,20	36,59	18,29	45,73	106,71	106,71	686,02	45,73	1,10 et 1,50	3,95
<b>1993</b>	16,31	48,94	24,47	60,98	142,54	142,54	916,83	60,98	1,30 et 1,60	5,28
<b>1994</b>	18,29	54,88	27,44	68,60	145,74	145,74	936,95	62,50	2,00 et 2,50	5,90
<b>1995</b>	19,06	57,17	28,58	71,41	148,07	148,07	951,89	63,50	2,30 et 2,50	6,15
<b>1996</b>	19,97	59,91	29,96	74,78	151,47	151,47	973,69	64,94	2,50	6,44
<b>1997</b>	19,97	59,91	29,96	74,78	166,63	166,63	1071,11	64,94	2,50	6,48
<b>1998</b>	20,23	60,69	30,34	75,74	168,79	168,79	1085,03	65,78	2,50	6,57
<b>1999</b>	20,23	60,69	30,34	75,74	168,79	168,79	1085,03	65,78	2,50	6,56
<b>2000</b>	20,23	60,69	30,34	75,74	168,79	168,79	1085,03	65,78	2,50	6,57
<b>2001</b>	20,46	61,38	30,69	76,64	170,80	170,80	1098,04	66,56	2,50	6,65
<b>2002</b>	21,99	65,98	32,99	82,38	183,61	183,61	1180,40	71,55	2,35	7,14
<b>2003</b>	21,99	65,98	32,99	82,38	183,61	183,61	1180,40	71,55	2,35	7,14
<b>2004</b>	21,99	65,98	32,99	82,38	183,61	183,61	1180,40	71,55	2,35	7,15

**Évolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992****B. Situation des coefficients de zone en 2003**

Zones	Coefficients					NR	P
	MO	MES	MI-AOX-MEIOX	Sels dissous			
1	1	1	1	1			
2	1,15	1	1	1			
3	1,30	1	1	1			
4	1	1,30	1	0			
5	1	0,02	1	0			
Zones sensibles à l'eutrophisation						1,15	1
Reste du bassin						1	0,20

**C. Taux des redevances de pollution domestique dans le bassin en 2003**

	ZONE 1		ZONE 2		ZONE 3		ZONE 4	
	Zone sensible	autre	zone sensible	autre	zone sensible	autre	zone sensible	autre
Taux effectif (€/habitant)	16,28	15,48	17,60	16,81	18,93	18,13	17,67	16,88

TABLEAU N° 7

## Les indicateurs d'actions sur la base des aides accordées en 2003 – Agence Rhône-Méditerranée et Corse

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en Équivalent-Habitant (EH) Matières en suspension (MES) en EH Matières oxydables (MO) en EH Azote réduit (NR) en EH Matières phosphorées (MP) en EH Boues (procédés lourds d'élimination) en T/j	1 651 000 1 156 900 1 156 900 409 100 688 000 NC
	Créations, extensions, réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH Création, extension de la desserte en EH Réhabilitation, reprise de l'existant en EH Création, extension de réseau de transport, restructuration des réseaux en EH Bassins de dépollution en m <sup>3</sup>	286 600 15 500 NC 271 100 27 600
	Assainissement non collectif	EH concernés	NC
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en kg/J	7 317
		MO en kg/j	4 899
		NR en kg/j	53
		MP en kg/j	226
Élevages	Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j) Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en kg/j Métaux et métalloïdes (METOX) en kg/j Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	5 000	
		7	
		2	
Grandes cultures	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies	20	
Aménagement et protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Milliers d'hectares concernés (SAU) par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	9 362
		Capacités des retenues d'eau en Mm <sup>3</sup> Capacités des ouvrages de transferts en Mm <sup>3</sup> pour les périodes d'étiage	NC NC
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP Captages aménagés	271 179
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5 m de large) en km	13 768
		Restaurées en km Entretenues en km	714 156
Zones humides ou remarquables	Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	ZH identifiées (ha)	715 000
		868	
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable Rendue conforme aux normes de potabilité <i>De qualité améliorée</i> <i>Sécurisée</i>	13 730 000 100 000 146 000

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence  
(NC – Chiffres non communiqués).

**TABLEAU N° 8****Les indicateurs d'effets sur la base des redevances et primes de 2002  
Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques brutes	Matières en suspension (MES) en tonnes par jour (T/j)	1 389
		Matières oxydables (MO) en tonnes par jour (T/j)	880
		Azote réduit (NR) en T/j	232
		Matières phosphorées (MP) en T/j	62
	Pollutions domestiques éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines	MES en T/j	896
		MO en T/j	480
		NR en T/j	73
		MP en T/j	24
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	(1) 660
		Mises en filières fiabilisées	(1) 627
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/j	326
		MO en T/j	374
		NR en T/j	23
		MP en T/j	10
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	6 500
		Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j	2,40
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	6,40
Industries raccordées	Pollutions éliminées par les industries raccordées	MES en T/j	200
		MO en T/j	162
		NR en T/j	3
		MP en T/j	4
		MI en kEq/j	4 800
		AOX en T/j	1,10
		METOX en T/j	4,30
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	NC
		Mises en filières fiabilisées	NC
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	MES en T/j	2 698
		MO en T/j	868
		NR en T/j	26
		MP en T/j	14
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	15 700
		Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j	5,90
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	7,50
Industries non raccordées	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	MES en T/j	1 834
		MO en T/j	750
		NR en T/j	15
		MP en T/j	9
		MI en kEq/j	14 300
		AOX en T/j	4,80
		METOX en T/j	5,60
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit	NC
		Mises en filières fiabilisées	NC
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m <sup>3</sup> d'eau par an	Réseaux publics	1 773
		Industries (hors EDF)	1 022
		EDF	12 380
		Agriculture	1 643

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence  
(NC – Chiffres non communiqués).

(1) : Les valeurs correspondent aux quantités totales des boues issues des stations urbaines, la distinction entre la part domestique et la part industrielle n'étant pas possible

**TABLEAU N° 9****Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2002**  
**Agence Rhône-Méditerranée et Corse**

État des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau classes de qualité (état physico-chimique) aux stations RNB-RCB (209 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité) % de classes « vert » (bonne qualité) % de classes « jaune » (qualité moyenne) % de classes « orange » (qualité médiocre) % de classes « rouge » (mauvaise qualité)	2,00 % 61,00 % 20,00 % 8,00 % 9,00 %
	SEQ-Bio : IBGN classes de qualité (indice biologique-invertébrés) aux stations RNB-RCB (193 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité) % de classes « vert » (bonne qualité) % de classes « jaune » (qualité moyenne) % de classes « orange » (qualité médiocre) % de classes « rouge » (mauvaise qualité)	21,00 % 43,00 % 26,00 % 8,00 % 2,00 %

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence.

**Agence de l'eau  
Seine-Normandie**

---

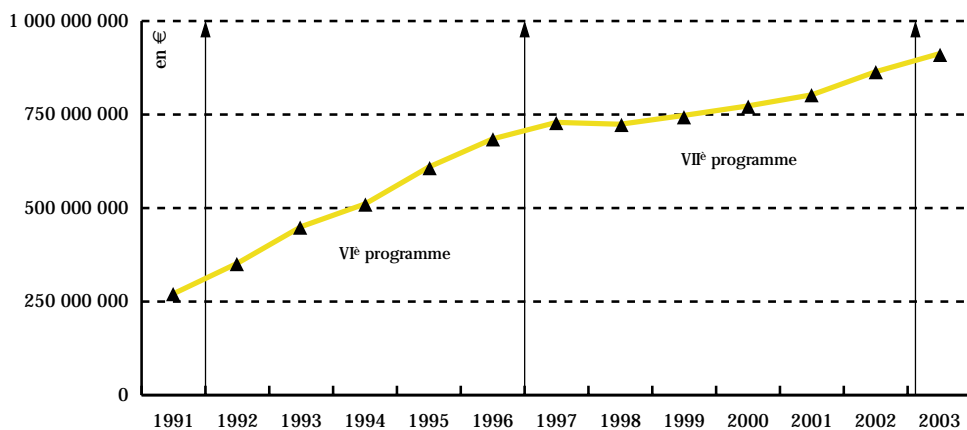
## TABLEAU N° 1

## Dépenses et recettes réalisées par l'agence de l'eau Seine-Normandie en 2003

En euros

Dépenses		Recettes	
Rubriques	Montants nets	Rubriques	Montants nets
<b>Dépenses d'interventions</b>	<b>820 384 048</b>	<b>Redevances</b>	<b>637 542 206</b>
<b>Aides aux investissements</b>	<b>603 786 468</b>	<b>Redevances de prélèvement :</b>	<b>101 053 856</b>
Subventions :	418 597 964	- collectivités locales	80 061 139
- dépollution des collectivités locales	332 126 335	- industrie	13 599 228
- dépollution des industries	20 376 307	- agriculture	7 393 489
- dépollution d'origine agricole	8 724 118	<b>Redevances de pollution :</b>	<b>536 488 350</b>
- gestion de la ressource en eau et des milieux	57 371 204	- collectivités locales (contre-valeur)	488 376 448
Avances d'intervention :	185 188 504	- industrie (nettes des primes pour épuration)	46 628 325
- dépollution des collectivités locales	119 616 491	- agriculture	1 483 577
- dépollution des industries	25 022 850	<b>Opérations en capital</b>	<b>153 568 637</b>
- dépollution d'origine agricole	0	Remboursements des avances d'interventions	143 484 630
- gestion de la ressource en eau et des milieux	40 549 163	dont :	
<b>Aides à l'exploitation</b>	<b>147 288 300</b>	- les transformations des avances en subventions	0
Primes d'épuration des collectivités locales	75 549 325	- les remboursements hors programme	0
Aides à la qualité d'exploitation	36 205 813	Intérêts des avances	10 084 007
Aides à l'élimination des déchets toxiques	6 997 919		
Aides à l'entretien des milieux	7 162 027	<b>Gestion courante</b>	<b>5 421 536</b>
Assistance technique	3 344 371	Prestations de services	
Dépenses diverses	18 028 845	et ventes de documents agence	433 802
<b>Études et mesures de contrôles mandatées</b>	<b>17 073 298</b>	Subventions d'exploitation	176 195
<b>Dépenses exceptionnelles d'interventions</b>	<b>52 235 982</b>	Autres produits (mesures aux frais des redevables...)	4 811 539
dont :		<b>Produits divers</b>	<b>5 228 335</b>
- annulation ou réduction des redevances des exercices antérieurs	6 799 164	Autres produits financiers (valeurs mobilières de placement...)	4 401 854
- remboursement de trop-perçu de contre-valeur	42 507 220	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	823 864
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>80 425 876</b>	Cessions d'immobilisation	2 617
Dépenses de personnel	27 670 826	<b>Total des recettes propres</b>	<b>801 760 714</b>
Dépenses de gestion courante	9 506 459	Ressources affectées	0
Prélèvement de solidarité pour l'eau	29 144 000	<b>Total des dépenses</b>	<b>900 809 924</b>
Charges diverses (impôts et taxes assimilées, charges financières...)	70 021	Augmentation du fonds de roulement	103 235 627
Acquisition d'immobilisation	14 034 570	Reprise sur amortissements et provisions	3 143 583
<b>Total des dépenses propres</b>	<b>900 809 924</b>	Amortissements, provisions, divers	4 709 213
Ressources affectées	0	<b>Total Général</b>	<b>912 849 137</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>900 809 924</b>		
Augmentation du fonds de roulement			
Dotations aux amortissements et provisions	12 039 213		
<b>Total général</b>	<b>912 849 137</b>		

## Dépenses et recettes réalisées par l'agence de l'eau Seine-Normandie depuis 1991



### Données

en €

Année	Total général
1991	271 040 480
1992	352 394 745
1993	450 341 105
1994	510 991 422
1995	609 699 874
1996	684 965 173
1997	729 064 253
1998	724 085 420
1999	747 789 870
2000	773 086 193
2001	802 788 242
2002	864 474 663
2003	912 849 137

**TABLEAU N° 2****Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2003  
du VIII<sup>e</sup> programme (2003-2006) – Agence Seine-Normandie**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées (1)		Autres dépenses (2)	Total (= 1 + 2)
		Subventions	Avances		
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution :</b>					
Stations d'épuration des collectivités locales	426 104 884	170 766 362	74 735 960		245 502 322
Réseaux d'assainissement collectivités	276 592 913	115 165 792	45 464 560		160 630 352
Lutte contre la pollution industrielle	55 671 582	12 687 883	20 898 277		33 586 160
Elimination des déchets	10 550 726	5 296 010			5 296 010
Assistance technique :					
- collectivités locales	6 704 426	3 432 860			3 432 860
- industries	4 469 617	2 288 574			2 288 574
Primes d'épuration des collectivités locales		73 155 747			73 155 747
Aide à la performance épuratoire maximale					
- collectivités locales		34 854 319			34 854 319
- industries					
Lutte contre la pollution agricole	24 617 597	8 369 983			8 369 983
Divers pollution					
<b>Total pollution</b>	<b>804 711 745</b>	<b>426 017 530</b>	<b>141 098 797</b>	-	<b>567 116 327</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>					
Eaux superficielles	11 157 583	4 418 369			4 418 369
Eaux souterraines	5 686 706	3 416 452			3 416 452
Restauration des milieux aquatiques	33 265 315	13 991 980			13 991 980
Alimentation en eau potable	187 597 797	45 143 177	51 674 300		96 817 477
Appui à la gestion concertée	5 571 954	2 783 710			2 783 710
<b>Total Ressource</b>	<b>243 279 355</b>	<b>69 753 688</b>	<b>51 674 300</b>	-	<b>121 427 988</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>					
Etudes et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence				18 320 000	18 320 000
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence		1 893 060			1 893 060
Autres		511 800		475 000	986 800
<b>Total Soutien aux interventions</b>		<b>2 404 860</b>	-	<b>18 795 000</b>	<b>21 199 860</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>					
Fonctionnement hors amortissements				35 100 000	35 100 000
Immobilisations				9 650 000	9 650 000
Divers					
Fonds de concours exceptionnel FNSE				29 144 000	29 144 000
<b>Total des Autres Dépenses</b>	-	-	-	<b>73 894 000</b>	<b>73 894 000</b>
<b>Total général</b>	<b>1 047 991 100</b>	<b>498 176 078</b>	<b>192 773 097</b>	<b>92 689 000</b>	<b>783 638 175</b>



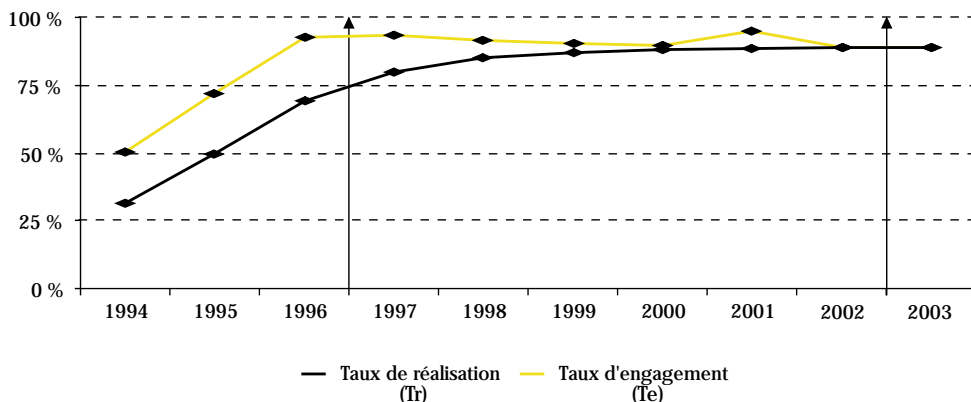
### TABLEAU N° 3

#### Opérations du VF Programme (1992-1996) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Seine-Normandie

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux (1)	Montants d'AP prévisionnels actualisés (2)	AP engagées au 31/12/1996 (3)	AP désengagées au 31/12/2003 (4)	Solde d'AP engagées (5) = (3-4)	Paiements effectués (6)	Restes à payer (7) = (5-6)
<b>I Interventions au titre de l'amélioration de la qualité</b>							
Lutte contre la pollution des collectivités locales	713 500 000	879 800 000	778 372 444	34 328 414	744 044 030	743 961 649	82 381
Réseaux d'assainissement	875 000 000	920 000 000	937 244 465	69 895 605	867 348 860	867 310 934	37 926
Lutte contre la pollution industrielle	177 800 000	219 700 000	241 371 382	42 977 115	198 394 267	198 361 767	32 500
Lutte contre la pollution agricole	73 300 000	23 300 000	14 756 767	1 383 461	13 373 306	13 323 545	49 761
Élimination des déchets	53 000 000	59 200 000	64 061 340	670 478	63 390 862	63 390 862	-
Assistance technique	14 500 000	15 300 000	15 815 853	1 336 272	14 479 581	14 479 580	1
Primes d'épuration des collectivités locales	261 000 000	253 700 000	247 940 746	-	247 940 746	247 822 668	118 078
Aide au fonctionnement	9 000 000	6 100 000	1 451 661	-	1 451 661	1 451 661	-
Divers	-	-	1 109 113	83 104	1 026 009	1 026 009	-
<b>Total pollution</b>	<b>2 177 100 000</b>	<b>2 377 100 000</b>	<b>2 302 123 771</b>	<b>150 674 449</b>	<b>2 151 449 322</b>	<b>2 151 128 675</b>	<b>320 647</b>
<b>II Interventions au titre de la ressource en quantité</b>							
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	67 100 000	70 400 000	10 223 501	1 051 992	9 171 509	9 171 509	-
Retenues d'eau d'intérêt local	-	-	-	-	-	-	-
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	30 500 000	33 800 000	13 624 244	2 031 821	11 592 423	11 592 410	13
Aménagement des rivières	32 000 000	32 800 000	26 480 677	3 920 490	22 560 187	22 560 046	141
Réseaux d'alimentation en eau	298 000 000	313 000 000	311 524 887	15 805 347	295 719 540	295 719 523	17
Divers	-	-	9 160 550	47 057	9 113 493	9 113 492	1
<b>Total Ressource</b>	<b>427 600 000</b>	<b>450 000 000</b>	<b>371 013 859</b>	<b>22 856 707</b>	<b>348 157 152</b>	<b>348 156 980</b>	<b>172</b>
<b>III Soutien aux interventions</b>							
Etudes, Réseaux, Banques de données et dépenses exceptionnelles	52 600 000	62 000 000	63 083 976	9 308 470	53 775 506	53 775 506	-
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>52 600 000</b>	<b>62 000 000</b>	<b>63 083 976</b>	<b>9 308 470</b>	<b>53 775 506</b>	<b>53 775 506</b>	<b>-</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	125 900 000	156 400 000	148 431 032	1 153 421	147 277 611	147 277 611	-
Immobilisations	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de concours	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>125 900 000</b>	<b>156 400 000</b>	<b>148 431 032</b>	<b>1 153 421</b>	<b>147 277 611</b>	<b>147 277 611</b>	<b>-</b>
<b>Total général</b>	<b>2 783 200 000</b>	<b>3 045 500 000</b>	<b>2 884 652 638</b>	<b>183 993 047</b>	<b>2 700 659 591</b>	<b>2 700 338 772</b>	<b>320 819</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VI<sup>e</sup> Programme (1992-1996) de l'agence de l'eau Seine-Normandie au 31/12 année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



#### Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %

Taux d'engagement Te	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	50,64	73,01	94,61	95,01	92,68	91,79	90,67	96,85	90,63	90,51
II. Interventions « Ressources »	47,23	62,56	78,48	81,15	80,09	79,47	82,21	82,45	77,62	77,37
III. Interventions « Soutien aux interventions »	51,26	73,24	96,82	96,20	96,15	96,07	92,72	96,85	86,73	86,73
<b>Total</b>	<b>50,20</b>	<b>71,55</b>	<b>92,49</b>	<b>93,14</b>	<b>91,15</b>	<b>90,36</b>	<b>89,62</b>	<b>94,72</b>	<b>88,81</b>	<b>88,68</b>

#### Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %

Taux de réalisation Tr	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	29,97	48,50	69,13	80,45	85,80	88,02	88,58	90,12	90,39	90,49
II. Interventions « Ressources »	30,63	45,12	58,18	69,30	76,07	76,79	80,63	77,13	77,33	77,37
III. Interventions « Soutien aux interventions »	46,80	68,79	91,52	92,18	92,44	92,55	92,64	92,66	86,73	86,73
<b>Total</b>	<b>31,27</b>	<b>49,48</b>	<b>69,19</b>	<b>79,72</b>	<b>84,91</b>	<b>86,76</b>	<b>87,75</b>	<b>88,39</b>	<b>88,58</b>	<b>88,67</b>

#### Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %

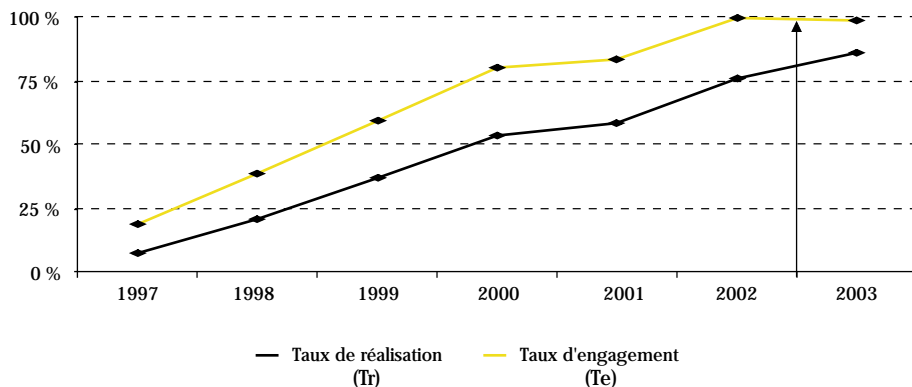
Taux de réalisation Tr'	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	59,18	66,44	73,07	84,67	92,58	95,89	97,70	93,06	99,73	99,99
II. Interventions « Ressources »	64,84	72,12	74,14	85,40	94,99	96,63	98,08	93,56	99,62	100,00
III. Interventions « Soutien aux interventions »	91,30	93,93	94,52	95,83	96,14	96,34	99,91	95,68	100,00	100,00
<b>Total</b>	<b>62,29</b>	<b>69,16</b>	<b>74,81</b>	<b>85,59</b>	<b>93,15</b>	<b>96,02</b>	<b>97,91</b>	<b>93,31</b>	<b>99,74</b>	<b>99,99</b>

**TABLEAU N° 4****Opérations du VII<sup>e</sup> Programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2003  
engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Seine-Normandie**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux 1	Montants d'AP prévisionnels actualisés 2	AP engagées au 31/12/1996 3	AP désengagées depuis le 31/12/2002 4	Solde d'AP engagées 5 = 3 - 4	Paiements effectués 6	Restes à payer 7 = 5 - 6
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	910 300 000	077 100 000	971 658 473	6 746 487	964 911 986	828 516 907	136 395 079
Réseaux d'assainissement collectivités	1 158 800 000	1 371 000 000	1 456 118 975	18 816 489	1 437 302 486	1 199 401 084	237 901 402
Lutte contre la pollution industrielle	253 800 000	300 300 000	350 631 853	5 831 418	344 800 435	282 490 536	62 309 899
Élimination des déchets	57 900 000	66 800 000	56 711 248	2 671	56 708 577	56 680 460	28 117
Assistance technique :							
- collectivités locales	10 500 000	13 000 000	11 497 414	229 388	11 268 026	10 157 367	1 110 659
- industries	7 000 000	8 700 000	7 664 943	152 926	7 512 017	6 771 578	740 439
Primes d'épuration des collectivités locales	403 300 000	467 400 000	441 436 778	-	441 436 778	441 197 125	239 653
Aide au bon fonctionnement :							
- collectivités locales	115 000 000	140 200 000	121 582 249	-	121 582 249	121 582 249	-
- industries	1 600 000	1 900 000	507 159	-	507 159	507 159	-
Lutte contre la pollution agricole	48 000 000	57 400 000	79 322 869	1 230 906	78 091 963	64 505 135	13 586 828
Divers pollution	-	-	1 982	-	1 982	1 982	-
<b>Total Pollution</b>	<b>2 966 200 000</b>	<b>3 503 800 000</b>	<b>3 497 133 943</b>	<b>33 010 285</b>	<b>3 464 123 658</b>	<b>3 011 811 582</b>	<b>452 312 076</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles	16 800 000	19 700 000	20 682 368	399 005	20 283 363	15 487 917	4 795 446
Eaux souterraines	27 400 000	33 200 000	17 135 786	1 200 914	15 934 872	11 684 311	4 250 561
Restauration des milieux aquatiques	74 700 000	88 400 000	87 449 775	2 415 313	85 034 462	72 155 299	12 879 163
Alimentation en eau potable	419 700 000	497 500 000	548 135 654	6 694 704	541 440 950	463 660 791	77 780 159
Appui à la gestion concertée	6 100 000	7 100 000	8 049 740	-	8 049 740	8 049 740	-
<b>Total Ressource</b>	<b>544 700 000</b>	<b>645 900 000</b>	<b>681 453 323</b>	<b>10 709 936</b>	<b>670 743 387</b>	<b>571 038 058</b>	<b>99 705 329</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	79 300 000	103 700 000	93 693 783	-	93 693 783	92 981 472	712 311
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	23 600 000	23 900 000	23 760 711	685 090	23 075 621	21 099 943	1 975 678
Autres	5 300 000	63 000 000	79 388 813	92 682	79 296 131	42 150 818	37 145 313
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>108 200 000</b>	<b>190 600 000</b>	<b>196 843 307</b>	<b>777 772</b>	<b>196 065 535</b>	<b>156 232 233</b>	<b>39 833 302</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	215 700 000	262 900 000	227 457 240	-	227 457 240	227 456 273	967
Immobilisations							
Divers							
FNSE		83 600 000	83 568 300	-	83 568 300	83 568 300	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>215 700 000</b>	<b>346 500 000</b>	<b>311 025 540</b>	<b>-</b>	<b>311 025 540</b>	<b>311 024 573</b>	<b>967</b>
<b>Total général</b>	<b>3 834 800 000</b>	<b>4 686 800 000</b>	<b>4 686 456 113</b>	<b>44 497 993</b>	<b>4 641 958 120</b>	<b>4 050 106 446</b>	<b>591 851 674</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VII<sup>e</sup> Programme (1997-2002) de l'agence de l'eau Seine-Normandie au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %**

Taux d'engagement Te	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	18,29	37,25	59,14	78,72	81,95	99,81	98,87
II. Interventions « Ressources »	20,80	46,25	63,49	90,08	90,67	105,50	103,85
III. Interventions « Soutien aux interventions »	19,01	37,88	53,56	76,74	95,10	94,56	102,87
<b>Total</b>	<b>18,67</b>	<b>38,56</b>	<b>59,54</b>	<b>80,23</b>	<b>83,76</b>	<b>99,99</b>	<b>99,04</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

Taux de réalisation Tr	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	7,40	20,25	36,72	52,77	57,85	74,74	85,96
II. Interventions « Ressources »	5,84	21,71	38,90	60,43	62,02	78,34	88,41
III. Interventions « Soutien aux interventions »	12,57	27,26	34,26	41,41	62,52	82,91	81,97
<b>Total</b>	<b>7,33</b>	<b>20,67</b>	<b>36,93</b>	<b>53,59</b>	<b>58,65</b>	<b>76,17</b>	<b>86,42</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %**

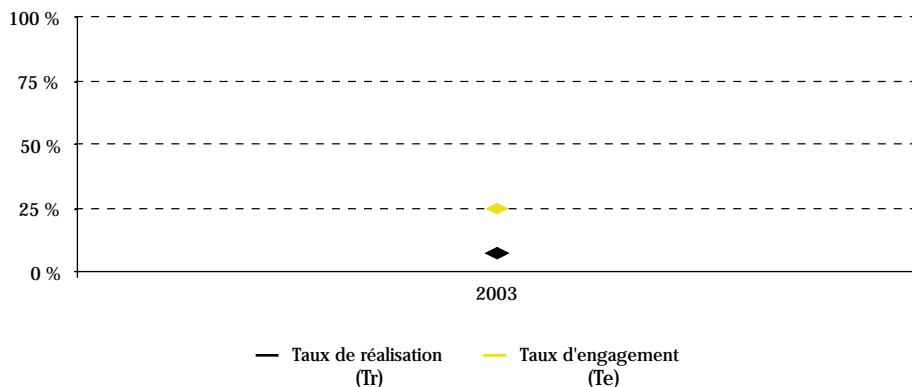
Taux de réalisation Tr'	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
I. Interventions « Pollution »	40,48	54,36	62,08	67,03	70,60	74,88	86,94
II. Interventions « Ressources »	28,09	46,95	61,27	67,08	68,41	74,26	85,14
III. Interventions « Soutien aux interventions »	66,10	71,97	63,95	53,96	65,73	87,69	79,68
<b>Total</b>	<b>39,28</b>	<b>53,60</b>	<b>62,03</b>	<b>66,80</b>	<b>70,02</b>	<b>76,18</b>	<b>87,25</b>

**TABLEAU N° 5****Opérations du VIII<sup>e</sup> Programme (2003-2006) prises en considération au 31/12/2003 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Seine-Normandie**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux 1	Montants d'AP prévisionnels actualisés 2	AP engagées au 31/12/2003 3	AP désengagées depuis le 31/12/2002 4	Solde d'AP engagées 5 = 3 - 4	Paiements effectués 6	Restes à payer 7 = 5 - 6
<b>I. Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>							
Stations d'épuration des collectivités locales	872 000 000	872 000 000	246 443 970	941 648	245 502 322	75 384 981	170 117 341
Réseaux d'assainissement collectivités	648 000 000	644 600 000	160 829 767	199 415	160 630 352	37 557 797	123 072 555
Lutte contre la pollution industrielle	200 000 000	200 000 000	33 595 445	9 285	33 586 160	4 186 480	29 399 680
Élimination des déchets	18 800 000	18 800 000	5 296 010	-	5 296 010	3 017 403	2 278 607
Assistance technique :							
- collectivités locales	6 480 000	6 480 000	3 433 931	1 071	3 432 860	661 638	2 771 222
- industries	4 320 000	4 320 000	2 289 287	713	2 288 574	441 093	1 847 481
Primes d'épuration des collectivités locales	308 000 000	308 000 000	73 155 747	-	73 155 747	73 139 343	16 404
Aide à la performance épuratoire maximale :							
- collectivités locales	122 000 000	125 400 000	34 854 319	-	34 854 319	28 501 577	6 352 742
- industries							
Lutte contre la pollution agricole	113 200 000	113 200 000	8 376 769	6 786	8 369 983	2 883 153	5 486 830
Divers pollution							
<b>Total Pollution</b>	<b>2 292 800 000</b>	<b>2 292 800 000</b>	<b>568 275 245</b>	<b>1 158 918</b>	<b>567 116 327</b>	<b>225 773 465</b>	<b>341 342 862</b>
<b>II. Interventions au titre de la gestion de la ressource et des milieux</b>							
Eaux superficielles	25 200 000	25 200 000	4 419 430	1 061	4 418 369	627 250	3 791 119
Eaux souterraines	28 000 000	28 000 000	3 417 165	713	3 416 452	842 931	2 573 521
Restauration des milieux aquatiques	108 000 000	108 000 000	14 106 540	114 560	13 991 980	3 719 988	10 271 992
Alimentation en eau potable	303 200 000	303 200 000	96 858 803	41 326	96 817 477	39 746 356	57 071 121
Appui à la gestion concertée	4 400 000	4 400 000	2 783 870	160	2 783 710	1 544 370	1 239 340
<b>Total Ressource</b>	<b>468 800 000</b>	<b>468 800 000</b>	<b>121 585 808</b>	<b>157 820</b>	<b>121 427 988</b>	<b>46 480 895</b>	<b>74 947 093</b>
<b>III. Soutien aux interventions</b>							
Études et publications à maîtrise d'ouvrage de l'agence	70 800 000	70 800 000	18 320 000	-	18 320 000	10 468 114	7 851 886
Réseaux de mesures, banques de données, mesures et contrôles mandatés à l'extérieur de l'agence	8 800 000	8 800 000	1 893 070	10	1 893 060	458 948	1 434 112
Autres	5 200 000	5 200 000	986 800	-	986 800	529 234	457 566
<b>Total Soutien aux interventions</b>	<b>84 800 000</b>	<b>84 800 000</b>	<b>21 199 870</b>	<b>10</b>	<b>21 199 860</b>	<b>11 456 296</b>	<b>9 743 564</b>
<b>IV. Autres dépenses</b>							
Fonctionnement hors amortissements	179 000 000	179 000 000	35 100 000	-	35 100 000	34 995 567	104 433
Immobilisations	-	-	9 650 000	-	9 650 000	9 594 486	55 514
Divers							
Fonds de concours exceptionnel FNSE	116 600 000	110 000 000 117 950 000	29 144 000	-	29 144 000	29 144 000	-
<b>Total des Autres Dépenses</b>	<b>295 600 000</b>	<b>406 950 000</b>	<b>73 894 000</b>	<b>-</b>	<b>73 894 000</b>	<b>73 734 053</b>	<b>159 947</b>
<b>Total général</b>	<b>3 142 000 000</b>	<b>3 253 350 000</b>	<b>784 954 923</b>	<b>1 316 748</b>	<b>783 638 175</b>	<b>357 444 709</b>	<b>426 193 466</b>

### Taux d'engagement et de réalisation du VIII<sup>e</sup> Programme (2003-2006) de l'agence de l'eau Seine-Normandie au 31/12/année - n par rapport aux montants prévisionnels de dotations en AP



**Taux d'engagement : Te : Solde d'AP engagées/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (5)/(2) En %**

Taux d'engagement Te	2003
I. Interventions « Pollution »	24,73
II. Interventions « Ressources »	25,90
III. Interventions « Soutien aux interventions »	24,99
<b>Total</b>	<b>75,62</b>

**Taux de réalisation : Tr : CP effectués/montant prévisionnel actualisé d'AP; = (6)/(2) En %**

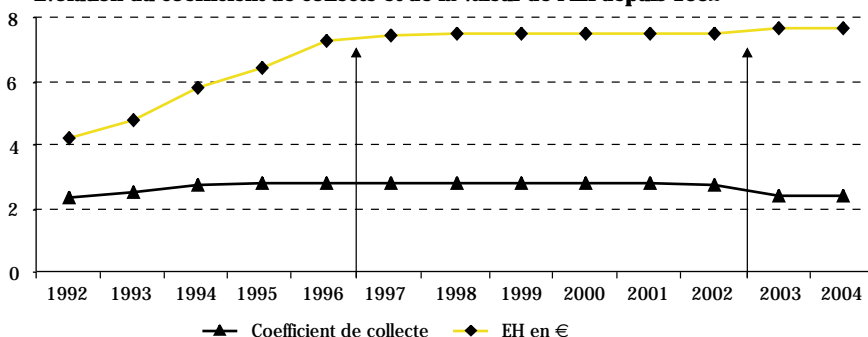
Taux d'engagement Te	2003
I. Interventions « Pollution »	9,85
II. Interventions « Ressources »	9,91
III. Interventions « Soutien aux interventions »	13,51
<b>Total</b>	<b>33,27</b>

**Taux de réalisation : Tr' : CP effectués/Solde d'AP engagées ; = (6)/(5) En %**

Taux d'engagement Te	2003
I. Interventions « Pollution »	39,81
II. Interventions « Ressources »	38,28
III. Interventions « Soutien aux interventions »	54,04
<b>Total</b>	<b>132,13</b>

**TABLEAU N° 6****Taux des redevances au titre de la détérioration de la qualité de l'eau - Agence Seine-Normandie****A. Évolution des taux de base**

Années	MES (€/kg/j)	MO (€/kg/j)	NR (€/kg/j)	P (€/kg/j)	METOX (€/kg/j)	AOX (€/kg/j)	Substances inhibitrices (en €/kilo équinox/j)	Sels dissous mho (€/m <sup>3</sup> /j. cm)	Coefficient de collecte	Équivalent habitant en €
1992	17,37	38,06	32,58	-	-	-	533,88	362,97	2,3	4,22
1993	19,28	43,04	38,85	-	-	-	691,66	402,77	2,5	4,77
1994	21,28	48,39	46,05	39,33	274,41	259,16	890,45	444,69	2,7	5,78
1995	22,99	53,23	53,42	45,62	327,77	320,14	1 122,18	480,21	2,8	6,40
1996	25,40	59,90	63,39	54,14	389,96	389,96	1 446,44	530,52	2,8	7,27
1997	25,91	61,10	64,66	55,22	397,74	397,74	1 475,40	541,19	2,8	7,41
1998	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1 494,61	548,21	2,8	7,51
1999	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1 494,61	548,21	2,8	7,51
2000	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1 494,61	548,21	2,8	7,51
2001	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1 494,61	548,21	2,8	7,51
2002	26,24	61,89	65,50	55,94	402,92	402,92	1 494,61	548,21	2,7	7,51
2003	26,76	63,13	66,81	57,06	410,98	410,98	1 524,50	559,16	2,4	7,66
2004	26,76	63,13	66,81	57,06	410,98	410,98	1 524,50	559,16	2,4	7,66

**Évolution du coefficient de collecte et de la valeur de l'EH depuis 1992****B. Situation des coefficients de zone en 2003**

Zones	Coefficients de zone				
	MES	MO	MI-AOX-METOX	Sels	NR-P
1	1,25	1,25	1,25	-	1,25
2	1,15	1,15	1,15	-	1,15
3	1	1	1	-	1
Zone salinité : bassin hydrographique de la Seine	-	-	-	1	-
Rejet par infiltration quelle que soit la zone	-	-	5	-	-

**C. Taux moyens des redevances dans le bassin en 2003**

Tous paramètres confondus : 8,33 €/équivalent habitant.

TABLEAU N° 7

**Les indicateurs d'actions sur la base des aides accordées en 2003**  
**Agence Seine-Normandie**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Créations, améliorations et extensions de stations d'épuration (STEP)	Capacités supplémentaires totales en équivalent-habitant (EH) Matières en suspension (MES) en EH Matières oxydables (MO) en EH Azote réduit (NR) en EH Matières phosphorées (MP) en EH Boues (procédés lourds d'élimination) en tonnes par jour (T/j)	645 800 645 800 645 800 630 800 627 200 76
	Créations, extensions réhabilitations de réseaux d'assainissement	Pollutions supplémentaires acheminées en STEP en EH Création, extension de la desserte en EH Réhabilitation, reprise de l'existant en EH Création, extension de réseau de transport en EH Restructuration des réseaux en EH Bassins de dépollution en m <sup>3</sup>	73 693 41 424 77 906 8 800 15 766 43 363
	Assainissement non collectif	EH concernés	4 772
Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	MES en kg/j MO en kg/j NR en kg/j MP en kg/j Matières inhibitrices (MI) en Equitox par jour (Eq/j) Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en kg/j Métaux et métalloïdes (METOX) en kg/j Dépollution des sols : nombre de sites étudiés	8 151 10 537 1 811 132 315 918 13 253 30
	Élevages	Nombre d'unités Gros Bétail (UGB) assainies	57 613
	Grandes cultures	Milliers d'hectares concernés (SAU) par des opérations de conseil (y compris retours à l'herbe)	60
Aménagement protection des ressources en eau	Augmentation de la capacité des ouvrages structurants (y compris autres réserves)	Capacités des retenues d'eau en Mm <sup>3</sup> Capacités des ouvrages de transferts en Mm <sup>3</sup> pour les périodes d'étiage	0 0
	Protection des points de captage	Procédures engagées par DUP Captages aménagés	265 68
Milieux aquatiques	Linéaire de rivières	Linéaire total existant (> 5 m de large) en km Restaurées en km Entretenues en km	55 128 722 4 734
	Zones humides ou remarquables	ZH identifiées (ha) Protégées, restaurées ou entretenues en hectares (ha)	580 969 6 750
Alimentation en eau potable	Population supplémentaire desservie par une eau : en habitants (hab.)	Population totale desservie en eau potable Rendue conforme aux normes de potabilité De qualité améliorée Sécurisée	17 200 000 1 937 725 2 132 270 3 756 935

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence.

NC – Chiffres non communiqués.



**TABLEAU N° 8**
**Les indicateurs d'effets sur la base des redevances et primes de 2002**  
**Agence Seine-Normandie**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions brutes domestiques	Matières en suspension (MES) en tonnes par jour (T/j)	1 766
		Matières oxydables (MO) en tonnes par jour (T/j)	1 118
		Azote réduit (NR) en T/j	294
		Matières phosphorées (MP) en T/j	78
Pollutions domestiques éliminées par les stations d'épuration (STEP) urbaines		MES en T/j	959
		MO en T/j	551
		NR en T/j	89
		MP en T/j	16
Boues en tonnes par jour		Tonnage brut produit	850
		Mises en filières fiabilisées	846
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries raccordées	MES en T/j	290,30
		MO en T/j	332,60
		NR en T/j	19,10
		MP en T/j	6,2
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	15 026
		Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j	3,60
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	9,90
Industries raccordées	Pollutions éliminées par les industries raccordées	MES en T/j	145,5
		MO en T/j	148,3
		NR en T/j	3,40
		MP en T/j	1,60
		MI en kEq/j	13 763
		AOX en T/j	2,80
		METOX en T/j	7,80
Boues en tonnes par jour		Tonnage brut produit	ND
		Mises en filières fiabilisées	ND
Lutte contre les pollutions industrielles	Pollutions brutes des industries non raccordées	ME en T/j	9 041
		MO en T/j	1 293
		NR en T/j	62,9
		MP en T/j	11,4
		Matières inhibitrices (MI) en kilo Equitox par jour (kEq/j)	25 353
		Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif (AOX) en T/j	4,60
		Métaux et métalloïdes (METOX) en T/j	22,40
Industries non raccordées	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	ME en T/j	8 935
		MO en T/j	1 178
		NR en T/j	47,30
		MP en T/j	8,6
		MI kEq/j	22 537
		AOX en T/j	3,4
		METOX en T/j	20,1
Boues en tonnes par jour		Tonnage brut produit	ND
		Mises en filières fiabilisées	ND
Alimentation en eau	Prélèvements en millions de m <sup>3</sup> d'eau par an	Réseaux publics	1 742
		Industries (hors EDF)	692
		EDF	520
		Agriculture	149

N.B. - Chiffres communiqués par l'agence.

NC - Chiffres non communiqués.

**TABLEAU N° 9****Les indicateurs de la qualité des cours d'eau en 2002**  
**Agence Seine-Normandie**

État des cours d'eau superficiels	SEQ -Eau classes de qualité (état physico-chimique) aux stations RNB-RCB* (337 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité) % de classes « vert » (bonne qualité) % de classes « jaune » (qualité moyenne) % de classes « orange » (qualité médiocre) % de classes « rouge » (mauvaise qualité)	9,20 % 46,00 % 29,70 % 13,90 % 1,20 %
	SEQ-Bio : IBGN classes de qualité (indice biologique-invertébrés) aux stations RNB-RCB (301 stations)	% de classes « bleu » (excellente qualité) % de classes « vert » (bonne qualité) % de classes « jaune » (qualité moyenne) % de classes « orange » (qualité médiocre) % de classes « rouge » (mauvaise qualité)	25,60 % 47,20 % 22,30 % 4,60 % 0,30 %

\* Données provisoires.

N.B. – Chiffres communiqués par l'agence.

## GLOSSAIRE

Sigle	Signification
<b>AOX</b>	Composés organohalogénés « adsorbables » sur charbon actif.
<b>CUMA</b>	Coopératives d'utilisation de matériel agricole.
<b>DTQD</b>	Déchets toxiques en quantités dispersées.
<b>DUP</b>	Déclaration d'utilité publique.
<b>EH</b>	(Équivalent habitant) Quantité de pollution journalière produite par un habitant. 1 EH = 90 grammes de MES ; 57 grammes de MO ; 0,2 équitox de MI ; 15 grammes d'azote réduit ; 4 grammes de phosphore total ; 0,05 gramme de AOX ; 0,23 métox.
<b>MES</b>	Matières en suspension. Ensemble des particules minérales et (ou) organiques présentes dans une eau naturelle ou polluée.
<b>MO</b>	Matières organiques Désigne l'ensemble des matières organiques d'origine biologique, contenues dans un effluent ou un biotope aquatique pollué.
<b>MI</b>	Matières inhibitrices. Désigne l'ensemble des polluants de l'eau, minéraux ou organiques, ayant une toxicité suffisante pour inhiber le développement et (ou) l'activité des organismes aquatiques.
<b>MÉTOX</b>	<i>(Toxic Metals Equivalents)</i> . Éléments toxiques pouvant être renfermés dans les effluents industriels. Le MÉTOX est calculé par la somme pondérée de huit métaux et métalloïdes affectés de coefficients multiplicateurs : mercure, arsenic, plomb, cadmium, nickel, cuivre, chrome, zinc.
<b>NR</b>	Matières azotées réduites.
<b>MP</b>	Matières phosphorées totales.
<b>PGE</b>	Plan de gestion des étiages.
<b>PMPOA</b>	Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole.
<b>SAGE</b>	Schéma d'aménagement et de gestion des eaux.
<b>SATEGE</b>	Service d'assistance technique à la gestion des épandages.
<b>SDAGE</b>	Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.
<b>SAU</b>	Surface agricole utile.
<b>SIA</b>	Syndicat intercommunal d'assainissement.
<b>SIVOM</b>	Syndicat d'initiative à vocations multiples.
<b>STEP/SE</b>	Station de traitement et d'épuration des eaux usées.
<b>SUBRA</b>	Services pour l'utilisation des boues résiduaires en agriculture.
<b>UGB</b>	Unité gros bétail.
<b>UGB - N</b>	Unité gros bétail-azote. 1 UGB-N = équivalent de la quantité d'azote produite par 1 UGB en 1 an.



## **Rectificatif au PLF 2004**

---

**Page 30, titre de milieu de page :**

Le programme d'amélioration de la qualité des eaux en 2002 **d'aménagement des ressources en eau en 2002.**

**Page 32, paragraphe 2 :****Dans le bassin d'ARTOIS-PICARDIE**

En 2002, l'agence a attribué, [...], pour la réalisation de ~~3,34 M€~~ **33,34 M€** de travaux, [...].

**Page 86, tableau n° 6 :**

Lutte contre les pollutions des activités économiques	Quantité supplémentaire de pollution éliminable par les industries et les activités assimilées	NR	1 270
		MP	323
		MI	<del>34</del> <b>34 000</b>
		AOX	5
		METOX	12

**Page 93, tableau n° 3 :**

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels actualisés 2	AP engagées au 31/12/1996 3	AP désengagées 31/12/2002 4
<b>II. Interventions au titre de la ressource en quantité :</b>			
Ouvrages structurants ou à vocation multiple	51 621 919	<del>37 609 19</del> <b>37 609 191</b>	3 799 239
Retenues d'eau d'intérêt local	13 891 038	13 369 340	710 155
Protection et mise en valeur des eaux souterraines	23 814 930	24 872 738	5 057 589

**Page 98, tableau n° 6 :**

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Assainissement non collectif	EH concernés	<del>756</del>
			756 Logements

### Page 103, dépenses et recettes réalisées par l'agence Rhin-Meuse depuis 1991

#### Données

en €

Année	Total général	
1991	107 710 719	76 239 450
1992	96 837 902	
1993	128 647 762	

#### Page 104, tableau n°2

#### Décisions de prise en considération d'opérations pendant l'année 2002 du VII<sup>e</sup> Programme (1997-2002) – Agence Rhin-Meuse

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montant des travaux retenus	Aides décidées (1)		Autres dépenses (2)	Total = 1 + 2
		subventions	avances		
<b>I Interventions au titre de la lutte contre la pollution :</b>					
Stations d'épuration des collectivités locales	42 331 033	14 271 172	-14 714 703 4 714 703		18 985 876
Réseaux d'assainissement collectivités	63 853 003	15 218 571			25 639 499

#### Page 107, tableau n°4

#### Opérations du VII<sup>e</sup> programme (1997-2002) prises en considération au 31/12/2002 engagées et payées par rapport aux prévisions – Agence Rhin-Meuse

En euros

d'AP Ventilation par nature d'opérations	Montants			
	Montants d'AP prévisionnels initiaux	AP prévisionnels actualisés	AP désengagées engagées au 31/12/1996 31/12/2002	depuis le 31/12/2002
	1	2	3	4
<b>I Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>				

#### Page 109, avant-dernier paragraphe

Le VII<sup>e</sup> Programme a conduit à une diminution progressive du coefficient ZAR [...]. À compter du VII<sup>e</sup> VIII<sup>e</sup> Programme, seul [...].

## Page 111, tableau n°7

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques + industries raccordées	MO en T/j NR en T/j MP en T/j	173 29 4	
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	<del>-81 368</del> <del>-81 368</del>	81,368 81,368
Lutte contre les pollutions industrielles  Industries non raccordées	Pollutions éliminées par les industries raccordées	MI AOX METOX	13 1 14	
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit Mises en filières fiabilisées	<del>-219 500</del> <del>-219 500</del>	219,5 219,5

## Page 123, tableau n°7

Assainissement et épuration assurés par les collectivités locales	Pollutions domestiques + Industries raccordées	MO en T/j NR en T/j MP en T/j	562 75 25	
	Boues en tonnes par jour	Tonnage brut produit Mises en filières stabilisées	<del>-246 000</del> <del>-95 000</del>	246 95
Lutte contre les pollutions industrielles  Industries raccordées	Pollutions éliminées par les industries raccordées	NR MP MI AOX METOX	2 4 <del>-6</del> 6 000 1 4	
	Lutte contre les pollutions industrielles  Industries non raccordées	Pollutions brutes des industries non raccordées	NR MP MI AOX METOX	35 16 <del>18</del> 18 000 8 10
Lutte contre les pollutions industrielles  Industries non raccordées	Pollutions éliminées par les industries non raccordées	NR MP MI AOX METOX	21 11 <del>17</del> 17 000 6 8	



**Page 131, tableau n° 4**

En euros

Ventilation par nature d'opérations	Montants d'AP prévisionnels initiaux	Montants d'AP prévisionnels actualisés	AP engagées au <del>31/12/1996</del> 31/12/2002	AP désengagées depuis le 31/12/2002
	1	2	3	4
<b>I Interventions au titre de la lutte contre la pollution</b>				











